هكذا من الأصل

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 408 — 24 PAGES — MARDI 18 JUILLET 1978

La guerre en Erythrée

Les maquisards auraient réussi à repousser une offensive éthiopienne

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,75 kr.; Espagne, 40 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 rls.; Italie, 400 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 22 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 22

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

LA CONFÉRENCE DU CHATEAU DE LEEDS

Les États-Unis parrainent la reprise du dialogue entre Israël et l'Égypte

Pour des raisons de sécurité, c'est finalement au château de Leeds, à une cinquaine de kilomètres de Londres — et non à l'hôtel Churchill — que s'ouvrira le mardi 18 juillet la conférence entre les ministres égyptien et israélien des affaires étrangères en présence de M. Cyrus Vance, secrétaire d'Etat américain. A Jérusalem, on manifestait ce lundi un certain optimisme au sujet de cette conférence et après les nouvelles ouvertures faites par le président Sadate. Dans une interview publiée dimanche par le Jerusalem-Post, *celui-ci s'était déclaré* « prêt à répondre à tous les besoins de sécurité d'Israël ».

Les dernières initiatives diplomatiques égyptiennes qui s'accompagnaient d'attaques contre M. Begin ont toutefois exacerbé les divisions au sein du gouvernement israélien.

Si de timides espoirs se font jour au sujet du dialogue israélo-égyptien, il n'en va pas de même au Liban où l'impasse parait totale. Le président Sarkis avait annoncé le 15 juillet qu'il revenait sur son intention de démissionner, mais qu'il n'accepterait pas de se retrouver dans la même situation qu'il y a dix jours au moment de l'attaque syrienne contre les quartiers chrétiens. Le long discours qu'il a prononcé à cette occasion a été accueilli avec scepticisme par les différentes factions libanaises, ainsi que le rapporte notre envoyé spécial. Les derniers événements de Beyrouth ont surtout illustré, explique-t-il, l'impuissance grandissante de l'Etat libanais.

Espoir fragile

La conférence que les ministres des affaires étrangères de l'Egypte, d'Israël et des Etats-Unis ouvrent mardi s'annonce peu spectaculaire. La comparaison des plans de paix égyptien et israélien proposés ces dernières semaines fait apparaitre tant de divergences que les parrains américains de la rencontre se sont fixé pour seul but de maintenir ouvertes les voies du dialogue. En outre, les conflits d'opinion au sein du cabinet israélien n'ont pour le moment d'autre résultat que de renforcer M. Begin dans son intransigeance et de retarder les ajustements nécessaires.

C'est ainsi que, « faute de temps », le gouvernement de Jérusalem a renvoyé d'une semaine l'examen des nouvelles propositions que M. Weizman, ministre israélien de la défense, a ramenées de son entretien de Salzbourg avec le président Sadate. En affirmant d'autre part que le gouvernement ou les représentants mandatés par lui sont « seuls habilités » à mener la négociation avec l'Egypte, le cabinet de Jérusalem a infligé un camouflet à M. Weizman, qui, avec l'encouragement visible des Egyptiens et plus discret des Américains, s'était présenté ces derniers temps comme un éventuel négociateur de rechange, plus souple que M. Begin et plus représentatif que le général Dayan.

Ce raidissement est d'autant plus regrettable que la position égyptienne, tout en restant d'une grande fermeté sur la question du retour des territoires occupés sous la souveraineté arabe, recèle de nombreuses possibilités de compromis. En premier lieu, les deux plans de paix égyptien et israélien ont quelques points communs : une période transitoire de cinq ans avant l'adoption du statut définitif de la Cisjordanie et de Gaza, l'autonomie administrative des habitants de ces territoires et une définition à peu près identique des relations à établir dans le cadre de la « vraie paix » entre Israël et ses voisins.

En second lieu, M. Sadate se dit prêt — il l'a répété dans une déclaration publiée dimanche 16 juillet par le « Jerusalem Post » — à « répondre à tous les besoins d'Israël en matière de sécurité, que ce soit sur la rive occidentale du Jourdain ou dans la bande de Gaza ». Cette volonté irait-elle jusqu'à l'acceptation d'une présence militaire israélienne dans ces territoires ? Le président égyptien a démenti avoir donné une telle assurance au général Weizman, comme l'avait rapporté la radio israélienne. Mais il ne fait pas de doute que, sur le chapitre de la sécurité, bien des aménagements sont négociables.

Les concessions du Caire peuvent répondre au souci tactique d'aggraver les dissensions en Israël en offrant aux partisans de la sécurité l'occasion de se distinguer pour une fois nettement des avocats de l'annexion : jusqu'à présent, les atermoiements de la diplomatie israélienne ont entretenu une savante confusion entre ces deux aspects du problème. En même temps, elles aideront M. Vance à jouer son rôle de médiateur : on prête au secrétaire d'Etat américain l'intention d'avancer ses propres suggestions, en attendant un plan de paix en bonne et due forme, que Washington tiendrait en réserve. Les Etats-Unis pourraient aussi revenir au projet de « déclaration de principes » déjà esquissé en janvier, lors de la rencontre Carter-Sadate à Assouan. Le général Dayan ne s'y est pas refusé, tout en affirmant que ce sujet devra faire l'objet d'un autre rendez-vous.

A plus long terme, une reprise de la conférence de Genève reste une solution de rattrapage en cas d'échec. Israël, qui tient plus encore que l'Egypte à éviter ce rendez-vous, devra être au moins assez souple pour donner l'impression au président Sadate que son initiative de paix d'il y a huit mois n'est pas encore dans un « état désespéré ».

Le Liban : un État fantôme

De notre envoyé spécial

Beyrouth. — « *Le président est condamné à boire le calice jusqu'à la lie.* » Echo désabusé d'un discours sans souffle, verdict amer d'un « grand commis » au chevet d'un Etat moribond, M. Fouad Boutros, l'homme fort du gouvernement libanais, ministre de la défense et des affaires étrangères, parle, seul, dans le silence moite qui a envahi Sursock, le Neuilly beyrouthain, accroché au flanc de la colline d'Achrafieh. « *Jusqu'à la lie, oui. Et nul ne sait où la lie s'arrêtera... Je lui ai dit, au président. Il a hoché la tête.* »

Dehors, devant la porte, deux soldats libanais, assis sur des chaises en bois. Deux soldats de l'Etat, égarés là pour protéger un ministre au milieu d'un quartier désert, quadrillé, patrouillé, contrôlé par un essaim de miliciens sans Etat. Un quartier occupé par l'armée du voisin syrien en mission de « dissuasion »... Sursock, en ce dimanche tranquille, c'est l'image condensée d'un Etat pendu dans le vide, d'un Etat « *qui ne survit*, confesse M. Boutros, *qu'en l'absence d'une solution de rechange. Et c'est son seul atout* ».

Hier pourtant, son chef a parlé. Pour dire qu'il restait, sans plus ou presque... Après cinq jours de « blitz », dix autres d'attente et d'atermoiements, qui n'aurait espéré davantage ? On avait parlé de « plan », de garanties exigées, de conditions posées : rien de cela ne point vraiment au fil de cinq feuillets d'un discours pâle et hors du temps.

En guise de plan, le rappel des mesures annoncées, prises et jamais appliquées... « *Il est naturel que l'armée libanaise soit envoyées dans le sud du pays afin d'y jouer le rôle national qui lui incombe* », affirme le président de la République. Quelle armée ? lui répond-on déjà à l'ouest, dans le camp « palestino-progressiste ».

DOMINIQUE POUCHIN.

(Lire la suite page 3.)

LE SOMMET DE BONN

Les Sept expriment leur volonté de relancer l'économie mondiale

Des mesures chiffrées seraient arrêtées par chacun des participants

Réunis à Bonn les 16 et 17 juillet, les chefs d'Etat et de gouvernement des sept principaux pays industrialisés du monde occidental devaient prendre, dans leur communiqué final, des engagements précis sur la relance de leurs économies et sur l'énergie. « Nous sommes passés du doute raisonnable à l'espoir raisonné. Cet espoir tient à la décision prise par chacun de définir des objectifs concernant la croissance, l'emploi, l'inflation et l'énergie. Ces objectifs seront chiffrés et dans certains cas datés », a déclaré, le 17 juillet en fin de matinée, M. Hunt, porte-parole de l'Elysée. Cependant, l'accord intérimaire conclu jeudi 13 juillet à Genève, au GATT, qui met en cause la politique agricole commune, inquiète la délégation française.

Au cours du dîner de dimanche soir, 16 juillet, outre les affaires économiques les Sept ont évoqué la situation internationale. Ce lundi matin 17 juillet, MM. Callaghan, Carter, Giscard d'Estaing et Schmidt ont pris le petit déjeuner ensemble. Ces réunions à quatre sont traditionnelles, en marge des grandes conférences internationales. Elles ont pour prétexte la discussion de la situation à Berlin où les Quatre ont des responsabilités particulières, toutefois, comme lors des précédentes réunions, la conversation a englobé d'autres grands sujets politiques, notamment, pensent les observateurs, les relations Est-Ouest et la détente.

De nos envoyés spéciaux

Bonn. — « *Je crois qu'il est déjà possible de dire que ce sommet se terminera sur des résultats substantiels. On a pu constater un large accord pour mettre en œuvre, pays par pays, un programme d'actions concertées qui sera à la fois clair et significatif.* » L'optimisme ainsi manifesté, dimanche soir 16 juillet, par le secrétaire américain au Trésor, M. Blumenthal, reflétait fidèlement l'impression qui prévalait après la première journée du sommet.

M. Hunt, porte-parole de l'Elysée, a également parlé de « *progrès encourageants dans la bonne voie, c'est-à-dire la définition d'objectifs quantifiés en vue de la réanimation de l'économie internationale* ».

En clair, cela signifie deux choses : d'une part, que le président Carter est disposé à s'engager à réduire les importations de pétrole aux Etats-Unis, comme l'y invitent, de façon pressante, les Européens et les Japonais, qui voient dans le développement de celles-ci la principale raison du déficit du commerce extérieur américain et, par là même, de l'inflation qui sévit outre-Atlantique ; d'autre part, que les Européens en général, et plus particulièrement le chancelier Schmidt, vont accepter de prendre des mesures conjoncturelles pour relancer l'économie et parvenir à un taux de croissance supérieur à ce que donneraient les « tendances spontanées ».

PHILIPPE LEMAITRE.
MAURICE DELARUE.

(Lire la suite page 21.)

Pour une décentralisation « à la française »

par
CHRISTIAN BONNET (*)

« La nécessité de former cette administration de village, qui peut soulager votre gouvernement d'une fonction que le peuple regarde comme odieuse, et pourvoir en même temps aux besoins spéciaux de chaque lieu, me semble donc très clairement établie par l'exposition même de la chose. »

Deux siècles ne paraissent pas avoir suffi à traduire dans la vie locale cette « nécessité » qu'évoquait Turgot en 1775 dans son *Mémoire au roi sur les municipalités*.

Il est vrai que l'Etat s'occupe aujourd'hui de tant de choses qu'on lui attribue même des fonctions qu'il n'exerce pas. Combien de Français savent que les équipements collectifs qu'ils fréquentent presque chaque jour sont pour l'essentiel du ressort des communes : écoles primaires, crèches, voirie locale, terrains sportifs, espaces verts, assainissement, écoles de musique ?

A la limite, on en viendrait à oublier que les communes et les départements réalisent plus de 60 % des équipements collectifs civils. Qu'ils emploient plus de 600 000 personnes. Et surtout qu'ils sont les deux échelons de base de la démocratie ; depuis d'un millénaire pour les communes, et depuis près de deux siècles pour les départements, créés en décembre 1789 par la Constituante.

Mais cette intervention des collectivités locales se réalise selon des modalités trop confuses et trop enchevêtrées pour être convenablement perçue tant par les citoyens que par les élus eux-mêmes.

C'est pourquoi nous voulons que le principe d'une réforme locale soit la recherche constante de plus de simplicité et de plus de clarté. L'idée force prendra la forme d'un triptyque indissociable : une autorité, une compétence, une responsabilité.

● UNE AUTORITE. — Les interventions des différents niveaux administratifs ne doivent pas interférer ni se chevaucher. Lorsque le maire est compétent, il l'est seul. La coopération avec d'autres autorités locales ou centrales n'est pas pour autant exclue, mais celui qui a l'initiative est clairement désigné comme tel.

● UNE COMPETENCE. — Les secteurs d'intervention doivent être bien délimités. Les moyens affectés à l'exercice des missions doivent l'être tout autant.

● UNE RESPONSABILITE. — Il n'y a pas de liberté sans sanction. Et cette sanction a nom responsabilité. Si l'on sait qui fait quoi et dans quels domaines, la sanction de l'erreur ou de la faute est naturellement celle des tribunaux. La sanction de l'incompétence est celle du suffrage universel.

Pour atteindre ces objectifs, il faut que la décentralisation s'installe dans les faits. Je crois sincèrement qu'elle le peut. Les raisons d'une telle conviction sont la soif de liberté et la fin du gigantisme souhaités par les Français.

(*) Ministre de l'intérieur.

(Lire la suite page 20.)

AU JOUR LE JOUR

Tirez, tirez...

Dans le fameux vers des Plaideurs *qui a fait ricaner des générations de collégiens : « Tirez, tirez, ils ont pissé partout », faut-il voir une preuve que le contrôle antidoping existait déjà dans les tribunaux du dix-septième siècle ?*

Les larmes d'émotion filiale que versaient les petits chiens de Racine étaient-elles bien les leurs ? Ne devaient-elles rien à quelque drogue préparée par un alchimiste retors ?

On faisait alors grand cas de la pureté du sang. On n'avait malheureusement aucun moyen de la contrôler. C'est en versant son sang qu'on prouvait la noblesse de son âme. Michel Pollentier doit sa perte à l'implacable sincérité d'un fluide plus vil. C'est en pissant, de nos jours, qu'on prouve la valeur de ses jambes.

ROBERT ESCARPIT.



« PARIS-BERLIN 1900-1933 »

Le psychodrame d'une nation

par ANDRÉ FERMIGIER

Même aujourd'hui, même sur le plan culturel, la France et l'Allemagne, ce n'est pas précisément Oreste et Pylade. La somme d'incompréhensions, de malentendus, d'irritations réciproques, d'aigres ressentiments (ou de folies) d'un côté, de dédains et d'altières ignorances de l'autre qui marque l'histoire des deux pays à l'époque contemporaine est telle qu'il fallait bien un jour, sinon vider l'abcès, du moins présenter le dossier, offrir aux hommes de bonne volonté l'occasion de se connaître, peut-être de se comprendre et de se respecter dans leur inéluctable et salutaire différence. C'est désormais chose faite avec l'exposition « Paris-Berlin, 1900-1933 », qui vient de s'ouvrir au Centre Georges-Pompidou.

Nous avons eu trop souvent l'occasion d'exprimer quelques réserves à l'égard des activités du Centre pour ne pas reconnaître que, cette fois-ci, la manifestation est de grande qualité et d'une importance que l'on pourrait qualifier d'historique. Bien sûr, tout n'est pas parfait. On nous dit partir de 1900, alors que l'on ne remonte pas en deçà de 1905 et de la naissance du premier mouvement expressionniste : d'où l'absence de toute allusion à l'époque symboliste, au « Jugendstil », à des peintres comme Corinth et Liebermann qui, en dehors de leurs mérites propres, ont ouvert l'Allemagne aux grands courants de la peinture européenne de la fin du dix-neuvième siècle.

L'expressionnisme lui-même est présenté comme un phénomène « ex abrupto », dont on saisit mal l'ascendance artistique comme les motivations psychologiques et sociales. On aurait pu au moins évoquer la figure de Munch, qui est à l'origine de la « sécession » berlinoise. Celle de Gauguin, de Van Gogh, « notre père à tous », disait Max Pechstein, le premier avec Cézanne, selon Emil Nolde, des « grands briseurs de glace ». Et la violence des premières salles où sont exposées les toiles des peintres de « Die Brücke » (le Pont), aurait été plus saisissante encore si l'on avait montré que cette violence n'a rien à voir avec l'ivresse plastique, la joviale liberté des Fauves, qu'elle est au contraire l'expression de la révolte d'une génération contre l'effrayante somme d'interdits et de tabous, contre l'insupportable tyrannie, comme on l'a dit, du père, du professeur et du prêtre qui caractérisent le climat moral de l'Allemagne wilhelmienne.

N'importe. Cette exposition est la plus grande exposition d'art allemand que l'on ait vue hors d'Allemagne depuis la guerre. Sans parler même de ces manifestations assez minces que furent en 1966 et 1970 « le fauvisme français et les débuts de l'expressionnisme allemand » et « l'expressionnisme européen », elle dépasse de très loin la grande exposition « German of art of the twentieth century » qui fut présentée à New-York en 1957 (1957-1978 : vingt ans après !). A New-York, on ne voyait que des tableaux et des sculptures. Ici, des sections très importantes sont consacrés au théâtre, à l'architecture, à l'urbanisme, aux arts industriels, aux échanges littéraires, ces derniers évoqués avec un exceptionnel bonheur et richesse de documents.

(Lire la suite page 13.)

POUR UNE SOLUTION SOCIALISTE DU PROBLÈME DE L'EUROPE

Nous commençons page 6 la publication d'une étude sur l'Europe réalisée par des fonctionnaires membres du P.S.

Le Monde

idées

COMMUNISME

L'impossible originalité du « projet » socialiste

par YVON QUINIOU (*)

IL se joue, chez les socialistes, un « tournant » idéologico-politique qui répète, en en actualisant au grand jour la signification latente, le fameux « tournant à droite » de triste mémoire. Le P.S., rendu amer par la défaite, abandonne le programme commun perçu comme « carcan » responsable de la défaite, comme une occasion de désunion et, surtout, un élément de crainte pour les couches moyennes qui ont fait défaut à la gauche. Il décide de faire de la constitution d'une identité socialiste originale la clef du succès de la gauche, dans son ensemble. Ce tournant est dramatique pour un communiste : il reproduit, sur un autre mode, cela même qui a causé la défaite de la gauche, et fait régresser le P.S. vers des positions vieilles d'il y a au moins dix ans, antérieures au congrès d'Epinay. C'est, à travers le P.S., la gauche entière qui risque d'en faire les frais. Car, et il faudrait pouvoir le « crier » pour être sûr d'être entendu par les socialistes, le P.S. veut occuper un « créneau » qui n'existe pas, au niveau, du moins, où il le situe. Il part à la conquête d'une originalité imaginaire. Pourquoi ?

Il y a, en synthétisant les possibilités théoriques de développement qui s'offrent à un pays capitaliste avancé, quatre solutions possibles : la gestion conservatrice du capitalisme ; sa gestion « sociale », centrée sur des réformes et supposant l'intégration des syndicats à l'ordre capitaliste ; la transformation démocratique mais révolutionnaire (par son contenu) du capitalisme pour aller vers un socialisme lui-même démocratique ; enfin sa transformation « autoritaire », sinon violente, pour aller vers un socialisme lui-même autoritaire, de type « stalinien ».

En fait, ces solutions se réduisent à trois : le P.C. a définitivement rejeté la quatrième, pour des raisons à la fois de principe (la démocratie fin et moyen du socialisme) et « réalistes », liées à l'analyse des rapports de classes dans la formation capitaliste de cette fin du vingtième siècle. Une base objective, de masse, « immensément majoritaire » (Marx) existe enfin, constituée de classes et couches sociales dont les intérêts, quelles que soient leurs contradictions internes, sont fondamentalement contradictoires avec le système de propriété et d'exploitation qui a nom : capitalisme.

Il y a en France entre 70 et 80 % de la population qui est réellement anti-capitaliste, de par sa position dans la structure du système (ouvriers, paysannerie, petite bourgeoisie et intellectuels, secteur tertiaire). Cela réalise, d'une manière actuelle et « empirique » (donnée dans l'expérience), ce qui chez Marx n'était que prévision fondée sur une loi de tendance dégagée par l'analyse théorique d'un « mode de production ». Jamais, de ce point de vue, le socialisme, *« mouvement de l'immense majorité en faveur de l'immense majorité »* (Marx, Manifeste communiste) n'a été plus historiquement possible qu'aujourd'hui ! Ce qui, du même coup, rend historiquement impossible un socialisme de type stalinien.

Un créneau imaginaire

Oubliant ce choix, opéré par le P.C., de la troisième solution, le P.S. prétend occuper un créneau entre la gestion social-démocrate du capitalisme (deuxième solution) et le choix communiste (troisième solution). Ce créneau est imaginaire : il n'existe que dans la tête des dirigeants socialistes. Il est, au sens propre, utopique : il n'existe et ne saurait exister en nul lieu réel. On sait que les socialistes ont (apparemment) refusé la solution social-démocrate du fait de l'existence d'un P.C. fort en France. Mais ils voudraient élaborer un projet de société non pris dans une « logique collective » (sic), dont Rocard apparaît comme l'initiateur-symbole, et qui laisserait de côté les transformations économiques de la propriété (ou les réduirait au minimum) pour s'intéresser en priorité, voire exclusivement, à des transformations « culturelles » : rapports de pouvoir nouveaux, vie associative, problèmes du cadre de vie, des femmes, etc. Mais de deux choses l'une :

— Ou bien on laisse intactes les structures capitalistes de l'économie, et dès lors on est en présence d'un projet réformiste, et donc social-démocrate, c'est-à-dire d'une variante du projet capitaliste. Ce projet, certes, veut « réformer », mais étant donnée la nature des réformes qu'il propose, qui ne sont pas de « structure », qui laissent intact ce qui définit le système capitaliste comme capitaliste (à savoir la propriété privée des moyens de production), ce projet ne veut pas changer la société, le mode de production. Si l'on préfère, il veut bien changer « la » société, mais non « de » société.

Rappelons que, au contraire, pour les marxistes, et Marx le premier, le problème de la propriété est le problème numéro un, dont la solution, en priorité (ce qui ne veut pas dire : exclusivement) décide du caractère révolutionnaire d'une transformation sociale. L'exploitation de l'homme par l'homme, et pas seulement l'inégalité sociale, ce qui est autre chose, a toujours été liée à la propriété privée. Vouloir s'attaquer à ses effets — réformer — sans s'attaquer à sa cause, c'est vouloir qu'un cercle soit carré.

— Ou bien, au contraire, on s'en prend aux structures capitalistes de l'économie, aussi « graduellement » que l'on voudra, et à ce moment-là les « réformes » que l'on décide sont révolutionnaires par leur contenu, leur point d'impact (les monopoles, par exemple) et par leur « logique de développement ». On est inévitablement « tiré » vers le projet d'un socialisme démocratique. Bien entendu, ces « réformes révolutionnaires », qui, par totalisation, font une révolution, n'enferment absolument pas la révolution dans une définition économiste, c'est-à-dire dans un champ exclusivement économique. La révolution d'une société va largement au-delà et investit tous les secteurs du champ social : vie quotidienne, mœurs, culture, rapports de pouvoir dans leur « micro-existence » (l'homme et la femme, par exemple), etc. Mais la révolution ne peut se réaliser complètement qu'en commençant par la « racine », en dernière analyse, de toute domination et de toute oppression : l'exploitation capitaliste.

Une contradiction qui devra bien éclater

Le « *projet socialiste* » est *donc* parcouru par une contradiction qui devra bien éclater : celle d'une tendance réformiste et celle d'une tendance révolutionnaire. Il ne saurait marier durablement les deux : cette contradiction est intenable. On ne saurait faire le socialisme — la révolution — en ne se donnant que les moyens du réformisme, c'est-à-dire des réformes non anticapitalistes. Plus, ce terrain du socialisme démocratique est actuellement occupé par le P.C. Il suffira que le P.C. poursuive son effort d'approfondissement, au niveau théorique et au niveau de ses propositions pratiques, d'un projet socialiste où socialisme et démocratie s'impliqueraient toujours plus l'un l'autre, pour que l'idée d'un socialisme démocratique propre au P.S. (et réellement socialiste) apparaisse comme une impossibilité théorique et pratique.

Si les socialistes sont vraiment socialistes, alors ils se retrouveront avec le P.C. sur un projet de société qui s'enracine dans la théorie marxiste, où il est pleinement, et là seulement, pensable. Il n'y a pas de socialisme (démocratique) hors du marxisme. Sinon, eh bien, la tendance réformiste l'emportera, c'est-à-dire la variante social-démocrate du capitalisme. Cette variante-là, l'histoire de la S.F.I.O., ajoutée aux velléités sociales du giscardisme, prouve qu'elle n'a aucune chance de succès en France, du moins sous l'étendard de la gauche.

L'histoire se répéterait, et ici comme « *farce tragique* ». Un autre congrès d'Epinay, dans dix ou vingt ans, déciderait alors de faire le choix qui est possible aujourd'hui et ici : la fidélité à un programme commun de rupture avec le capitalisme. Car, dites-le vous bien, camarades socialistes : c'est ce qu'il y a d'alternative au capitalisme dans le programme commun qui a fait et fait sa force historique et électorale. Plus vous l'affadirez, dans votre propre projet imaginaire, et plus vous nourrirez le réflexe de conservation sociale du genre : à quoi bon Mitterrand, Giscard est, sur le terrain des « réformes réformistes », aussi bien ! Nombre de Français ne passeront pas à gauche si le *jeu* n'en vaut pas la chandelle.

Cette courte analyse pourrait signaler une bonne dose de prétention chez les communistes : ne prétend-elle pas légiférer sur ce que peut et ne peut pas être l'identité du P.S. ? Et dangereuse aussi, voire « totalitaire », puisqu'elle revient à nier, de droit, une place aux socialistes dans le système des options sociales possibles. Pourtant, elle se souvient — car les communistes ont de la mémoire, la mémoire des dates où un pan entier d'histoire se joue — que la scission du congrès de Tours *ne s'est pas faite* sur un projet de société et sur la référence à Marx, mais sur des problèmes internationaux et, du même coup, sur des problèmes d'organisation interne du parti. Et, au contraire, elle veut « sauver » l'existence politique à la fois du P.S. et de l'union de la gauche.

Le P.S. est un parti dont la présence et l'alliance avec le P.C. sont indispensables sur la scène politique. Pour des raisons liées à l'idéologie qu'il a ajoutée à son marxisme initial : un humanisme fonctionnant trop comme « supplément d'âme » et ne fournissant aucun supplément sur l'intelligibilité de l'histoire et pour la résolution des drames de la lutte des classes. Pour des raisons liées aussi aux couches sociales qui se reconnaissent en lui, à sa structure et à sa composition sociologique, et, du coup, aux garanties démocratiques qu'il semble en priorité apporter. Pour tout cela, le P.S. est l'intermédiaire indispensable entre le projet socialiste de société et les couches sociales qui sont « en marche » vers la gauche.

La stratégie communiste d'union de la gauche a donc besoin d'un P.S. fort, pour amorcer et mener à bien la transformation socialiste de la société. Mais la conception de cette transformation, le P.C. en reste, c'est un fait, l'initiateur. Il suffira que nous, communistes, approfondissions dans le cadre de cette « révolution culturelle marxiste » (révolution dans le marxisme) qu'inaugure le 22e congrès la dimension démocratique (et, du même coup, révolutionnaire) de notre projet, pour que l'on s'aperçoive que rien ne s'oppose à ce que l'immense majorité des Français — et, en elle, les socialistes — lui donne, de plein droit, son adhésion.

Camarades socialistes, votre identité, si vous la voulez vraiment socialiste, et donc non réformiste, c'est avec nous qu'il faudra, en réalité, la définir.

(*) Professeur de philosophie, membre du comité fédéral de Vendée du P.C.F.

FEUILLETON 7 — 18 JUILLET 1978

ADIEU CALIFORNIE

par Alistair MacLean

Le sergent de police Ryder et son fils Jeff enquêtent à titre privé à la centrale de San-Ruffino, où un vol de combustibles nucléaires avec prise d'otages venait d'avoir lieu. Le sergent Ryder demande à voir le bureau de sa femme qui a été enlevée. Il relève discrètement un indice avant de regagner le commissariat de Sacramento, où il est attendu...

QUATRE hommes se trouvaient dans le bureau de Mahler. Celui-ci, derrière sa table de travail, avait adopté son visage le plus officiel pour masquer son malaise. Deux personnes étaient assises sur des chaises : le Dr Durrer, de l'ERDA, un individu à tête de chouette, auquel son pince-nez conférait un regard d'animal étonné, et le major Dunne, du F.B.I., maigre, grisonnant, intelligent, avec l'œil souriant d'un homme auquel la vie n'a pas fourni beaucoup d'occasions de sourire. Debout, à côté d'eux, le chef de la police, Donharure, dominait la situation : il n'était pas très grand, mais son corps massif en forme de poire occupait un espace disproportionné. Les couches de graisse qui entouraient ses yeux laissaient peu de place aux pupilles elles-mêmes ; le nez était charnu, les lèvres étaient charnues, et le menton n'était pas double mais triple ou quadruple. Il dévisageait Ryder d'un air de profond dégoût.

« Affaire réglée, sergent, je suppose ? »

Ryder l'ignora et, se tournant vers Mahler, lui dit :

« Vous avez demandé à nous voir ? »

Le visage de Donahure devint cramoisi.

« Je vous ai adressé la parole, Ryder. C'est *moi* qui vous ai fait demander. Où diable étiez-vous ?

— Vous venez vous-même de parler d'une « affaire ». Et vous avez téléphoné à San-Ruffino. Si l'on doit me poser des questions, pourquoi faut-il qu'elles soient stupides ?

— Non de Dieu, Ryder, personne ne me parle sur ce ton !...

— S'il vous plaît, messieurs, intervint Dunne d'une voix calme mais incisive. Je serais heureux que vous réserviez vos prises de bec personnelles à un autre moment. Sergent Ryder... j'ai appris ce qui était arrivé à Mme Ryder, et j'en suis vraiment désolé. Est-ce que vous avez trouvé là-bas quelque chose d'intéressant ?

— Non », dit Ryder.

Jeff gardait le regard prudemment détourné.

« Et, reprit Ryder, je doute que quiconque découvre quoi que ce soit. C'est un boulot qui a été fait trop proprement, par des professionnels. Pas de violence, rien. Le seul fait, sûr et certain, c'est que les bandits ont raflé assez de matériel radioactif pour faire sauter la moitié de l'Etat.

— Combien ? demanda le Dr Durrer.

— Vingt bonbonnes d'uranium-235 et de plutonium ; je ne sais pas combien ça représente. En tout cas, c'était le chargement d'un camion. Un second camion est arrivé après qu'ils ont pris possession du bâtiment.

— Oh la, la murmura Durrer, qui paraissait très déprimé.

— Evidemment, c'est à présent que la situation devient menaçante...

— J'aimerais bien qu'on me charge de cette enquête reprit Ryder, s'adressant à Mahler. Il y a longtemps que j'espère avoir le plaisir de travailler sous les ordres du major Dunne. »

Donahure sourit ; ce n'était pas exactement un sourire sadique, c'était celui d'un homme qui savoure pleinement le plaisir de l'instant présent.

« Pas question », dit-il.

Ryder le regarda bien en face ; son expression était tout sauf chaleureuse.

« Je porte à cette affaire un intérêt personnel, l'avez-vous oublié ?

— Pas de discussion, sergent. En tant que policier, vous n'avez d'ordres à recevoir que d'une seule personne dans ce comté, et cette personne, c'est moi.

— En tant que policier », répéta Ryder.

Donahure lui lança un coup d'œil, soudain un peu incertain. Dunne prit alors la parole :

« J'aurais aimé que le sergent Ryder collabore avec moi. C'est, de toute votre équipe, celui qui a le plus d'expérience ; c'est le meilleur enquêteur ; et c'est lui qui a battu le record des arrestations dans le comté, et même dans tous les comtés de l'Etat.

— Justement, c'est cela qui me gêne. Il a le réflexe rapide quand il s'agit de mettre la main au collet ; il l'a aussi quand il presse sur la détente. C'est un violent, un instable lorsqu'il est affectivement impliqué dans une affaire, et il le serait dans une affaire comme celle-là ! Je ne puis me permettre, conclut-il, de faire courir un risque à la bonne réputation de mon équipe.

— Doux Jésus ! soupira Ryder.

Ce fut son unique commentaire. Mais Dunne insistait avec douceur :

« Malgré tout, j'aimerais bien disposer de son aide.

— Non. Et, avec tout le respect que je vous dois, je n'ai pas besoin de vous faire remarquer que l'autorité du F.B.I. s'arrête de l'autre côté de cette porte. Croyez-moi, major Dunne, c'est pour votre bien que je refuse. Il est dangereux d'avoir près de soi un homme comme lui dans une situation aussi délicate.

— Parce que, selon vous, il est délicat de kidnapper des femmes innocentes ? intervint Durrer, dont la sécheresse manifestait à l'évidence qu'il ne considérait pas Donahure comme un brillant cerveau. Pouvez-vous me dire comment vous êtes parvenu à cette conclusion ?

— Oui, comment ? », répéta Jeff, qui ne pouvait se contenir plus longtemps.

Il tremblait de colère ; Ryder l'observait avec une surprise amusée, mais il n'intervint pas.

« Ma mère, patron. Et mon père, maintenant ! Un homme dangereux ? Prompt à mettre la main au collet ? A vos yeux, patron, seulement à vos yeux. Ce qui dérange, dans le cas de mon père, c'est qu'il passe sa vie à arrêter les gens qu'il ne faudrait pas arrêter : maquereaux, trafiquants de drogue, politiciens véreux, honnêtes membres de la Mafia, hommes d'affaires respectés qui ne valent pas mieux que des délinquants, et même — n'est-ce pas lamentable ? — des flics corrompus. Consultez son dossier, patron. La seule et unique fois où il a arrêté quelqu'un à l'encontre de qui il n'a pu obtenir ni inculpation ni mise sous surveillance, c'est dans le cas du juge Kendrick. Vous vous en souvenez, du juge Kendrick, n'est-ce pas, patron ? C'était un de vos familiers, un de vos hôtes préférés, qui a réussi à piquer 25 000 dollars à vos copains à l'hôtel de ville, et qui a quand même fini par se retrouver au pénitencier : cinq ans de taule. Et il y a tout un paquet de gens qui ont eu bien de la chance de ne pas se retrouver avec lui derrière les barreaux, n'est-ce pas, patron ?

— Insolent petit salopard ! grogna Donahure, qui avait récupéré de justesse l'usage de ses cordes vocales. Vous avez oublié à qui vous vous adressez, je pense ? »

Il essaya de transformer sa grimace en un sourire.

« Navré de vous priver de ce plaisir », répliqua Jeff en déposant son arme et son insigne sur le bureau de Mahler.

Ce fut sans aucune surprise qu'il vit son père s'avancer et déposer également son insigne sur la table.

« Votre arme ! aboya Donahure.

— Celle-ci est à moi, pas à la police. Du reste, j'en ai encore d'autres à la maison. Et je peux vous présenter tous les permis de port d'arme que vous désirez.

— Je peux les faire annuler demain matin, flicaillon ! »

L'hostilité de sa voix n'avait d'égale que celle de son visage.

« Je ne suis pas un flicaillon, dit Ryder en allumant une gauloise et en tirant une bouffée avec une satisfaction évidente.

— Eteignez cette foutue cigarette !

— Vous m'avez entendu. Je ne suis pas un flicaillon. Plus. Je suis un citoyen faisant partie de l'honorable population de cet Etat. La police est au service du public, et je n'admets pas que ceux qui sont à mon service me parlent sur ce ton. Faire annuler mes permis de port d'arme ? Si vous faites ça, vous recevrez en retour la photocopie d'un dossier privé vous concernant, avec d'autres photocopies de déclarations sous serment. A ce moment-là, vous annulerez certainement vos annulations de permis.

— Que signifie ce galimatias ?

— Que la lecture de l'original dudit dossier intéressera beaucoup certaines personnes à Sacramento (1), c'est tout.

— Vous bluffez. »

Donahure mit la main sur son révolver. Ryder déboutonna lentement sa veste et en écarta les pans pour poser une main sur chacune de ses hanches. Son arme était tout à fait visible, mais il montrait bien qu'il ne la touchait pas.

« Arrêtez cet homme ! », rugit Donahure, s'adressant au lieutenant Mahler.

Dunne intervint d'un ton froidement dédaigneux.

« Ne vous rendez pas encore plus ridicule que vous ne l'êtes, Donahure, et ne placez pas votre lieutenant dans une position impossible. Arrêter cet homme... sous quel prétexte, pour l'amour du ciel ? »

Ryder reboutonna sa veste, tourna les talons et sortit du bureau; Jeff le suivit de très près. Ils étaient sur le point de monter dans la Peugeot quand Dunne les rattrapa :

« Etait-ce raisonnable ?

— Inévitable, dit Ryder en haussant les épaules.

— Cet homme est dangereux, Ryder. Pas face à face, nous le savons tous. Mais les choses sont différentes quand vous avez le dos tourné. Il a des amis puissants.

— Je connais ses amis. Un paquet de types aussi méprisables que lui. Une bonne moitié d'entre eux devraient être sous les verrous.

— Cela ne les rend pas moins dangereux, surtout par une nuit sans lune. Vous allez continuer à vous occuper de cette affaire, bien sûr ?

— Ma femme est en danger, si vous l'aviez oublié. Croyez-vous que nous allons laisser sa sauvegarde aux mains délicates de cet espèce de boudin ?

— J'ai dit que j'aimerais que vous collaboriez avec moi, Ryder. Et vous aussi, jeune homme, si ça vous tente. Je vous offre une situation à tous les deux. Au F.B.I., nous avons toujours de la place pour les hommes entreprenants et ambitieux.

— Merci. Nous y réfléchirons. Si nous avons besoin d'aide ou de conseils, pouvons-nous prendre contact avec vous ? »

Dunne les dévisagea longuement, puis acquiesça.

« Bien sûr. Vous avez mon numéro de téléphone. »

Il serra les mains des deux hommes.

« Gaffez-vous ! », ajouta-t-il encore.

Dans la voiture, Jeff interrogea son père :

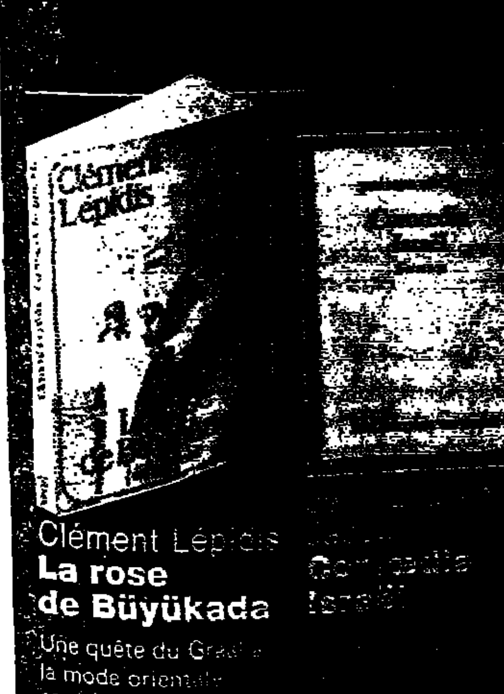
« Est-ce que tu prends son offre en considération ?

— Diable non ! Ce serait tomber de Charybde en Scylla. Ce n'est pas que Sassoon, le chef du bureau californien du F.B.I., ne soit pas un type honnête. Mais il est beaucoup trop strict, il consulte ses bouquins tout le temps — et l'initiative privée lui fait toujours froncer les sourcils. Ça ne nous plairait pas trop, hein ? »

(A suivre.)

(1) Capitale de l'Etat de Californie.

Traduit de l'anglais par Paul Alexandre.



هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

AU LIBAN

Un État fantôme

(Suite de la première page.)

Celle de certains officiers, déjà en poste le long de la « bonne frontière » qui « collaboraient » sans en faire mystère avec l' « ennemi sioniste » ? Celle qui, à peine reconstituée en ramassant quelques débris épars, n'a que « par miracle » — dit-on aux meilleures sources — évité de se ranger une nouvelle fois aux côtés des milices chrétiennes lors des derniers bombardements syriens ? « *Hâter la réorganisation de l'armée* », « *appliquer la loi du service militaire obligatoire* » (votée en 1974), comme le demande aujourd'hui M. Sarkis, ne sont aux yeux de beaucoup que louables intentions sans la moindre portée, tant l'impasse politique est totale.

En guise de garanties, le constat réaliste d'une impuissance à désarmer de part et d'autre. « *Aussi longtemps*, assure M. Sarkis, *que les conflits internationaux dans la région, que les dissensions arabes, avec leurs retombées sur le Liban, empêcheront le retrait des armes des organisations palestiniennes, retirer les armes des mains des Libanais constituera un problème sérieux que l'on ne peut résoudre dans l'immédiat.* »

En d'autres termes, le Liban est, aujourd'hui comme hier, une caisse de résonance de conflits qui le dépassent et le brisent. « *Il a suffi*, explique un proche collaborateur du chef de l'Etat, *que Sadate se rende à Jérusalem pour compromettre ici, d'un seul coup, nos timides espoirs de reconstruction.* » Du jour où le raïs rencontrait Begin, il était vain, c'est vrai, de croire que la Syrie imposerait encore aux Palestiniens le respect des laborieux accords signés avec l'Etat libanais. L'alliance, déjà, s'était retournée.

En guise de « conditions », la légitimité réaffirmée de la présence syrienne. « *Les Libanais*, a conclu le président Sarkis, *doivent considérer les forces syriennes comme les forces légales libanaises (...). La Syrie, conformément aux directives de notre frère le président Assad, nous aide à porter le lourd fardeau qui pèse sur nous.* »

Sans plan apparent, sans garanties, sans conditions, le chef de l'Etat libanais a donc décidé de rester, de remiser — pour combien de temps ? — sa menace de démission. Il a répondu, dit-il, « *à toute une série d'appels pressants* », « *aux vœux des représentants de pays ayant leur grand poids* ». Il a noté aussi « *les bonnes dispositions montrées par diverses parties* ». Mais pas question, a-t-il ajouté en substance, qu'« *après* » soit comme « *avant* ».

Est-ce possible ? Qui l'y aidera ? Les premières réactions augurent mal un quelconque changement. A Beyrouth-Ouest, passés quelques remerciements, on s'est très vite montré sceptique : « *Le chef de l'Etat n'a fait que répéter ce qu'il avait déjà dit à maintes reprises, continuant à ignorer l'essentiel* », affirme M. Walid Joumblatt, chef du Mouvement national libanais. Pour la gauche, l'armée doit être dissoute avant d'être reconstruite et l'unité nationale n'est qu'illusion s'il s'agit de s'entendre avec les « *partis fascistes et antidémocratiques n'ayant aucun souci de l'intérêt du Liban* ».

A Beyrouth-Est, même sévérité. M. Bechir Gemayel ne s'embarrasse, lui, d'aucune nuance : « *Qu'il parte ou qu'il reste importe peu*, assure le chef militaire de la droite chrétienne. *Il n'a pas dégagé les vraies responsabilités ni annoncé la moindre ébauche de plan. Rien n'est changé.* »

Seuls peut-être les Syriens auront apprécié l' « explication » du président Sarkis. Dimanche, la presse de Damas publiait à la « une » l'intégrale du discours et soulignait « *l'éloge adressé au président Assad et aux troupes syriennes de la force arabe de dissuasion.* »

Il n'y a pas là de quoi rassurer les Libanais de tous bords qui s'interrogent toujours sur les intentions inavouées — lointaines et immédiates — des dirigeants de Damas. A l'horizon, tous, à droite comme à gauche, disent déceler « *des visées hégémoniques de la Syrie sur le Liban* », dernière manifestation de « *prétentions inscrites dans l'Histoire* ». Mais, à court terme ? Il semble en fait que, après s'être rapprochés de la résistance palestinienne — sans toutefois cesser de la « contrôler » étroitement — les responsables syriens entendent désormais isoler peu à peu l'aile radicale du camp chrétien. C'est un tel projet que servent d'évidence les multiples contacts pris dernièrement tant avec les leaders, hier muselés, de la gauche libanaise, qu'en direction des chrétiens plus ou moins hostiles à la « mainmise kataeb ».

Mais une telle ambition, outre la précarité des alliances qu'elle suppose sur le plan libanais, risque de buter sur une communauté maronite aujourd'hui largement ressoudée autour de son leadership naturel et qui s'identifie volontiers — après l'« assaut syrien » — aux tendances les plus radicales.

En attendant, l'Etat libanais continue de perdre de sa réalité. Remis sur pied tant bien que mal, au lendemain de la guerre civile, il subsistait en équilibre instable entre Syriens et chrétiens du « Front libanais », les deux seuls véritables centres de pouvoir. Jusqu'au jour où les alliés d'hier se sont éloignés puis affrontés, laissant à la fragile équipe du président Sarkis le choix entre l'écartèlement et l'étau... « *Aujourd'hui, pas plus qu'hier et que demain, il n'y a de solution politique à la crise libanaise*, entend-on dans l'entourage du chef de l'Etat. *On cherche seulement des accommodements pour éviter le chaos.* »

DOMINIQUE POUCHIN.

LE « CONGRÈS POPULAIRE ARABE » MET LE PRÉSIDENT SADATE EN « ACCUSATION »

Damas. — Un « *acte d'accusation* » contre le président égyptien, M. Sadate, rédigé par le Congrès populaire arabe, sera rendu public le 22 juillet, au cours d'une « *conférence de presse mondiale* », a annoncé dimanche 16 juillet l'agence syrienne d'information SANA.

Le comité d'information du secrétariat du Congrès a, en effet, précisé que tout était prêt en prévision du « jugement » au début du mois d'août. Le directeur de l'agence syrienne a, d'autre part, indiqué que des invitations avaient été adressées aux agences de presse internationales, aux grands journaux et aux stations internationales de radio et de télévision.

Le Congrès populaire arabe a été créé par les pays du « front de la fermeté », hostile à la politique du président Sadate envers Israël. — *(A.F.P.)*

● SAISIE DE TROIS MILLE CINQ CENTS ARMES AUTOMATIQUES A ASSIOUT. — Des armes d'une valeur de plusieurs millions de dollars ont été saisies par les forces de l'ordre dans la localité d'Assiout, à environ 500 kilomètres au sud du Caire, indique samedi 15 juillet le quotidien égyptien *Goumhouria*. Il s'agit, selon le journal, de trois mille cinq cents armes automatiques et semi-automatiques, dont certaines de fabrication israélienne, qui étaient détenues par des repris de justice et des villageois. Cette saisie, indique *Goumhouria*, fait suite à la plus importante opération jamais réalisée en Haute-Egypte pour déloger des repris de justice retranchés dans un village de montagne, Beni-Mehmediat, fief des marchands d'armes de la Haute-Egypte situé à proximité d'Assiout. — *(A.F.P.)*

EN IRAK

Le président Bakr lance un avertissement à l'U.R.S.S. et au parti communiste

De notre envoyé spécial

Bagdad. — Nouveau signe de la lente dégradation des relations entre Bagdad et Moscou, le président irakien, M. Ahmed Hassan Al Bakr, s'est abstenu de rendre hommage, dans son discours radio et télévisé qu'il a prononcé dimanche à l'occasion du dixième anniversaire de la révolution baassiste du 17 juillet 1968, au traité d'amitié et de coopération qui lie les deux capitales depuis 1972.

Fait inhabituel, le président de la République irakienne n'a, à aucun moment de son intervention, prononcé le nom de l'U.R.S.S. La plupart de ses auditeurs auront reconnu toutefois que Moscou était bel et bien visé lorsque le président a affirmé qu'il était « *vain de croire que le parti Baas modifierait ses positions sous l'effet d'une quelconque pression ou influence* ». De même, le chef de l'Etat a mis en cause le parti communiste irakien en affirmant que « *toute faction qui s'estimerait capable d'intriguer au sein des organismes de la révolution perdrait son temps* ».

Que tous ceux qui collaborent avec nous, a-t-il dit en guise d'avertissement, sachent que nous sommes prêts à leur accorder notre coopération et notre amitié, à condition que cela soit conforme à l'intérêt national et arabe, au respect de la souveraineté, de l'indépendance et des intérêts légitimes mutuels sans ingérence dans les affaires intérieures de l'Irak.

Trois jours auparavant, le vice-président, M. Saddam Hussein, développant devant les fonctionnaires du ministère du pétrole un thème similaire, avait dénoncé ceux qui considèrent que l'Irak ne peut se payer le luxe d'être indépendant dans sa politique arabe et internationale.

A vrai dire, la polémique engagée unilatéralement par Bagdad contre Moscou est menée avec d'infinies précautions, et les dirigeants irakiens ne semblent pas, pour l'instant du moins, désireux de rompre. A cet égard, il est significatif de relever que les sévères déclarations contre la politique soviétique faites récemment par M. Saddam Hussein à *Newsweek* (*le Monde* du 11 juillet) n'ont pas été publiées dans la presse de Bagdad et les Irakiens n'en ont pris connaissance qu'à travers les radios étrangères.

Le long défilé des délégations communistes venues assister aux cérémonies marquant le dixième anniversaire de la révolution du 17-30 juillet laisserait d'ailleurs croire qu'aucun différend particulier n'oppose l'Irak aux « pays amis » de l'Est. Ceux-ci sont logés à la même enseigne que les délégations venues d'autres horizons, bien que le traitement privilégié accordé au président somalien, M. Syaad Barre, le seul chef d'Etat étranger à avoir été invité à Bagdad à cette occasion, ne soit pas totalement dépourvu d'arrière-pensées politiques.

Cependant, si les relations entre Bagdad et les pays du bloc socialiste paraissent apparemment normales, celles entre le Baas et le parti communiste irakien, officiellement alliés au sein du Front national et progressiste (F.N.P.), demeurent particulièrement tendues. L'exécution, en mai dernier, de vingt et un militaires communistes, condamnés à mort depuis plusieurs années déjà pour avoir fait de la politique au sein de l'armée, a été interprétée ici comme un coup de semonce, dirigé moins contre l'U.R.S.S. que contre le parti communiste, accusé tout récemment encore par *Al Thawra*, organe du parti officiel Baas, de « *vouloir faire du Front national et progressiste un tremplin pour s'emparer du pouvoir par la perfidie* ».

Les communistes se défendent de nourrir un tel projet, qui, d'ailleurs, semble au-dessus de leurs forces. Ils reconnaissent volontiers le rôle dirigeant du Baas en Irak, mais insistent, même après les récentes exécutions, pour obtenir au sein du Front et du gouvernement, où ils sont représentés par deux ministres, des pouvoirs plus réels.

En s'abstenant de toute allusion à l'existence même du F.N.P. dans son discours commémorant le 17 juillet, date qui marque non seulement le dixième anniversaire de la révolution baasiste, mais également le cinquième anniversaire de la formation du Front national, le président Al Bakr semble avoir répondu par la négative à cette demande, laissant ainsi ouverte une crise qui peut rebondir à tout moment.

JEAN GUEYRAS.

A TRAVERS LE MONDE

Colombie

● M. JULIO CESAR TURBAY, candidat du parti libéral, a été officiellement proclamé, le 16 juillet, président élu de la Colombie par le tribunal électoral, à la suite des élections du 4 juin dernier. M. Turbay succédera, le 7 août, au président, également libéral, M. Alfonso Lopez Michelsen, pour la période allant de 1978 à 1982. Il a battu le candidat conservateur, M. Belisario Betancur. — *(A.F.P.)*

Équateur

● L'ELECTION PRESIDENTIELLE a eu lieu sans incident, le dimanche 16 juillet, en Equateur. Les premiers résultats, portant sur un septième environ des suffrages exprimés, donnent une sensible avance au candidat populiste, M. Jaime Roldos, de la Concentration des forces populaires. M. Sixto Duran, le candidat conservateur, arrivait en seconde position. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

Inde

● LE CABINET DU MAHARASHTRA (Etat de Bombay) a démissionné, dimanche 16 juillet, à la suite du retrait du parti du Congrès de la coalition gouvernementale dirigée par le groupe de Mme Gandhi — le Congrès Indira. — *(Reuter.)*

Iran

● INCIDENT AERIEN IRANO-SOVIETIQUE. — La D.C.A. soviétique a abattu, le 21 juin, un hélicoptère d'entraînement de l'armée iranienne à l'intérieur de l'espace aérien soviétique. L'appareil a pris feu et s'est écrasé, et son équipage a péri, indique une information de l'agence iranienne PARS publiée lundi 17 juillet. Selon PARS, deux hélicoptères d'entraînement iraniens non armés qui survolaient ce jour-là Sabzevar, dans le district de Khorasan, se sont égarés par temps de brouillard et ont pénétré dans l'espace aérien soviétique. Le deuxième hélicoptère, qui a été gravement endommagé, a pu néanmoins atterrir en territoire soviétique et a été rendu aux autorités iraniennes ainsi que les membres de son équipage.

Pérou

● LES RESULTATS OFFICIELS DES ELECTIONS du 18 juin pour l'Assemblée constituante ont été publiés le 16 juillet à Lima. L'APRA (populiste), de M. Victor Raul Haya de la Torre, a obtenu 1 241 174 voix et 37 sièges. Il devance le parti populaire chrétien (droite), qui a recueilli 835 294 voix et 25 sièges. Viennent ensuite : le Front ouvrier, paysan, estudiantin et populaire (FOCEP, extrême gauche) avec 433-413 voix et 12 sièges ; le parti socialiste révolutionnaires (gauche), 232 520 voix et 6 sièges ; le parti communiste péruvien, 207 612 voix et 6 sièges ; le parti d'union démocratique populaire (gauche), 160 741 voix et 4 sièges ; le Front national des travailleurs paysans (centre), 135 552 voix et 4 sièges ; le parti démocrate-chrétien (centre), 83 075 voix et 2 sièges ; le parti d'union nationale (droite), 74 137 voix et 2 sièges, et le Mouvement démocratique péruvien (droite), 68 619 voix et 2 sièges. Deux autres formations, le parti de l'action révolutionnaire socialiste (PAS) et le parti démocrate réformiste péruvien (P.D.R.P.), n'ont obtenu aucun siège. — *(A.F.P.)*

Thaïlande

● PHNOM-PENH ET BANGKOK sont convenus de prendre des mesures en vue d'améliorer leurs rapports, a déclaré le premier ministre thaïlandais, M. Kriangsak Chamanan, à l'issue d'un entretien, samedi 15 juillet, avec le ministre cambodgien des affaires étrangères, M. Ieng Sary. Les deux capitales ouvriraient « *en principe* » entre elles une ligne télégraphique directe et échangeraient des délégations commerciales. — *(U.P.I.)*

AFRIQUE

LA GUERRE EN ÉRYTHRÉE

Les maquisards auraient réussi à repousser une importante offensive éthiopienne

De notre envoyé spécial

Khartoum. — L'offensive lancée voici trois semaines par les Ethiopiens en Erythrée marque le pas, affirment les représentants de la guérilla dans la capitale soudanaise. *« Je puis vous assurer que, pour les Ethiopiens, la tâche est plus difficile qu'en Ogaden »*, nous a déclaré M. Andemikael Kashai, chargé des relations extérieures au sein du comité central du Front populaire de libération (F.P.L.E.), l'un des deux principaux mouvements de la résistance érythréenne. Des sources indépendantes confirment, de leur côté, qu'en dépit des effectifs engagés — jusqu'à cent cinquante mille Ethiopiens, selon le F.P.L.E. — Addis-Abeba n'a pas encore marqué de point décisif.

Selon le F.P.L.E., l'offensive éthiopienne s'est déployée, fin juin, dans deux directions. Quatre-vingt mille hommes environ ont remonté de la province de Gondar en direction du triangle de basses terres occidentales frontalier du Soudan et contrôlé par le F.L.E. Juste au nord de Humera sur cette frontière, ils auraient repris l'agglomération de Om-Hager et tentent, depuis, de remonter sur Tessenei avant de rejoindre, à l'est, la garnison éthiopienne de Barentu. Les défenses de Barentu ont été renforcées en avril après l'installation, à Asmara, de troupes cubaines qui ne participent toutefois pas aux combats.

La deuxième poussée éthiopienne a eu lieu à partir du Tigre en direction d'Asmara. Soixante-dix mille Ethiopiens auraient été engagés dans des combats meurtriers sur le fleuve Mareb, lequel marque la limite entre l'Erythrée et le Tigre, au nord des localités d'Adua et d'Adigrat. Le F.P.L.E. affirme avoir décimé, à proximité de cette dernière ville, une force éthiopienne de douze mille hommes venus d'Intechen, l'une des bases éthiopiennes du secteur. *« Une complète débandade »*, a affirmé M. Andemikael Kashai.

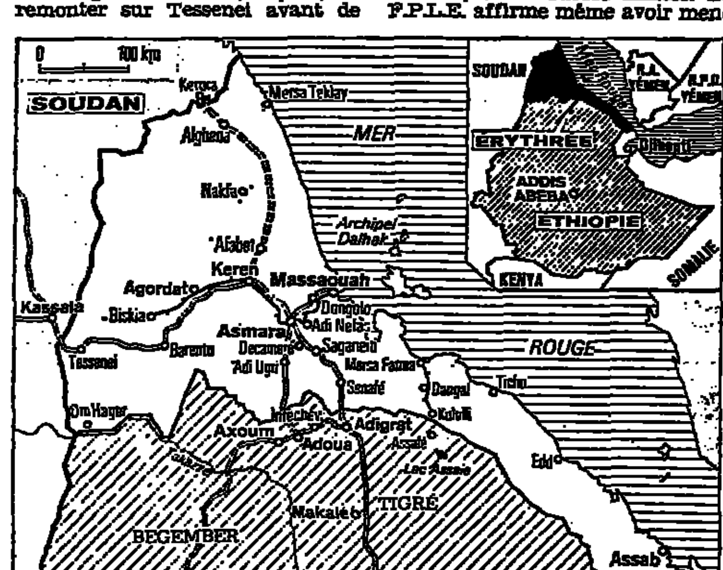
Le 1er juillet, les Ethiopiens ont tenté de briser le siège d'Asmara vers le sud, en direction de Decamere. Trois jours plus tard, ils ont tenté d'en faire autant au nord de la ville, en direction de Keren. Mais ces efforts n'auraient connu que des succès limités. Le F.P.L.E. affirme même avoir mené une contre-offensive qui lui aurait permis de prendre le contrôle des réservoirs d'eau de la centrale électrique d'Asmara, situés à 6 kilomètres de la ville.

Précédée par des bombardements aériens intenses, l'offensive éthiopienne aurait repris, le 12 juillet, sur le Mareb, en direction d'Adi-Caiele, avec quinze mille hommes. Toujours selon le F.P.L.E., l'aviation éthiopienne aurait bombardé un meeting populaire érythréen à Digsa, localité située entre Decamere et Adigrat. Dans la nuit du 12 au 13 juillet, les Ethiopiens auraient lancé une *« force de douze mille hommes »* pour tenter d'élargir les défenses du port de Massaouah, lequel est encerclé depuis le début de décembre. Vendredi, les Ethiopiens n'avaient pas encore progressé sur ce front de Massaouha mais de violents combats s'y poursuivaient.

M. Andemikael Kahsai affirme que la grande majorité des forces cubaines en Ethiopie — soit environ quinze mille hommes — sont en voie de regroupement dans le Tigre, au sud du fleuve Mareb. Il se demande si ce regroupement n'est pas lié aux difficultés causées par la guérilla du F.P.L.T. (Front populaire de libération du Tigre) derrière les premières lignes éthiopiennes. *« Les Ethiopiens comptent peut-être utiliser les Cubains pour nettoyer le terrain au Tigre »*, affirme-t-il. Le F.P.L.T., qui bénéficie d'une aide de l'insurrection erythréenne, lutte pour *« l'égalité des nationalités »* qui forment la mosaïque éthiopienne et non pour l'indépendance de la province.

Les dirigeants erythréens établissent un lien entre l'offensive éthiopienne en cours — apparemment la plus importante depuis dix-sept ans de conflit armé — et l'approche du sommet panafricain prévu du 18 au 21 juillet à Khartoum. *« Les Ethiopiens voulaient obtenir un succès militaire avant le sommet »*, estime M. Andemikael Kashai tout en ajoutant qu'Addis-Abeba demeure encore loin du compte. *« De toute façon*, dit-il, *les perspectives de paix en Erythrée n'ont jamais été aussi faibles. »*

JEAN-CLAUDE POMONTI.



CORRESPONDANCE

LA LIBYE ET LE TCHAD

M. Ngarasnan D. Rebeye, premier conseiller à l'ambassade du Tchad, critiquant l'article publié dans le Monde *du 13 juin sous la signature de M. Pierre Claustre, nous adresse une longue lettre dont nous extrayons les passages suivants :* « Il n'existe aucune contradiction entre les principes français de coopération d'assistance technique militaire et le soutien militaire français apporté aux forces gouvernementales tchadiennes. Quant aux conséquences désastreuses de ce soutien, elles sont le fruit de l'imagination. En revanche, il ne fait pas de doute que l'hostilité envers les coopéranst français au Tchad naisse du côté des rebelles tchadiens conditionnés par l'appel à la guerre religieuse, thème de propagande du colonel Kadhafi, renouvelé dernièrement devant les élus à l'Assemblée nationale algérienne.

Au Tchad, comme en Angola, en Ethiopie et au Zaïre, le monde assiste à une entreprise de déstabilisation politique. Les relations de la Libye avec les Etats dits « progressistes » sont de notoriété. Au sein de la Ligue arabe comme à l'Organisation de l'unité africaine, ce pays ne fait pas mystère de son jeu tendant à faire admettre sa fameuse troisième voie, difficilement exportable. Les conquêtes militaires, les annexions des territoires voisins, l'organisation des subversions politiques sont les armes de Kadhafi pour déstabiliser les régimes qui ne sont pas de son goût...

... On se demande quels sont les moyens ayant permis au Frolinat d'acquérir tout l'arsenal de guerre sophistiqué utilisé pour faire tomber les garnisons de Bardaï, Zouar, Fada, Ounianga et Faya. Ce n'est certainement pas en vertu d'une philantropie quelconque. Le potentiel en armements acquis par les rebelles n'est pas aussi insignifiant que l'écrit l'ancien chef de la mission de réforme administrative au Tchad. Tous les observateurs en conviennent. Ils n'ont pas tort, et l'importance du matériel de guerre détruit au cours des batailles d'Ati et Djedda le confirme. Cet accroissement de l'armement a suivi la « libération » des époux Claustre des geôles du Frolinat par Kadhafi. Ce but est atteint grâce à une manœuvre qui a permis de provoquer la scission dans les rangs de l'opposition armée, sachant que le responsable de l'époque ne tolérait point la présence libyenne en terre tchadienne. C'est cette position qui fut à l'origine des sérieux accrochages d'Omchi, décidés par Hissene Habre et non pas par Goukouni...

L'ANGOLA RENOUE LE DIALOGUE AVEC LE ZAÏRE

Deux mois après l'attaque de Kolwezi par les anciens gendarmes katangais réfugiés en Angola, le Zaïre et l'Angola ont renoué le dialogue à Brazzaville, où des délégations des deux pays se sont rencontrées, samedi 15 et dimanche 16 juillet, en présence de représentants de la République populaire du Congo.

Depuis la victoire en Angola du mouvement de M. Neto, le M.P.L.A., les relations entre les deux pays, malgré de nombreuses tentatives de rapprochement, marquées notamment par des rencontres entre leurs présidents à Brazzaville, ont été le plus souvent tendues. Chaque pays accusait l'autre d'entretenir sur son territoire des éléments *« subversifs »*.

Depuis lors, le président Neto a annoncé que, les anciens gendarmes katangais, désarmés, devaient être écartés de la frontière zaïroise. De son côté, le général Mobutu a accordé l'amnistie générale aux réfugiés zaïrois, dont ceux se trouvant en Angola. Le chef du Front national de libération de l'Angola, (F.N.L.A.), M. Roberto Holden, a affirmé la semaine dernière que son mouvement n'avait aucune base au Zaïre. D'autre part, les autorités de Luanda ont remis, samedi, à la Croix-Rouge internationale quarante-cinq pêcheurs de nationalité zaïroise arrêtés pour avoir pêché dans les eaux territoriales angolaises.

A Khartoum, où il participe à la conférence ministérielle de l'O.U.A., M. Paulo Jorge, ministre angolais des affaires étrangères, a confirmé l'intention de son gouvernement de renouer avec le Zaïre. Il a d'autre part réaffirmé que les Angolais avaient évacué les camps de réfugiés katangais situés à la frontière angolo-zaïroise. — *(A.F.P., Reuter).*

OUVERTURE DE DROITS SOCIAUX POUR LES RAPATRIÉS DE KOLWEZI

Le ministère du travail a accordé, jeudi 13 juillet, aux rapatrié de Kolwezi — y compris les veuves — le droit à l'inscription aux agences nationales pour l'emploi, à l'aide publique et à la sécurité sociale.

M. Joseph Wengler, président du Comité de défense des réfugiés du Zaïre, au cours d'une conférence de presse tenue à Metz ce même jour, a donné quelques précisions. Les rapatriés dépendant d'un employeur français dans les trois derniers mois peuvent bénéficier immédiatement des indemnités au titre de l'ASSEDIC. Quant à ceux qui dépendaient d'un employeur étranger, zaïrois ou belge, un forfait de 40 F par jour leur sera attribué pendant quatre-vingt-onze jours, à partir de la date d'inscription.

Selon le ministre des affaires étrangères

LE PACTE DE DÉFENSE ENTRE RABAT ET NOUAKCHOTT DEVRAIT ÊTRE RENFORCÉ

Le ministre mauritanien des affaires étrangères, cheikh Mohamed Ould Laghda, a quitté samedi 15 juillet Rabat pour Nouakchott, à l'issue d'une visite de vingt-quatre heures, au cours de laquelle il a notamment affirmé son *« intention de donner une base encore plus large aux traités conclus entre le Maroc et la Mauritanie »*. Le roi Hassan II, à qui le cheikh Laghda a remis un message du colonel Salek, a, de son côté, assuré la nouvelle équipe dirigeante de son appui total.

Durant cette visite, le cheikh Laghda a marqué clairement l'intention des autorités de Nouakchott de renforcer le pacte de défense et d'assistance mutuelle conclu il y a un an entre les deux pays.

D'autre part, notre correspondant à Rabat, Louis Gravier, nous indique que le roi Hassan II a nommé, à la fin de la semaine dernière, M. Ahmed Snoussi ambassadeur du royaume à Nouakchott.

Membre, un temps, de la délégation marocaine à l'ONU, M. Ahmed Snoussi a été successivement ambassadeur du Maroc au Nigéria, ministre de l'information, ambassadeur à Tunis, et enfin à Alger. Il occupait ce dernier poste quand, en 1975, les rapports se tendirent entre le Maroc et l'Algérie, et les ambassadeurs respectifs des deux pays regagnèrent leur capitale d'origine.

● A Alger, pour la première fois depuis la proclamation du cessez-le-feu par le Front Polisario, le 12 juillet dernier, le ministère sahraoui de la défense a fait état, dimanche 16 juillet, d'une attaque opérée le 13 juillet par les combattants sahraouis contre les troupes marocaines, dans la région de Dakhla (ex-Villa Cisneros), dans la partie sud du Sahara occidental. — *(A.F.P.)*

● *Message du lieutenant-colonel Ould Salek à M. Giscard d'Estaing.* — Le nouveau chef de l'Etat mauritanien, le lieutenant-colonel Ould Salek, a adressé un message de félicitations à M. Giscard d'Estaing, à l'occasion de la fête du 14 juillet. *« Je suis convaincu*, écrit-il notamment, *que les liens traditionnels qui existent entre nos deux pays continueront à se développer et à se renforcer davantage, favorisant ainsi la poursuite de la coopération fructueuse dans l'intérêt mutuel de nos deux peuples amis. »* — *(A.F.P.)*

Rhodésie

PLUSIEURS MEMBRES DE L'ENTOURAGE DU PREMIER MINISTRE SONT IMPLIQUÉS DANS UN SCANDALE FINANCIER

Un scandale financier sans précédent en Rhodésie va bientôt conduire devant le tribunal six personnes, dont des fonctionnaires de haut rang, accusées de fraude et de violation du contrôle des changes.

L'affaire reste entourée du plus grand secret, car elle concerne des fonds du gouvernement et pourrait, estiment certains observateurs, révéler les méthodes utilisées pour tourner les sanctions de l'ONU, mettant dans l'embarras des pays étrangers.

Le montant de la fraude pourrait atteindre 1 500 000 dollars. Selon des informations non confirmées, la police rhodésienne aurait accompagné l'une des personnes impliquées en Suisse, pour tenter de récupérer une partie de la somme qui pourrait provenir du fonds de la défense, utilisé pour l'achat d'avions et d'armement.

Deux journaux sud-africains ont publié, dimanche 16 juillet, les noms de quatre personnalités rhodésiennes qu'ils disent impliquées dans ce scandale : MM. Rodney Simmonds, ancien parlementaire, membre du parti du Front rhodésien du premier ministre M. Ian Smith; Norman Brand, sous-secrétaire à la défense, proche conseiller de M. Smith ; un homme d'affaires, Eddie Muller, et Tom Pittard, décrit comme un conseiller du premier ministre pour les questions douanières.

D'autre part, le massacre de civils perpétré dans la nuit du 14 au 15 juillet près de Zwimba (*le Monde* des 16 et 17 juillet) n'aurait pas fait vingt et une victimes, mais dix-sept, parmi lesquelles huit enfants de quatre à treize ans. — *(A.F.P.)*

Namibie

Nouvelles difficultés pour le plan de règlement

Les Occidentaux et le gouvernement de Pretoria s'opposent au sujet de l'enclave de Walvis-Bay

De notre correspondant

Johannesburg. — De nouvelles difficultés sont apparues dans le règlement de l'affaire namibienne quelques jour après les espoirs nés de l'acceptation par le mouvement nationaliste SWAPO du plan de règlement occidental.

Walvis-Bay, enclave sud-africaine qui partage la longue côte atlantique de la Namibie en deux parties, et abrite une base militaire importante et le seul port en eau profonde du territoire, demeure au centre des difficultés.

La SWAPO considère Walvis-Bay comme « partie intégrante » de la Namibie, mais a accepté au cours des négociations de Luanda, la semaine dernière, de faire une concession de taille en renonçant à revendiquer l'enclave avant l'indépendance du territoire. En revanche les nationalistes se contenteront d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, soutenue par les Occidentaux, affirmant que Walvis-Bay appartient bien à la Namibie.

Malgré la concession de la SWAPO, l'Afrique du Sud n'est pas satisfaite. Les ambassadeurs des cinq pays occidentaux auteurs du plan de règlement (Canada, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et République fédérale d'Allemagne) ont eu, samedi 15 juillet, une rencontre, décrite de source diplomatique comme « orageuse », avec M. Pik Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères. Celui-ci est revenu sur ce sujet, dimanche, dans une interview à la radio sud-africaine, dans laquelle il a déclaré fermement que l'introduction du problème de Walvis-Bay dans le règlement namibien pourrait mettre en danger la négociation.

M. Botha a souligné que le plan accepté par la SWAPO à Luanda est bien le même que celui auquel Pretoria a donné son accord le 25 avril. Mais il a ajouté que l'attitude sud-africaine à l'égard du règlement serait guidée par le déroulement du prochain débat au Conseil de sécurité. L'introduction de résolutions additionnelles, a-t-il dit, pourrait tout remettre en cause.

Le ministre a réaffirmé que l'enclave stratégique appartenait historiquement à l'Afrique du Sud (elle a été annexée à la province du Cap il y a un siècle par les Britanniques), et que son sort ne devrait pas être lié au plan occidental qui n'en fait pas état.

De nouveaux contacts sont prévus cette semaine entre les diplomates des « cinq » et, cette fois, M. John Vorster, premier ministre sud-africain. Mais l'optimisme qui régnait dans les milieux diplomatiques après l'accord de Luanda a été rapidement nuancé par la réaction sud-africaine.

En attendant, la guerre n'a pas pris fin pour autant. Quatre civils noirs ont trouvé la mort au cours du week-end lorsque leurs véhicules ont sauté sur des mines posées par les guérilleros de la SWAPO, dans le nord du territoire, à une dizaine de kilomètres de la frontière angolaise.

(Intérim.)

Tunisie

VENU SUIVRE LES PROCÈS POLITIQUES

Me François Sarda est refoulé à son arrivée à Tunis

Me François Sarda, avocat au barreau de Paris, annonce dans un communiqué qu'il a été refoulé par la sûreté nationale de l'aéroport de Tunis, où il était arrivé dimanche 16 juillet.

Me François Sarda nous a fait parvenir à ce sujet une communication dont voici des extraits :

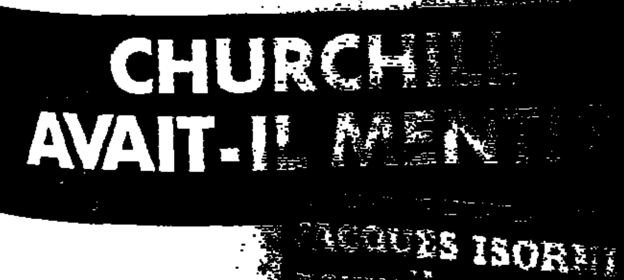
« Chargé par la Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.) et la Fédération internationale des ouvriers de la métallurgie (F.I.O.M.) de suivre le sort des dirigeants et militants de l'Union générale des travailleurs tunisiens (U.G.T.T.) et les poursuites engagées contre eux après les événements du 26 janvier dernier, je devais accomplir une troisième mission à Tunis, où auront lieu prochainement des procès importants. (...)

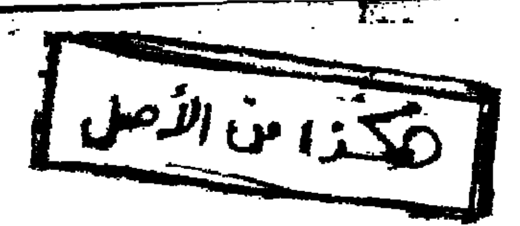
» Je veux exprimer ma surprise et ma tristesse. Lors de mon premier déplacement j'avais été reçu par le bâtonnier de l'ordre des avocats. Grâce à lui, j'avais été reçu par le juge d'instruction et par le ministre de la justice, qui avait tenu à préciser qu'il m'accordait une audience de courtoisie. J'avais évidemment vu des avocats constitués pour les détenus, ainsi que des familles de syndicalistes arrêtés. J'avais assisté à une audience de procès relative aux événements. (...)

» Lors de mon second déplacement, j'avais été reçu par le procureur de la République et par le juge d'instruction. J'avais vu ou revu des confrères constitués pour la défense des syndicalistes. J'avais également vu des syndicalistes arrêtés qui avaient été libérés, après condamnation ou non, et qui bien souvent étaient licenciés de leur emploi « pour absence non motivée ». Si j'excepte un entretien personnel avec deux journalistes qui n'ont jamais fait état de mes missions ou déplacements ni de déclarations de ma part, je n'ai eu aucun autre contact.

» Me limitant très strictement à mon devoir, je n'ai rendu compte qu'à mes mandants, la C.I.S.L. et la FIOM, et, en France, aux dirigeants de Force ouvrière (...).

» J'ajouterai à ce simple rapport des faits qu'il m'a été refusé par la police me retenant à l'aéroport de Tunis de téléphoner soit au bâtonnier de l'ordre de Tunis ou au ministre de la justice, soit à l'ambassade de France. Quant au confrère venu m'accueillir, je n'ai pu l'informer de mon refoulement qu'après une heure trente par un simple mot sous contrôle policier à l'instant de mon réembarquement. Je ne ferai aucun commentaire avant d'avoir une nouvelle fois rendu compte à la C.I.S.L. et à la FIOM », conclut Me Sarda.





Namibie

Nouvelles difficultés pour le plan de règlement

Occidentaux et le gouvernement de Pretoria ... au sujet de l'enclave de Walvis-Bay

Tunisie

François Sarda est refoulé à son arrivée à Tunis



EUROPE

Portugal

A LA VEILLE DU VOYAGE DE M. GISCARD D'ESTAING

Le malaise gouvernemental n'est pas dissipé à Lisbonne

Les socialistes ne semblent pas accepter les exigences de l'autre parti de la coalition gouvernementale, le C.D.S. (Centre démocratique et social), qui s'est prononcé en faveur d'un remaniement ministériel. « Certes, les deux partis doivent se mettre d'accord sur la politique du gouvernement ; mais ils n'ont pas à discuter les noms des ministres, dont le choix appartient exclusivement au chef du cabinet », lit-on dans le communiqué final de la réunion du secrétariat national du P.S., qui a eu lieu à Lisbonne, les 15 et 16 juillet. Aussi le P.S. invite-t-il les dirigeants centristes à entamer des négociations « au plus haut niveau » afin de dépasser la crise. Il propose, en outre, la convocation d'un conseil des ministres qui serait exceptionnellement présidé par le général Eanes, président de la République.

Le C.D.S., de son côté, fait monter les enchères. Après avoir exigé le départ du ministre de l'agriculture, M. Luis Saias (P.S.), il s'attaque maintenant à d'autres secteurs gouvernementaux, comme les affaires sociales. Dans une interview accordée à un quotidien de Porto, M. Oliveira, spécialiste du C.D.S. dans ce domaine, s'est vivement élevé contre un projet de loi créant un service national de santé, qui avait été préparé par le ministre des affaires sociales, M. Arnaut. M. Freitas do Amaral, président du C.D.S., a déjà, de son côté, annoncé son opposition à un projet libéralisant l'avortement, qui doit être discuté lors de la prochaine séance parlementaire.

Une nouvelle offensive conservatrice

De notre correspondant

Lisbonne. — Scellée le 19 janvier 1978, l'entente entre socialistes et démocrates chrétiens, que le secrétaire général du P.S. avait présentée comme étant *« un exemple pour l'Europe »*, connaît des jours difficiles. Pourtant, elle était venue mettre fin à l'impasse créée par la chute, le 8 décembre 1977, du premier gouvernement présidé par M. Soares.

L'expérience d'un gouvernement minoritaire, mise en pratique par les socialistes depuis les élections législatives de 1976, était définitivement condamnée par la majorité des députés, ils refusaient de voter la confiance demandée par le premier ministre. De son côté, le Fonds monétaire international, qui négociait avec le Portugal les conditions d'un prêt de 750 millions de dollars, hésitait à signer un accord n'engageant qu'un des partis représentés à la Chambre.

La formation d'un gouvernement majoritaire se heurtait à des problèmes difficiles. Elle ne pouvait se faire sans les socialistes, l'alliance du P.S.D. (parti social-démocrate) et du C.D.S. avec le P.C.P. étant une hypothèse aberrante. La situation d'incertitude politique du P.S.D., où deux courants — l'un clairement de droite, l'autre plus modéré — s'affrontaient, rendait tout aussi impossible la constitution d'un bloc P.S.-P.S.D.-C.D.S. — qui, en outre, aurait dangereusement isolé le P.C.P. dans l'opposition, alors que s'annonçait « un plan d'austérité ». Enfin, un gouvernement P.S. - P.C.P. se serait trouvé confronté à une large opposition de droite qui aurait pu conduire à un renversement du régime.

Les silences du président

M. Soares avait imaginé une « formule miracle » : un « accord de portée gouvernementale » P.S. - C.D.S. et un « accord politique » entre le P.S. et le P.C.P. Moyennant certaines concessions, les communistes, et donc les syndicats, laisseraient ce gouvernement de centre-centre gauche gouverner. La coalition P.S.-C.D.S. présentait aux yeux de ses protagonistes des avantages substantiels : l'élargissement de la base sociale du régime à des groupes socio-professionnels, jusqu'alors marginalisés, et l'établissement de relations plus étroites avec les internationales socialiste et démocrate-chrétienne, où les deux partis sont représentés. En outre, on attendait de la nouvelle formule de gouvernement qu'elle provoquât une désagrégation du P.S.D. au profit tant du P.S. que du C.D.S., les éléments restants n'ayant d'autre choix que de se fondre dans une extrême droite trop faible pour poser des problèmes.

Mais l'accord entre les socialistes et les communistes ne s'est pas concrétisé, du moins publiquement. Le président de la République, personnage central dans la crise de l'hiver dernier, a pressé M. Soares de poursuivre ses contacts pour former un gouvernement P.S.-C.D.S., auquel il a promis un appui constant. L'éventualité d'élections législatives anticipées, seule alternative possible à un échec des négociations, a fait disparaître les dernières réticences des socialistes. C'était l'époque où M. Lopes Cardoso, ancien ministre de l'agriculture, annonçait la création d'un mouvement, l'U.E.S.D., qui menaçait de conquérir certaines des positions ouvrières du P.S.

Pendant trois mois, a formule a relativement bien marché. Seule la Confédération de l'industrie portugaise (CIP) avait, certes, manifesté son opposition au plan à court terme adopté par le gouvernement.

La Confédération des agriculteurs (CAP) a commencé, après une période d'attente, à manifester son inquiétude à propos du « dialogue pacifique » engagé entre le ministre de l'agriculture et les représentants des ouvriers agricoles de l'Alentejo.

Mais la préoccupation essentielle des autorités était d'obtenir dans les meilleures conditions un accord avec le F.M.I. MM. Soares et Freitas do Amaral, leaders du P.S. et du C.D.S., sont partis à l'étranger demander l'aide de leurs amis politiques. Les résultats de ce voyage ont été présentés au Portugal comme une victoire, le F.M.I. ayant transigé sur certains points considérés comme essentiels. D'autre part, les rapports entre le gouvernement et la présidence de la République semblaient bons... L'absence d'appui explicite du général Eanes au gouvernement était compensée par l'énergie dont il faisait preuve au niveau militaire : le C.D.S. et le P.S. ont vivement apprécié la rapidité avec laquelle il a résolu en avril un problème gênant en démettant les généraux Rocha Vieira et Vasco Lourenço, respectivement chef de l'état-major de l'armée de terre et commandant de la région militaire de Lisbonne.

Cependant, la crise au sein du P.S.D. s'est accentuée. La commission politique de ce parti a donné sa démission, s'inclinant ainsi devant l'aide radicale dirigée par M. Sa Carneiro. Celui-ci a durci ses positions contre le président de la République, contre la Constitution et contre le gouvernement. Il a exigé des élections législatives anticipées.

Cette campagne a trouvé des échos auprès d'une population de plus en plus accablée par l'aggravation du coût de la vie et par l'augmentation du chômage. Les patrons de l'industrie ont, eux aussi, élevé la voix. Malgré la présence au gouvernement de ministres C.D.S., la loi sur la grève, souvent jugée trop libérale, n'avait pas été révisée. De même, la loi sur les licenciements, qui donne aux travailleurs des garanties que les patrons jugent excessives. Les indemnités dues aux anciens actionnaires des entreprises nationalisées demeurent impayées. On attend toujours du gouvernement les règlements autorisant la création de sociétés d'investissements et de coopératives de crédit — organismes prévus par la loi définissant les limites des secteurs public et privé de l'économie, votée en 1977. Il s'agirait de favoriser l'entrée de capitaux privés dans des secteurs qui leur sont interdits : les banques et les compagnies d'assurances.

Les propriétaires agricoles, quant à eux, ont dénoncé l'existence d'un « pacte secret » qui aurait été passé avec les communistes pour figer la situation dans l'Alentejo. Le discours prononcé par le général Eanes le 25 avril pour le quatrième anniversaire de la « révolution des œillets » a mis le feu aux poudres. Dans de larges milieux, il a été interprété comme un recul face à l'offensive de la droite. En effet, le président de la République a nettement marqué ses distances par rapport au gouvernement : *« Il est moins important de savoir qui gouverne que de savoir comment on gouverne »*, a-t-il déclaré. Après avoir dressé un tableau assez noir de la situation, il a souhaité la formation au Portugal d'une classe politique *« capable et patriote »*.

Les « présidentialistes »

MM. Soares et Freitas do Amaral sont allés à Belem demander des explications. Celles-ci ont été, semble-t-il, rassurantes. Le chef de l'État a même annoncé qu'il s'adresserait très prochainement au pays pour exprimer sa *« totale confiance »* dans le gouvernement. Pourtant ce discours n'a pas été prononcé, et le général Eanes a pris d'autres initiatives qui ont encore augmenté la tension. Le voyage qu'il a entrepris le 21 mai dernier au Brésil, au Venezuela et aux Etats-Unis a été préparé uniquement à Belem, sans aucune participation du ministère des affaires étrangères.

Le climat s'aggravait, faisant apparaître les contradictions entre les objectifs du P.S. et du C.D.S. Manifestant son opposition à la politique du ministère de l'agriculture, le porte-parole du C.D.S., pour ce secteur, a donné sa démission. Les divergences entre le ministre socialiste, M. Luis Saias, et le secrétaire d'Etat, M. Alcino Cardoso, membre du parti de M. Freitas do Amaral, étaient patentes.

La veille d'un grand meeting organisé, le 9 juillet, par les agriculteurs de la CAP à Rio-Maior, les membres du conseil national du C.D.S. se sont réunis à Lisbonne. Leur parti avait, grâce à sa participation au gouvernement, obtenu certains avantages, notamment le poste des affaires étrangères. Il avait pu désigner les préfets pour deux villes du pays. Mais dans l'autre plateau de la balance le poids paraissait peser plus lourd. Aussi M. Freitas do Amaral a-t-il demandé, d'emblée, aux conseillers d'approuver une motion réclamant un remaniement ministériel et une définition de la position du président de la République. *« Si on n'avait pas fait cela, on se serait jeté par la fenêtre »*, avouait en privé un député du C.D.S., ami du président de ce parti. Il estimait néanmoins que M. Freitas do Amaral aurait dû prendre cette initiative quelques semaines plus tôt. *« Tout le monde dira*, a-t-il ajouté, *que notre attitude est le résultat de la réélection de M. Sa Carneiro à la présidence du P.S.D. »*

Toujours est-il que le chef des sociaux-démocrates ne perd pas une occasion de relancer son offensive. En Algarve, où il se trouvait en vacances au moment du déclenchement de la crise, M. Sa Carneiro a, une fois de plus, lancé un appel à la formation d'un gouvernement de salut national qui préparerait des élections anticipées.

Le P.C.P., quant à lui, est assez discret : pressantant le danger de la droite, il avait modéré ses revendications. Son comité central a proposé, en juin, la constitution d'un *« bloc démocratique »* extrêmement élargi où certains flairent un parfum de « compromis historique ». A Braga, où il devait apprendre le conflit ouvert par le C.D.S., M. Cunhal a tenu des propos qui témoignent de sa volonté de réduire la portée des incidents. *« Il faut éviter*, a-t-il déclaré, *que d'une crise provoquée par la droite sorte un gouvernement ouvertement réactionnaire, appuyé sur le parti de Sa Carneiro, sur le C.D.S. ou l'un de ses courants, ainsi que sur des secteurs marginaux du P.S. »*

Entre-temps, les « présidentialistes », favorables à un nouveau régime fondé sur la prépondérance du président de la République par rapport aux autres organes de souveraineté, s'organisent. Certains, comme MM. Antonio Barreto et Medeiros Ferreira, anciens ministres socialistes, respectivement de l'agriculture et des affaires étrangères, se préparent, peut-être, un avenir en dehors du P.S., d'où ils risquent d'être exclus. Pour le moment, ils contestent la loi électorale en vigueur qui limite aux seuls partis politiques la possibilité de présenter une candidature. Selon eux, ce droit devrait être étendu à des associations ou à des mouvements, et même à des personnalités indépendantes.

Ils avancent, en outre, l'idée d'un « bloc homogène » d'appui à un président de la République qui inspirerait un projet de révision constitutionnelle. Le général Eanes serait-il leur candidat ? On l'a supposé pendant longtemps, mais, récemment, c'est devenu moins certain. La politique d'intensification des relations avec le gouvernement progressiste des anciennes colonies portugaises, qui prévaut actuellement au palais de Belem, suscite des réserves de leur part. Les attaques dont le chef de l'Etat est aujourd'hui l'objet risquent, sans aucun doute, de faire baisser son prestige parmi les couches de la population que les « présidentialistes » veulent attirer à leur projet.

JOSÉ REBELO.

Chypre

● M. TASSOS PAPADOPOULOS, représentant chypriote grec aux pourparlers intercommunautaires de l'île, a été révoqué, lundi 17 juillet, par M. Spyros Kiprianou, président la République. Le chef de l'Etat a précisé, dans la lettre notifiant cette mesure, qu'il reprochait au négociateur un discours prononcé le 5 juillet dernier et dans lequel M. Papadopoulos avait laisser prévoir *« une nouvelle crise à propos de Chypre dans un avenir proche »*.

ASIE

Selon un parlementaire américain

PÉKIN SOUHAITERAIT UN DIALOGUE DIRECT AVEC TAIWAN

Hongkong *(A.P.)*. — De retour de Chine, un parlementaire américain, M. Lester Wolff, du parti démocrate, a rapporté qu'une haute personnalité chinoise avait dit à la délégation qu'il dirigeait que Pékin n'excluait pas la possibilité d'un règlement de la question de Taïwan sur une base bilatérale, entre Chinois.

M. Wolff n'a pas voulu préciser quelle était cette personnalité, mais la plupart des observateurs pensent qu'il s'agit de M. Teng Hsiao-ping.

Néanmoins, en ce qui concerne une normalisation des relations entre Pékin et Washington, les Chinois, d'après M. Wolff, n'ont pas renoncé aux trois demandes qu'ils avaient formulées lors du voyage de M. Nixon à Pékin : abrogation du traité de défense mutuelle signé entre les Etats-Unis et Taïwan, retrait des forces américaines et rupture des relations avec Taipeh. M. Wolff a dit aussi que des responsables chinois n'avaient pas exclu la prise de Taïwan par la force si c'était nécessaire.

Espagne

Le gouvernement accroît les pouvoirs du Conseil général basque

Madrid *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*. — Le conseil des ministres a démis de ses fonctions, samedi 15 juillet, M. Ignacio Llano, gouverneur civil de la Navarre, qui a été remplacé par M. Eduardo Ameijide y Montenegro, jusqu'à présent gouverneur civil de la province de Ciudad Real, en Vieille-Castille. L'opinion publique espagnole a condamné l'intervention brutale de la police jeudi 13 juillet à Pampelune, capitale de la Navarre, au cours des festivités traditionnelles de la Saint-Firmin. Un jeune manifestant avait été tué par balles par les policiers *(le Monde* des 11, 12, 13 et 14 juillet).

Le conseil des ministres a également étendu, samedi, les pouvoirs du Conseil général basque, l'organisme mis en place au début de l'année dans le cadre du régime de pré-autonomie, en matière d'industrie, d'agriculture, de commerce et d'urbanisme. M. Ramon Rubial, président du Conseil général, a déclaré samedi à Madrid que la situation était *« difficile »*, mais qu'il était *« optimiste pour l'avenir »*. *« Pacifier l'Euzkadi ne doit pas être seulement l'objectif de toutes les formations politiques, mais aussi une obligation »*, a-t-il ajouté.

Le week-end a été généralement calme au Pays basque. Près de quinze mille personnes ont cependant participé dimanche, à Saint-Sébastien, à une manifestation convoquée par toutes les forces politiques de la province pour protester contre *« la violence policière au cours des heurts de ces derniers jours »*. Il n'y a pas eu d'incidents.

A Renteria, la petite ville du Guipuzcoa mise à sac jeudi 13 juillet par une brigade anti-émeute, six mille personnes ont défilé calmement dans les rues, samedi, scandant des slogans hostiles aux policeirs.

En revanche, à Barcelone, les forces de l'ordre ont tiré des balles en caoutchouc, samedi soir, contre des manifestants du parti communiste espagnol international — une petite formation d'extrême gauche — qui avaient lancé des cocktails Molotov dans le centre de la ville.

Chômage et découragement en Andalousie

Les journaliers sans terre accusent les machines et les nouvelles cultures

De notre envoyé spécial

Séville. — *« Le capitalisme, c'est pire que le féodalisme. »*

A Carmona, à 30 kilomètres de Séville, les journaliers agricoles écoutent la harangue syndicaliste appuyés sur des pelles et des pioches qui ne leur servent plus, depuis deux mois, qu'à paver ou dépaver les rues : le tournesol, qui remplace l'olivier, le blé, moissonné par des machines, ne fournissent pas de travail. Ils n'ont pas de terre — pas même un lopin, — pratiquement pas de volailles, ils dépendent entièrement, pour leur subsistance, de l'embauche saisonnière sur les grandes exploitations locales. Ils font partie des quelque cent mille chômeurs quasi permanents que compte la campagne andalouse. Rien de changé apparemment par rapport aux années de jacquerie et d'anarchisme qui ont précédé la guerre civile. *« Car les féodaux, au moins, s'efforçaient de nourrir leurs sujets ! »*

Le délégué syndicaliste qui a pris la parole a vécu ces dernières années comme beaucoup de paysans andalous : il a émigré dans le nord de l'Espagne, « a fait la betterave » en France, a travaillé en Allemagne. Aujourd'hui, il a épinglé sur sa chemise un insigne républicain — théoriquement interdit — et un autre, vert et blanc, aux couleurs de la jeune autonomie régionale. Demain est jour de protestation, dans toute l'Andalousie, contre le chômage. Après l'appel au peuple, le délégué lance son appel au calme : *« Attention, il ne s'agit pas de brûler les machines ! »*

Dans la province de Séville, pour un quart, les travailleurs agricoles sont au chômage. La situation est pire dans certaines autres provinces, comme Jaen et Almeria. A Carmona, sur mille « créatures » qui travaillent *la terre*, comme disent les habitants quand ils parlent d'eux-mêmes, six cents sont sans travail. Personne ne reçoit d'allocation chômage. Seule une minorité est employée à des travaux dits communautaires, financés sur fonds publics. Pourtant, l'ambiance n'est pas à l'incendie « des machines ». Lorsque les gauchistes du SOC (Syndicat ouvrier de la campagne) ont tenté d'« occuper » des latifundia, en février, ils ont dû se contenter d'« occupations » symboliques. *« Il y a beaucoup de découragement »*, dit le contremaître d'une société d'arboriculture qui récolte les pêches et les oranges dans la vallée du Guadalquivir, *« mais pas d'esprit de révolte »*. Le secrétaire général des commissions ouvrières andalouses (le syndicat communiste), M. Eduardo Saborido, explique pourquoi la situation ne lui semble pas la même qu'il y a quarante ans : *« Il y a quarante ans*, dit-il, *les paysans étaient très isolés, très réprimés. Aujourd'hui, il y a des échanges constants entre les travailleurs agricoles et les ouvriers de l'industrie, politiquement plus évolués. Assez pour éviter les actes de désespoir. »*

Certes, le chômage a toujours été endémique. On rencontre, en Andalousie, depuis longtemps — depuis son partage en latifundia, — les regards fixes des journaliers assis à l'ombre des mails, qui attendent l'embauche, à des tarifs dérisoires, pour une saison ou une cueillette. Mais l'immigration a permis de diminuer la pression de la main-d'œuvre. Or, depuis deux ans, beaucoup des émigrés ont été contraints de retourner chez eux. Au moment même où la construction et l'hôtellerie cessaient d'absorber l'exode campagnard. Le résultat a été un doublement du chômage rural de janvier 1977 à janvier 1978, rythme qui ne s'est pas ralenti pendant les premiers mois de cette année.

4 francs par jour

A Carmona, pourtant, ce sont les machines et les nouvelles cultures *que les sans-emploi mettent en* accusation. L'olivier donnait du travail. Or on arrache les oliviers. Le coton, la betterave emploient beaucoup de main-d'œuvre. Mais les propriétaires leur préfèrent le blé et le tournesol, qui exigent peu d'investissements et sont entièrement mécanisables. Pas d'ouvriers, pas de problèmes.

Le latifundium ? Il exerce toujours sa tyrannie, même si celle-ci a changé de nature. La valorisation de la terre a incité de nombreux *senoritos* a convertir leurs domaines en entreprises. Mais celles-ci ont accentué, et non corrigé, les caractéristiques de l'exploitation antérieure : le personnel fixe est réduit au maximum, les « occasionnels » sont embauchés — pratiquement au hasard — suivant les besoins saisonniers. *« Nous vivons comme des forains »*, dit un « occasionnel ». *« Nous nous cherchons la vie. »*

Paradoxe de l'Andalousie. Les « forains » vivent dans des maisons d'une beauté princière. Rien de plus éclatant que les maisons de Carmona, avec leurs murs purifiés à la chaux, leurs azulejos, leurs patios envahis de palmes et de roses. Les lectures se font à la fraîche, dans des fauteuils d'osier. La guitare n'est jamais loin. Il suffit d'une musique, à la radio, pour que les écolières esquissent, dans la rue, un pas de danse. Avec ses palais aux portes cloutées de cuivre et ses églises à *mosaïque, Carmona tout entière est* une ville princière où les chômeurs vivent grâce au crédit de l'épicier en consommant l'équivalent de 4 F *par personne et par jour.*

Partis de gauche et syndicats ont dressé une longue liste de remèdes au chômage rural. Ils ne mettent pas au premier plan la réforme agraire, qui fut l'une des promesses non tenues de la république et un thème idéal de contre-propagande pour les conservateurs. Mais ils ne l'oublient pas non plus. La réforme est dans l'esprit de tous ceux qui songent à l'avenir de l'Andalousie. Trop de latifundia restent peu ou mal exploités. Leur expropriation paraît indispensable. *« C'est un thème que nous serons amenés inévitablement à aborder »*, dit M. Placido Fernandez Viegas, président de la junte d'Andalousie, l'autogouvernement provisoire de la région formé le 27 mai dernier. Mais une décision dans ce domaine peut-être être prise dans le cadre régional ? Les liens entre l'oligarchie foncière et le pouvoir politique madrilène sont trop puissants. Tout dépendra donc de la nature du futur gouvernement central. A Carmona, les journaliers affirment que les grands domaines qu'ils cultivent appartiennent à une duchesse, à un marquis et à un général...

CHARLES VANHECKE.

EUROPE

Contribution à une solution socialiste du problème de l'Europe

I. — UN CONSTAT TRÈS PRÉOCCUPANT

Il est souhaitable que la première campagne électorale européenne fasse apparaître, dans la clarté, les options des divers partis politiques. Dans quel esprit et sur quelles positions le P.S. va-t-il se présenter à l'électorat ? Un groupe de fonctionnaires socialistes — dont aucun n'a de responsabilité dans son parti — apporte ici son analyse et ses suggestions. Elles n'engagent que lui-même. Les auteurs de cette étude font un constat préoccupant de la situation actuelle avant de proposer des solutions destinées à « préserver les chances de l'Europe des travailleurs. »

La construction européenne a revêtu à l'origine l'apparence *d'un grand dessein où coexistaient* deux volontés : volonté d'établir une paix durable et de favoriser la réconciliation avec l'Allemagne ; volonté de faire face au péril soviétique.

En outre, reconstruire l'appareil de production européen imposait que se substitue au concept de l'autarcie celui de la solidarité. Eclatement des frontières, répartition internationale des tâches, croissance *équilibrée, tels étaient* les fondements de l'entente recherchée. Fondamentalement libre-échangiste, la doctrine ne refusait pas tout interventionnisme : la concurrence devait être contrôlée, le marché organisé, les équilibres nationaux et *régionaux respectés. Au souci* d'amélioration du sort des Européens par un développement harmonieux de l'économie s'ajoutait chez les anciens de la CECA, et dans une certaine mesure chez ceux du traité de Rome, celui de préserver le sort des travailleurs. Enfin, s'imposait à tout un chacun l'idée que l'ère des Etats-nations allait laisser place à celle d'associations plus larges capables de faire face aux nouveaux géants (Etats-Unis, U.R.S.S.). En découlait la notion d'une identité propre à l'Europe, inscrite dans une perspective mal définie d'ailleurs dans le climat de dépendance où la guerre avait mis l'Europe envers les Etats-Unis.

La France et l'Allemagne sont réconciliées, la paix est considérée comme acquise, l'anticommunisme de nombre de défenseurs de l'actuelle « construction » européenne paraît être la seule des idées-forces originelles à jouer encore un rôle moteur.

Quant à l'ambiguïté relative qui présidait à la naissance de la C.E.E., elle a vite abouti à privilégier le néolibéralisme au détriment des conceptions plus volontaristes inspirées du socialisme. Cet infléchissement, masqué par la croissance des économies européennes, a été accentué par les déséquilibres qui n'ont pas tardé à se faire sentir ; et, l'effritement de la solidarité aidant, les égoïsmes nationaux se sont renforcés, le mythe d'une croissance harmonieuse et maîtrisée a disparu.

Enfin, la pression des économies les plus fortes, et notamment de celles des Etats-Unis, de la R.F.A. et du Japon, et la nécessité de faire face aux difficultés économiques et monétaires internationales ont puissamment renforcé le courant « atlantiste », celui de ceux qui n'imaginent pas que l'Europe puisse être autre chose qu'une sorte de maillon intégré à l'Occident dans son ensemble, étendu même au Japon dans l'esprit des orientations définies par la commission trilatérale.

Le bilan serait incomplet si n'était mentionnée cependant la persistance des courants s'exprimant en faveur d'une Europe moins mercantile, plus ouverte aux préoccupations sociales et humanitaires, comme certaines voix qui se font entendre au sein du comité social et économique de la C.E.E. Il est clair cependant que, dans l'état actuel des forces en présence, ces voix restent marginales.

Si l'on s'en tient aux chiffres bruts, l'Europe des Neuf apparaît aujourd'hui (aussi bien qu'au lendemain du traité de Rome) comme la principale puissance commerciale et le second pôle économique du monde. Cette novation provient d'un rééquilibrage survenu depuis 1956 aux dépens des Etats-Unis et au bénéfice principal des économies capitalistes périphériques.

Mais, parallèlement à cette donnée, la rapide croissance de la production des pays de l'Est européen et l'insertion de leurs économies dans le commerce mondial, d'une part, et, d'autre part, les revendications du tiers-monde et ses succès spectaculaires (au plan pétrolier tout au moins) posent à l'Europe occidentale de nouvelles interrogations : il est clair que la valorisation sur place des matières premières et l'industrialisation accélérée du tiers-monde affecteront davantage l'Europe des Neuf que les Etats-Unis.

Confrontés à des défis que n'imaginaient pas ses fondateurs, l'Europe dispose-t-elle d'une organisation capable d'y faire face ? Après dix-huit ans d'expérience, on peut constater que, si la libération des échanges a exercé pleinement ses effets — positifs et négatifs — sur les Etats membres, les virtualités de l'union économique et douanière n'ont guère été mises à profit. D'où une vulnérabilité à l'égard de l'extérieur qu'accentue l'absence ou l'incohérence des politiques internes.

L'effet stimulant de l'ouverture des frontières sur les échanges intra et extra-communautaires est connu. Mais le choix d'une union douanière plutôt qu'une zone de libre-échange supposait le maintien d'une protection minimale de l'ensemble économique en gestation vis-à-vis de l'extérieur. Il n'en a rien été. Les pressions américaines, trop facilement acceptées par les Etats membres, ont conduit, à l'occasion du « Kennedy round », en particulier, à un abaissement du tarif extérieur commun (1) en dessous du seuil qui en fait un obstacle réel contre la concurrence étrangère. Le libre-échangisme a donc eu tendance à jouer dans un seul sens. On en voit aujourd'hui les conséquences tragiques dans la crise qui frappe la sidérurgie européenne, pour ne rien dire d'autres secteurs (textile par exemple).

Ces effets pervers du libre-échangisme auraient pu être atténués si avaient été mises en place des politiques communautaires cohérentes facilitant les adaptations structurelles ou constitués des espaces économiques préférentiels. Or les progrès dans la vie d'une union économique véritable ont été quasiment nuls. La seule exception à cette carence a été la politique agricole commune (PAC). Cependant, si celle-ci a bien entraîné une expansion de la production agricole communautaire, *elle a fait l'objet de telles* distorsions par la manipulation des prix qu'elle a abouti, en même temps qu'à des surproductions, plus à la protection des situations acquises, voire au développement de celles-ci, qu'à la préparation des ajustements indispensables. Pour le reste, si adaptation il y a eu, on en a laissé la responsabilité aux entreprises capitalistes et, en particulier, aux sociétés multinationales d'origine étrangère.

Enfin, la possibilité de créer un prolongement extérieur à la Communauté a été explorée, avec la création prévue par les Conventions de Yaoundé d'une zone préférentielle dans les deux sens. Envisagée dans un esprit moins strictement mercantile, cette « Eurafrique » aurait pu favoriser un nouveau type de relations Nord-Sud. La Convention de Lomé, avec les dispositions relatives à la stabilisation des recettes d'exportation et celles prévoyant une coopération financière et technique, a constitué un premier pas dans cette voie. Mais les limites de ces développements novateurs ont été révélées depuis par la paralysie de la Communauté dans les grands débats en cours, résultat de la nature même du système économique des Neuf et la prédominance des forces « libérales » en son sein. Ces mêmes forces entravent la réorientation du commerce vers le tiers-monde ou l'accroissement des politiques d'aide (en matière agricole par exemple).

Domination de l'impérialisme américain

Sur tous ces points on constate l'absence d'une véritable action communautaire inspirée par le volontarisme et par la recherche de l'autonomie et son remplacement par un état d'esprit d' « ouverture » obéissant à des réflexes libre-échangistes.

En premier lieu, la domination de l'impérialisme américain se déploie, faisant l'acquisition de positions prépondérantes, de nature *parfois monopolistique dans* les branches-clefs de l'industrie mondiale (aéronautique, informatique, nucléaire...). Les Etats-Unis battent monnaie internationale sans entrave ni contrôle. Les firmes multinationales américaines se consolident en Europe ; leur domination sur les sources d'approvisionnement mondiales en matières premières s'appesantit

Un deuxième axe apparaît : l'émergence d'un bloc nord-européen avec la constitution d'une *véritable zone mark autour du* serpent européen. En ce qui concerne les réserves mondiales exprimées en D.T.S. (2), la R.F.A. *l'emporte désormais sur les Etats-*Unis, passant de 0,5 milliard à 30,9 milliards entre 1950 et 1978, alors que les Etats-Unis tombent de plus de 30 milliards à 9,7 milliards. Ces chiffres montrent que les grands bénéficiaires de la nouvelle donnée monétaire ne sont pas seulement les Etats-Unis mais aussi la R.F.A.

Ces différences monétaires ont de graves conséquences que la crise ne fait qu'amplifier : les pays à monnaie *forte* compensent leur désavantage relatif à l'exportation par un avantage irremplaçable : la possibilité de consentir des crédits à l'exportation avantageux et abondants. L'envol commercial de l'Allemagne en*traîne dans son sillage bon nom*bre de pays nord-européens.

Troisième mutation : la crise politique et économique engendrée par la mutation du capitalisme a fait de l'Europe du Sud un maillon faible dans la chaîne des pays capitalistes. Cependant, vouloir l'opposer à l'Europe du Nord en imaginant amener une alternative économique et politique à une *Communauté* européenne dominée par l'Allemagne serait prendre ses désirs pour des réalités.

Sur le plan technologique et industriel, le modèle d'industrialisation de ces pays (en exceptant la France et l'Italie du Nord) obéit aux nouvelles lois capitalistes de la division internationale du travail ; il devient un modèle de « sous-traitance internationale ».

Sur le plan monétaire, la lire, l'escudo, la peseta n'ont aucune valeur réelle sur le marché des changes internationaux. Cette dégradation accélérée de la situation des pays d'Europe du Sud recouvre en fait l'existence d'une *zone d'inflation* rapide due à trois séries d'éléments : les inégalités sociales fantastiques, les coûts sociaux énormes de la liquidation du secteur agricole et de sa réorganisation sur le modèle capitaliste, le coût de la liquidation du secteur pré-capitaliste de l'industrie de ces pays.

Le déséquilibre des institutions

Cependant, l'Europe du Sud n'est pas dépourvue d'atouts, dus en particulier à la marge de croissance dont elle dispose. La crise n'efface ni ces atouts ni les *moyens* de pression dont l'Europe méridionale dispose à l'égard de *l'Europe du Nord. Le capitalisme* nord-européen ne pourra supporter une crise trop grave dans ces pays, qui les jetterait dans les bras du protectionnisme ; il saura donc jusqu'où ne pas aller trop loin dans son expansion dominatrice.

L'Europe « institutionnelle » repose sur trois piliers de très inégale importance : le Parlement, la Commission, le Conseil des ministres. Il faut y ajouter le Comité économique et social, organe consultatif aux pouvoirs très limités, et la Cour de Justice. La pratique et les crises n'ont fait qu'accentuer ce déséquilibre initial au profit essentiellement des gouvernements et des groupes de *pression*.

Le rôle de l'Assemblée reste des plus réduits. Cela ne tient pas tant à son mode de désignation qui la fait jusqu'à présent procéder des Parlements nationaux qu'aux dispositions du traité. Elle peut contraindre la Commission à démissionner en déposant une *motion de censure, mais cette* éventualité est des plus théoriques, la Commission étant en fait désignée par entente entre les gouvernements. Elle peut intervenir auprès de la Commission par des questions écrites, ce qu'elle fait assez fréquemment, mais l'effet de ces demandes reste marginal. Enfin, depuis que la Communauté a des fonds propres, l'Assemblée dispose de quelques moyens de contrôle et peut faire des propositions d'affectation — mais elles ne peuvent aboutir qu'avec l'accord du conseil.

Le second organe, la Commission, conçu initialement comme une sorte d'ébauche de gouver*nement supranational, chargé* à la fois de fonctions d'exécution et d'un rôle d'initiative, représentait une innovation intéressante dans la mesure où ses activités devaient s'exercer sur la base d'un principe de neutralité politique avec, comme seul objectif, au moins en théorie, l'intérêt collectif européen. Son rôle n'a pas été négligeable, en particulier en ce qui concerne l'exécution, et même le développement, des stipulations du traité de Rome. Cela tient à l'importance des *moyens* dont dispose la Commission, à l'expérience de ses fonctionnaires aux contacts nombreux avec les milieux économiques, voire politiques. De plus, les tendances personnelles, souvent assez « progressistes », de membres de la commission ou du secrétariat ont également constitue un facteur positif. Mais la Commission est par nature purement technocratique ; les influences des milieux économiques, sans parler de celles des Etats dont relèvent ses fonctionnaires, peuvent jouer à plein.

En fait, c'est sur le conseil, seul organe pourvu d'un pouvoir véritable, qu'a de plus en plus tendu à reposer l'édifice des institutions. Or cet organe ne représente que les vues, nécessairement diverses, voire divergentes, des Etats. Ses décisions ne peuvent donc résulter que de compromis, souvent realisés sur la base du plus petit commun dénominateur, qui ne font guère entrer en ligne de compte l'intérêt général européen (on l'a vu en particulier à propos de l'énergie des industries de pointe, etc.). Il est vrai que, étant donnée l'évolution de l'Europe, ce rôle majeur donné aux gouvernements, avec le pouvoir de blocage qu'il implique, représente, sans doute, un moindre mal. Il n'en reste pas moins que l'Europe est devenue une espèce de corps sans tête et privé de toute volonté politique, ce qui a laissé la place libre aux forces économiques du marché ou de la concurrence, et, en même temps, aux influences étrangères.

Prochain article :

NI RENONCER
NI LAISSER FAIRE

(1) Cet abaissement était de l'ordre de 5 % environ.
(2) 1 D.T.S. = 1,23 dollar (1978).

ANNIVERSAIRE

IL Y A CENT ANS

Le congrès de Berlin entraînait la balkanisation

par DIMITRI T. ANALIS

Le 13 juillet 1878 : il y a cent ans, prenait fin à Berlin, après un mois de session, le dernier des grands *congrès européens qui ont jalonné* le siècle. Il ne faut pas le confondre avec la conférence de Berlin de novembre 1884 à février 1885 qui fixa « durablement » les frontières coloniales du continent africain, et dont on parle si souvent de nos jours.

Les anniversaires et les centenaires sont à la mode, mais il est une raison essentielle pour se pencher sur celui-ci : il révèle, à travers les rapports de force, les alliances et les problèmes à demi résolus, l'image, et même le destin de l'Europe de notre siècle.

C'est l'année où l'empire allemand, grande puissance industrielle et mili*taire, devient le pivot de l'équilibre* des puissances. La France, battue à Sedan (1870) et l'Autriche, à Sadowa (1866), tentent, la première, sa réorganisation avec la République, l'autre, par une sorte de fuite en avant, l'aventure balkanique. En recevant l'administration de la Bosnie-Herzégovine, la double monarchie force-t-elle le destin ? C'est à Sarajevo, capitale de cette région, que l'héritier de l'empire sera assassiné en 1914. Cette mort sera, comme on le sait, pour Vienne le début de la fin, et pour l'Europe le déclenchement de la première guerre mondiale. Pendant un mois à Berlin, l'Allemagne, la Russie, l'Angleterre et l'Autriche se partageront le premier rôle avec comme but le destin des peuples balkaniques et le sort d'une partie de l'empire ottoman.

En 1878, les termes « Balkans », « balkanisation » n'étaient pas à la mode ; on préférait parler de la « Question d'Orient ». Pour l'équilibre entre les puissances européennes, pour que la Russie ne réalise pas son rêve séculaire de sortie en « mer chaude » (Méditerranée), pour que la route des Indes reste libre sous le pavillon britannique, il fallait que l'empire ottoman, le grand malade, fût maintenu en vie.

Les institutions ont horreur des *mouvements populaires. Lorsque* Serbes et Bulgares, avec d'autres chrétiens des Balkans, s'insurgent, en 1875 et 1876, et que les Turcs massacrent trente mille Bulgares, seuls les partis d'opposition s'émeuvent. L'opuscule sur *les Horreurs de Bulgarie*, que fera paraître le libéral britannique Gladstone, sera considéré par le gouvernement britannique comme exagéré. Toutefois, devant l'indignation du public européen, les puissances doivent bien se décider à agir. Elles demandent au sultan Abdul Hamid II, mais sans trop le presser, de cesser le génocide et d'*accorder des « réformes substantielles »* qu'il ne réalisera jamais. Mais déjà la machine de guerre est en marche. La Serbie et le Monténégro, petites principautés, déclarent la guerre à l'empire ottoman.

C'est l'occasion pour les Russes d'agir. Après des discussions infructueuses en 1877, pour amener la Sublime Porte — soutenue par la Grande-Bretagne, — à négocier le sort des chrétiens des Balkans, dont ils se veulent les *« frères en Christ »*, les Russes déclarent la guerre au sultan. Battus, les Turcs négocient. *Le 3 mars 1878 est signé le traité* de San-Stefano (près de Constantinople). Il assure à la Russie les régions de Kars et de Batoum (en Asie mineure et en mer Noire), ainsi que la Dobroudja, dans le nord-est des Balkans, qu'elle abandonnera à la Roumanie en échange de la Bessarabie du sud. Une « Grande Bulgarie » — en fait un véritable protectorat russe, — qui va du Danube à la mer Egée, est créée. Pour le soutien qu'il apporte au sultan lors des *négociations* le gouvernement britannique de Disraëli se fait céder l'administration de Chypre, qui deviendra colonie de la couronne pendant la première guerre mondiale. Autre problème qui commence et qui, tragiquement, continue de nos jours.



Par des négociations directes et séparées, et qui seront les préliminaires décisifs du congrès de Berlin, Londres et Vienne obtiennent de Saint-Pétersbourg la disparition de la « Grande Bulgarie ». Celle-ci est coupée en *trois morceaux : un Etat libre au nord, la Roumélie au cen*tre et la région littorale au sud sous l'empire Ottoman.

Régler le sort des Balkans consistera, pour les « Grands » à accorder un nouveau sursis au « Grand Malade », à empêcher la Russie d'atteindre la mer Egée et à s'octroyer quelques bouts de terrain, mais surtout des influences, tout en préservant l'équilibre européen non sans avoir excité le nationalisme des peuples balkaniques. Pour ce « vaste programme », les acteurs sont les suivants : Bismarck d'abord, le chancelier de fer et le grand arbitre du *congrès*. Pour la Russie, le chancelier Gortchakov, dont les ambassadeurs Ignatieff à Constantinople et Chouvalof à Londres, ont fait l'essentiel du travail. Waddington joue un petit rôle pour la France, ainsi que le comte Corti pour l'Italie. Andrassy obtiendra la Bosnie-Herzégovine pour l'Autriche-Hongrie. Karatheodori pacha, un Grec islamisé, représente avec succès la Sublime Porte. *Last but not least.* Disraëli devenu lord Beaconsfield qui vit là son heure de gloire. Ce congrès est presque en entier son œuvre. *Secondé par un ministre encore plus* réactionnaire que lui, lord Salisbury, il saura tirer le maximum pour la reine Victoria et son empire.

Dès cette date, les nationalismes de Grèce, de Serbie et de Bulgarie, mais aussi de Roumanie, du Monténégro, en attendant celui de l'Albanie, prennent une tournure incontrôlable. Irrationnelles, mais avec des *racines* profondes et comme horizon la libération des territoires et l'identité nationale à former, ces forces deviennent « contagieuses » pour certains groupes d'avant-garde de l'empire ottoman.

Les premiers germes de la *révolte* des « jeunes turcs », la prise de conscience nationale dans cet empire islamique, et qui deviendra, après un demi-siècle Etat laïque, se concrétisent. Quelques années plus tard, en 1889, le premier comité *Union et Progrès* sera créé L'empire ottoman s'ouvre ainsi lentement vers l'occidentalisation. Dans cette affaire, les chancelleries de l'Europe centrale et occidentale croient tenir les ficelles. Elles ne savent pas encore que ce jeu va leur échapper par la force des choses.

En faisant des insatisfaits tout en brisant l'ordre balkanique, sans pour autant créer un nouveau, les diplomates du congrès de Berlin Disraeli en tête, hypothéquaient l'avenir. D'ores et déjà, de nouvelles alliances se mettent en place. Les grands d'abord : la Russie se rapproche de la France et, quelques années plus tard, avec la Grande-Bretagne et l'Italie, elles formeront l'« entente » et seront les adversaires principaux des puissances centrales — l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie, — auxquelles s'ajouteront l'Empire ottoman et la Bulgarie.

A l'entente des grands, l'Entente des petits : Grèce, Roumanie, Serbie et Monténégro se battront, au cours *de la première guerre mondiale,* avec la France et la Grande-Bretagne.

L'antagonisme des grands plus l'antagonisme des petits donneront naissance à un nouveau terme : la balkanisation.

Le congrès de Berlin, en ne faisant jouer que les influences et les intérêts exclusifs aux grands et sans véritables perspectives *européennes*, abolissait une certaine idée de l'ordre européen, né avec les grands congrès du passé. Congrès de la *Realpolitik*, dernière grande rencontre au sommet du dix-neuvième siècle. Il excitera les pires aspects du nationalisme en Europe du Sud-Est et donnera de l'Occident, une image rapace, sinon cynique.

L'amoralisme politique, les intrigues diplomatiques, l'agressivité de l'impérialisme, joueront finalement contre les Etats européens. A l'horizon se profile leur destin et la réalisation de la prophétie de Tocqueville : les Etats-Unis et la Russie, après la double défaite allemande, domineront le siècle suivant, le nôtre.

Le Monde

politique

Le premier tour de l'élection législative partielle de Seine-Saint-Denis

Mme Goutmann (P.C.) devance M. Valenet (R.P.R.) de 1.134 voix

54,56 % D'ABSTENTIONS

Inscr., 123 682 ; suffr. expr., 55 047. Abst., 54,56 %.

Mme Marie-Thérèse Goutmann, P.C., 27 110 ; MM. Raymond Valenet, R.P.R., 25 976 ; Alain Bourdeau, RUC, 806 ; Claude Briard, F.N., 744 ; Patrick Chaponnais, P.F.N., 405. BALLOTTAGE.

Résultats dans les communes de plus de dix mille habitants.

CLICHY - SOUS - BOIS. — Inscr., 10 106 ; suffr. expr., 3 805.
Mme Goutmann, 2 411 ; MM. Valenet, 1 253 ; Briard, 63 ; Bourdeau, 42 ; Chaponnais, 36.
GAGNY. — *Inscr.*, 22 166 ; suffr. expr., 11 008.
M. Valenet, 5 733 ; Mme Goutmann, 4 977 ; MM. Bourdeau, 139 ; Briard, 111 ; Chaponnais, 48.
LIVRY-GARGAN. — Inscr., 21 327 ; suffr. expr., 8 443.
Mme Goutmann, 4 283 ; MM. Valenet, 3 794 ; Bourdeau, 153 ; Briard, 144 ; Chaponnais, 62.
MONTFERMEIL. — Inscr., 10 535 ; suffr. expr., 5 336.
Mme Goutmann, 2 797 ; MM. Valenet, 2 357 ; Bourdeau, 76 ; Briard, 65 ; *Chaponnais*, 42.
NEUILLY - PLAISANCE. — Inscr., 9 966 ; suffr. expr., 4 454.
M. Valenet, 2 243 ; Mme Goutmann, 2 034 ; MM. Bourdeau, 77 ; Briard, 64 ; Chaponnais, 36.
NEUILLY - SUR - MARNE. — Inscr., 14 970 ; suffr. expr., 5 667.
Mme Goutmann, 3 276 ; MM. Valenet, 2 219 ; Briard, 68 ; Bourdeau, 57 ; Chaponnais, 47.
NOISY-LE-GRAND. — Inscr., 17 865 ; suffr. expr., 8 708.
Mme Goutmann, 4 728 ; MM. Valenet, 3 703 ; Bourdeau, 131 ; Briard, 90 ; Chaponnais, 56.
LE RAINCY. — *Inscr.*, 9 031 ; suffr., expr., 4 154.
M. Valenet, 2 908 ; Mme Goutmann, 1 073 ; Briard, 72 ; Bourdeau, 61 ; Chaponnais, 40.

En mars dernier, les résultats avaient été les suivants :

1er TOUR : inscr., 125 466 ; suffr. expr., 102 107 ; abstent., 17,27 %. Mme Goutmann, 26 842 ; MM. Valenet, 24 164 ; Vincent (P.S.), 23 167 ; Morel (U.D.F. - P.R.), 15 694 ; Premat (écol.), 3 978 ; Chauvignaud (F.A.), 1 636 ; Bourdeau, 1 588 ; Vieillard (L.O.), 1 260 ; Briard, 1 093 ; Billard (M.D.), 856 ; Belaib (écol.), 627 ; Cordry (L.C.R., 583 ; Desmidt (écol.), 397 ; Filhol (F.R.P.), 282.

2e TOUR : inscr., 125 152 ; suffr. expr., 101 370 ; abstent., 15,81 %. Mme Goutmann, 50 743 ; M. Valenet, 50 627.

Le scrutin reste très serré

Cette élection législative partielle a été rendue nécessaire par l'annulation des résultats de mars dernier, le Conseil constitutionnel ayant *estimé que le succès* remporté par Mme Goutmann (P.C.) dans la neuvième circonscription avait été « *vicié* » par certaines irrégularités commises par les militants communistes au cours de leur campagne de propagande (*le Monde* du 10 juin). Mme Goutmann avait devancé M. Valenet (R.P.R.), député sortant, de cent seize voix au second tour, prenant ainsi sa revanche sur celui-ci, qui avait conservé son siège, en 1973, grâce à un avantage de cent trente-quatre voix.

Comme l'on pouvait s'y attendre la fixation de la date du premier tour de scrutin au dimanche 16 juillet, en pleine période de vacances et au terme du long week-end de la fête nationale, a accentué la « démobilisation » du collège électoral traditionnellement constatée en *cas d'élection* partielle. Le nombre des abstentionnistes (67 488) a été plus élevé que celui des votants (56 194). Le taux d'abstentions s'élève à 54,56 %. Cinq mille deux cents électeurs ont voté par procuration, contre *mille six cent* quatre-vingt-dix en mars.

L'analyse politique des résultats, dans ces conditions, apparaît fort aléatoire. Tout au plus peut-on faire quelques constatations qui ne sauraient, toutefois, préjuger l'issue du second tour qui aura lieu le dimanche 23 juillet.

Mme Goutmann, candidate unique de la gauche, arrive en tête du ballottage en recueillant 49,25 % des suffrages exprimés, mais son score (27 110 voix) est inférieur au quart des électeurs inscrits. Même si elle avait obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés ce dimanche, elle n'aurait donc pas été déclarée élue, conformément à l'article 126 du code électoral.

M. Valenet, candidat unique de la majorité, recueille 47,19 % des suffrages exprimés et les trois autres candidats, MM. Bourdeau (Rassemblement des usagers et contribuables), Briard (Front national) et Chaponnais (Parti des forces nouvelles), en obtiennent respectivement 1,46 %, 1,35 % et 0,74 %. Aucun des trois ne franchit le cap des 12,5 % et ne pourra se maintenir au second tour.

Bien qu'il soit quelque peu faussé par le nombre des abstentionnistes pour cause de vacances, *le scrutin reste très serré.*

Avec 1 134 voix (2,06 % des suffrages exprimés) d'avance sur son adversaire gaulliste, alors qu'elle en avait 2 738 (2,68 %) le 12 mars, Mme Goutmann ne paraît pas assurée de confirmer son succès du 19 mars si la participation des électeurs n'est pas plus forte en sa faveur dimanche prochain. Compte tenu des suffrages recueillis par les candidats de la droite et de l'extrême droite, on pourrait en effet considérer que M. Valenet dispose d'un potentiel de 27 125 voix qui lui confèrent, arithmétiquement, un avantage de... 15 suffrages. Dans ce cas, l'attitude des 806 électeurs qui ont accordé leurs suffrages au candidat du RUC pourrait être déterminante. Encore que ce *genre de calcul soit sujet à* caution. En mars dernier, celui-ci n'avait pas pris position au second tour. Mme Goutmann arrive en tête dans cinq des huit communes de plus de dix mille habitants, notamment à Noisy-le-Grand, dont elle est *le maire* et où elle obtient 54,29 % des suffrages. M. Valenet la devance à Neuilly-Plaisance, au Raincy et à Gagny (53,08 %), où la gauche a pourtant battu la majorité, dont il conduisait la liste aux municipales de 1977.

Dans certains bureaux, notamment à Livry-Gargan, les commissions de contrôle des opérations de vote n'ont pas enregistré certains votes entachés de doute, à la suite d'un mauvais fonctionnement des machines utilisées, ce qui explique la différence de six voix entre le total des suffrages obtenus par les cinq candidats et celui des suffrages exprimés. — A. R.

LISEZ

« le Monde des philatélistes »

A L'ÉLYSÉE

M. Giscard d'Estaing s'entoure de nouveaux collaborateurs

Le secrétariat général de la présidence de la République *se renouvelle au point que,* **de l'équipe dont M. Valéry Giscard d'Estaing s'était entouré en 1974, ne subsisteront bientôt plus que le chef de cabinet, M. Philippe Sauzay, deux chargés de mission, MM. Jean Serisé et Victor Chapot, et cinq conseillers techniques, MM. Jean-Daniel Camus, Olivier Fouquet, René Journiac, François Polge de Combret et Jean-Pierre Ruault.** *La nomination de* **M. Jacques Wahl au poste de secrétaire général adjoint, en** *remplacement de M. Yves* **Cannac, appelé à devenir président-directeur général** *de l'agence Havas (le Monde* **du 22 juin), est le plus notable de ces changements.**

M. Wahl, qui avait appartenu au cabinet de M. Giscard d'Estaing, au ministère de l'économie et des finances, de juin 1969 à juin 1971, exerçait, à l'ambassade de France à Washington, des responsabilités importantes auprès du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Il était considéré par certains comme le type même du technicien, à la fois savant, imaginatif et efficace, appelé à occuper de *hautes fonctions* dans la sphère giscardienne.

Enhardis par la confirmation que *leurs prédictions ont reçue, ceux-là* se demandent à présent si M. Wahl n'est pas destiné à gravir le dernier *échelon de la hiérarchie élyséenne,* pour remplacer M. Jean François-Poncet, secrétaire général depuis *juillet 1976, dont l'avenir suscite* d'insistantes hypothèses.

Ancien président-directeur général *de Carnaud S.A., après une carrière* de près de vingt ans au ministère des affaires étrangères, M. François-*Poncet a été élu, le 23 mai dernier,* président du conseil général du Lot-et-Garonne, assemblée dont il est *membre depuis 1967. On a remarqué* alors que, dans ce département qui est celui de M. Henri Caillavet, séna*teur, ancien vice-président du M.R.G.,* le secrétaire général de l'Elysée devait son élection au soutien des cinq *conseillers radicaux de gauche. Il* est vrai que, candidat du Centre démocrate aux élections législatives *de 1967 et 1968, M. François-Poncet* avait, en 1968, reçu l'appui des instances nationales de la F.G.D.S. au *second tour.*

Ces faits expliquent la silhouette « de centre-gauche » du collaborateur de M. Giscard d'Estaing, chargé, au lendemain des élections de mars dernier, de préparer les rencontres du chef de l'Etat avec les dirigeants de l'opposition. En un mot, M. François-Poncet pourrait être, dans l'esprit de M. Giscard d'Estaing, le premier ministre de la « *large ouverture nationale* » dont le gouvernement actuel a pour mission de « *préparer les voies* », selon les termes employés par le général de la *République* le 22 mars dernier.

C'est une hypothèse que rien ne confirme, et que l'intéressé lui-même *infirme, en déclarant qu'il ne sou*haite pas mener une carrière politique. La question — à plus court *terme — de son retour au gouver*nement (où il avait occupé, de janvier à juillet 1976, les fonctions de *secrétaire d'Etat aux affaires étran*gères) reçoit la même réponse. Quand on fait remarquer à M. François-Poncet que le rôle qu'il joue dans l'élaboration, et parfois l'exécution, de la politique étrangère de M. Giscard d'Estaing, semble le prédisposer à suivre le précédent de M Michel Jobert, qui était passé, en avril 1973, du poste de secrétaire général de l'Elysée à celui de ministre des affaires étrangères, il répond qu'il n'en est rien.

L'art divinatoire, pratiqué aux abords du palais de l'Elysée, s'est aussi intéressé au cas de M. Polge de Combret, considéré comme un éventuel secrétaire général adjoint, mais dont le nom est également cité pour le poste de délégué à l'énergie. Traitant de l'industrie, de l'agriculture, du commerce, de l'artisanat, des transports maritimes et aériens, de l'énergie, de la recherche et de la culture, M. Polge de Combret est, parmi les conseillers techniques de l'Elysée, celui dont la charge est la plus lourde. Aussi *sera-t-il désormais assisté par* M. Emmanuel Rodocanachi, âgé de trente-sept ans, administrateur civil, *et M. Jean-Claude Trichet, inspec*teur des finances, venus, l'un, du cabinet du ministre du budget, l'autre de *celui du ministre de l'éco*nomie. Ces nominations confirment le souci qu'a M. Giscard d'Estaing *de faire appel à de jeunes hauts* fonctionnaires, souci déjà manifesté par le choix de M. Alain Lamassoure, *âgé de trente-quatre ans, pour rem*placer M. Pierre Richard, devenu, à quarante-six ans, directeur des *collectivités locales au ministère de* l'Intérieur (*le Monde* du 27 avril). Chargé de l'aménagement du terri*toire, du logement et de l'environ*nement, M. Richard avait, pendant quatre ans, traduit dans des textes *d'orientation* les préoccupations du chef de l'Etat en matière d'urbanisme et de cadre de vie.

La nomination de M. Wahl et celle, antérieure, de M. Pierre Hunt, — qui exerce depuis cinq mois, avec le titre de chargé de mission auprès du président de la République, la fonction de porte-parole de l'Elysée — ont modifié l'organisation de l'information. Au contraire de M. Cannac, qui avait la haute main et exerçait une *surveillance pointilleuse* sur les différents aspects de la diffusion des idées présidentielles dans *l'opinion publique, le nouveau secré*taire général adjoint n'entend pas se charger de cette tâche, dont *M.* Hunt considère, au demeurant, qu'elle lui revient. Le porte-parole participe, chaque lundi à l'hôtel Matignon, à une réunion qui a pour objet de coordonner son action et celle des services d'information et de presse relevant du premier ministre et des différents ministères. *Parallèlement,* la « cellule » chargée officieusement, à l'Elysée, de suivre l'évolution de l'opinion publique, a été allégée. M. Bernard Rideau demeure chargé de mission au secrétariat général, mais il ne conserve qu'un des trois collaborateurs dont il disposait, les deux autres ayant rejoint le service d'information et de diffusion (S.I.D.), qui dépend du premier ministre.

D'autres changements sont intervenus ou sont attendus parmi les conseillers techniques. Ils résultent *de la volonté de M. Giscard d'Es*taing de renouveler ses collaborateurs et de permettre à ceux d'entre *eux qui ont travaillé pendant plu*sieurs années à l'Elysée, en position de détachement de leur administra*tion d'origine, de reprendre le cours* de leur carrière. Ainsi, M. Jean-Pierre Dutet, chargé des questions *économiques internationales,* doit être nommé à la direction des relations économiques extérieures, au *ministère de l'économie ; il sera* remplacé par M. Guy de Panafieu, trente-cinq ans, inspecteur des fi*nances.*

M. André Arnaud, diplomate, adjoint au porte-parole, a été nommé *ambassadeur et remplacé par M.* Claude Harel (*le Monde* du 30 juin).

M. Gabriel Robin, conseiller diplo*matique, nommé à l'Elysée par Geor*ges Pompidou, en décembre 1973, est en voie de remplacement. Enfin, *dans l'état-major particulier,* le lieutenant-colonel Philippe Arnold, aide de camp, sera remplacé, à la rentrée, *par le le lieutenant-colonel* Etienne Renard et le commandant Raoul d'Hérouville.

Ces remaniements techniques n'accroissent guère le nombre, relativement faible, des collaborateurs du chef de l'Etat, qui, de ce fait, ne peuvent être soupçonnés de « doubler » les ministres, selon une pratique reprochée au précédent septennat. Mais la cohérence de l'action gouvernementale avec les orientations du chef de l'Etat est assurée par l'équipe politique que constituent MM. François-Poncet, Serisé, Chapot et, *depuis un an et demi,* M. Jean Riolacci, lui aussi chargé de mission. Aussi l'harmonie entre les concep*tions de M. Raymond* Barre et celles de M. Giscard d'Estaing est-elle réaffirmée, à l'Elysée, en dépit des nuances qui distinguent les préoccupations sociales exprimées par le chef de l'Etat (par exemple, lors de .. conférence de presse du 14 *juin*), du point de vue strictement économique défendu par le premier ministre

PATRICK JARREAU.

M. MAUROY : le troisième millénaire sera socialiste.

M. Pierre Mauroy, maire de Lille, membre du secrétariat national du P.S., déclare dans une interview publiée par *France-Soir du 18 juillet :*

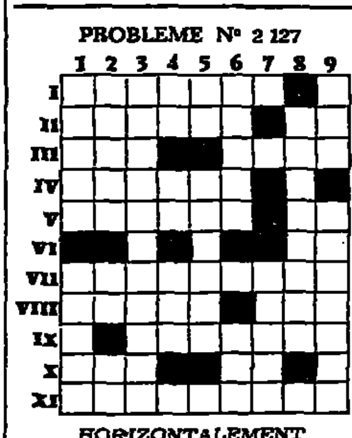
« Le président de la République se trompe lorsqu'il pense que ceux qui se présentent au nom de l'économie libérale, ceux qui avouent leur impuissance à dominer les dérèglements de la société capitaliste, pourront assurer le passage au troisième millénaire. Qui ne voit qu'en Afrique, en Asie, en Amérique, en France même, le troisième millénaire sera socialiste. La droite sera vaincue. Mais il y a dès maintenant aussi un grand combat à mener et à gagner à l'intérieur de la gauche pour assurer le socialisme de la liberté et de la responsabilité. »

A propos de la situation au sein du P.S., M. Mauroy précise : *« Je pense que si vraiment nous n'avons pas de grandes divergences au sein de la majorité, nous devrions faire l'effort d'associer notre minorité. A Nantes, j'avais dit à François Mitterand : si nous remportons la victoire, vous prendrez des ministres dans la minorité ; il n'y a pas de raison de lui refuser un poste de secrétaire national. Compte tenu des positions du parti communiste, nous devons accomplir un effort extraordinaire pour amplifier notre cohésion. C'est une condition essentielle, à mon avis, du succès pour 1981. »*

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 127



HORIZONTALEMENT

I. Emploi qui attend encore la fixation d'une limite d'âge. — II. *Petite pluie par beau temps ;* Proche du sol. — III. Valait son pesant d'or ; Garni de petites baies. — IV. Fait vibrer la corde sensible. — V. Bien enveloppée ; Abréviation. — VI. Revenait souvent sous la plume de Lucien. — VII. Permet de faire des économies de bouts de chandelles [deux mots]. — VIII. Toucher ; D'un verbe ambulatoire. — IX. Teintures. — X. Naît souvent dans une vieille racine ; En activité. — XI. Se manifeste avec violence.

VERTICALEMENT

1. Sa descendance parut certain jour assez fortement compro*mise ; On ne peut plus pâle.* — 2. Collaborateur masqué ; Terme musical ; On l'apprécie à plus d'un titre. — 3. Est généralement bien accueillie. — 4. Fin de particip. ; En Hongrie ; Prénom. — 5. Permet d'écarter ; Où circulent des paludiers. — 6. Un litre ou un canon ; Gravé sur une pierre tombale. — 7. A respecter ! — 8. Se porte mieux l'hiver que l'été. — 9. Est stupide ; Va au fond des choses.

Solution du problème n° 2 126

Horizontalement

I. Aiguille. — II. Diésa. — III. Toupet [faux cheveux] ; Ur. — IV. Eure ; Usé. — V. Rimions. — VI. An ; Oise. — VII. Séné ; Ite. — VIII. Ide ; Sers ! — IX. Odes ; Esaü [aînesse]. — X. Né ; Ir. — XI. Crédulité.

Verticalement

1. Artères ; Onc. — 2. Oui ! ; Elder. — 3. Gourmande. — 4. Peinées. — 5. Ide ; Ru. — 6. Lit ; Noise. — 7. Le ; Usités. — 8. Esus ; Serait. — 9. Arête (cf. « vieille ») ; Sûre.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* daté 15-16 juillet 1978 :

UN DECRET

● Modifiant le décret n° 72-527 du *29 juin 1972 relatif au mode* de calcul de l'allocation logement instituée par la loi n° 71-582 du 16 juillet 1971 ;

UN ARRETE

● Relatif aux plafonds des loyers à prendre en considération pour le calcul des allocations logement ;

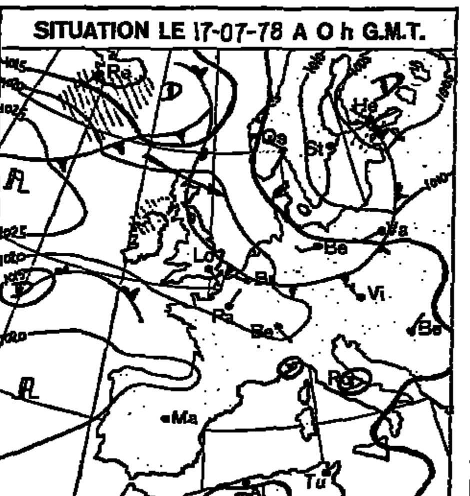
DES LISTES

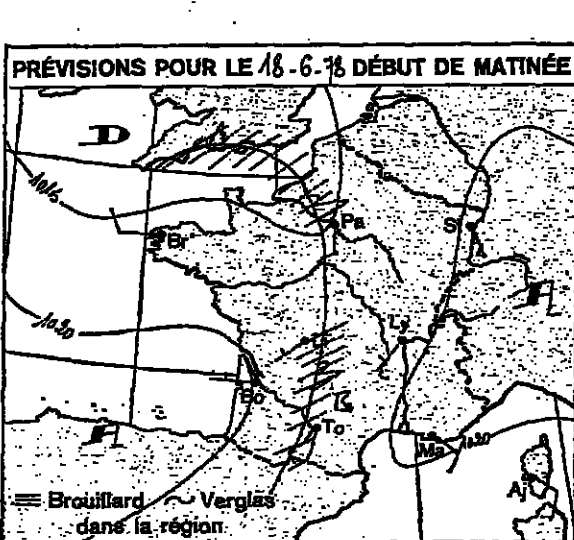
● D'admissibilité aux écoles des services de santé des armées en *1978;*

● D'admissibilité au concours de 1978 pour l'entrée à l'école normale supérieure de jeunes filles (section sciences).

Anciens combattants

● *L'Association des résistants, déportés et internés politiques en Afrique du Nord (1939-1944)* a édité en 1977 une brochure, tirée à 21 000 exemplaires, dénonçant la discrimination dont ses adhérents sont l'objet depuis de longues années et appelant au soutien de son action pour qu'enfin *soient satisfaites ses justes re*vendications. (Pour obtenir la brochure, écrire à l'ARDIP, 10, rue Leroux, 75116 Paris, en joignant un timbre de 2 francs.)





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages ➡ Sens de la marche des fronts
Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en *France entre le lundi 17 juillet* **à 0 heure et le mardi 18 juillet à 24 heures :**

Une faible perturbation venant de l'Atlantique traversera la France dans la journée de mardi ; elle apportera une aggravation passagère.

Mardi 18 juillet, les nuages seront abondants le matin en Bretagne et en Normandie ; ils se dirigeront dans la journée vers les régions du Nord et du Nord-Est, en donnant *quelques faibles pluies passagères.* Sur ces régions, les vents d'ouest seront faibles ou modérés. Les températures maximales seront en baisse.

Sur le reste de notre pays, le temps sera encore chaud et souvent ensoleillé, mais des nuages d'instabilité se développeront l'après-midi et le soir ; ils donneront des orages dans *le* Sud-Ouest, puis sur le Massif Central et les Alpes. Les vents, modérés et irréguliers, viendront d'abord du sud, puis de l'ouest ; des rafales accompagneront les orages.

Le lundi 17 juillet, à 8 heures, la *pression atmosphérique réduite au* niveau de la mer était, à Paris, de 1 020,5 millibars, soit 765,4 millimètres de mercure.

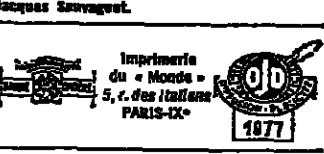
Températures (*le premier chiffre* indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 16 au 17) : Ajaccio, 26 et 15 degrés ; Biarritz, 25 et 17 ; Bordeaux, 33 et 17 ; Brest, 23 et 13 ; Caen, 20 et 11 ; Cherbourg, 18 et 12 ; Clermont-Ferrand, 27 et 11 ; Dijon, 26 et 12 ; Grenoble, 29 et 13 ; Lille, 19 et 8 ; Lyon, 27 et 12 ; Marseille, 34 et 18 ; Nancy, 23 et 9 ; Nantes, 28 et 15 ; Nice, 25 et 18 ; Paris - Le Bourget, 23 et 10 ; Pau, 33 et 17 ; Perpignan, 32 et 20 ; Rennes, 26 et 14 ; Strasbourg, *23 et 9 ; Tours, 26 et 13 ; Toulouse,* 35 et 18 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 36 et 18 degrés ; Amsterdam, 17 et 8 ; Athènes, 33 et 24 ; Berlin, 14 et 11 ; Bonn, 19 et 11 ; Bruxelles, 18 et 8 ; Iles Canaries, 27 et 22 ; Copenhague, 18 et 8 ; Genève, 28 et 10 ; Lisbonne, 32 et 17 ; Londres, 21 et 11 ; Madrid, 40 et 16 ; Moscou, 23 et 12 ; New-York, 22 et 19 ; Palma-de-Majorque, 32 et 16 ; Rome, 30 et 18 ; Stockholm, 16 et 6.

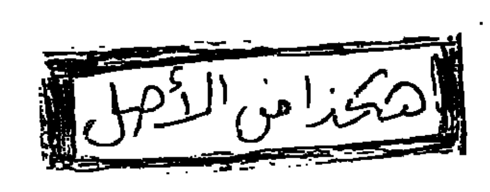
Université

● *La protection des personnes contre la réalisation et la publi*cation de leur image, sujet d'une thèse d'Etat de doctorat en droit soutenue par M. Jacques Ravanas, vient d'être publiée (Bibliothèque de droit privé, 20 et 24, rue Soufflot, 75005 Paris). C'est l'étude *« la plus complète et la plus approfondie qui ait été consacrée à ce sujet »*, écrit M. Pierre Kayser, professeur honoraire à l'université d'Aix, dans la préface.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.



Le Monde

société

RELIGION

En Grande-Bretagne

Le synode anglican réaffirme son interdiction aux divorcés de se remarier à l'église

De notre correspondant

Londres. — Pour la seconde fois, le synode de l'Eglise d'Angleterre, réuni à York, a refusé de modifier une règle interdisant aux divorcés de se remarier à l'église. Mais le vote a été plus serré qu'en 1974, puisque les traditionalistes ne l'ont emporté que par 7 voix (213 contre 206). La majorité hostile au changement avait dépassé 200 voix il y a quatre ans.

Le débat, très animé, a été tranché en fait par le clergé, qui, par 112 voix contre 92, rejeta la proposition faite par la commission spéciale présidée par l'évêque de Lichfield. Cette proposition recommandait que l'Eglise laisse aux évêques la possibilité d'autoriser des personnes divorcées à se remarier à l'église (avec un office religieux légèrement modifié) en tenant compte des mérites de chaque cas. Par contre, la hiérarchie anglicane (vingt-trois sur trente-huit évêques qui participèrent au scrutin) se prononcèrent en faveur de la réforme tandis que les laïcs se divisaient à peu près par moitié.

L'intervention du docteur Coggan, archevêque de Canterbury, fut décisive. A ceux qui, évoquant le triste sort des deux cent mille enfants de mariages civils, soulignaient que les chrétiens ne pouvaient se désintéresser de cette tragédie, le primat répondit que l'Eglise ne pouvait donner l'impression de céder au laxisme. *« Je me demande si le moment est venu d'abandonner un frein, et peut-être le dernier frein contre le divorce... »* ajoute-t-il.

La déception fut grande pour ceux qui anticipaient un assouplissement de la position jugée trop rigide de l'Eglise anglicane, mais les réformistes ont annoncé qu'ils poursuivraient leurs efforts en présentant une nouvelle motion aux prochaines sessions du synode en novembre et en février de l'an prochain. De même seront discutées ultérieurement deux suggestions de la commission, notamment celle permettant aux hommes divorcés d'entrer dans les ordres (le docteur Coggan se déclara contre) ainsi que plusieurs amendements dont l'un suggérant d'accepter le concept catholique de l'annulation du mariage. Reste à savoir si les décisions du synode auront en effet pratique étant donné le nombre croissant de ministres qui, ignorant les règles ecclésiastiques, acceptent de remarier à l'église certains divorcés.

Bien entendu, les bureaux de mariage ont déploré l'attitude du synode en soulignant que les divorcés qui se mariaient avaient davantage mûri leur décision et voulaient sincèrement s'unir pour la vie. *« L'Eglise a perdu le contact avec ses fidèles, elle détourne ses meilleurs clients »*, a déclaré le président de ces organisations.

Vers un « pacte d'unité »

Moins spectaculaire, parce que sans effet immédiat, mais significative, a été la décision du synode d'accepter les recommandations de sa commission sur l'unité, invitant l'Eglise anglicane (2 250 000 membres) à poursuivre les négociations avec les méthodistes (600 000 membres) ainsi qu'avec les presbytériens et les « congrégationalistes » (230 000 personnes en tout, réunies maintenant dans l'Eglise réformée unie : United Reformed Church) en vue d'aboutir à un pacte (Covenant) par lequel toutes les Eglises s'engageraient à reconnaître mutuellement leurs ministres.

Ainsi le mouvement pour l'unité prend un nouveau départ, mais beaucoup de problèmes délicats restent à régler, notamment celui de l'ordination des ministres appelés à officier dans les diverses Eglises. D'une part, les presbytériens et les congrégationalistes maintiennent toutes leurs réserves à l'égard du ministère des évêques. D'autre part, il faudra s'entendre sur la formule qui dispensera les ministres du culte actuellement en fonction d'une nouvelle ordination.

Enfin, l'attitude de l'Eglise catholique demeure une préoccupation majeure. Dans une lettre au *Times*, un collaborateur direct de l'évêque catholique de Westminster soulignait que le pacte envisagé influerait nécessairement sur les relations entre les Eglises anglicane et catholique. En particulier, le pacte impliquerait de la part des anglicans l'*acceptation* des femmes prêtres, ce qui élargirait l'écart entre Rome et Canterbury.

La question de l'ordination des femmes dans l'Eglise anglicane figure, du reste, sur l'ordre du jour de la prochaine conférence de Lambeth, qui se réunira à Canterbury du 22 juillet au 13 août. Cette instance, qui se réunit tous les dix ans, représente les soixante-cinq millions d'anglicans qui constituent la communion anglicane, répartie sur les cinq continents dans vingt-cinq provinces.

Cette conférence, dont le statut n'est pas législatif mais simplement consultatif, a pris comme thème principal : le ministère épiscopal aujourd'hui. Après avoir étudié la nature de l'épiscopat, la conférence examinera les rapports de l'épiscopat avec l'Eglise comme peuple de Dieu, puis avec le gouvernement synodal de l'Eglise. Parmi les sujets les plus controversés à l'ordre du jour se trouvent : la morale dans un monde sécularisé, le christianisme face au socialisme et au marxisme et l'ordination des femmes à la prêtrise.

HENRI PIERRE.

UNE SEULE SOLUTION : ADOPTER LA NATIONALITÉ DU MARI

Une correspondante de nationalité algérienne, qui nous demande de ne pas citer son nom, nous expose son cas : mariée avec l'accord de ses parents à un Français, qui accepterait une conversion à l'islam, mais refuse la circoncision, mère d'un enfant, elle est considérée par les autorités algériennes comme célibataire.

Elle ajoute : « Si l'on n'entend pas souvent parler de cas de ce genre, c'est que les Algériennes qui épousent un étranger adoptent en général la nationalité de celui-ci. Les Algériens, quant à eux, n'ont pas de problèmes lorsqu'ils veulent épouser une étrangère. »

JUSTICE

L'index du « Monde » est-il une œuvre originale représentative ?

La décision prise jeudi 13 juillet en référé par Mme Simone Rozes, président du tribunal de grande instance de Paris, d'interdire à la société canadienne Microfor d'insérer dans l'index partiel de plusieurs journaux français qu'elle publie des références aux articles parus dans « le Monde » constitue un précédent digne d'intérêt. L'initiative de la société Microfor et les conditions dans lesquelles elle l'avait mise en œuvre pouvaient faire craindre, en effet, que, en l'absence d'une législation précise, la voie fût ouverte à une exploitation astucieuse par des tiers, facilitée par le développement de l'informatique, de la somme d'informations et de références contenue dans un journal.

Alors que *le Monde* a entrepris lui-même la longue, difficile et coûteuse publication d'un index analytique de toutes les informations qu'il publie, la société Microfor avait lancé sur le marché, après la rupture de négociations exploratoires commencées avec *le Monde*, et sans accord préalable, un index mensuel qui regroupe des informations puisées dans *le Point, le Nouvel Observateur, le Monde diplomatique, le Figaro, l'Humanité* et *le Monde*.

Fallait-il abandonner à cette société son entreprise — rapide certes (les fascicules paraissent six mois seulement après les publications dépouillées) — ou considérer que la sélection partielle, arbitraire et ordonnée selon des critères vagues d'informations tirées d'un journal, est une atteinte susceptible de lui porter un préjudice moral et commercial ? Choisir la seconde voie revenait à défendre l'idée qu'une production dérivée (un index de journal) possède les mêmes caractéristiques que l'œuvre collective originale (le journal lui-même) dont elle procède, et qu'elle doit donc être protégée au même titre dans l'intérêt du journal qui la rend possible.

En admettant que la société Microfor a tenté, à tort, de produire et de diffuser, à l'insu du *Monde*, un index partiellement constitué de sa propre matière, le tribunal de grande instance de Paris n'a donc pas seulement tranché un litige particulier. Il conforte aussi, surtout face à l'industrieuse concurrence des moyens informatiques, le caractère d'œuvre collective originale des journaux et des index ou autres productions qui en peuvent être tirés. Ce qui n'est pas toujours évident, s'agissant du type de produit le plus courant, le plus éphémère, et le plus « public » que la civilisation de Gutenberg ait engendré.

MICHEL KAJMAN.

Le rapt de Michael Benaïssa

LES POLICIERS NE DISPOSENT D'AUCUNE PISTE

Huit jours après le rapt de Michael Benaïssa, âgé d'un mois et demi, au foyer des mères célibataires de Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie), les policiers d'Annecy ne disposent, semble-t-il, d'aucune piste sérieuse susceptible de leur permettre d'identifier le ou les ravisseurs. Ceux-ci ne se sont pas manifestés depuis qu'une femme d'une trentaine d'années s'est introduite dans la maison maternelle de Saint-Julien et a demandé à voir le petit Michael. Les policiers semblent exclurent pour l'instant l'hypothèse d'un kidnapping crapuleux. Ils estiment que l'enfant a pu être enlevé par une femme *« frustrée de maternité »*.

Les gendarmes de la Haute-Savoie ont lancé, mercredi, un appel aux personnes ayant pu apercevoir ou rencontrer le ravisseur ou qui auraient constaté une « maternité spontanée » dans leur voisinage. La proximité de la frontière franco-suisse, située à 5 kilomètres de l'établissement, laisse planer encore un plus grand mystère sur cette affaire. Les enquêteurs n'excluent pas en effet que le bébé ait pu être « passé » à l'étranger pour être remis à un couple souhaitant obtenir un enfant par n'importe quel moyen. — *(Corresp.)*

AU TRIBUNAL DE MORLAIX

Barde breton contre redevance radio-télévision

De notre correspondant

Brest. — Les Bretons de pure souche sont nombreux à souhaiter pour leur langue maternelle une plus grande place dans le programme régional de la télévision et de la radio. Le barde Youenn Gwernig est de ceux-là. Il anime précisément dans ce but un mouvement appelé Radio-Télé-Brezoneg. Sculpteur, chanteur, poète à la fois, il s'est établi à Loc Maria-Berrien (Finistère sud) après un long séjour en Amérique du Nord. Il refuse depuis plusieurs du Nord. Il refuse depuis plusieurs années, en signe de protestation contre *« la censure dont la langue et la culture populaire bretonnes sont l'objet à la radio-télévision régionale »*, d'acquitter sa redevance de radio-télévision. Au titre des années 1972, 1973 et 1974, l'administration lui réclame 800 F, les frais de recouvrement compris. De guerre lasse elle lui a intenté un procès jeudi 13 juillet devant le tribunal d'instance de Morlaix.

Les débats se sont déroulés devant une cinquantaine d'amis du prévenu, dont l'écrivain Per Jackez Helias et M. Franch Morvannou, maître-assistant à la faculté des lettres et sciences sociales de Brest, membre du comité directeur de l'Union démocratique bretonne. M. Louis Le Pensec et M. Autrin, respectivement députés du Finistère et de la Loire-Atlantique (P.S.), des maires communistes, des mouvements et partis de gauche avaient tenu à témoigner également leur soutien à M. Youenn Gwernig en lui adressant des messages de solidarité dont l'avocat de la défense, Mᵉ Quembert, du barreau de Nantes, donna lecture au cours de sa plaidoirie.

Le procès du monopole de la langue française

Le procès a été, bien entendu, celui du monopole de la langue française sur les parlers maternels. Il était aussi celui du ridicule de l'administration, qui n'a pas ménagé ses efforts pour recouvrer les sommes impayées. *« A trois reprises, on a déplacé un fonctionnaire. Avec cet argent on aurait pu financer les émissions en langue bretonne »* s'est écrié Mᵉ Quembert.

Le public a applaudi l'avocat. Avant de mettre le jugement en délibéré au 27 juillet, le président du tribunal, M. Frein de la Gauleyrie, a remercié l'assistance pour *« son calme et sa gentillesse »*. — J. de R.

FAITS DIVERS

LA CATASTROPHE DE « LOS ALFAQUES »

Un pareil désastre pourrait survenir partout dans le monde

estime un expert britannique

Une fissure dans la cuve de la citerne du camion transportant du gaz propylène pourrait être à l'origine de la catastrophe du camping « Los Alfaques », a affirmé, dimanche 16 juillet, le quotidien catalan *Catalunya-Express*. Selon le journal, les premiers résultats de l'enquête du juge d'instruction de Tortosa ont démontré qu'il existait, en effet, une soudure défectueuse de la citerne, à l'origine du drame du 11 juillet dernier.

D'autre part, on apprend que les travaux de déviation de la nationale 340 sur laquelle s'est produite la catastrophe débuteront dans six mois, à la hauteur du village de San-Carlos-de-la-Rapita. En outre, le gouvernement espagnol a demandé à une commission spéciale de présenter rapidement un rapport complet faisant le point sur tous les problèmes soulevés par l'accident du camping.

Jusqu'à présent, des spécialistes espagnols — en collaboration avec des collègues ouest-allemands, britanniques et français — ont procédé à une enquête approfondie de trois jours. M. Collin Falconer, chef des services d'incendie de la plus grande raffinerie de pétrole d'Europe, dans le sud de l'Angleterre, a déclaré : *« Un désastre comme celui-là pourrait survenir partout dans le monde. Il est urgent d'élaborer un code de normes internationales pour le transport des gaz liquéfiés dangereux. »*

Enfin, des accords frontaliers vont être signés à l'automne — à l'initiative de la Croix-Rouge française — avec les sociétés nationales de Croix-Rouge des pays ayant une frontière commune avec la France. Ces accords permettront, en cas de catastrophe et à la demande des pays concernés, l'intervention immédiate des équipes Croix-Rouge situées près de la frontière et du matériel adapté aux besoins.

LES ACCIDENTS DE L'ÉTÉ

Un jeune homme de vingt-sept ans, M. Claude Lebourva, a succombé, dimanche 16 juillet, à une hydrocution sur la plage d'Etretat (Seine-Maritime). Saisi par l'eau froide, le baigneur n'a pu être ranimé par les sauveteurs.

En Corse, près de la plage de Galéria, entre aClvi et Porto, le corps d'un garçon de onze ans, Laurent Spinosi, originaire de Meudon (Hauts-de-Seine), a été découvert dans la mer par un plongeur Selon les premières constatations, la mort serait due à une noyade par hydrocution.

Dans le massif pyrénéen, au-dessus d'Argeles-Gazost (Hautes-Pyrénées), un vacancier, M. Christian Cros, âgé de vingt-trois ans, a fait une chute mortelle de près de 50 mètres. Parti, samedi 15 juillet, en compagnie de plusieurs amis, il devait faire une randonnée sur le versant de Neouvielle (2 850 mètres).

CARAMBOLAGES ET EXPLOSIONS SUR UNE AUTOROUTE DU MEXIQUE

Cinq morts, cent blessés

Mexico *(A.F.P.)*. — Le carambolage de douze véhicules, dimanche 16 juillet, sur une autoroute mexicaine à 85 kilomètres au nord de Mexico, a provoqué l'explosion d'un camion qui contenait 10 000 litres de gaz liquéfié. Selon la police cinq personnes auraient trouvé la mort. Quarante personnes se trouvent dans état très grave et cinquante-neuf autres ont été admises à l'hôpital de Mexico, un tiers d'entre elles présentant des brûlures sur la presque totalité du corps.

Selon des témoins, les flammes provoquées par l'explosion du camion ont jailli sur un rayon de 500 mètres.

Des habitants de Xilotepec, une ville située à 10 kilomètre du lieu de l'accident, ont déclaré que la terre a tremblé et qu'ils ont vu un jet de flammes d'une centaine de mètres projeté vers le ciel. Certains d'entre eux affirment que leurs maisons ont été endommagées par l'onde de choc.

Selon les premiers éléments de l'enquête, l'explosion s'est produite quelques instants seulement après le carambolage entre trois autocars, deux camions et le camion-citerne. La collision a provoqué une fuite de gaz ; c'est au moment où six autres véhicules circulant sur l'autoroute arrivaient sur le lieu de l'accident que l'explosion s'est produite.

LES BLESSÉS DU 14 JUILLET

Pétards, feux d'artifice et chevrotines ont ponctué un peu partout en France les manifestations du 13 et du 14 juillet. Dans l'Aisne, à Soisson, un quinquagénaire a tiré sur des enfants qui jouaient avec des pétards, blessant quatre d'entre eux. Barricadé dans sa maison, il devait être arrêté puis écroué. En Moselle, à Noiseville, un jeune homme de dix-enf ans a été blessé par une décharge de chevrotine tirée par un homme de quarante-huit ans. Dans l'Essonne, à Draveil, un homme d'une trentaine d'années a ouvert le feu avec un révolver, au cours d'un bal, atteignant un danseur et une jeune fille. En Haute-Savoie, à Habere Lullin, deux jeunes gens ont été blessés par un tir de fusil de chasse, à l'issue d'un bal.

L'irrascibilité de certaines personnes ne fut pas seule cause d'accidents. Pétards et fusées ont brûlé ou commotionné parfois public et artificiers — au total une dizaine de personnes — dans diverses localités.

LE MEURTRIER D'UNE POLYTECHNICIENNE EST MIS A LA DISPOSITION DE LA JUSTICE MILITAIRE

Le sous-officier qui a tué, vendredi 14 juillet, une élève de polytechnique, Nathalie Lecam, vingt-deux ans, dans la cour de l'école, à Palaiseau (Essonne) (*le Monde* daté 16-17 juillet), est un élève de l'école militaire de Strasbourg, M. Bernard Michaud, vingt-deux ans, qui avait le grade de maréchal des logis, équivalant à sergent.

M. Michaud a été mis à la disposition de la justice militaire. Il devra être jugé par le tribunal permanent des forces armées (T.P.F.A.), l'article 56 du code de justice militaire donnant pleine compétence à cette juridiction puisque le crime a été commis par un militaire dans une enceinte militaire, sur un autre membre des forces armées.

Selon les enquêteurs, le dépit amoureux est à l'origine du meurtre. Le jeune homme était, selon ses camarades, qui le croyaient *« incapable d'une telle violence »*, *« plutôt réservé »*. La permission au cours de laquelle il a tué Nathalie Lecam de deux balles de fusil de chasse lui avait été accordée régulièrement, ainsi qu'aux autres élèves de l'école militaire qui, comme lui, venaient de passer le baccalauréat.

FAITS ET JUGEMENTS

La responsabilité d'un médecin anesthésiste.

Le docteur Françoise Charil de Villangray, médecin anesthésiste inculpée de blessures involontaires, a été condamnée jeudi 13 juillet par la onzième chambre correctionnelle de Marseille à deux mois d'emprisonnement avec sursis et 10 000 francs d'amende, après un accident post-opératoire survenu le 5 mars 1970 à une patiente, Irène Palumbo, alors âgée de dix-sept ans.

La jeune fille, opérée de l'appendicite, avait été victime d'un arrêt cardiaque et devait rester depuis lors dans le coma. Le tribunal a pris en compte le dernier rapport d'expertise faisant état de négligences dans la surveillance post-opératoire et retenant la responsabilité de l'anesthésiste. Le tribunal a accordé à Irène Palumbo une rente annuelle de 80 000 francs avec effet rétroactif depuis le 5 mars 1970. Ses parents se sont vu accorder 5 000 francs de dommages et intérêts, son frère et sa sœur 10 000 francs.

● *Violences policières... contre des policiers.* — Inspecteur de police au S.R.P.J. d'Angers au moment des faits, M. Yvon Baudet, trente-deux ans, a été condamné, mercredi 12 juillet, par la cour d'appel de Rennes, à un mois de prison avec sursis et 500 F d'amende pour outrages à agents de la force publique et dégradation de biens d'utilité publique, 600 F d'amende pour blessures involontaires et 100 F d'amende pour contravention au code de la route.

Conduit au commissariat de police de Rennes le 26 août 1977, après un accident de la circulation, l'inspecteur de police avait injurié les gardiens de la paix puis refusé de subir une prise de sang. — *(Corresp.)*.

● *Victime d'une tentative d'assassinat par ingestion d'une substance cancérigène* perpétrée par son mari, Mme Ingebor Ruopp est décédée le 13 juillet d'un cancer du foie à la clinique universitaire d'Ulm (R.F.A.), a annoncé le 16 juillet le journal *Bild am Sonntag*.

Son mari, M. Siegfried Ruopp, professeur de chimie, premier meurtrier de tout el'histoire du crime à utiliser l'*arme du cancer*, a été condamné en avril dernier à Ulm par la cour d'assises à la prison à vie pour tentative de meurtre à l'encontre de sa femme. Pendant plus d'un an, il avait fait consommer à son épouse une substance cancérigène dérivée de la nitrosamine et mélangée à de la confiture de mûres. — *(A.F.P.)*

● *Le tribunal civil de Pontoise* a rejeté, jeudi 13 juillet, la plainte de la banque Paribas qui avait assigné en justice la commune de Saint-Leu-la-Forêt (Val-d'Oise), laquelle avait refusé d'honorer, en décembre 1976, la garantie qui la liait à la société d'économie mixte de la banlieue nord (SEMIBAN) en liquidation depuis la fin 1977. La commune de Saint-Leu-la-Forêt n'aura donc pas à verser le montant de la garantie communale qui, de 9 500 000 francs, avait été ramenée, le 3 février 1978, par un protocole entre l'Etat, les banques et les communes concernées, à 2 500 000 francs. La demande de dommages et intérêts présentée par la commune de Saint-Leu-la-Forêt n'a pas non plus été retenue. — *(Corresp.)*.

Un trou de 2 500 000 francs dans la comptabilité d'un notaire vauclusien.

Un notaire de la Tour-d'Aigues (Vaucluse), Mᵉ Marcel Sylvestre, a été inculpé d'*« abus de confiance et détournement de fonds »* et ecroué à la maison d'arrêt d'Avignon après une enquête qui a permis d'établir qu'il *« puisait dans les comptes clients de son étude »*. L'examen de sa comptabilité a révélé que les prélèvements successifs atteignaient 2 500 000 F. Mᵉ Sylvestre avait déjà été suspendu par la chambre des notaires et rayé de l'ordre. Il affirme que sa fortune personnelle lui permettra de *« désintéresser ses victimes »*. — *(Corresp.)*

● *Magasin ouvert le dimanche.* — M. Michel Nold, quarante ans, gérant de la Société internationale de négoce (magasins Assaut), a été condamné, mercredi 12 juillet, par la troisième chambre correctionnelle de la cour d'appel de Rennes, à cent soixante-quatre amendes de 600 F chacune, pour infraction au code du travail. Alors que la dérogation à la règle du repos hebdomadaire dominical des salariés avait été refusée par le préfet du Morbihan, le magasin Assaut de Vannes n'en avait pas moins continué à être ouvert le dimanche de février à juin 1977. En première instance, M. Nold s'était vu infligé vingt amendes de 2 000 F chacune par le tribunal de grande instance de Vannes. La cour d'appel a considéré que le nombre d'amendes devait être égal à celui des travailleurs employés chaque fois irrégulièrement et non à celui des salariés du magasin.

CORRESPONDANCE

D'Alexandre Guinzbourg à Georges Beaufils

M. L. A. Girault de Coursac, journaliste, nous a adressé la lettre suivante :

MM. Guinzbourg, Piatkus et Chtcharansky se sont vu infliger de lourdes peines à l'issue de procès dont, le moins que l'on puisse dire, est qu'ils ne furent pas des exemples de justice.

A cette occasion, le gouvernement des Etats-Unis et celui des pays de l'Europe capitaliste ont émis de vives protestations. De son côté, le Quai d'Orsay a exprimé sa *« sérieuse inquiétude »*.

Pendant ce temps, un ancien résistant, âgé de soixante-cinq ans, M. Georges Beaufils, était condamné par la Cour de sûreté de l'Etat à huit ans de réclusion criminelle et au déshonneur. Pourtant, aucune preuve de préjudice porté à la France n'avait pû être avancée contre lui. Il n'avait communiqué à une puissance étrangère que des informations que tout un chacun peut se procurer.

La sévérité excessive de la Cour de sûreté de l'Etat n'excuse en rien l'imprudence de M. Georges Beaufils, qui s'est laissé berner par deux journalistes soviétiques. Mais pour donner des leçons en matière de droits de l'homme, le gouvernement de la France devrait commencer par balayer devant sa porte.

Car un régime qui vient à considérer la faute d'imprudence comme un crime contre la sûreté de l'Etat a de quoi inquiéter.

TENNIS

La victoire de la Grande-Bretagne sur la France en Coupe Davis

Une association et un relais entre François Jauffret et Yannick Noah

Pour la première fois depuis deux ans, la Coupe Davis de tennis rassemble les meilleurs joueurs du monde avec le retour dans leurs équipes nationales du Suédois Bjorn Borg et de l'Américain Jimmy Connors. Depuis le dimanche 16 juillet, on connaît la composition des finales de zones européennes. A Baastad, la Suède a battu l'Espagne (3 victoires à 2) et rencontrera la Hongrie, qui, à Budapest, a éliminé l'Italie, le tenant de la Coupe Davis (4 victoires à 1). A Prague, la Tchécoslovaquie s'est imposé devant la Roumanie (5 victoires à 0) et sera opposée à la Grande-Bretagne, qui a dominé la France à Paris (3 victoires à 2). En finale de la zone américaine, les Etats-Unis rencontreront le Chili. La finale de la zone orientale a déjà été disputée, e. l'Australie a disposé de la Nouvelle-Zélande par 5 victoires à 0.

Reverra-t-on un jour François Jauffret sauter de joie sur le court central de Roland-Garros, comme samedi 15 juillet, où, associé à Yannick Noih, il venait de battre dans le double les Britanniques John et David Lloyd (6-3, 6-1, 7-5) ? A trente-six ans, le Bordelais conserve une passion et un enthousiasme intacts pour cette Coupe Davis, qui lui a valu les plus belles joies de sa carrière, mais qui peut aujourd'hui prévoir s'il sera encore la saison prochaine en condition d'améliorer son record national de sélections dans cette épreuve ?

L'exceptionnelle longévité et la carrière de François Jauffret en Coupe Davis, où il a disputé soixante-dix matches (cinquante et un simples, dont trente-quatre victoires, et dix-neuf doubles, dont neuf victoires), s'expliquent, bien sûr, par la valeur et le sérieux de ce joueur, d'autant plus mis en relief que le tennis français traversait alors une longue période de vaches maigres. Depuis quinze ans qu'il défend les chances de l'équipe de France dans cette compétition, François Jauffret aura, en effet, connu avec Yannick Noah, dont il est en âge d'être le père, son... seizième coéquipier.

Malgré la défaite contre les Britanniques, les quelque dix mille spectateurs de Roland-Garros ont pourtant ressenti qu'avec l'arrivée de Yannick Noah, dix-huit ans, qui a apporté un deuxième point à son équipe en battant John Llyod dans le dernier simple (6-3, 6-2, 7-5), le tennis français avait tourné une page de son histoire et s'était probablement doté d'un nouveau leader.

Des promesses

Le seul regret de cette rencontre restera peut-être de ne pas avoir vu l'ancien et le nouveau pilier de l'équipe de France plus étroitement associés après le forfait de dernière heure de Patrice Dominguez. En choisissant de remplacer ce dernier par Eric Deblicker, Pierre Darmon, le capitaine de la sélection, ne jouait-il pas battu ? A vingt-six ans, Eric Deblicker a toujours fait preuve d'un beau tempérament, mais on connaît aussi les limites au plan technique du cinquième joueur français. Depuis le début de la saison, François Jauffret avait, certes, obtenu dans les tournois, des résultats inférieurs à ceux de son cadet, mais la Coupe Davis n'était-elle pas en mesure de le transcender une fois de plus, comme l'an dernier, face au Roumain Ilie Nastase ? C'est du moins ce que le Bordelais laissait entendre après son double victorieux.

Avec le recul, il apparaît que, malgré l'absence de Patrice Dominguez, l'équipe de France conservait ses chances de se qualifier pour la finale de la zone A européenne contre la Tchécoslovaquie, puisque seul le numéro un anglais, Christopher Mottram, est apparu hors de portée de nos sélectionnés.

Si le match laissera quelques regrets, du moins ne pourra-t-on pas faire de reproches aux joueurs retenus. Lors de son premier match en cinq sets contre John Lloyd, comme à l'occasion du second contre Christopher Mottram, Eric Deblicker a même fait preuve d'une combativité exceptionnelle. Jamais sans doute un tennisman français n'a autant sali de maillots dans des plongeons désespérés. Jamais peut-être n'a-t-il aussi bien et intelligemment joué que dans son premier set contre le numéro un anglais. Il aura pourtant suffi d'un léger fléchissement du racingman pour que Christopher Mottram, en grande partie grâce à ses services, prenne inexorablement l'avantage.

Que faut-il penser *a fortiori* du comportement de Yannick Noah ? Pour sa première association avec ce « monument » du tennis français qu'est François Jauffret, le jeune Niçois s'est montré le plus brillant des quatre joueurs de double avant de confirmer contre John Lloyd que, malgré ses dix-huit ans, cette Coupe Davis, qui paralyse tant de grands champions, ne l'impressionne pas beaucoup. Ainsi certains soirs de défaite peuvent-ils être riches de promesses pour le tennis français.

GÉRARD ALBOUY.

CYCLISME

LE TOUR DE FRANCE

Le maillot jaune, Michel Pollentier, est exclu de l'épreuve pour tentative de fraude lors d'un contrôle médical

De notre envoyé spécial

L'Alpe-d'Huez. — Scandale sur le Tour de France : le Belge Michel Pollentier, vainqueur, dimanche 16 juillet, de la seizième étape Saint-Étienne - L'Alpe-d'Huez, et nouveau détenteur du maillot jaune, a été exclu de l'épreuve par le jury des commissaires. Convaincu de tentative de fraude à l'occasion du contrôle médical, il tombe, en effet, sous le coup de la réglementation antidopage rectifiée en 1978, qui prévoit dans ce cas une suspension immédiate de deux mois et une amende de 5 000 francs suisses, soit plus de 10 000 francs. Dans un premier temps, le leader de la course n'avait pu satisfaire aux *obligations de la visite* qui comporte un prélèvement d'urine. Il essaya ensuite de tricher en dissimulant une poire en caoutchouc sous son maillot, mais le docteur Calvez, responsable des contrôles antidopage, découvrit le stratagème et fit saisir l'objet du délit.

L'information communiquée vers 20 heures, alors que les journalistes avaient déjà téléphoné leurs articles commentant en termes élogieux la « magistrale » victoire de Pollentier, provoqua l'effervescence dans la salle de presse, à l'intérieur d'une chapelle sur les hauteurs de L'Alpe-d'Huez. Non loin de là, l'hôtel où logeaient Pollentier et ses équipiers de Flandria était pris d'assaut. Les dirigeants du coureur belge devaient y donner une conférence qui fut repoussée d'heure en heure... A minuit, la route de L'Alpe-d'Huez à Bourg-d'Oisans — celle précisément qu'avait empruntée le Tour — était aussi embouteillée que l'autoroute du Sud un 1er août, et les automobilistes mirent davantage de temps pour redescendre dans la vallée que le dernier de l'étape n'en avait mis pour escalader l'obstacle.

Une première

C'est la première fois qu'un incident semblable se produit durant le Tour de France. Jamais encore le porteur du maillot jaune n'avait été mis hors de course. Or les raisons qui ont motivé l'exclusion de Pollentier sont d'une extrême gravité. Elles risquent de jeter un discrédit sur le sport cycliste et de disqualifier, au regard de l'opinion, un coureur qui compte des succès retentissants dans le Tour d'Italie, le Dauphiné libéré ou le championnat de Belgique car on ne pourra plus désormais ne pas suspecter la sincérité de ses victoires.

L'affaire Pollentier, dont les retombées paraissent inévitables, a rejeté dans l'ombre un autre événement, sans précédent lui aussi à notre connaissance dans l'histoire du Tour : sept coureurs — et non des moins influents — ont été exclus pour avoir bénéficié de « poussettes » dans les cols. Il s'agit de Régis Ovion, un ancien vainqueur du Tour de l'Avenir, de Bourreau, Perret, Bazzo, Cocolo, Julien et Jean-Pierre Danguillaume, qui a peut-être disputé son dernier Tour de France. Héritier d'une célèbre famille de cyclistes, le coureur tourangeau aurait aimé quitter la grande épreuve d'une manière plus glorieuse. Il plaide non coupable en affirmant qu'il n'a jamais reçu d'aide illicite dans la *montée du Luitel* et de L'Alpe-d'Huez. Mais comment pourrait-il le prouver ?

Nous allions oublier de dire que la mise hors course de Pollentier a fait de Kuiper, déjà premier à L'Alpe-d'Huez en 1977, le vainqueur de cette étape alpestre mouvementée et que Zoetemelk repartira de Grenoble avec le maillot jaune sur les épaules, Bruyère s'étant effondré dans le Luitel. Le Néerlandais compte quatorze secondes d'avance sur Hinault, qui sest bien ressaisi après son échec relatif du Puy-de-Dôme. C'est vraisemblablement entre ces deux hommes que se jouera la victoire sur les Champs-Elysées, dimanche prochain.

JACQUES AUGENDRE.

NATATION

LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

Renouveau et grogne

De notre envoyé spécial

Laval. — *Championnats de la routine ? de la médiocrité ? du renouveau ? On peut faire son choix. Routine de voir une natation presque figée; médiocrité de noter qu'à l'étranger les filles nagent presque aussi vite que les garçons français ; mais renouveau si l'on veut bien remarquer, avec bonne volonté, ici et là, les avant-signes d'un redressement.*

Quel que soit le choix, on classera pour archives les cinq records nationaux individuels améliorés du 13 au 16 juillet à Laval. Ils ont une signification à l'intérieur des frontières, ils n'en ont aucune — à l'exception de celui du 200 mètres brasse féminin d'Annick de Susini — à l'extérieur. La natation française, pour l'heure, n'existe plus sur le plan international, et le tout est de savoir si les quelques avant-signes de redressement perçus à Laval marquent réellement la fin de la plus mauvaise époque que cette discipline ait jamais connue.

Ce renouveau, quel est-il, pour l'essentiel ? D'un instrument dont s'est dotée la natation française pour répondre aux exigences de la compétition moderne : depuis neuf mois, fonctionne un centre national à l'Institut national du sport et de l'éducation physique (INSEP) qui a repris, pour partie, les techniques de pointe étrangères dont l'adaptation, en France, a été jugée opportune et possible. Douze garçons et neuf filles fréquentent le centre national, qui leur offre des facilités multiples, études, entraînement, surveillance médicale, etc. C'est un essai de synthèse à la française du système libéral américain reposant sur l'action des universités et des clubs et de celui des pays de l'Est où la prise en charge par l'Etat est totale.

Il n'est cependant pas impossible que la principale difficulté qu'ont et qu'auront à surmonter ceux qui ont la responsabilité du centre national tienne dans la définition de ce que doit être un entraînement moderne convenant à tous. Même si les programmes sont établis avec soin, en tenant compte de ce qu'il faut à chacun, beaucoup considèrent qu'une assez longue période de tâtonnements sera nécessaire avant que ne se dégage cette synthèse à la française, efficace, supportable et bien acceptée. Les deux jeunes entraîneurs nationaux nommés par M. Gérard Garoff, le directeur national, MM. Guy Giacomoni et Michel Pedroletti se donnent bien du mal, décortiquent les techniques, essaient d'ordonner ce qui n'était auparavant le plus souvent qu'empirique, sans que pour autant personne ne puisse être sûr que la réussite sera au bout de l'entreprise.

Deux poids, deux mesures ?

Même si toutes les chances ont été données au centre national comme, par exemple, l'officialisation, dans le domaine médical, d'une liaison régulière avec l'hôpital Cochin pour les contrôles, observations cliniques dont la mode et surtout la nécessité sont venues de la République démocratique allemande. Pour l'instant, la seule certitude, c'est que la fédération française pouponne et entoure de tous les soins son centre national, quitte à créer peut-être un déséquilibre et à fomenter dans le reste de la natation grogne, jalousie et rancœur.

Car le premier effet concret de la création du centre national a bien été d'inquiéter les clubs, les sections sports-études, et d'indisposer ceux qui n'ont pas à leur disposition les moyens du centre national. L'impression que ressentent les mécontents est qu'il y a désormais deux poids et deux mesures, et qu'une natation officielle, de luxe, est en train de naître, dont seront tenus à l'écart ceux qui ne joueront pas le jeu ou qui n'auront pas le goût d'entrer dans le système, faute de vouloir renoncer à leurs propres idées ou de ne pas croire à son efficacité.

A Laval, il n'y avait qu'à tendre l'oreille pour percevoir une rumeur d'hostilité dont l'origine repose aussi sur l'impression, vraie ou fausse, qu'une sorte de caporalisme étriqué avait accompagné la naissance de cette natation de luxe. Dans le mouvement, observations pertinentes, cancans, ragots, sont à ce point mêlés, qu'il n'est pas facile de fai. : la part des choses. Le centre national, peu après sa création, est en tout cas déjà guetté au tournant, et ses responsables ne pourront pas aisément se tirer de trop lointaines échéances de réussite, sans que le malaise ne prenne une autre tournure.

FRANÇOIS JANIN.

AUTOMOBILISME

Abandon des deux Lotus et victoire de Reutemann

L'abandon des deux Lotus de Mario Andretti et de Ronnie Peterson, pour causes mécaniques (moteurs), a donné beaucoup d'intérêt au Grand Prix de Grande-Bretagne, couru dimanche 16 juillet, à Brands-Hatch. Sans l'élimination des Lotus, qui restent de loin les meilleures voitures du lot, l'épreuve n'aurait été qu'une répétition des précédents grands prix. Leur mise hors course a, au contraire, favorisé une rude bagarre entre Scheckter (Wolf), Lauda (Brabham) et Reutemann (Ferrari), tour à tour en tête.

Scheckter, contraint à l'abandon, boîte de vitesses cassée, il ne restait que Lauda et Reutemann — ex-coéquipiers chez Ferrari — pour la première place, et la lutte entre les deux pilotes, eu égard au contentieux que l'on connaît (Lauda a souvent porté des appréciations peu flatteuses sur Reutemann), a été suivie avec encore plus d'attention. En définitive, Reutemann a réussi à dépasser Lauda dans les derniers tours, à la faveur d'une obstruction d'un jeune pilote italien, Bruno Giacomelli, novice en formule 1 S'il avait agi d'une manière délibérée, Giacomelli n'aurait pas gêné autrement Lauda, mais sans doute ne faut-il voir, dans son comportement, que maladresse et inexpérience.

C'est une victoire qui vient à point nommé pour Reutemann, dont l'avenir chez Ferrari est compromis, la procédure de son remplacement par Scheckter étant même bien engagée. Reutemann remporte ainsi son troisième grand prix de l'année (Brésil, Etats-Unis Ouest, Grande-Bretagne), et ce sont des références qui compteront pour son éventuel transfert. Au Grand Prix de Grande-Bretagne, l'équipe Renault « a fêté » son premier anniversaire en formule 1 dans la morosité Encore une fois, la voiture a dû abandonner, moteur cassé. — F. J.

ESCRIME

HARO SUR L'ARBITRAGE

De notre envoyé spécial

Hambourg. — *Phénomène rarissime : pour la deuxième fois en vingt-quatre heures, samedi 15 juillet, quatre fleurettistes — la Soviétique Valentina Sidorova, qui a finalement conservé son titre, la Tchécoslovaque Katarina Raczova (deuxième), l'Allemande de l'Ouest Cornelia Hanisch (troisième) et la jeune Niçoise Pascale Trinquet (quatrième), au cœur énorme mais qui craque nerveusement, — ont eu recours à un barrage pour se départager*

Fait tout aussi rarissime, sitôt le résultat connu, les capitaines des six nations représentées dans cette finale se précipitaient sur les arbitres, le docteur hongrois Jeno Kamuti et le Polonais Wardzinski, pour exprimer le mécontentement général Comme au cours de la finale masculine, de flagrantes erreurs avaient également été commises par MM Malacarne et Del Francia, personne ne peut plus nier les problèmes posés par l'arbitrage.

Dimanche 16 juillet, de manière abusive, deux journaux ouest-allemands du groupe Springer relançaient la polémique. Bild am Sontag *titrait :* « Les Italiens volent la médaille d'or à Hein » ; *le très sérieux* Die welt *reprenait les propos prêtés à M. Emil Beck, entraîneur du célèbre club de Tanberbischofsheim :* « La mafia franco-italienne a fait gagner Flament. »

Les fédérations visées n'ont pas tardé à réagir en demandant à leur président de jury de refuser d'arbitrer les escrimeurs de la République fédérale d'Allemagne. Un peu plus tard, Emil Beck assurait qu'il n'avait accordé aucune interview et rejetait la responsabilité de cette affaire sur les journalistes... Tout rentrait dans l'ordre, mais cet incident a eu le mérite de poser en public certaines questions. Pourquoi, par exemple, s'obstiner à choisir des arbitres dont les facultés sont régulièrement mises en doute ? Pourquoi aussi laisser un arbitre manifestement peu en forme s'enliser dans des décisions erronées, alors qu'il serait facile de le remplacer ?

« Pour éviter de le traumatiser et parce que la Fédération internationale se doit de soutenir ses présidents de jury », *répondent les responsables qui oublient un peu vite que la régularité de la compétition est en cause Certes, le jugement humain sera toujours sujet à caution, surtout dans un sport qui permet parfois plusieurs interprétations du règlement, mais éliminer les jugements erronés devient urgent.*

Dans ce but, une idée séduisante a été avancée. Elle émane de M Emmanuel Rodocanachi et consiste, dans une finale, à revoir sur magnétoscope l'action précédente après réclamation d'un capitaine d'équipe Une pénalisation — un avertissement puis une touche — en cas de contestation injustifiée présenterait l'avantage d'éviter les excès Les expériences faites à l'INSEP n'ont pas convaincu, mais dans le cadre d'un championnat du monde comme celui organisé à Hambourg, où la piste est éclairée à l'instar d'un ring de boxe, la formule s'avérerait vite concluante.

JEAN-MARIE SAFRA.

Les résultats

Athlétisme

Malgré une tendinite, Yves Leroy a conservé son titre de champion de France de décathlon en totalisant 7 987 points devant Thierry Dubois, 7 850 et Serge Morth, 7 611. Le pentathlon féminin a été gagné par Florence Picaut qui, avec 4 266 points, a amélioré le record de Christine Debourse (4 228 points).

Automobilisme

FORMULE 1 :
GRAND PRIX
DE GRANDE-BRETAGNE
à Brands-Hatch

1. Reutemann (Ferrari) ; 2. Lauda (Brabham) à 1 sec. 23 ; 3. Watson (Brabham) à 37 sec. ; 4. Depailler (Tyrrell) à 1 min. 13 sec. ; 5. Stuck (Shadow) à un tour ; 6. Tambay (MacLaren) à 1 tour, etc.

Classement du championnat du monde :
1. Andretti, 45 points ; 2. Peterson, 36 points ; 3 Lauda et Reutemann, 31 points ; 5 Depailler, 26 points ; 6. Watson, 16 points ; 7. Lafitte, 10 points, etc.

Aviron

La France a conservé la coupe d'Europe d'aviron, samedi 15 et dimanche 16 juillet à Blaasveld (Belgique), devançant la République fédérale d'Allemagne et l'Italie dans les épreuves masculines et féminines.

Boxe

Le poids plume espagnol Roberto Castanon a conservé, le 15 juillet, son titre européen en battant le Français Albert Amatler par arrêt de l'arbitre à la cinquième reprise. A la suite de cette défaite, le Français a décidé de mettre fin à sa carrière.

Cyclisme

TOUR DE FRANCE
QUINZIEME ETAPE :
CHAMALIERES - SAINT-ETIENNE
(196 km)

1. Hinault (F.), 5 h. 49 min. 48 sec. ; 2. Kenny (Irl.) ; 3. Maertens (Belg.) ; 4. Lasa (Esp.) ; 5. Seznec F) ; 6. Friou (F.) ; 7. Ovion (F.) ; 8. Thaler (R.F.A.) ; 9. Martinez F.) ; 10. Janssens (Belg.).

SEIZIEME ETAPE :
SAINT-ETIENNE-L'ALPE D'HUEZ
(235 km)

1. Kuiper (P.-B.), 7 h. 23 min. 45 sec. ; 2. Hinault (F.), à 8 sec. ; 3. Zoetemelk (P.-B.), à 41 sec. ; 4. Agostinho (Port.), à 1 min. 34 sec. ; 5. Lubberding (P.-B.), à 2 min. 14 sec. ; 6. Van Impe (Belg.), à 2 min. 23 sec. ; 7. Galdos (Esp.), même temps ; 8. Nilsson (Suède) à 3 min. 25 sec. ; 9. Wellens (Belg.) à 3 min. 43 sec : 10. Martin (F.), à 4 min. 48 sec., etc.

CLASSEMENT GENERAL :
1. Zoetemelk (P.-B.), 79 h. 6 min. 41 sec. ; 2. Hinault (F.), à 14 sec. ; 3. Kuiper (P.-B.), à 5 min 31 sec. ; 4. Agostinho (Port.), à 6 min. 10 sec. ; 5. Bruyère (Belg.), à 9 min. 32 sec. ; 6. Galdos (Esp.), à 12 min. 40 sec. ; 7. Lubberding (P.-B.), à 14 min. 20 sec. ; 8. Wellens Belg.), à 14 min. 30 sec. ; 9. Martinez (F.), à 14 min. 52 sec. ; 10. Van Impe (Belg.), à 16 min. 13 sec., etc.

Escrime

CHAMPIONNAT DU MONDE
FINALE DU SABRE

1. Krovopouskov (U.R.S.S.), trois victoires après barrage (ind. + 10) ; 2. Burtsev (U.R.S.S., trois victoires (ind. 0) ; 3. Maffei (It.), trois victoires ; 4. Gerevitch (Hongrie), trois victoires; 5. Bajenov (U.R.S.S.), trois victoires ; 6. Mustata (Roumanie), aucune victoire.

Golf

L'Américain Jack Nicklaus a brillamment gagné, le 15 juillet, le cent septième « open » britannique en totalisant 281, soit 7 en dessous du par, sur le célèbre parcours de Saint-Andrews. C'est son troisième succès dans cette épreuve, où il a devancé de deux coups ses compatriotes Floyd, Kite et Crenshaw et le Néo-Zélandais Owen.

Hippisme

Le handicap d'été, disputé à Saint-Cloud et retenu pour le tiercé, a été gagné par Palmoness, suivi d'Egmont et de Beaconnaire. La combinaison gagnante est 1-3-6

Natation

LES CINQ RECORDS DE FRANCE INDIVIDUELS

MESSIEURS

200 mètres nage libre : Noël, 1 min. 54 sec. 27 (ancien record, Rousseau, 1 min. 54 sec. 61).

200 mètres brasse : Borios, 2 min. 25 sec. 4 (anc. rec., lui-même, 2 min. 26 sec. 9).

DAMES

200 mètres nage libre : Berger, 2 min. 6 sec. 28 (anc. rec., elle-même, 2 min. 6 sec. 74).

200 mètres brasse : de Susini, 2 min. 36 sec. 84 (anc. rec., elle-même, 2 min. 37 sec. 17).

400 mètres quatre nages : Saqué, 5 min. 5 sec. 30 (anc. rec., Clug).

Ski

L'Américain Steve McKinney a été désigné champion du monde du kilomètre lancé à ski à Cervinia (Italie), où il a atteint la vitesse de 198,020 kilomètres-heure.

Tennis

COUPE DAVIS
Demi-finales
de zones européennes

GROUPE A

A Paris : Grande-Bretagne bat France, 3-2 ; Mottram bat Noah, 3-6, 6-3, 9-7, 6-3 ; J. Lloyd bat Deblicker, 6-2, 6-2, 4-6, 3-6, 6-3 ; Jauffret-Noah battent J. et D. Lloyd, 6-3, 6-1, 7-5 ; Motram bat Deblicker, 7-5 6-4, 6-1 ; Noah bat J. Lloyd, 6-3, 6-2, 7-5.

A Prague : Tchécoslovaquie bat Roumanie, 5-0 ; Slozil bat Dirzu, 6-2, 6-4, 7-5 ; Smid bat Haradeau, 7-5, 6-1, 6-8, 6-1 ; Smid-Slozil battent Florl-Segarceanu, 6-4, 6-2, 6-4 ; Slozil bat Segarceanu, 6-3, 6-4 ; Smid bat Dirzu, 6-3, 6-2.

GROUPE B

A Baastad : Suède bat Espagne, 3-2 ; Johansson bat Higueras, 6-2, 6-2, 5-7, 6-2 ; Borg bat Orantes, 6-2, 5-7, 6-3, 6-3 ; Orantes-Higueras battent Borg-Johansson, 3-6, 6-2, 6-2, 6-4 ; Borg bat Higueras, 6-1, 6-4, 6-2 ; Orantes bat Johansson, 6-4, 6-4, 7-5.

A Budapest : Hongrie bat Italie, 4-1 ; Barazzutti bat Szoke, 2-6, 6-1, 7-5, 6-3 ; Taroczy bat Panatta, 6-4, 6-3, 11-9 ; Szoke-Taroczy battent Bertolucci-Panatta, 6-3, 6-2, 6-4 ; Szoke bat Panatta, 6-3, 3-6, 6-0, 8-6 ; Taroczy bat Barazzutti, 6-3, 6-4, 6-4.

Voile

Philippe Lecrit et Jacques Laffargue (Alsace-Lorraine) sont devenus champions de France du 505 devant Auffret-Champy (Saint-Nazaire) et Loday-Kergreis (La Baule - Le Pouliguen).

ÉDUCATION

UN JURY D'AGRÉGATION

Des notes au fond de l'éprouvette

« Il y en a un qui nous a obligés à rester dans l'obscurité pendant toute sa leçon d'optique. »

A l'heure du déjeuner, les membres du jury de l'agrégation des sciences physiques — option chimie — se défoulent en se racontant les « grosses bourdes » des candidats émus qu'ils viennent d'examiner au lycée Lakanal, à Sceaux.

Président du jury depuis quatre ans, M. Roger Giacomini veille à ce que, parmi les quatre membres de chacune des trois commissions (leçon de physique, leçon de chimie, épreuve de montage de chimie) figurent autant d'hommes que de femmes et autant de professeurs de l'enseignement secondaire que du supérieur. Le jury est renouvelé par quart tous les ans, ses membres y participant pendant quatre ans en moyenne. Ils sont désignés par le ministère de l'éducation sur proposition du président du jury, les anciens membres cooptant les nouveaux.

L'ambiance varie suivant les jurys. Ici, elle est franchement détendue. Une universitaire se plaint : « Avec l'écrémage des grandes écoles, l'Université récupère les plus mauvais élèves alors que son enseignement est meilleur que jamais. » *On échange des histoires d'expériences chimiques* « explosives », *notamment d'un célèbre professeur surnommé* « Robert Pampan »...

Pour ne pas se créer des tourments de « conscience », les membres des différentes commissions ne se communiquent pas les notes des candidats pendant les épreuves, ce qui leur évite de savoir s'il sont en train de les « coller ». Dans une des commissions, pour calmer encore plus cette « anxiété » tous les membres du jury discutent jusqu'à ce qu'ils se mettent d'accord sur une même note.

Les aptitudes à « manipuler »

L'épreuve de montage de chimie permet de juger les aptitudes à « manipuler » des candidats souvent plus forts en théorie qu'en pratique. Le premier arrive à 6 h. 30 ; chacun a quatre heures pour préparer son exposé. Il dispose d'une aide technique, d'un matériel abondant et d'ouvrages nombreux. L'exposé dure trois quarts d'heure. Puis le jury délibère pendant un quart d'heure. Marie, candidate de vingt-quatre ans, qui doit préparer une « céthone aliphatique », jongle avec les éprouvettes et se débat avec les électrolyses, les condensations, les filtres et... les questions du jury.

« Pourquoi avez-vous mis du bichromate en excès ?

— *Pour que* l'oxydation du buthanol soit la plus complète possible.

— Est-ce que vous auriez pu utiliser un autre solvant que le benzène ?

— ...

— Continuez. »

Chacun se penche pour admirer le vert ou le jaune d'un précipité ou pour apercevoir les petits cristaux fins que Marie a su faire apparaître.

Les « leçons » permettent de déceler certaines qualités pédagogiques. Le jury est censé représenter une classe « de bons élèves », *mais ne pose pas de questions. Le niveau de cette classe est précisé lors du tirage au sort du sujet. Un niveau élémentaire ne facilite pas automatiquement l'épreuve, des notions simples étant parfois plus difficiles à expliquer à une classe de seconde qu'à des étudiants de premier cycle universitaire.*

Les membres du jury prennent beaucoup de notes, qui leur serviront pendant les délibérations, puis, après les résultats, pour commenter leurs épreuves aux « collés » qui le souhaiteront.

Le nombre d'admis dépend évidemment du nombre de postes mis au concours (vingt-six pour cinq cent trente-six candidats, dont soixante et onze admissibles à l'issue de l'écrit). Les plus valables des « collés » pourront toujours s'en prendre à la baisse de la natalité qui entraîne une réduction du recrutement dont ils sont victimes.

MICHEL SIDHOM.

Admissions aux grandes écoles

● **Institut national agronomique Paris-Grignon, écoles nationales supérieures agronomiques de Montpellier, Rennes et Toulouse, école nationale supérieure d'agronomie et industries agricoles de Nancy, école nationale supérieure des industries agricoles et alimentaires (par ordre de mérite).**

Mlles et MM. Kjellberg, Lacointe, Herbert, Isabelle Vaillant, Bonnerot, *Lepoutre, Perre, Longechal,* Pellerin, Barthélemy, Scalbert, Jacq, Fourmentin, Giri, Cance, Jargaud, Vindel, Gamon, Dubedout, Contini, Odier, de Maistre, Gillet, Frécaut, Odoux, Micheneau, Quillet, Dhorne, Latron, Prévot, Causse, Moranville, Zimmer, de Los Llanos, Jean-Pascal Andrieu, Bonneau, de Menou, Chaix, Thorey, Jaoul, Brun, Dominique Laurent, Lacroix de Vimeur de Rochambeau, François Rougerie, Bard, Ganchou, Métin, Catherine Sabatier, Charpiot.

Mlles et MM. Petitbon, Raguet, Ioos, Bitoun, Barrouillet, Daguzan, Alain Gérard, Camphuis, Darbin, Dehaumont, Querne, Geneviève David, Bonneville, Luc Dupont, Poussin, Carrouée, Doncœur, Tejedor, Patrice Dujardin, Fressinaud Mas de Feix, *Cadenel, Dourmad, Geldreich,* Chevrier, Gallois, Castro, Judde de Larivière, Beguin, Bouttier, Gassier, Anselme, de Vitry Davaucourt, Grange, Pavillard, Collart Dutilleul, Dupouey, Dance, Louis Hubert, Florence Henry, Camier, Philippe Gautier, Abela, Lainez, Parvanchère, Lemaistre, Pincin, Ayphassorho, Fournet, Chodron de Courcel, Lalevée, Destanque, Callou, Després, Dario, Guillemot, Bloc, Nehel, Prache, Lautier, Christian Benoit.

Mlles et MM. Galouzeau de Villepin, Troalen, Barnoud, Lauvergeon, Dominique Blanchet, Grenier, Weremienko, Jessus, *Darmon,* Pelata, Stéphanie Roux, Candresse, Cornet, Gosset, Halbout, Tassin, Le Ball, Vernade, de Frumond, Agnès Girard, Dominique Gillet, Munin, Cochet, Brender, Pédron, L'Hurlec, Bonis, Le Masson, Leproux, Wantiez, Savalle, Chaupin, Bailly, Le Stum, Klotz, Bonnard, Deboise, Iris, Baudet, Coin, Pélissier ; Jérôme Denis ; Schnabele, Guyard, Sallenave, Amblard, Bellot, Bertier, Sorin, Provost, Dumas, Tabel, Provent, Houot, Jouan, Pilenko, Duchemin, Paris, Nicot, Charrade.

Mlles et MM. Grunewald, Lanoiselée, Schultz, Mealet, Truffaut, Moyse, Dufay, *Rey-Giraud,* Gagniard, Lainez, Gorioux, Boursot, Carles, Combe, Cadeillan, Château, Preiss, Boniface, Bonnier, Till, Soulas, Bouisset, Chotteau, Vieilly, Ughetto ; Elizabeth Chauvet, Joannon, Genère, Fay, Winckler, Cerf, Jean-Louis Baron, Rigondaud, Bourin, Galley ; Jean-Pierre Philippe, Ledoux, Lefebvre d'Hellencourt, Giovannetti, Wierick, Margot, Hamza, Tarbouriech, Ferenczi, Langlais, Régnier, Thibault, Briand, Brunetaud ; Armel François, *Piolet, Squalli Houssaini, Bouilleux,* Callman, Bejannin, Marguin ; Pascal Dubois, Portal ; Eric Martin, Jean-François Thomas.

Mlles et MM. Rosa ; Agnès Guérin, Raffi, Fritsch, Robert de Massy, Massieu, Cheverry, Jean-François Bertrand, Rozenberg, Dedieu, Caracchini, Sotin, Papillon, Hardel, Caussanel, Gascuel, Roussel, Viguier, Cheveau, Blouet, Hébert, du Verdier, Kerharo, Lepiatre, Chastel, Arricastres, Cayeux, Belot ; Philippe Lacroix, Quinio, Flammant, Mellin, Gully, Grosman, Pierret, Le Gac, Aigueperse, Lavarelo ; Eric Miguard ; Martial, Anvroin, Delaveaud, Annezo, Gonzalez, Grenet, Gaulhiac, Neveu, Jacus, Descroix, Bouley, Guillon, Collas de Chatelperron, Prabonnaud, Chevalier - Lemire, Hammoutène ; Claire Nicolas, Weill, Grenot, Delentaigne Delogivière, Alger.

Mlles et MM. Risoud, Souesme, Mylène Maurel, Friguet ; Philippe Roux, Gadaud; Christophe Schneider; Xavier, Gomart, Goze, de La Forest Divonne, Moraines, Agnès Delacroix, Gervais, Truffinet, Sauboa, Meyer Michel-Pierre ; Degrotte ; Michel-Roger Meyer ; Sadorge ; Ginot, Bador, Ducarne, Landry ; Gilles Aumont, *Berthias, Durant-Gasselin,* Morillon, Bridier, Davoust, Bretez, Pottier, Beaux, Pansieri, Branchard, Chanu, Palliole ; Didier Boitard, Cortello, Aristegui, Pierrard, Dyer, Jalinot ; Jacques Mathieu, Gillet, Leonardi, Vindimian, Magdelaine, Pinochet ; Antoine Levy, Coly, Geneste, Bernon, Kolsi, Caldani, Thierry Renard, Précart, Amand, Verguchi, Turpin, Gayrard.

Mlles et MM. Briançon, Lisle, Bertin, Imbault, Lehec, Miguel ; Jean-François Boucher, Orcet, De Jouvencel, Puy, Manchon, Bourdais, Pastuszka, Moog, Calvar, Debrenne, Degrave, Pechère, Girodo, Daumas, Piquemal, Chachereau, Le Blevec, Nathie, Caroline Blanchard, Théy, Cendrier, Cleu, Charaud, Van de sype, Chasseray, Jacques Chevalier, Turel, *Leguen, Frenot,* Derouand, Bouillot, Leber, Michalon, François Nicolas, Du Hamel de Milly, Charrier, Suty, Prévoteau, Isabelle Leduc, Doudoux, Mialhe, Kuster, Cunty, Vaysse, Glomot, Viviane Eugène, Cochet, Dominique François, Mine, Latrille, Thierry Gérard, Beurlat, Isaute, Guilbaud.

Mlles et MM. Dambricourt, Cazenave, Montrelay, Sagot, Gentner, Falchier, Rouviere, Faivre, Hugo, Baudry, Chassan, Darnet, Angot, Malgorn, Obersy, Majean, Bastide, Fallard, Chevreau, Béatrice Petit, Roblin, Macombe, Belon, Deteix, Barnier, Moraud, Rebeirot, Le Bouteiller, Pontel, Broucqsault, Fabien Lagarde, Jeanmichel, Debeuf, Cayrefourcq, Paris, Barraquet-Porte, Fombaron, Foch, Dupassieux, Tournier, Tresin.

Le feuilleton de Reiser. — 7



MÉDECINE

NOUVELLE CAMPAGNE SUR L'ALIMENTATION

« Mangez juste », recommande le comité français d'éducation pour la santé

Alors que dans les pays du tiers-monde quatre cents personnes meurent de faim chaque heure, de plus en plus nombreux sont les habitants des pays riches qui creusent leur tombe avec leurs dents, en mangeant trop. Un Français sur trois souffre en effet de pléthore alimentaire et 15 % sont atteints d'obésité manifeste — ce dernier chiffre atteignant 30 % aux Etats-Unis. Or le poids est un des principaux facteurs de risque des maladies cardio-vasculaires, puisqu'il peut être à l'origine d'hypertension, de diabète ou d'excès de graisse dans le sang.

Si le Français mange moins qu'autrefois, il mange pourtant trop, compte tenu de la diminution de sa dépense énergétique : sédentarité, chauffage, amélioration des conditions de travail et des techniques ménagères concourent à diminuer ses besoins en calories. Le travail intellectuel ne demande, lui, aucune dépense énergétique supplémentaire, alors qu'un athlète peut multiplier jusqu'à vingt (c'est un maximum) sa dépense énergétique de base en quelques minutes de compétition.

Que faire ? « *Mangez moins* », et surtout « *mangez juste* », répond le comité français d'éducation pour la santé qui, dans sa nouvelle campagne sur l'alimentation, insiste sur les excès de sucre, d'alcool et surtout de graisses ; ces dernières représentent aujourd'hui 44 % de la ration calorique des Français : cette campagne tend aussi à réhabiliter certains produits comme le pain, dont la consommation quotidienne a baissé en un siècle de 1 kilo à 150 grammes alors qu'il s'agit d'un aliment de qualité.

A travers l'alimentation de la femme enceinte et le « petit déjeuner pour tous », le comité français avait déjà cherché à sensibiliser une opinion qui désormais attache plus d'importance à l'équilibre de son alimentation qu'aux conditions générales (engrais, colorants...) dans lesquelles les aliments sont produits et commercialisés. Grâce à l'édition d'un jeu de sept familles (1) dont les règles sont les grands principes d'une bonne alimentation, les jeunes, et à travers eux leur famille, sont sensibilisés en priorité, sans culpabi*lisation, sans dramatisation.* Le joueur a ainsi intérêt à échanger sa carte « saucisse de Toulouse » contre le cabillaud braisé, moins gras, ou le saint-paulin contre le yaourth, moins sucré. Le cornet de frites... est une carte malchance et le pain un bonus.

Par la vente simultanée d'un fascicule (2) destiné aux moins jeunes, le comité a très judicieusement dissocié les groupes qu'il voulait toucher. Cette information scientifique et pratique facilement accessible fait appel plus à l'intelligence qu'au sens moral et il y est question de « *fête* », d' « *agrément* » et d' « *équilibre* ». Il y est reconnu honnêtement que les individus sont plus ou moins exposés et que des gros mangeurs peuvent rester indemnes de toute affection. Enfin, l'équilibre alimentaire n'est pas dissocié de l'équilibre budgétaire et l'intérêt nutritif des aliments est pondéré par leur coût.

Espérons simplement que cette plaquette sera lue par les responsables des repas collectifs de plus en plus nombreux et par les médecins praticiens peu formés à la diététique et pourtant relais indispensable à la réussite d'une telle campagne.

NICOLAS BEAU.

(1) On peut trouver ce jeu, à partir du lundi 17 juillet et pour 10 F chez les marchands de journaux et les libraires.

(2) Ce fascicule est disponible dans les comités régionaux d'éducation pour la santé.

LE SEPTIÈME CONGRÈS DE PHARMACOLOGIE SE DÉROULE A PARIS JUSQU'AU 21 JUILLET

Le septième congrès de pharmacologie, organisé par l'International Union of Pharmacology (I.U.P.H.A.R.), qui se tient à Paris jusqu'au 21 juillet, sous la présidence du professeur Paul Lechat, s'est ouvert, dimanche, en présence de M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat à la *recherche*, M. Halfdan Mahler, directeur général de l'O.M.S., et du professeur Jean Bernard, cancérologue.

Il réunit près de quatre mille cinq cents participants provenant de soixante-sept pays différents. La pharmacologie, qui a pour objet de décrire les effets des médicaments sur les organismes vivants et les mécanismes de ces effets, fournit aux médecins des règles d'administration des médicaments et contribue aux progrès de la biologie — ainsi la découverte récente des endomorphines, par exemple.

Les principaux thèmes abordés durant ces journées sont : le médicament et le cerveau, les maladies de civilisation, les maladies du tiers-monde, le risque thérapeutique, l'immunité et le cancer. Des sujets d'actualité, telles la pharmacologie périnatale ou les interactions des médicaments et de l'alcool, seront aussi traités durant ce congrès, qui se déroule sous forme à la fois de séminaires, de conférences et de symposiums.

★ Le congrès de pharmacologie se tient au Centre international de Paris, porte Maillot.

Pour tous renseignements, s'adresser au 770-31-98 ou au 824-94-08.

هكذا من الأصل



Comment redresser durablement le dollar

PLUS que jamais, le sort du dollar est la grande affaire de l'économie mondiale. D'abord celle des deux pays *« forts »* Allemagne et Japon, que sa dégringolade jusqu'à un niveau artificiellement bas condamne à une hausse tout aussi artificielle de leurs propres monnaies, avec les conséquences déflationnistes qui en résultent. Ensuite celle des pays de l'OPEP, qui voient leur pouvoir d'achat *fortement amputé*. Même la France, qui paraît à première vue profiter d'une telle évolution — le *franc placé en position* intermédiaire lui permettant de payer moins cher le pétrole, — est finalement menacée par la déflation allemande.

Lors de leur dernier sommet de Copenhague les pays européens, conscients de la nécessité de préserver la stabilité monétaire pour avoir une bonne croissance, ont cherché des solutions pour se protéger en élevant des digues contre les vagues de dollars. Mais ils *n'ont rien trouvé* ! Pas plus que les pays de l'OPEP, enchaînés par les actifs de plus en plus importants qu'ils ont aux Etats-Unis, ou par leurs options politiques, comme c'est le cas pour l'Arabie Saoudite et l'Iran.

Eviter les illusions

Seules les autorités américaines ont les moyens de redresser la situation. Sont-elles en train de le faire ? On pourrait le croire à voir la récente remontée du dollar, coïncidant avec les ventes d'or aux enchères par le Trésor américain, la nouvelle politique restrictive du FED et la détermination marquée par le gouvernement américain de lutter contre l'inflation. Néanmoins les observateurs sont perplexes. Ils ont été surpris par ce soudain rattrapage, comme ils l'ont été aussi par celui simultané de Wall Street.

Car, à vrai dire, rien n'a fondamentalement changé qui puisse expliquer ce brutal revirement, même si, après les intempéries et la grève des mineurs, les nouvelles économiques sont à nouveau meilleures. Ils ont, par exemple, fait remarquer que les ventes d'or ne représentent finalement qu'une goutte d'eau (50 millions de dollars par mois) dans l'océan du déficit américain qui s'étend (4,5 milliards en février et encore une fois 3,8 milliards en mars). De là à accuser le gouvernement américain de faire du bluff, pour redresser à moindres frais la situation, il n'y a qu'un pas qui a été facilement franchi !

Pourtant les Etats-Unis devraient être conscients du danger qu'il y a, non plus seulement pour les autres, mais maintenant aussi pour eux, à laisser trop filer le dollar. Ils devraient comprendre qu'il ne suffit pas, pour redresser la situation, de prendre n'importe quelle mesure. Ils ne peuvent se contenter de celles qui n'agissent que superficiellement, sans changer ce que M. Blumenthal, secrétaire au Trésor américain, a appelé la situation « fondamentale ».

Comment distinguer entre ce qui est transitoire et ce qui est fondamental ? Comment déterminer, plus particulièrement pour le dollar, les conditions d'un redressement durable ? Nous proposons ci-après une méthode nouvelle, qui consiste à transposer à un pays un outil de gestion bien connu de l'entreprise : le bilan, qui est pour celle-ci l'instrument privilégié lui permettant de connaître exactement sa situation, et de déterminer, le cas échéant, les conditions réelles de son assainissement. Nous avons déjà eu l'occasion de l'appliquer à la France et à la lutte contre l'inflation (1). Le cas américain est certes plus complexe, mais là encore le bilan peut constituer un guide pour la réflexion.

Le schéma que nous proposons ci-contre pour les Etats-Unis est découpé en trois parties.

Celle du haut correspond essentiellement à la consolidation des bilans réellement tenus par les entreprises américaines à une date donnée, par exemple à fin 1977 Rappelons qu'il s'agit d'un inventaire de leurs avoirs, qui figurent à l'actif (équipements et bâtiments, stocks et en cours, liquidités...) et de leurs dettes qu'on porte au passif (dettes vis-à-vis des fournisseurs, des banques...), le solde correspondant à leurs fonds propres. Nous avons ajouté les actifs et les passifs des particuliers et des administrations, bien que ceux-ci ne tiennent pas de bilans, ce qui entraîne la nécessité d'évaluations indirectes.

La deuxième partie est consacrée, elle, aux acteurs monétaires et financiers, c'est-à-dire aux banques et autres organismes, dont la vocation est de monétiser les créances des acteurs économiques, de canaliser et de transformer l'épargne, de manière à permettre aux investissements, à la production et aux échanges de se développer sans obstacles. A leur actif, on trouve les crédits qu'ils consentent à court, moyen ou long terme, grâce aux ressources figurant à leur passif, dépôts liquides, à terme et autres formes de placements.

MAURICE BOMMENSATH.

(Lire la suite page 12.)

(1) « L'indispensable discipline du bilan national » (« le Monde de l'économie » du 18 avril).

BILAN DES ÉTATS-UNIS A FIN 1977

(en milliards de dollars)

	ACTIF		PASSIF	
FACTEURS ECONOMIQUES	Immobilisations		Fonds propres	
	Logements		Crédit long terme	
	Stocks et encours	335	Crédit court terme	
			— Etat	
	Placements		— Entreprises	
	Liquidités	345	— Particuliers	
FACTEURS MONETAIRES ET FINANCIERS	Crédit à long terme		Masse monétaire	345
	Crédit à court terme		Placements liquides	
	— Etat		Placements court terme	
	— Entreprises		Placements long terme	
	— Particuliers			
			Endettement externe	
	Créances sur l'étranger		— Bons du Trésor	85
	Réserves devises	7	— Autres	
	— or	11		
FACTEURS DU SYSTEME DE L'EURODOLLAR	Crédit eurodollars		Masse eurodollars	450
	— Court terme		Euroblìgations dollars	
	— Long terme			

Quelle politique pétrolière pour la France ?

PENCHES sur la politique pétrolière de la France tout ce mois de juillet, les experts gouvernementaux tergiversent. Alors que s'annoncent des tensions sur le marché dans les années à venir, tous s'accordent à penser que la structure de l'approvisionnement en pétrole est plus importante qu'elle ne l'a jamais été. Et nul ne nie qu'un excédent des capacités de raffinage — dû à l'imprévoyance des compagnies — entraîne quelques pertes financières pour cette industrie en Europe. Comment ne pas craindre, enfin, l'incapacité de la Communauté européenne — dont ce devrait pourtant être la tâche — à résoudre le moindre de ces problèmes.

La France va donc agir seule. Mais selon quels principes ? L'actuelle libération des prix industriels — qui s'applique aussi depuis le 30 juin au fuel et au naphta — pourrait servir de prétexte à ceux qui, du côté de l'Elysée ou de la Rue de Rivoli, veulent rapprocher la politique française du libéralisme européen.

Plus sagement, à Matignon ou au ministère de l'industrie, on redoute une telle mesure sur un marché oligopolistique. N'est-il pas surprenant de voir que seuls les Belges ont répercuté la baisse du dollar sur leurs prix dans la seconde moitié de 1977 ? De plus, sur un marché ouvert, les sociétés les plus faibles lâcheront les premières. Or ce sont les françaises.

Le comité interministériel de la fin juillet, s'il voit triompher les partisans de l'interventionnisme, tentera vraisemblablement de déterminer une formule de prix à la sortie des raffineries et d'alléger certaines dispositions réglementaires issues de la loi de 1928.

Sinon, l'absence de décision fera figure de politique pétrolière, et pas forcément la pire. Que l'on juge le volume actuel d'exploration suffisant, et il n'est nul besoin de faire une dotation en capital à Elf-Aquitaine. La marge brute d'autofinancement de l'entreprise de M. Chalandon ne doit-elle pas croître les années prochaines ? Et l'on peut aussi laisser filer certains des objectifs imposés en d'autres temps aux sociétés nationales. Les 50 % du raffinage, dit-on aujourd'hui, ne sont pas un dogme.

LA DIFFICILE MODERNISATION DE L'AGRICULTURE CHINOISE

Des millions de tonnes à la faucille

De notre envoyé spécial

TSINAN. — Cinq brigades de production agricole, de Luoyang à Tsinan, en suivant le fleuve Jaune... C'est entendu, le visiteur étranger en Chine ne voit jamais les « mauvaises unités » et ses enquêtes ne peuvent que rarement descendre en deçà du niveau « moyen supérieur ». D'autant plus significative peut-être est l'image de l'agriculture chinoise qui se dégage de cette série de visites en des lieux plus ou moins privilégiés et, du Honan au Shantoung, sur des terres qui passent sinon pour le grenier à blé de la Chine, du moins pour une zone de haute production (1).

Partout, la moisson bat son plein. Quelle que soit sa spécialisation — les cultures maraîchères occupent parfois une place importante lorsqu'on est à proximité des villes, chaque brigade est productrice d'au moins deux sortes de céréales, en deux récoltes successives : blé d'abord, semé à l'automne précédent, maïs ou riz ensuite, suivant les endroits, que l'on récoltera entre septembre et octobre.

Le blé, cette année, est bien venu. Près de Luoyang, on nous parle de près de 50 quintaux à l'hectare, de plus de 65 dans la région de Chengchow, ce qui représente d'assez jolis résultats, compte tenu des 30 à 40 quintaux de maïs qui suivront sur les mêmes *terres*. Au prix de quel effort ?

Dans trois des cinq brigades que nous avons visitées, la récolte s'est faite exclusivement à la faucille — non pas à la faucille que l'on connaît en France, dont la longue lame courbe a un développement de quelque 60 centimètres, mais avec un instrument à long manche au bout duquel est fixé un tranchant de 15 à 20 centimètres au plus. Une personne, estime-t-on, moissonne ainsi dans la journée entre un dixième et un huitième d'hectare, non compris les transports vers l'aire de battage. Cela en démarrant vers 4 heures du matin et en terminant vers 20 heures, avec deux heures de pause autour du déjeuner. Dans une proportion écrasante, c'est ainsi et pas autrement que les quelque 280 millions de tonnes engrangés l'an dernier — et qui seront probablement dépassés cette année — ont été récoltés.

Ne pourrait-on essayer d'autres méthodes ? Dans une des brigades, on nous montre une petite faucheuse motorisée qui abat un peu moins d'un hectare et demi dans la journée. Aucun enthousiasme pour cet engin pétaradant et qui, paraît-il, tombe fréquemment en panne. Ailleurs aussi on a gardé le souvenir de machines essayées il y a quelques années plus tôt, dont les lames se coinçaient, qui représentaient finalement plus d'ennuis que d'avantages et qu'on a abandonnées pour retrouver la bonne faucille traditionnelle, familière et dont on veut croire qu'elle seule permet de laisser un chaume aussi ras.

Et puis tout d'un coup, ô surprise ! voici, près de Tsinan, une de ces mécaniques simples, avec une barre de coupe d'un mètre et demi à peu près, comme on en voyait dans les campagnes françaises il y a trente ou quarante ans, que l'on tire avec un tracteur de puissance modeste et qui moissonne ses 7 hectares dans la journée. Celle-ci suffit à elle seule pour les 40 et quelques hectares de céréales que cultive la brigade. Objet de luxe exceptionnel ? La machine coûte 300 yuans, soit, à titre de comparaison, un peu plus d'un dixième de ce que la brigade a dépensé en 1977 pour sa consommation d'électricité. Question de tracteurs ? Dans chaque brigade où nous passons, on compte plusieurs tracteurs de puissances diverses — mais utilisés à d'autres tâches.

Rouleaux de pierre derrière tracteurs

Alors, pourquoi ? La même question vient à l'esprit devant les méthodes de battage, adaptées des Romains, car les rouleaux de pierre ou de métal qui brisent les épis étalés sur le sol sont souvent tirés — les voilà — par des tracteurs et un gros ventilateur électrique aide à faire le tri entre le grain et son enveloppe volatile lorsque le mélange est projeté en l'air à grand coups de fourche, parfois grâce à une souffleuse spécialisée.

Manque d'autres machines ? On fabrique en Chine une petite batteuse d'un prix modique (850 yuans) et qui accomplit à elle seule l'ensemble des opérations — sans l'étouffante poussière dans laquelle se débattent, autrement, des équipes de quinze à vingt personnes. Est-ce un objet trop rare ? Ce ne serait pas en tout cas un engin trop difficile à fabriquer pour les multiples ateliers mécaniques qui fonctionnent dans les campagnes et d'où sortent des machines au moins aussi compliquées — y compris, dans un hangar près de Tsinan, de petits tracteurs de 12 CV, au rythme de deux par mois, dont les boîtes de vitesses elles-mêmes sont littéralement sculptées sur place.

La mécanisation de l'agriculture se heurte en Chine à des résistances psychologiques, sociologiques, dont on mesure mal la puissance. Ce qui amène à se poser de graves questions sur les projets d'avenir. La mécanisation de l'agriculture « pour l'essentiel » *fait partie du programme* des « quatre modernisations » qui domine d'ici à 1985 les plans de développement de l'économie chinoise. Là où nous avons pu poser la question, on nous a parlé effectivement de moissonneuses-batteuses qui, théoriquement, devraient faire le travail d'ici sept ans. On voit mal comment ces engins complexes — auxquels les paysans d'Europe occidentale ont mis plusieurs années à s'adapter — pourront prendre du jour au lendemain la place de la faucille dans un monde rural où les innovations techniques d'ores et déjà accessibles sont accueillies avec autant de méfiance.

On touche ici à un problème plus général et qui concerne la distance qui sépare le monde rural chinois — y compris les « bonnes unités » auxquelles nous avons accès — du pouvoir central, de ses débats et de ses décisions. Dans un domaine qui n'a rien à voir avec la mécanisation, nous avons interrogé les responsables que nous avons rencontrés sur les systèmes de rémunération en vigueur dans leurs brigades. C'est un sujet qui a occupé récemment de longues colonnes dans la presse pékinoise, l'objectif étant de démontrer qu'il fallait écarter les pratiques « égalitaristes », prétendument encouragées par la « bande des quatre », pour appliquer plus strictement le principe « à chacun selon son travail » et donner ainsi un meilleur « stimulant » à la production.

Qu'en est-il en réalité ? Quant à l'actualité du débat, on constate d'abord que les systèmes de répartition des revenus pratiqués aujourd'hui sont, avec des nuances légères et sur lesquelles on insiste peu, en vigueur depuis des années. Le plus récent date de 1974 et, dans une brigade, on affirme avoir commencé comme ça dès 1958.

D'une brigade à l'autre, les systèmes diffèrent d'autre part profondément. Ici des « points de travail » — dont le nombre, pour chaque intéressé, n'est révisé qu'une ou deux fois par an — sont attribués à la journée. Là, des contrats « à la tâche » sont conclus avec des équipes, parfois avec des groupes plus restreints qui tendent à s'identifier avec l'unité familiale (souvenir des méthodes préconisées par Liu Shao-chih au début des années 60 ?) Ailleurs encore, on combine les deux méthodes, suivant les saisons ou suivant la nature des travaux.

La variété des systèmes laisse en tout cas rêveur sur les possibilités d'intervention du pouvoir central à partir de la lointaine capitale.

L'objectif fixé par le plan de développement est de quatre cent millions de tonnes de céréales en 1985, soit une augmentation de l'ordre de 40 % par rapport à la production actuelle. Cela suppose un immense effort, dont la mécanisation, une gestion plus efficace des unités de production, une meilleure « stimulation » du travail ne représentent qu'une partie. S'y ajoutent les projets de vastes travaux d'irrigation, l'espoir de conquérir de nouvelles terres encore incultes, d'améliorer le rendement des sols par des adjonctions d'engrais chimiques à des doses moins parcimonieuses, d'obtenir une sélection plus rigoureuse et plus rationnelle des semences. En bref, il s'agit de passer d'une agriculture qui souvent ressemble à du jardinage intensif — avec ses rangs de blé sarclés, intercalés de maïs — à des techniques de grande production. La question, quand on se promène dans ces campagnes, où les échos de Pékin ne parviennent que bien assourdis, est de savoir si le monde rural chinois est prêt à accueillir ces techniques, autrement dit à bondir, pratiquement sans transition, d'un siècle dans l'autre.

ALAIN JACOB.

(1) La brigade de production agricole constitue l'unité intermédiaire entre la commune populaire, plus vaste, et les équipes de production. Les dimensions d'une brigade sont très variables : celles que nous avons visitées comptaient de 107 foyers sur 56 hectares à 1 700 foyers sur 186 hectares. En général cependant, la brigade regroupe quelques villages naturels dont les terres forment un ensemble de cultures à peu près cohérent.

On ne comprend plus...

LES responsables parlaient de liberté des prix et de concurrence. Or ce sont les prix fixés des monopoles d'Etat qui sont augmentés, tandis qu'aucune loi sur les pratiques qui restreignent la concurrence n'est prête à être examinée, au moment où les Allemands mettent en œuvre leur quatrième loi de ce genre. Une loi destinée, notamment, à favoriser le développement des P.M.E.

La lutte contre le chômage est prioritaire, disaient les responsables ; ils ajoutaient que l'épargne productrice serait encouragée.

L'homme de la rue en déduisait que le chômage diminuerait parce que les Français placeraient leurs économies dans les grandes entreprises productrices. Ce faisant, le prix de l'argent, c'est-à-dire le taux d'intérêt, baisserait, et des projets d'investissements qui n'étaient pas rentables le deviendraient. Pour réaliser ces nouveaux investissements il faudrait alors embaucher. Or c'est une taxe sur les plus-values de l'épargne investie en actions qui va être présentée au Parlement, une taxe où les plus grosses plus-values sur titres non cotés et blocs de contrôle ne seraient, d'après les éléments connus du projet, pas taxées, ou le seraient moins (15 %) que certaines petites plus-values (30 %). Et ce sont des avantages si compliqués ou si faibles qui vont être proposés à l'épargnant que celui-ci les ignorera. En revanche, il aura bel et bien retenu l'imposition sur les plus-values. Une fois de plus, le phénomène de confiance aura été « occulté » par l'habitude technocratique de considérer l'économie comme un cube fermé, alors que l'économie est un système humain et ouvert : ce sont les volontés individuelles qui, par leur effet de masse, conduisent à la réussite ou à l'échec. *C'est donc la confiance qu'il* faut obtenir.

La politique consistant à prendre des mesures partielles, et trop souvent par-dessus le marché contradictoires, revient à croire que la modification d'une arête du cube entraînera une déformation strictement homothétique de l'ensemble. Il n'en est rien, parce que ce sont des hommes qui agissent et décident.

Or l'homme de la rue ne comprend pas le rapport entre la liberté qui devrait être rendue aux prix dans les secteurs concurrentiels et la hausse décidée des prix des monopoles d'Etat. Il ne comprend pas qu'au moment où s'écroulent des pans entiers de notre industrie l'Etat ne cherche pas à rétablir en priorité et par tous les moyens le circuit épargne à long terme, placement dans les activités productrices, investissements, embauche, circuit qui provoquerait la baisse du prix de l'argent — le taux d'intérêt. Dans une économie libre il n'y a pas d'autre moyen de faire baisser le chômage.

Contre les excès de la liberté des prix dans les secteurs non concurrentiels il faut des lois sur les pratiques restrictives et malthusiennes de tout genre. Si de telles lois ne sont pas mises en œuvre, des hausses de prix d'entente favoriseront certains secteurs, notamment de la distribution, qui absorberont une part plus importante du revenu national, sans aucune augmentation de l'emploi.

Pour diminuer les subventions *accordées aux monopoles* d'Etat, on devrait commencer par modérer les avantages accordés, sans motif social, à certaines catégories de privilégiés. Mais ce ne sont ni les familles, en particulier celles dont les enfants se rendent en colonies de vacances, ni ceux qui utilisent le train pour leurs fins de semaine qui sont les privilégiés !

Pour réduire le chômage, on devrait envisager d'autres formes de solidarité nationale, sans jamais oublier — ce que l'on a trop tendance à faire — la détresse morale dans laquelle se trouve le chômeur ni la période d'après un an. De même, il importe, au premier chef, de susciter la confiance pour permettre à l'épargne de s'investir à long terme dans l'industrie. Comme il est nécessaire que l'Etat cesse enfin d'épuiser par ses emprunts les ressources du marché, ce qui a pour conséquence de priver l'industrie de capitaux d'investissements et de provoquer une hausse ou un maintien à un niveau trop élevé des taux d'intérêt.

« *Toute muse est pauvre. Son argent est placé* », disait admirablement Jean Cocteau, dans un essai sur le cinéma. Celui qui épargne dépense moins. Il contribue à remettre au travail un chômeur qui retrouvera sa dignité avec son emploi. Il songe aussi à son avenir ; généralement à celui de ses enfants. Mais, ce faisant, il travaille pour la France. L'épargne, c'est la richesse d'un pays. Qu'on laisse donc l'épargnant retrouver en paix, *le moment venu, les fruits* de son épargne.

Si nous cassons aujourd'hui le ressort de la confiance, l'occasion de profiter à nouveau de sa force ne se retrouvera pas de sitôt. Si nous ne luttons pas contre le chômage par les moyens indiqués ci-dessus, nous créons les conditions d'un régime inhumain.

Pour que le ressort, en brisant sa boîte, ne nous jette pas un jour à la figure notre « liberté du chômage », il faut un plan global, complet, dans les domaines économiques (pratiques restrictives), financiers (*réformes* du marché monétaire et du crédit à moyen terme (1) et fiscaux (impôts liés à une grandeur mesurable : revenus, chiffre d'affaires, bénéfices). Un plan qui fasse dire, aussi bien au professionnel qu'à l'homme de la rue : « *Effectivement, je crois que les choses iront mieux quand ce plan-là sera appliqué.* »

Et, ce jour-là, quelle force à la disposition des autorités pour mettre en œuvre et faire appliquer leur plan. Car, pour le moment, on ne comprend plus.

CHRISTIAN BORROMÉE.

(1) Voir *le Monde* du 18 mai.





Par-delà le Bien et le Mal

Pour une « nouvelle » économie

L'INTERROGATION de Christian Schmidt (« Quelle nouvelle économie ? », le Monde du 23 mai) présente au moins un mérite : celui d'ouvrir le dossier des « nouveaux économistes » en économiste, évitant le mutisme dogmatique que peuvent provoquer les « choix sociaux explicites » formulés par certains d'entre eux.

Il est d'autant plus dommage de voir l'article cité débuter par la reprise du credo dominant pour lequel l'appellation de « nouvel économiste » n'est qu'une formule d' « Eco-pub ». Les qualités d'historien de l'auteur auraient pu cependant lui permettre de s'interroger aussi sur cette affirmation. La Renaissance ne fut-elle qu'une « Pub-culture » ou l'Encyclopédie d'un « Dico-pub » ? Il est des moments privilégiés dans l'histoire de la pensée où, simultanément dans diverses disciplines, le prêt-à-porter de la réflexion offert par les self-services de la connaissance n'est plus à la mesure de l'époque ; des moments où, face aux conformismes ambiants, l'exigence du refus dégage l'évidence du futur. Pourquoi ne pas envisager que notre moment puisse connaître ce privilège ? A. Toffler ou I. Illich pour les rapports sociaux, A. Glucksmann ou B. Henri-Lévy pour la philosophie, comme R. Clower ou E. Phelps pour l'économie ne sont-ils pas les vecteurs d'une « nouvelle pensée » où l'individu et le collectif, le citoyen et l'Etat, le « micro » et le « macro », affirment de nouveaux rapports ? N'est-on pas enfin à la sortie de ce tunnel dans lequel nous a précipités le manichéisme d'un XIX[e] siècle qui n'en finit pas de s'achever ?

∴

Quant au fond strictement économique, les commentaires de C. Schmidt appellent deux séries de remarques.

● La première concerne la « nouvelle » proposition, considérée comme acceptable, que l'économique constitue une science autonome. En fait, plus que sur l'autonomie de l'économique, les « nouveaux économistes » insistent sur le statut scientifique de l'analyse économique (distincte de la politique économique). Science humaine, certes, mais soumise à la rigueur de la logique et non à la fureur de l'idéologique. Science humaine qui, pour se poser, doit s'opposer à science naturelle et non à science exacte. Comme l'alchimie est devenue la chimie, les doctrines économiques doivent faire place à l'analyse économique, la révélation du dogme à la démonstration du résultat. A cette condition sera assurée la progression des connaissances, évité que Copernic soit excommunié ou Lyssenko imposé. L'emploi du futur est encore nécessaire, car il s'agit d'une scinece jeune aux acquis récents et aussi relatifs que n'importe quelle « vérité » scientifique ; l'espérance des « nouveaux économistes », et en même temps leur exigence, est que ce futur devienne un présent.

● La seconde concerne l'idée selon laquelle la « nouvelle économie » définirait « le champ de l'économique sur la base d'une méthode (analyse des choix optimaux sous contrainte) et non d'un objet ». S'il est vrai que l'un des axes de recherche les plus significatifs de la nouvelle économie est l'étude des fondements micro de la macro-économie, c'est-à-dire la compréhension et l'établissement de relations globales à partir du calcul économique des décideurs, il est abusif d'en déduire qu'elle réduit le champ de l'économique à l'utilisation d'un instrument. Le choix du calcul économique comme « noyau dur » de la démarche analytique s'explique par deux raisons : d'une part, par la volonté de comprendre la rationalité profonde des liaisons entre grandeurs globales et, d'autre part, par l'objet même du champ économique : l'attitude face à la rareté (que ce soit pour la réduire ou pour la susciter). La maximation sous contrainte est encore un instrument privilégié pour traiter ce problème de la rareté : l'objet oriente la méthode et ce n'est pas la méthode qui constitue l'objet.

∴

Faut-il préciser, en outre, que l'utilisation de la maximation sous contrainte ne limite pas l'analyse aux seuls comportements individuels comme le montrent, par exemple, les développements de la théorie de la décision en équipe ; ou que, loin de renforcer l'équilibre général, elle fonde les travaux récents sur l'analyse du déséquilibre (cf. par exemple les contributions théoriques d'E. Malinvaud sur ce point) ? Il va de soi que de nombreuses questions font partie de l'objet économique sans faire directement appel à cette méthode ; mais l'auteur, s'appuyant sur une référence déjà ancienne de P.A. Samuelson, choisit particulièrement mal son exemple. Les travaux, pour la plupart postérieurs à 1970, de Clower sur le multiplicateur, de Barro et Grossman sur l'accélérateur ou de Phelps sur la stagflation montrent, contrairement à ce qui est affirmé, que « l'analyse des fluctuations (type accélérateur-multiplicateur) qui est au cœur de la lancinante question de la stagflation » met directement en jeu des considérations d'optimisation.

Le moindre mal de la « nouvelle économie » serait-il d'imposer un effort de recyclage aux professionnels ?

G. BRAMOULLÉ,

doyen de la faculté d'économie appliquée d'Aix-en-Provence.

Deux livres sur le « redéploiement » français

Un début de réponse à la grande menace industrielle

LES données de l'effort à accomplir par la France, si elle veut, faute de pouvoir prétendre être une « grande puissance », au moins rester dans le peloton de tête des quelques pays privilégiés qui peuvent envisager sérieusement de maîtriser relativement leur destin, commencent à se préciser. Après avoir tenté de rassurer les Français sur les limites de la crise qui a commencé en 1973, les pouvoirs publics se sont résignés à annoncer l'impératif du « redéploiement » industriel. Chacun semble convaincu maintenant, en voyant les dégâts que la conjoncture internationale provoque dans une économie qui n'était pas préparée à la subir, qu'il faut effectivement faire quelque chose. Mais quoi ?

Deux livres qui viennent de paraître jettent un utile rais de clarté sur cette délicate question. Dans *la France et l'impératif mondial*, M. Alain Cotta décrit avec clarté l'enjeu. Et dans *la Grande Menace industrielle*, M. Christian Stoffaes apporte comme une sorte de réponse au premier sur ce qu'il pense être, dans le détail, la marche à suivre. L'un est professeur de sciences économiques à l'université de Paris-IX (Dauphine), alors que l'autre est chargé de mission au ministère de l'industrie (ancien major de l'Ecole polytechnique, ingénieur au corps des Mines et diplômé de l'université Harvard). Ils ont quatre-vingts ans à eux deux (et encore, à peine...), c'est dire qu'ils sont considérés comme « jeunes ».

Bien entendu, comme il sied entre économistes, ces deux auteurs ne sont pas entièrement d'accord sur l'analyse des causes de la crise. « *On ne peut qu'être troublé par le strict parallélisme existant entre la crise de 1929 et les événements de 1973. Si, en effet, l'on procède au calcul de la répartition du commerce mondial en 1928 et en 1938, on voit facilement que les effets de la crise de 1929 sur l'intégration mondiale ont été quasi identiques à ceux de 1973* », écrit M. Cotta. « *La régression de la part relative des pays développés fut à peu près du même ordre entre 1928 et 1938 qu'entre 1973 et 1976 (— 7 % environ), ainsi que l'augmentation corrélative de celle des pays du tiers-monde (+ 7 %). Ainsi, par ces procédures fort différentes, l'effet et, sans doute, la cause majeurs des deux événements principaux de l'évolution de l'économie mondiale au vingtième siècle (avec les deux guerres) furent bien identiques : que soit permise la poursuite d'une intégration mondiale qui, périodiquement, est menacée par ses succès mêmes.* » M. Stoffaes ne l'entend pas ainsi. Pour lui : « *La crise n'est pas macro-économique, comme au cours des années 1930. Elle est, avant tout, une crise cybernétique des processus de décision dans les économies fortement ouvertes sur l'extérieur.* »

En fait, l'opposition n'est qu'apparente. Finalement, tous les deux se rejoignent pour admettre que la restructuration industrielle est au cœur du problème posé à la France.

Passant en revue les politiques économiques menées depuis 1973 dans les principaux pays industrialisés, M. Alain Cotta constate que ces pays se divisent de plus en plus en deux groupes : ceux qui ont réussi à procéder au transfert qui leur était demandé en faveur des pays en voie de développement, et ceux qui n'y parviennent pas. « *L'élévation des prix des biens importés oblige le pays importateur à une situation de déficit puisque ce qu'il exportait avant « vaut » désormais moins que les biens qu'il importait avant. S'il désire retrouver une situation d'équilibre, il lui faudra soit exporter plus, soit importer moins, soit les deux ; mais quelle que soit la réponse, une partie de ses ressources sera transférée aux pays importateurs. Réaliser le transfert, c'est justement apporter les modifications nécessaires au rétablissement de l'équilibre de la balance des paiements.* »

Réaliser le transfert

D'un côté des pays comme les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne ont réussi à s'adapter à cette évolution, de l'autre, des pays comme la Grande-Bretagne et la plupart des pays méditerranéens n'y parviennent pas, « *comme l'attestent leur inflation et leurs difficultés politiques* ». Pour ce qui est de la France, elle n'a réussi dans les trois dernières années, qu'à procéder au tiers du transfert qui lui était demandé. Le déficit de la balance commerciale était de quelque 19 milliards en 1976 alors qu'en 1973 il s'agissait d'un excédent de 6 milliards. La détérioration est donc de 25 milliards environ, soit les deux tiers du transfert pétrolier. Et M. Alain Cotta de proposer une interprétation « économico-politique » des efforts de M. Raymond Barre : « *La politique anti-inflationniste est en fait le prétexte à abaisser la croissance des revenus réels pour, en fait, réaliser le transfert.* » Il est bien vrai, en effet, que l'opinion publique accepte mieux la nécessité de la lutte contre l'inflation parce qu'elle peut constater directement les méfaits de la hausse des prix, alors qu'il est plus difficile de lui faire accepter des sacrifices pour la balance des paiements, dont l'équilibre n'est pas quelque chose de visible à l'œil nu.

Jusque-là l'analyse est macro-économique, et extrêmement claire. M. Cotta propose bien quelques ébauches de solutions en constatant que l' « *ampleur de notre contrainte passe avec évidence par la déficience depuis quinze ans de notre politique industrielle* », mais le lecteur reste, il faut l'avouer, quelque peu sur ses inquiétudes. C'est là qu'il conviendrait de se reporter à l'ouvrage de M. Christian Stoffaes, qui forme comme une réponse au premier. Moins facile à lire que l'autre, il fait moins preuve de brio que de méthode, et dégage une réelle puissance de réflexion. C'est une somme qui traite de tout, non seulement des choix à faire, mais des raisons pour lesquelles ils ne sont pas faits, de la façon dont il faudrait s'y prendre pour qu'ils puissent l'être, et des mille et un changements que supposerait (notamment du côté de l'administration) leur mise en œuvre réelle.

A la fois volontariste et libéral, Christian Stoffaes s'inspire des méthodes de l'analyse des systèmes pour présenter l'un des rares exemples en France d'application utilisable de la cybernétique à l'économie.

Partant de l'émergence du tiers-monde, de la bataille pour le marché mondial et de la situation de l'industrie française qui se trouve prise en tenaille, il voit clairement l'enjeu : seuls les pays du groupe de tête mondial pourront garder la maîtrise de leur politique économique. « *Si le libéralisme organisé n'est rien d'autre, finalement, que davantage de libéralisme, il n'y a guère de choix pour la France que l'adaptation offensive au marché mondial* », conclut-il avec réalisme, après avoir examiné les diverses orientations possibles de l'organisation internationale des échanges dans l'avenir. Et pour avoir une stratégie offensive, il n'y a qu'une seule solution : changer profondément la structure de l'industrie française pour lui donner une spécialisation favorable dans la nouvelle économie mondiale.

« *Les choix de spécialisation entrepris par les pays classés comme défensifs traduisent soit l'absence de stratégie, soit une stratégie qui va à l'inverse des tendances de la demande mondiale* », constate-t-il, et il remarque ce faisant que ce sont les pays qui ont enregistré les spécialisations industrielles les plus favorables qui ont eu nettement les meilleures croissances et inversement. Il s'agit bien entendu du Japon et de l'Allemagne. A côté d'eux, la France ressort à la fois comme peu spécialisée, et dans des domaines qui sont assez peu favorables.

Quelle pourrait donc être la « stratégie » ? Il s'agit de sélectionner un certain nombre de secteurs sensibles en fonction de critères bien définis, qui sont essentiellement l'évolution de la demande future, les données — actuelles et potentielles — de la compétitivité française, la nécessité d'utiliser le moins possible de matières premières importées, et celle d'utiliser au mieux les ressources de matière grise et de main-d'œuvre qualifiée dont dispose la France. Surtout, *a contrario*, il s'agit de savoir, à côté des secteurs porteurs, quels sont ceux qui doivent régresser. Comme le disait un ancien gouverneur de la Banque de France cité par M. Stoffaes : « *On m'a toujours dit quels secteurs étaient prioritaires, jamais ceux qui ne l'étaient pas.* » C'est cela, manquer de stratégie...

Les secteurs de l'avenir

Que découvre-t-on si l'on procède à un « ratissage » de l'industrie en fonction de ces critères bien définis ? D'abord qu'en fonction de la demande future, ce sont les industries électroniques qui dominent. Les industries électriques et mécaniques sont bien situées, et d'une manière générale les biens liés à l'équipement des entreprises et des ménages. Les biens intermédiaires, en revanche, ont eu une progression moindre, à l'exception de la filière chimique (une des grandes filières d'expansion du futur). Il faut s'attendre à l'avènement d'une économie de services comportant de nombreux automatismes et beaucoup d'informatique, ainsi qu'à la « *libération de l'homme au travail* » qui impliquera une croissance considérable de l'audiovisuel, des télécommunications, de tout ce qui est loisirs, éducation et santé. En revanche, tous les secteurs de consommation pure (alimentation, habillement, notamment) verront leurs taux de progression diminuer, et la recherche de la qualité triompher sur celle de la quantité. Dans les pays en voie de développement, les besoins de consommation seront de préférence satisfaits par des entreprises locales. En revanche, des débouchés importants s'offriront pour les biens intermédiaires (métaux, chimie, etc.), les équipements industriels, la conception d'usines clés en main et l'ingénierie, les équipements spécialisés pour les industries agro-alimentaires, pour les industries métallurgiques, pour les industries chimiques, les machines-outils pour la construction mécanique et électrique, les industries liées à la réalisation des grands équipements collectifs.

En fonction de la compétitivité, on est un peu perplexe. La France est bien placée actuellement dans l'automobile, par exemple, mais elle semble déjà menacée par les oligopoles internationaux. C'est donc, avec tout ce qui l'entoure (équipements automobiles, pneumatiques, etc), un secteur à surveiller autant qu'à développer. L'industrie d'armements, l'aéronautique militaire, les engins blindés et l'électronique professionnelle sont aussi très compétitifs. Le matériel électrique et l'industrie nucléaire occupent d'assez bonnes positions. Mais la construction mécanique est faible dans l'ensemble, et, sans passer tous les secteurs en revue, il ressort que la France est particulièrement mal située dans le secteur d'avenir qu'est la chimie, insuffisante dans l'agro-alimentaire, où sa position géographique devrait pourtant lui permettre de faire mieux, et loin d'être encore satisfaisante dans l'électronique et l'informatique. Tout le domaine des communications et de l'audiovisuel reste aussi encore insuffisamment développé.

Finalement, un tableau de secteurs « offensifs » ressort en fonction de l'ensemble des critères choisis, ainsi qu'un tableau de secteurs défensifs où il convient d'aménager les replis, au besoin en gagnant du temps. Le préalable à la réussite d'une telle entreprise est, pour M. Stoffaes, « *que l'on rende aux entreprises davantage de liberté d'action* », et il propose d'utiles *considérations sur leurs rapports* avec l'Etat. Pour lui, il faut « *fournir les bases d'une gestion quasi biologique des mutations et mettre la société en état permanent de structuration-destruction* ». En passant, M. Stoffaes s'offre le luxe de quelques appréciations bien senties sur la politique industrielle des dernières années : « *Peut-être n'est-il pas nécessaire, et peut-être même est-il nuisible, pour la compétitivité d'ensemble d'avoir regroupé métaux non ferreux et chimie au sein de Pechiney - Ugine - Kuhlman ; télécommunications et informatique, qui appartiennent à la filière électronique, et électromécanique et activités courants forts à la Compagnie générale d'électricité ; chimie et textiles artificiels chez Rhône-Poulenc.* »

Une somme d'une grande richesse, où l'on trouve beaucoup de choses, y compris une courte mais intéressante description des besoins de l'avenir. Sans doute n'est-ce là qu'un point de départ. De nombreuses questions mériteraient des recherches plus approfondies, dont on sait qu'elles n'ont encore même pas été amorcées. Mais il est rassurant de voir un haut fonctionnaire à la fois tenir compte des réalités (qui consistent parfois à remettre en question sa propre activité) et pratiquer une intelligente méthode de réflexion à côté de laquelle les habituelles considérations « politiques » paraissent dangereusement démodées.

JACQUELINE GRAPIN.

★ Alain Cotta, *La France et l'impératif mondial*. Presses universitaires de France. 226 pages. 49 F.

★ Christian Stoffaes, *La Grande Menace industrielle*. Calmann-Lévy. 345 pages. 59 F.

Comment redresser durablement le dollar

(Suite de la page 11.)

Mais, dans nos économies occidentales caractérisées par la libre circulation des capitaux, il y a, quel que soit le pays, une étroite interconnexion entre situations interne et externe. Ce trait est encore beaucoup plus accentué dans le cas des Etats-Unis, compte tenu du rôle du dollar, moyen mondial de paiement par excellence, et des banques américaines agissant d'emblée sur le marché international pour recycler les capitaux qui viennent se placer outre-Atlantique. Dès lors, on trouvera dans le bas de la deuxième partie des postes particulièrement importants et gonflés. D'abord à l'actif les réserves d'or et de devises et les créances sur l'étranger. Puis au passif un endettement correspondant en grande partie aux placements des autres pays, parmi lesquels il faut citer plus particulièrement ceux des banques centrales achetant des bons du Trésor américain.

Si la deuxième partie du bilan est déjà très particulière, les Etats-Unis jouant de fait un rôle de banquier mondial, la troisième est encore plus « extraordinaire ». Elle décrit la génération et la multiplication des eurodollars, c'est-à-dire des dollars détenus par des non-Américains et que ceux-ci placent hors des Etats-Unis sous différentes formes de dépôts liquides, à court terme ou en obligations. Ceci permet aux eurobanques, et depuis peu aussi aux asiabanques d'ouvrir des crédits qui, à leur tour, entraînent des dépôts, déclenchant un phénomène amplificateur bien connu. Si ce dernier est bien contrôlé dans le cas d'un pays, il n'en est plus de même ici, puisque ces opérations se placent d'emblée dans un cadre multinational, et échappent donc aux banques centrales. On notera que c'est le déficit de la balance américaine qui fournit la base initiale de cette originale, miraculeuse et libre multiplication de moyens monétaires.

Le bilan ainsi décrit peut être chiffré à fin 1977, tout au moins pour un certain nombre de ses postes. *Ainsi la masse monétaire « interne » au sens strict*, c'est-à-dire l'ensemble des billets et des dépôts à vue, est parfaitement connue, et est même suivie semaine par semaine (environ 345 milliards de dollars). Il en est de même pour les réserves d'or et de devises qui, officiellement, étaient de 18,6 milliards à fin 1977 : l'or y rentre pour 11 milliards, si on le compte à 42 dollars l'once, mais pour 50 milliards si on utilise le prix du marché, soit environ 165 dollars l'once. En revanche, on ne connaît pas le volume exact des eurodollars : les experts parlent, à l'heure actuelle, de 400 à 500 milliards, c'est-à-dire plus que la masse monétaire interne des Etats-Unis.

Après la récession de 1975, les Etats-Unis ont été le seul pays où l'activité a repris fortement en 1976 et s'est maintenue en 1977. Mais non sans problèmes, car elle a entraîné des tensions, dont on retrouve les effets dans le bilan à partir de 1977, avec l'affaiblissement du dollar, le déficit de la balance commerciale, l'accélération de l'inflation et la pression sur les taux d'intérêt. Recherchons-en l'origine. Les difficultés ne sont pas venues de la gestion interne elle-même au sens strict, puisque les entreprises ont pu reconstituer leurs fonds propres et que le développement de la masse monétaire a pu être contenu pendant de longs mois dans les limites raisonnables de 5 à 6 % par an.

Elles ont été surtout d'origine externe, du fait que les contraintes nécessaires au rééquilibrage n'ont pu se faire sentir à cause du rôle très spécial du dollar, décrit dans le deuxième volet de notre bilan. Les Etats-Unis, contrairement à l'Allemagne et au Japon, ne se sont pas adaptés suffisamment à l'évolution de l'environnement mondial, et depuis la crise de 1973 leur retard s'est même accentué. On pensait d'abord qu'ils seraient peu touchés par l'augmentation du prix du pétrole, tant à cause de leurs ressources énergétiques considérables, que du privilège du dollar. C'est le contraire qui s'est produit.

Nombre d'autres industries, *dont la plus connue est la sidérurgie*, ne se sont pas modernisées, faute de ressentir les dures contraintes d'une discipline monétaire, contrairement à ce qui s'est passé en Allemagne. La conséquence en a été un déficit de la balance commerciale croissant d'autant plus vite que les Etats-Unis s'acharnaient à maintenir, et même à gonfler, leur activité, alors que les autres pays devenaient plus prudents.

Confrontés à ces problèmes, les Etats-Unis ont réagi guidés par une philosophie qu'on pourrait résumer de la manière suivante : « *L'Amérique est le centre du monde. Aux autres de s'adapter.* » Ils ont aussi pu l'appliquer, grâce à cette arme économique absolue qu'est le dollar, indispensable pour les transactions mondiales et impossible à détrôner. De là découle *la politique du « benign neglect »* et la glissade de la monnaie américaine, utilisée comme moyen pour redresser les exportations, sinon comme moyen de chantage vis-à-vis de l'Allemagne et du Japon pour les forcer à s'aligner sur les vues américaines.

Malheureusement cette arme, tel un boomerang, commence à se retourner contre eux, suivant un enchaînement que notre bilan permet parfaitement de retracer. Ce n'est pas parce que les échanges américains ne représentent qu'un pourcentage limité de leur produit intérieur brut (moins de 9 % contre près de 20 % pour la France) qu'il faut croire qu'une baisse du dollar n'a pas d'influence. Au contraire elle entraîne immanquablement une montée des prix internes s'ajustant sur le niveau mondial. Elle provoque aussi à la longue une hausse des taux d'intérêt, encore que celle-ci puisse être reculée quelque temps par injection de liquidités supplémentaires, opération facilitée par le rôle de banque mondiale joué par les Etats-Unis, qui, grâce au recyclage des capitaux, peuvent différer les effets nocifs de leur déficit. C'est ainsi *que le découvert considérable du* budget américain (soixante milliards) est financé pour une bonne moitié par les souscriptions de bons du Trésor effectuées par les banques centrales étrangères.

Mais ces solutions sont trompeuses et ne font que reculer, en la rendant chaque fois plus lourde, l'échéance finale.

La solution

Dès lors l'assainissement n'est pas facile. Ce n'est pas en suivant des recettes comme celles avancées par l'équipe de M. Carter ou l'O.C.D.E. qu'il est possible d'y arriver. Celles-ci voient par exemple la solution dans la relance des autres pays, en particulier l'Allemagne et le Japon. Cette relance, tout en soulageant la balance américaine et le dollar, ne change rien en profondeur au bilan. Par ailleurs, son caractère keynésien privilégie les flux économiques, sans se soucier des contraintes monétaires et des aspects structurels, qui sont l'essentiel. Pas plus pour un pays que pour une entreprise, on ne peut les dissocier. L'avantage du bilan que nous avons dressé plus haut est d'éviter automatiquement cette erreur, *de faire* apparaître une réalité plus complète et de nous permettre de déterminer les conditions d'un véritable redressement.

L'objectif est de stabiliser le dollar, *en assainissant simultanément* les trois parties de notre bilan. Bien entendu il est indispensable, au préalable, pour le bon succès de l'opération, de créer le climat psychologique favorable. C'est dans ce sens que certaines des mesures citées plus haut, telles les ventes d'or ou les interventions sur les marchés des changes peuvent s'avérer très utiles. Mais elles ne sont pas suffisantes et peuvent même être nuisibles, si elles ne sont pas suivies de la ferme détermination du gouvernement de mener des actions en profondeur.

Ces dernières, certes, ne sont pas faciles à vendre, elles demandent du temps, du courage, et aussi, plus spécialement dans le cas des Etats-Unis, l'abandon d'une fierté mal placée concernant le dollar. Les premières mesures concernent la deuxième partie du bilan : il faut revenir à la discipline monétaire, en remontant les taux d'intérêt et en acceptant, le cas échéant, un certain ralentissement pendant le temps nécessaire.

Par ailleurs, il faut assainir simultanément, mais sans brusquerie, le volet externe : réduire le déficit de la balance des paiements courants et modérer le gonflement des dettes et créances correspondant au rôle de banquier mondial des Etats-Unis. Il est clair cependant que le succès de ces actions ne saurait être garanti par les seules mesures monétaires. Il faut s'attaquer aussi à la première partie du bilan, en rétablissant la vérité des prix, en particulier ceux de l'énergie.

Reste enfin à assainir la troisième partie du bilan. L'action des seuls Etats-Unis ne saurait ici suffire pour contrôler, stabiliser et consolider les 400 à 500 milliards d'eurodollars. Certes, cette masse, malgré son énormité, n'a pas provoqué le cataclysme que Jacques Rueff a promis depuis près de trente ans. Pourquoi ? Simplement, parce que, devant les dangers menaçants lors des premiers craquements de la faillite d'Herstatt, des réactions se sont produites, car notre système multinational des monnaies (et aussi des informations), tout détraqué qu'il soit, sait quand même éviter les catastrophes ! En revanche, il ne sait pas de lui-même s'adapter fondamentalement. C'est pour cela que des mesures volontaristes d'épongeage de liquidités internationales s'imposeront tôt ou tard. Les mesures envisagées à la dernière réunion du comité intérimaire du F.M.I. à Mexico ainsi que les remises de dettes consenties aux pays les plus pauvres vont bien dans le sens souhaité : assainir et débloquer la situation mondiale.

Mais c'est aux Américains de tirer les premiers. Seraient-ils en train de le faire, comme beaucoup d'indices le montrent ?

MAURICE BOMMENSATH.

Expositions

AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Paris-Berlin 1900-1933 : le psychodrame d'une nation

(Suite de la première page.)

Et surtout à l'atmosphère politique et sociale de l'Allemagne jusqu'à la prise du pouvoir par les nazis. Cortèges de soldats, de chômeurs, de mutilés, enfants affamés, familles ruinées par l'inflation, cadavres dans les rues de Berlin, évocation du délire et de l'arrogance militariste, de la révolte spartakiste, de l'atmosphère de Weimar et du temps des assassins, tout cela donne à cette exposition une résonance particulièrement dramatique. Ce n'est pas *seulement d'art qu'il s'agit ici.* Ce que l'on nous présente, c'est l'analyse globale d'une culture, à l'une des époques les plus fécondes et désespérantes de son histoire. C'est le psychodrame d'une nation.

Donc : 1905 et 1910, « l'année, écrira Gottfried Benn, où toute la charpente a commencé à craquer », où Herwarth Walden, dont le grand peintre sera Kokoschka, fonde la revue *Der Sturm (la Tempête)*, à laquelle il adjoindra bientôt une maison d'édition et une galerie, organisant en 1913 le premier (et dernier) « salon d'automne » berlinois. La géographie artistique de l'Allemagne a toujours été plus diversifiée que celle de la France, et c'est à Dresde que s'est constitué le groupe du « Pont » avec Kirchner, Schmidt-Rottluff et Erich Heckel, auxquels se joindront pendant quelque temps Nolde et Van Dongen.

Si prenantes que soient les marines, les visions sataniques de Nolde ou la brutale éloquence des *Sapins* de Schmidt-Rottluff, c'est ici Kirrchner qui est le grand peintre. Ses scènes de rue, ses prostituées, ses campagnes et ses villes hallucinées, résument les thèmes d'un art placé sous le signe du bizarre, du macabre et de l'érotique, pour lequel la peinture n'est pas une fin en soi mais l'expression d'un drame intérieur, d'un refus névrotique, désespéré de la société bourgeoise, d'une sorte de négativité existentielle.

Même dans ses moments de plus grande audace, la peinture française demeure une « belle peinture », une aventure maintenue au niveau de la recherche plastique, une « révolution en atelier ». A l'hédonisme de la peinture parisienne, l'expressionnisme oppose un art de revendication morale et de disgrâce formelle, où la laideur volontaire et presque barbare de l'expression *signifie la déception de vivre et renvoie à cette « profonde oppression intérieure »* qui, selon Worringer, « caractérise l'humanité nordique ».

Les *Nus rouges* de Kirchner, la brutalité paysanne de Barlach, si éloignée de la subtile mélancolie maniériste du Rhénan Lehmbrück, disent tout ce que l'expressionnisme doit à l'art populaire, à l'art primitif, à la naïveté de l'imagerie médiévale. L'expressionnisme a d'abord été cela : la volonté de ressusciter un art spécifiquement allemand, « gothique », contre la tradition européenne et surtout contre La Mecque parisienne, comme disait Grosz, qui, en 1918, encore demandera que *« l'on en finisse une fois pour toutes avec le flou de cette tradition française, qui domine presque entièrement la peinture allemande »*. Cette horreur du « flou », ce besoin de revenir au dessin, à la rudesse graphique du vieil art allemand sont particulièrement nets dans la gravure, dans les admirables bois de Heckel et de Kirchner, dans les illustrations du même Kirchner pour le *Peter Schlemihl* de Chamisso, ou dans l'extraordinaire affiche du *Pont* dont la sauvagerie, le mot n'est pas trop fort, contraste avec les scènes tunisiennes de Klee et d'August Macke, avec la subtilité, la profondeur lyrique des aquarelles de Kandinsky accrochées dans la même salle.

Nostalgie de l'élémentaire et romantisme cosmique

Kandinsky, Macke, Munich, le Cavalieu bleu. C'est l'autre versant de l'expressionnisme : l'expressionnisme du Sud. Moins brutal, nullement social, musical, wagnérien, volontiers panthéiste et épris de « construction mystique intérieure », il peut même prendre des aspects presque gracieux, ainsi dans la *Dame à la jaquette verte*, de Macke, dans les *Chevaux bleus*, de Franz Marc (absents, c'est le seul « trou » de l'exposition), dans la tendre curiosité des deux peintres à l'égard du monde animal.

La réflexion sur les propriétés de la forme, la passion lyrique de la couleur conduisent à dépasser l'objet et le chemin qui mène Kandinsky à l'abstraction est parfaitement évoqué, depuis la *Montagne bleue*, de 1908, jusqu'à l'*Improvisation sans titre*, de 1914. Mais ce n'est pas la sérénité des cimes ou la paix des profondeurs que chante le Cavalier bleu : l'infaillible élégance de Kandinsky n'est que l'expression maîtrisée d'une extraordinaire violence intérieure, et rien ne dit mieux l'imminence de l'orage que les paysages éclatés, convulsifs jusqu'au désespoir, peints par Franz Marc en 1912-1913.

Nostalgie de l'élémentaire, romantisme cosmiques, tels seraient les caractères de la culture allemande avant 1914, si l'Allemagne n'était aussi alors le pays de la raison la plus droite, la plus efficace et impérieuse. On le voit fort bien dans la section consacrée à *« la mise en place de la modernité »*, qui évoque, parallèlement à Guimard, Perret, Hennebique, aux hangars de Freyssinet, les débuts du « Werbund », l'apostolat de Muthesius et de Van de Velde, la magnifique discipline créatrice de Peter Behrens. Là encore la France, à travers sa tradition académique, était l'exemple à ne pas suivre. *« Il nous faut dépasser le plus vite possible le stade de la camelote parisienne »*, disait Muthesius. *« Plus de style »*, s'écriait Poelzig, et Le Corbusier voyait en Behrens *« le génie puissant, profond, grave, halluciné de domination qui convenait à cette époque, ainsi qu'à l'esprit allemand contemporain »*.

La guerre. La guerre *« fraîche et joyeuse »*, le *« bourrage de crâne »* fort bien évoqués par un ensemble d'affiches et d'objets patriotiques (tasse à thé avec l'effigie de Hindenbourg) dus au génie mobilisateur des deux camps. La guerre, la mort, la défaite, la révolution, les conseils ouvriers, les spartakistes massacrés, Liebnecht et Rosa Luxemburg assassinés en attendant que vienne le tour de Rathenau et de quelques autres. Dada.

Dada à Paris, à Cologne, à Berlin. Les dessins de Baargeld, les charmants débuts de Max Ernst (*la Chute d'un ange*), l'énigmatique humour, le sourire scellé de Jean Arp (*Trousse d'un Da*), les photo-montages de John Heartfield auxquels l'événement donnera bientôt une dimension tragique, les subtils collages, la folie douce de Hanna Höch (*Dada Dandy*) et ceux, déjà beaucoup moins rassurants de Raoul Haussmann. Sa fameuse tête de bois, sorte de mannequin à la Chirico bardé de débris de métal, est bien le symbole de « l'esprit de notre temps », du sommeil de la raison anéantie par le monstreux échec de l'optimisme technologique du début du siècle.

L'univers blanc et cristallin du Bauhaus

Comme à Berlin l'an dernier, lors de l'exposition des « Années 20 », on voit bien quel fossé sépare les dadaïstes parisiens des dadaïstes allemands, lesquels d'ailleurs ne se comprirent jamais. A Paris, Dada est un jeu, brillant et subversif certes, mais un jeu. En Allemagne, le dadaïsme est moins une fête de l'irrationnel qu'un acte d'accusation, un procès argumenté, une entreprise politique assignant aux artistes le premier rang dans la « déstabilisation », comme on dit aujourd'hui, de l'ordre social, la destruction du royaume du père et du compromis weimarien. *« Weimar n'est que le mensonge, le déguisement de la barbarie teutonique »*, disait Haussmann, les premiers complices de ce mensonge étant *« la canaille de l'art »*, ainsi Kokoschka, *« une soubrette qui tremble devant ses maîtres »* et l'expressionnisme en général dans lequel Richard Huelsenbeck ne voyait *« qu'une grasse idyle en quête d'une bonne pension »*.

Ce climat de violence et de cynique amertume n'est pas tellement celui de l'œuvre de Schwitters. Ses constructions sont d'une telle beauté, d'une telle grandeur métaphysique, qu'elles évoqueraient plutôt le détachement d'un Erasme dadaïste archivant les débris d'un ordre caricatural. Schwitters se convertira d'ailleurs à une sorte de pacifisme géométrique, et les inguérissables blessures laissées dans la conscience allemande par la guerre, l'inflation, le triomphalisme des « buveurs de bière » de Weimar, on les verra mieux, et ici exposées avec une crudité parfois insupportable, dans l'œuvre d'Otto Dix, de George Grosz ou dans ces incroyables *Paysans industriels* de Georg Scholz, où trois monstres célèbrent le culte d'un goret sous les auspices d'un Kaiser casqué et d'un gros curé vociférant, un poulet dans le ventre, auprès d'une moissonneuse-batteuse.

Dix et Grosz sont les deux plus grands artistes de l'époque, ceux qui montrent le mieux à quel point serait lointain dans l'Allemagne de 1920 le Paris des années folles et du retour à Ingres. Peintre assez versatile, Otto Dix évoque aussi *la Fête*, l'orgie de sexe et d'argent, à laquelle se livrent les profiteurs du régime, que la misère des « gens de l'arrière-cour et, dans l'atroce *Partie de cartes*, tout ce que la guerre a laissé dans le Berlin des années 20, à côté des Lola-Lola et des Caligari, de corps mutilés, de moignons hideux et de spectacles de déchéance physique, d'autant plus insupportables qu'ils sont acceptés par tout le monde, et par les victimes elles-mêmes.

Quant à Grosz, ses tableaux, ses *admirables dessins, vont désormais* nous accompagner pendant tout le parcours de l'exposition. Parti du dadaïsme (voir, tout près de *l'Esprit de notre temps*, cet autre chef-d'œuvre qu'est *Uncle Henry*), très attentif au désert minéral de Chirico, il a orchestré avec une incroyable puissance satirique tous les thèmes négatifs et morbides des années 20. *« L'homme est du bétail »*, disait-il, et il l'a montré, crié, dans ces feuilles inoubliables que sont *les Maquereaux de la mort, Beauté, je veux te chanter, le portrait du président Eber, Ecrasez la famine (Blood is the best sauce*, dit la légende) ou *le Triomphe des sciences exactes* : un petit médecin à lorgnon ausculte un squelette et le déclare bon pour le service.

Et la raison dans tout cela ? Elle s'est réfugiée dans l'architecture, *dans l'univers blanc et cristallin du* Bauhaus, dont l'activité est ici fort bien évoquée, ainsi que celle des constructeurs de lotissements, de logements ouvriers, tel Ernest May à Francfort. L'expressionnisme a souvent inspiré les grands créateurs des années 10 et 20, comme le montre la salle consacrée aux projets de Scharoun, Max Taut, Erich Mendelsohn, Otto Kohtz, projets parfois si bizarres que l'esquisse *A la joie*, de Wassili Luckardt, évoque de façon irrésistible l'ossuaire de Douaumont.

Mais ce fut précisément le rôle du Bauhaus de liquider l'expressionnisme, ses poisons et ses délices, *de tenter de créer un art du tiers* état, d'installer, comme disait Gropius, « Apollon dans la démocratie ». Brisée par le nazisme, l'expérience fut, à long terme, extraordinairement féconde et déborda largement le domaine de l'architecture. Tous les artistes *qui furent plus ou moins liés* au mouvement, et dont certains correspondent à nos « puristes », ne sont pas d'une égale qualité. Mais le rationalisme passablement simplificateur, l'humanisme un peu distant du Bauhaus n'étaient pas étrangers à l'invention poétique. Sans parler même du magnifique Moholy-Nagy, le petit *Groteske*, d'Oskar Schlemmer, *ne fait pas tellement mauvaise figure* auprès de la *Tête* si puissamment didactique de Rudolf Belling (l'autre *forme de « L'esprit de notre temps »*) *ou de ces deux merveilles d'aérienne* subtilité que sont la *Construction dans l'espace* et la *Colonne*, de Gabo. *On cherche, paraît-il, un signal pour* la porte Maillot : voilà une colonne qui y a sa place tout indiquée.

Les prostituées, les éclopés, la rue sans joie

Alors, la famine, les prostituées, les éclopés, la *rue* sans joie, c'est fini ? Pas du tout, cela ne fait que commencer. D'abord parce que, pendant que nous regardions les bons constructivistes de Hanovre, Hitler avançait à grands pas et à grand renfort d'affiches. Ensuite parce que l'art allemand n'a jamais rien produit de si *cruel et morbide que certains* tableaux des peintres de la « Nouvelle objectivité », un mouvement né en 1925 qui était, lui aussi, un refus de *« la mystique d'enflure fausse et sentimentale »* (Beckmann), de l'expressionnisme.

Nous retrouvons Otto Dix au meilleur de sa forme avec un trio de prostituées complètement démentes ou dans les portraits d'Alfred Flechtelm le grand marchand allemand d'art français, et de l'ahurissante Sylvia von Harden, une femme à monocle, cela se faisait beaucoup à l'époque. Nous découvrons avec intérêt les sombres paysages de Radziwill, l'hyperréalisme de l'excellent Grossberg. Mais devant *l'Homme volant* et *l'Opération*, de Christian Schad, si étonnantes que soient les qualités du peintre, comment ne pas tomber dans les pommes ?

Heureusement ou malheureusement, voici, pour nous ranimer ou nous envoyer *ad patres*, lancette à la main et terrible profil, une *Infirmière* de Rudolf Schlichter, dont nous avions déjà vu une très émouvante *Ouvrière mutilée*. Passer du moignon à la seringue n'éclaircit pas l'horizon, et nous devons à ce vérisme impitoyable, si proche de certaines recherches actuelles, le *Monde mort* du même Schlichter, les *Poupées*, cadavres préalables et nullement exquis, de Rudolf Dischinger, et les *effroyables* faits divers de Karl Hubbuch : *Crime passionnel* et *La cousine a apporté le petit déjeuner*. D'excellents artistes, sans aucun doute. Mais oh *là là ! Le goût français ! De l'air*, de l'air ! A moi Ronsard, Charles d'Orléans, Eugénie Guérin, Mistinguett ! Maurice Rostand, si l'on ne trouve personne d'autre !

Final : Max Beckmann. Un grand peintre dont l'*Autoportrait en smoking* est un des chefs-d'œuvre de l'entre-deux-guerres. Plus d'allusions politiques ou sociales. Il est trop tard : Hitler est là qui, grâce à un excellent spectacle audiovisuel, vomit ses discours dans la pièce voisine. Beckmann a rassemblé, transfiguré les thèmes de l'expressionnisme dans une symbolique du carnaval, du cirque, avec des écuyères à visage de pierre, des acrobates à visage de singe, des rois en exil, des clowns enveloppés de bandelettes comme les mutilés d'hier. Le triptyque du « Départ » est comme l'adieu de l'Allemagne à elle-même. Allez voir ce triptyque. Regardez les *Sept Péchés capitaux* de Dix. Les artistes allemands ont fait ce qu'ils ont pu. Pensez à Rilke, à Thomas Mann, à Stephan Zweig. *Ne dites pas non.*

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Jusqu'au 5 novembre, au Centre Georges-Pompidou. Catalogue (remarquable) vendu 65 F.

UN CONCERT DE L'IRCAM

Pour mémoire

Dans les années 20, à Paris comme à Berlin, il fallait faire du neuf, lutter contre le romantisme, l'impressionnisme et l'expressionnisme, revenir à Bach ou à ce qu'on croyait tel, et aller de l'avant. Quand on écoute le Concerto pour violon et orchestre d'instruments à vent *de Kurt Weil, on a l'impression que rien ne peut arrêter le martèlement des croches une fois le mouvement engagé... La mélodie en dents de scie, aux angles brusques, va son chemin, sans regarder à côté, avec seulement des contretemps et des syncopes pour briser l'allure trop mécanique. Dépassant les limites d'une technique remarquable, Maryvonne Le Diez Richard réussit pourtant à trouver le lyrisme où il est et à le faire s'épanouir entre deux rafales.*

Plus « française » peut-être, plus ouvertement chantante dans son moule néo-classique, la cinquième des six petites symphonies de Darius Milhaud semble appeler un peu d'air de la campagne. Dans la grande salle du Centre Georges-Pompidou, et sous la baguette sérieuse de Zoltan Pesko, tout ça reste au niveau de l'intention ; on y est sensible quand même, et, comme cela n'empêche pas d'apprécier la modernité de l'écriture instrumentale, on se souvient que, dans un concert aussi officiellement « culturel », on est surtout là pour ça.

Si Schoenberg semble donner un peu dans le « rétro », en instrumentant la Berceuse élégiaque *de Busoni, avec Franz Schreker, dont les deux mouvements extraits de la petite suite pour orchestre de chambre passent comme des météores, on retrouve le style franc de l'entre-deux-guerres ; on a juste le temps de prendre note, à peine de se rendre compte, que c'était seulement « pour mémoire ».*

Le programme du concert donné par l'Ensemble intercontemporain s'achevait brillamment avec la Première Kammermusik *d'Hindemith, une de ses partitions les plus drues, parente de Kurt Weil dans son refus de tout alanguissement, où le néo-classicisme reste un idéal et n'est pas encore devenu un procédé dissolvant.*

GÉRARD CONDÉ.

Festivals

« ALCINA » A AIX-EN-PROVENCE

La magie de Haendel, recréée par Lavelli

Un Festival d'Aix-en-Provence sans Mozart, ouvert par un opéra de Haendel, qui n'a jamais, sans doute, été représenté en France, ce pari audacieux, M. Bernard Lefort semble bien l'avoir gagné. Alcina *a remporté samedi soir un succès vraiment triomphal en présence du premier ministre, M. Raymond Barre, et du maire de Marseille, M. Gaston Deferre (l'un et l'autre accueillis par des applaudissements et de discrets hullulements).*

Ce triomphe assez extraordinaire est dû, certes, à une superbe distribution, à la direction de Raymond Leppard, le chef anglais qui, comme Michel Corboz, est l'eau de jouvence des musiques au bois dormant, mais surtout à Jorge Lavelli, dont on n'a pas oublié ici, plus encore que la Traviata *de 1976, le merveilleux* Carnaval de Venise *de Campra en 1975. Pourtant, c'est à son plus grand chef-d'œuvre, l'*Idoménée *d'Angers, que s'apparente cette mise en scène d'*Alcina*. Lorsque, à la fin, où l'on émerge d'un monde aussi noir que celui des Nibelungen, les captifs libérés des enchantements dépouillent leur peau de bêtes féroces et apparaissent resplendissants de lumière, chevaliers du Moyen Age ou jeunes filles couronnées de fleurs, cette vision exquise d'innocence rejoint l'immense symphonie en blanc majeur d'Idoménée.*

Lavelli pourrait maintenant monter la Flûte enchantée, *dont il nous donne une sorte de préfiguration, car c'est déjà ici le combat des forces du bien contre les forces, sinon du mal, du moins des ténèbres, d'une humanité encore engluée dans l'instinct animal. Alcina, personnage de l'Orlando Furioso, n'est pas seulement une reine de la nuit, mais encore une ensorceleuse qui règne, comme Kundry, comme Circé, sur un peuple de chevaliers captifs qu'elle a changés en bêtes. Sa dernière conquête, Ruggiero, plus enfoncé dans son empire que ne le sera Parsifal, est devenu son amant et il a complètement oublié jusqu'au visage de son épouse, Bradamante. Celle-ci, pourtant, le sauvera à force d'amour et ouvrira ainsi la voie à la destruction finale du royaume d'Alcina, même si Haendel en attribue le mérite à Ruggiero, aidé par un anneau magique.*

Ce livret passablement embrouillé (et d'autant plus que Ruggiero est joué en travesti, tandis que Bradamante apparaît d'abord déguisée en chevalier !) pourrait n'être qu'un pâle prétexte à une succession monotone d'arias da capo de Haendel, qui d'abord semblent interchangeables avec leurs vocalises interminables d'une extrême difficulté. Mais Lavelli, comme dans Idoménée, a joué à fond le jeu du livret en lui donnant toute sa charge expressive et sa signification symbolique, comme aussi de la musique, en inventant pour chacun de ces airs non une chorégraphie, mais une musique de mouvements et de gestes, ou plutôt une durée scénique qui correspond exactement à la durée musicale et lui insuffle une vie, une intériorité et une nécessité prodigieuses.

Un domaine noir et rouge

Utilisant le décor naturel du théâtre de l'archevêché avec ses fenêtres et la grande arche de la fontaine, décorées de vastes ramures baroques et sombres par Krystina Zachwatowicz, avec de grandes toiles de deuil comme rideau de scène, un sol de marbre noir, l'effigie quasi phosphorescente d'Alcina comme une déesse maléfique et toujours des éclairages très travaillés, Lavelli a créé sur cette scène méditerranéenne un domaine noir et rouge semé parfois de bouquets maléfiques que dominent les apparitions sculpturales de la magicienne.

Les maîtresses de ce royaume souterrain, Alcina (Christiane Eda-Pierre) et sa sœur Morgana (Valérie Masterson) n'ont pas une apparence moins étrange et terrible : cheveux courts plaqués, visages de cendre, longues tuniques sans manches, emprisonnant ces personnages d'une humanité inachevée. Le chevalier Ruggiero (Teresa Berganza), bien près d'être dévoré par l'empire des ombres, est lui aussi tout de noir vêtu ; seul le visage qui émerge d'un serre-tête témoigne encore de son origine, tandis que Bradamante (Ann Murray), chevalier du bien immaculé, est toute de blanc revêtue, ainsi qu'un personnage épisodique, Oberto (Christiane Château), l'enfant à la recherche de son père, captif d'Alcina.

Le premier air d'Alcina, comme une Vénus noire dont Ruggiero agenouillé caresse le visage, les épaules, la poitrine, tout le corps, sous les yeux épouvantés de Bradamante, donne d'emblée sa dimension terrible au drame. Et chaque air est traité ainsi par Lavelli avec une invention admirable, parfois bouleversante : les têtes sans expression des serviteurs gainés de noir qui suivent, comme en une partie de tennis, Ruggiero tourmenté qui marche de long en large, têtes muettes et terrifiantes en ce qu'elles observent et attendent sa chute définitive ; Alcina abandonnée, jouant mélancoliquement avec la foule de ses bêtes sauvages et tendres ; Ruggiero guidant Bradamante à travers le palais maléfique, comme Tamino et Pamina pendant les épreuves, jusqu'à ce baiser final des époux enfin réunis et sauvés ; ou bien la suite magistrale des airs du troisième acte, jouant avec d'immenses flots de rideau ; ou encore ces fantômes dignes de Rodin, qui enveloppent le dernier air d'Alcina.

Splendeur plastique

On ne sait plus très bien si c'est la musique de Haendel qui crée l'émotion exprimée par la splendeur plastique de Lavelli ou si c'est celui-ci qui remplit le parfait canevas décoratif de Haendel. Toujours est-il qu'un peu ennuyé, de prime abord par les répétitions lassantes de ces airs, peut-être parce qu'il s'agit d'un art dont nous connaissons mal aujourd'hui les ressorts esthétiques, on est de plus en plus saisi et frappé par leur beauté et même leur nécessité. Il y a sans doute des deux, Haendel ayant probablement été de plus en plus captivé lui-même par son sujet.

On ne s'étonne plus alors que Lavelli rapproche de celle de Mozart (ce Mozart qui d'ailleurs aimait tant Haendel) cette musique qui paraît surgir d'intuitions très poussées, découler d'une véritable démarche psychologique, naître de motivations personnelles profondes.

Il fallait pour cela qu'on puisse croire à ces personnages, et Lavelli a heureusement bénéficié d'interprètes exceptionnels (qui sont d'abord des chanteurs de premier ordre pour une musique vocale d'une difficulté souvent terrifiante) : Christiane Eda-Pierre, qui a un peu perdu l'aura exquise de sa voix légère mais gagné une extraordinaire intensité dramatique, qui s'épanouit dans ce rôle de magicienne tourmentée, admirable dans la mélancolie et les regrets ; Teresa Berganza, dont la voix sombre a une intensité brûlante et dont la passion funeste se dénoue avec tant de grâce et de tendresse ; Valérie Masterson, surtout, qui transfigure le sombre visage de Morgana avec cette voix pleine de chants d'oiseaux et de fraîche jeunesse, au jeu rayonnant d'intensité amoureuse. Et puis Ann Murray, charmante et courageuse Bradamante, au timbre franc et clair ; Philip Langridge, général de l'armée des ombres, un ténor à la voix généreuse, faite pour l'oratorio, sans oublier Christiane Château et François Loup, le Scottish Chamber Orchestra et les chœurs Elisabeth Brasseur.

Sur tous, aussi souverain que Lavelli, règne Raymond Leppard, qui retrouve les sources profondes et jaillissantes de la musique de Haendel.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 19, 24, 29 juillet et 3 août.

CULTURE

Festivals

Journal d'Avignon

ROSTAND A LA NOCE

Off festival et off rempart, le Théâtre de l'Unité est installé aux Angles, un vieux village avec une église, une vraie campagne avec une colline. A 17 heures, Jacques Livchine, le père de la troupe — il m'a dit un jour qu'il préférait le terme de géniteur à celui de metteur en scène — entraîne quelques spectateurs dans les rues : visite touristique d'un pays extra-terrestre habité par des oiseaux à long nez. On les retrouve sur un arbre ou dans un cloître et ils jouent *Cyrano de Bergerac*. Nous suivons d'un pas lourd, la naïveté nous fait défaut... De plus, j'arrivais de la cellule de création où les comédiens québécois improvisent avec une telle invention, une telle conscience de leurs corps...

Enfin, l'Unité dispose d'un décor rare et de figurants bénévoles qui « subvertissent » le spectacle. Ainsi, samedi, une brève bouffée de Pagnol : le garde-champêtre arrive, hilare sur son Solex, pour prévenir que la voiture garée sur la place a été pillée (c'est la 2 CV aménagée en théâtre pour deux personnes avec laquelle la troupe fait sa parade). Spartiate, Livchine reprend son discours et sa marche. Il nous emmène au cloître et nous tombons sur un mariage. Quelqu'un vient demander « *d'arrêter les âneries qui troublent la cérémonie* », et finalement se montre compréhensif. Les enfants, avec leurs bouquets ronds et leurs chaussures vernies, se massent à la porte du jardin de l'église où les comédiens, grimpés sur les murs et dans le clocher, s'adressent au soleil.

A la fin, notre cortège croise celui, plus important, du mariage. Les époux s'appellent M. et Mme Rostand.

Robes longues, capelines, chemises blanches, à la photo de famille imprévue succède un portrait de groupe. Le deuxième spectacle de l'Unité, « *Me prenez-vous pour une éponge, Monseigneur ?* », raconte une société perturbée par l'argent, désemparée par l'intellectualisation des affaires de sexe. Cela se donne sur la crête de la colline, devant « *le plus beau cyclo du monde* », un immense panorama, des arbres foncés, le fleuve, une demi-lune dans le ciel encore clair. Décor grandiose pour un boulevard sophistiqué, entre Françoise Sagan et la bande dessinée, *le Café de la plage*.

Une histoire de nouveaux riches et de révoltés parasitaires, jouée par une troupe pauvre. Les décalages suffisent pour indiquer la critique. Il faut bien s'en contenter, car la pièce finit en queue de poisson. Mais les acteurs posent leurs personnages avec finesse, le spectacle utilise bien les volumes visuels et sonores, récupère le charme de ce paysage calme et solide où viennent se dissoudre des ambitions dérisoires. On passe un moment agréable, presque trop court.

De retour à Avignon, j'ai eu le temps d'aller me gaver de musique au cinéma : pendant le Festival, les salles font un effort de programmation. J'ai vu *The Last Waltz*, le regard opaque des musiciens du band, le masque de la jeunesse écaillée par seize ans de tournée, par les bouges, la gloire, la fatigue.

COLETTE GODARD.

■ **Le chef d'orchestre américain Lawrence Forster dirigera, à partir du 1er septembre, l'Orchestre national de l'Opéra de Monte-Carlo, en remplacement du Yougoslave Lovro von Matacic, qui occupait cette fonction depuis le 1er mai 1974. Agé de trente-sept ans, Lawrence Forster a travaillé avec Karl Bohm en Allemagne, et Zubin Mehta à Los Angeles, avant de devenir, en 1971, directeur musical de l'Orchestre symphonique de Houston au Texas.**

● RECTIFICATIF. — C'est du peintre Michel Humair qu'il s'agissait, dans la chronique « Formes » datée 9-10 juillet, et non de Daniel Humair (qui est peintre également).







SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra, 20 h. : Otello.
Comédie-Française, 20 h. 30 : le Misanthrope.

Les autres salles

Cartoucherie, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : Dom Juan.
Daunou, 21 h. : les Bâtards.
Ecole de l'acteur Florent, 21 h. : Il faudra toujours dire ce qu'on a vécu.
Essaïon, 18 h. 30 : les Lettres de la religieuse portugaise ; 20 h. 30 : la Cigale ; 22 h. : L'empereur s'appelle Dromadaire.
Fontaine, 21 h. : Dzi Croquettes.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire, I, 18 h. 30 : Théâtre de chambre ; 20 h. 30 : Amédée ou Comment s'en débarrasser ; 22 h. : C'est pas moi qui ai commencé. — II, 18 h. 30 : Une heure avec Rainer Maria Rilke ; 20 h. 30 : Entretiens avec le professeur Y ; 22 h. : les Eaux et les Forêts.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Plaisance, 20 h. 30 : le Ciel et la Merde.
Ranelagh, 19 h. : les Mimes Jacoby.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : Il était la Belgique... une fois.
Théâtre du Marais, 20 h. 30 : les Chaises ; 22 h. : Jeanne d'Arc et ses copines.
Théâtre Marie-Stuart, 21 h. : Vinci avait raison.

Les concerts

Lucernaire, 21 h. : Cor, épinette et clarinette (Bach, Purcell, Mozart, Clementi, Schubert).

Lundi 17 juillet

Festival estival

Sainte-Chapelle, 20 h. 30 : Symposium Musicum de Prague : Machaut et les musiciens de son temps.

Chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Y a du va-et-vient dans l'ouverture.

Jazz, pop', rock et folk

Campagne-Première, 18 h. : Extra Balle.
Caveau de la Huchette, 21 h. : A. Villeger Orchestra.

La danse

Palais des Congrès, 20 h. 45 : Ballet de l'Opéra (la Belle au bois dormant).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Musique et danses de Bali.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot, relâche.
Beaubourg, 15 h. : la Conscience vengeresse, de D. W. Griffith ; 17 h. : Maris aveugles, d'E. von Stroheim ; 19 h. : Cannes 78... les Chaudronniers du Likodjo, de R. Toumayan ; De Java à Bornéo : la Transmigration, de C. Bloch-Laroque.

Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A., v.f.) : U G C Opéra, 2e (261-50-32), v.o. : Colisée, 8e (359-29-46).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f./v.o. : Les Templiers, 3e (272-94-56).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (**) : U G C Opéra, 2e (261-50-32).
ANNIE HALL (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES BIDASSES AU PENSIONNAT (Fr.), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Ternes, 17e (380-10-41).
ASSAUT (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
BOB MARLEY, EXODUS (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
CHAUSSETTE SURPRISE (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
COOL (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Nations, 12e (343-04-67).
LA CONSEQUENCE (All., v.o.), (**) : U G C Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
DE LA NEIGE SUR LES TULIPES (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'ETAT SAUVAGE (Fr.) : Studio Rivoli, 4e (272-95-27) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; (v.f.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A.), (*), v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Normandie, 8e (359-41-18). V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA FOLLE CAVALE (A.), v.o. : Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U G C-Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97), U G C-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U G C-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
GOOD BYE EMMANUELLE (F.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Tourelles, 20e (636-51-98), H spéc.

HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) : la Pagode, 7e (705-12-15) (4 parties).
ILS SONT FOUS, CES SORCIERS (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Quintette, 5e (033-35-40), Ambassade, 8e (359-19-08), George-V, 8e (225-41-46), Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
INTERIEUR D'UN COUVENT (It.) (**), v.o. : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Jean-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (deux parties) : Madeleine, 8e (073-56-03).
LE JEU DE LA POMME (Tch., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55), Calypso, 17e (754-10-68).
JEUNE ET INNOCENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
JULIA (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19), La Clef, 5e (337-90-90) ; H sp.
LAST WALTZ (A., v.o.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Olympic, 14e (542-67-42), Broadway, 16e (527-41-16).
MARTIN (A., v.o.) (**) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
MORTS SUSPECTES (A., v.o.) (*) : U G C-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Secrétan, 19e (206-71-33).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
LA PETITE (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Caméo, 9e (770-20-89), Athéna, 12e (343-07-48), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES RAISINS DE LA MORT (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
RETOUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
REVE DE SINGE (It., v. ang.) (**) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Colisée, 8e (359-29-46), Olympic, 14e (542-67-42).
ROBERT ET ROBERT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Bosquet, 7e (551-44-11), Colisée, 8e (359-29-46), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98), Racine, 6e (633-43-71).
STAY HUNGRY (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LES SURVIVANTS DE LA FIN DU MONDE (A., v.o.) : Napoléon, 17e (380-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U G C-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
UN ESPION DE TROP (A., v.o.) : Galerie Point Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Cin Ac Italiens, 2e (742-72-19).
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) (*) : Concorde, 8e (359-92-84), Français, 9e (770-33-88), Studio Raspail, 14e (320-38-98), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES YEUX BANDES (Esp., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Nation, 12e (343-04-67).

Les films nouveaux

LE MATAMORE, film italien de Dino Risi (réédition) (v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Olympic, 14e (542-67-42), Mayfair, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : Nation, 12e (343-04-67).
LA LOI ET LA PAGAILLE, film américain d'Yvan Passer (v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), Cluny-Ecole, 5e (033-20-12), Bonaparte, 6e (326-12-12), Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U G C-Gobelins, 13e (331-06-19), Murat, 16e (288-99-75).
LA MONTAGNE DU DIEU CANNIBALE, film italien de Sergio Martino (*) (v.o.) : U G C-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Helder, 9e (770-11-24), U G C-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), U G C-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75), Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33).
LES SEPT CITES D'ATLANTIS, film américain de K. Connor (v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
EXHIBITION II, film français de J.-P. Davy (**) : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Lord-Byron, 8e (225-04-22), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ARCHE (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : U G C-Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), v.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LE COUTEAU DANS L'EAU (Pol., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
DOCTEUR JIVAGO (A., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Lumière, 9e (770-84-64), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (228-64-44).
LA GIFLE (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).
GO WEST (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
L'HOMME AU PISTOLET D'OR (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Mercury, 8e (225-75-90), v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-27-78).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LE JARDIN DES FINZI CONTINI (It., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Dominique, 7e (705-[illegible]) (sf mardi).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (sauf mardi).
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 5e (326-48-18).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LUDWIG ou REQUIEM POUR UN ROI VIERGE (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
MEAN STREET (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).
MORE (A., v.o.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) (**) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mardi).
LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; (v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03).
PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
QUO VADIS (A., v.o.) : U G C-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22), U G C-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43).
LE RETOUR DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : les Templiers, 3e (272-94-56).
LA RIVIERE SANS RETOUR (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
LES TEMPS MODERNES (A., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
UN ETE 42 (A., v.o.) : U G C-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U G C-Opéra, 2e (261-50-32).
UNE FEMME DANGEREUSE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

Les festivals

H. BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-30-50) : le Mystérieux Docteur Clitterhouse.
LA CHAIR LA MORT LE DIABLE AU CINEMA (v.o.) : La Pagode, 7e (705-12-15) : les Oiseaux.
BOITE A FILMS (v.o.), 17e (754-51-50), I. : 13 h. : Salo ; 15 h. (+ V., J., 23 h. 30) : The Song remains the same ; 17 h. 15 : Cabaret ; 19 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 21 h. 30 : Délivrance. II : 13 h. (+ S., 24 h.) : Easy Rider ; 14 h. 35 : A nous les petites Anglaises ; 16 h. 30 : Phantom of the Paradise ; 18 h. (+ J., V., 24 h.) : Annie Hall ; 19 h. 50 : Mort à Venise ; 22 h. : Bonnie and Clyde.
CHATELET-VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14). I. : 14 h. 10 : Hiroshima mon amour ; 16 h. 10 : l'Enigme de Kaspar Hauser ; 18 h. 20 : la Cousine Angélique ; 20 h. 20 : Aguirre, la Colère de Dieu ; 22 h. (+ V. : 24 h.) : le Droit du plus fort ; S., 24 h. : Cabaret : II : 14 h. : l'Année dernière à Marienbad ; 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10 : Jules et Jim ; 20 h. 10 (+ Sam., 24 h.) : Citizen Kane ; 22 h. 10 (+ V., 24 h.) : Ascenseur pour l'échafaud.
J. TATI, Champollion, 5e (033-51-60) : les Vacances de M. Hulot.
REDFORD HOFFMAN (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83) : 13 h. 30 : Gatsby le magnifique ; 16 h. : Nos plus belles années ; 18 h. : les Hommes du président ; 20 h. : Votez Mac Kay ; 22 h. : Lenny.
LE MELODRAME DE CHAPLIN A DURAS : Action République, 11e (805-51-33) : Sandra.
RETRO METRO STORY (v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90) : Indiscrétions.
COMEDIES U.S.A. (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Tous en scène.
MUSIQUE ET CINEMA (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) : 14 h. : Chronique d'Anna Magdalena Bach ; 16 h. : Alexandre Newski ; 18 h. : Salomé ; 20 h. : Mahler ; 22 h. : One plus one.
A. HITCHCOCK (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Chantage. The skin game.
STUDIO GALANDE (v.o.), 5e (033-72-71). 12 h. (+ V., S., 24 h.) : Rosemary's Baby ; 14 h. 15 : Répulsion ; 15 h. 55 : Mort à Venise ; 18 h. : le Locataire ; 20 h. 15 : Un tramway nommé désir ; 22 h. 15 : Chiens de paille.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 17 JUILLET

CHAINE I : TF 1

19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 40, Les métiers de l'insolite : les mannequins hommes ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM : BUNNY LAKE A DISPARU, d'O. Preminger (1965), avec C. Lynley, K. Dullea, L. Olivier, M. Hunt, N. Coward, A. Massey. (N. Rediffusion.)

A Londres, une petite fille que personne n'a vue ni ne connait — sauf sa mère et son oncle — disparait le jour de son entrée à l'école maternelle.

Etrange et morbide histoire traitée par Preminger, avec une certaine complaisance envers les effets de terreur.

22 h. 15, Portrait : Les grandes personnes, de J. Frappat (II. - Carole Duquesne et Mario Gonzales).

23 h. 10, Journal.

CHAINE II : A 2

19 h. 45, L'heure d'été ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Portrait : Georges Brassens.

21 h. 25, Top club : les rendez-vous de juillet.

21 h. 35, Emission littéraire : Lire, c'est vivre, de P. Dumayet : le Père Goriot, de Balzac, réal. H. Basle.

22 h. 30, Journal.

22 h. 40, Petite musique de nuit : Quatuor n° 12 en ut majeur, quartettsatz, de Schubert, par le Quatuor bulgare.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : RIVALITES, d'Ed. Dmytryck (1964), avec S. Hayward, B. Davis, M. Connors, J. Heatherson, J. Greer, G. McReady.

Une adolescente a tué l'amant de sa mère. Elle refuse d'expliquer les raisons de son crime. Pour le comprendre, on remonte dans le passé de ses parents divorcés.

Fatras psychologique et apparence de satire sociale, d'après un roman d'Harold Robbins.

FRANCE-CULTURE

20 h., « Mouchoir de nuages », de T. Tzara, avec R. Blasss, D. Volle, S. Frey (rediffusion) ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux ; 22 h. 30, Nuits pas pâles... En direct d'Avignon.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Radio Philharmonic Orchestra, dir. Jean Fournet, soliste Joeri Jerogoff... « Mouvements rétrogrades » (Ton de Leeuw) ; « Rhapsodie » (Rachmaninov) ; « Symphonie en ut majeur » (Paul Dukas) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; Manhattan...

MARDI 18 JUILLET

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Le francophonissime ; 13 h., Journal ; 13 h. 45, Emissions pour les jeunes.

18 h. 15, Documentaire : Visages de la Russie (Moscou) ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 40, Sports : Tour de France cycliste (résumé) ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Au-delà de l'horizon : Venise domine les mers.

21 h. 25, Sports Superstars : Welwyn Garden city ; 22 h. 30, Emission musicale : Bruits en fête et sons de plaisirs : les silences du lapin.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

14 h., Série : L'homme qui valait trois milliards ; 15 h., Aujourd'hui magazine ; 16 h. 10, Sports : Tour de France cycliste (Grenoble-Morzine) ; Escrime (championnat du monde) ; 18 h., Récré A 2 (Gulliver : La clé des singes) ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, L'heure d'été ; 20 h., Journal.

20 h. 45, Les dossiers de l'écran : La femme que j'aime, de J. McGreevey, avec F. Dunaway, R. Douglas, R. Chamberlain.

Quand le prince de Galles renonça au royaume pour épouser Wallis Simpson.

Vers 22 h., Débat : Un royaume sans amour ou un amour sans royaume ?

Avec M. H. J. Taylor, diplomate ; lord H. Tennyson ; M. M. Schumann, de l'Académie française ; Mme A. Russel, journaliste ; Mr. E. Pope, cinéaste ; H Thomas, professeur à l'université de Reading.

23 h. 15, Journal.

23 h. 30, Petite musique de nuit : la Poule, de J.-P. Rameau, par Kenneth Gilbert, clavecin.

CHAINE III : FR 3

19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM : LES CHIENS VERTS DU DESERT, d'U. Lenzi (1968), avec J. Valerie, K. Clark, H. Franck, C. Hinterman, G. Rizzo.

En janvier 1943, cinq hommes de l'Afrika Korps sont envoyés à Casablanca pour organiser un attentat contre Churchill, Roosevelt et de Gaulle, réunis dans une conférence interalliée.

Morne film d'aventures, d'après des événements historiques.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogue : Jules Verne du dix-neuvième au vingtième siècle, avec Jean Chesneaux et Francis Lacassin ; 21 h. 15, Musiques de notre temps... A la Villa Médicis, à Rome : M. Monnet, A. Gaussin, C. Schapira ; 22 h. 30, Nuits pas pâles... En direct d'Avignon.

FRANCE-MUSIQUE

21 h., En direct du Festival de Saintes... Les musiques d'Espagne et du Portugal : Le groupe Koan, dir. J.-R. Encinar ; 23 h., France-Musique la nuit... Jour « J » de la musique ; 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : Alan Mandel, piano (C. Ives) ; 0 h. 5, Manhattan...

ÉCHECS

Aux Philippines

Deux rois pour une couronne

Pendant quelques semaines, deux hommes vont lutter et l'un d'eux sera champion du monde d'échecs. Laissons là les hyperboles et les superlatifs. Ce ne sera ni le « match du siècle » ni un « duel de titans » mais, plus simplement, la rencontre des deux plus forts joueurs du moment. Ce n'est pas rien.

Le décor est planté. C'est la capitale d'été des Philippines, Baguio, cité des pins, située à 1 650 mètres d'altitude et à 200 kilomètres au nord de Manille. Il y fait frais et les joueurs comme leurs accompagnateurs, qui sont sur place depuis le début du mois de juillet, s'y promènent chaudement vêtus.

Les Philippines ont obtenu d'organiser cette compétition en en supportant hardiment les risques financiers et après avoir offert aux joueurs environ 550 000 dollars, dont les deux tiers reviendront au vainqueur.

Mais, si l'ensemble des frais d'organisation doit s'élever à plus de 2 millions de dollars, on attend près de 4 millions de recettes, grâce aux entrées, aux timbres commémoratifs, et aux droits mondiaux de télévision.

La France, un moment sur les rangs, s'est montrée bien timide.

A Anatole Karpov, l'actuel champion du monde, et à son rival, Victor Kortchnoi, peu importe probablement le décor.

Ils s'affronteront trois fois par semaine, les dimanche, mardi et jeudi et reprendront, le lendemain, les parties ajournées, après les quarante premiers coups que chacun doit effectuer en deux heures trente au maximum.

Vers l'offensive

Cette année, le règlement de la Fédération internationale (FIDE) prévoit que le vainqueur sera celui qui aura gagné six parties. Les nulles, si nombreuses entre grands maîtres, ne compteront pas et il est bien difficile de prévoir quand l'un ou l'autre des deux joueurs marquera le sixième point décisif. Lors de leur dernière rencontre, en 1974, sur vingt-quatre parties, trois furent gagnées par Karpov, deux par Kortchnoi, et dix-neuf se sont terminées par la nullité. Les nouvelles règles privilégient, sans nul doute, le jeu offensif.

On a cru, au début de ce siècle, que les échecs s'enliseraient dans les parties nulles et que, entre deux grands maîtres, rares seraient les issues positives. Mais il n'est pas interdit de faire appel à l'intuition voire au génie, et l'on sait, depuis Tahl et Fischer notamment, que, à tout moment, un coup audacieux peut venir bousculer la théorie. Si l'échiquier est un champ clos de soixante-quatre cases sur lequel ne s'affrontent que seize pièces noires et seize pièces blanches, le nombre des combinaisons possibles dépasse l'imagination des hommes ou même les capacités de calcul des ordinateurs.

Une partie peut théoriquement durer 5 899 coups mais la plus longue, disputée dans un tournoi dura, en 1950, 191 coups, nécessita vingt-trois heures de jeu en six séances et se termina... par la nullité ! La plus courte partie possible se disputerait en deux coups, si celui qui tient les blancs était inexpérimenté ou suicidaire (1).

Adversaires, doublement

Tout devrait rapprocher Karpov et Kortchnoi. Ils sont l'un et l'autre les produits modèles de l'école soviétique des échecs qui domine largement cette discipline. Sur les neuf champions du monde qui se sont succédé depuis trente ans, huit sont soviétiques. Seul, le génial Robert Fischer est venu un moment troubler la hiérarchie, après la rencontre de Reykjavik, qui prit l'allure d'un duel entre l'Ouest et l'Est et vit le triomphe du joueur américain sur le Soviétique Spassky.

Victor Kortchnoi a quarante-sept ans. Grand maître international depuis l'âge de vingt-cinq ans, il a été quatre fois champion d'U.R.S.S. Mais, désormais, c'est un « dissident » depuis qu'en 1976, à la faveur d'un tournoi disputé aux Pays-Bas, il a refusé de regagner l'Union soviétique où il a laissé sa femme et son fils. Profitant du retentissement provoqué par le championnat du monde, il vient d'écrire à M. Leonid Brejnev pour protester en termes vifs contre le refus de visa de sortie opposé à sa famille. Longtemps numéro 2 en Union soviétique, Kortchnoi est devenu l'incontestable numéro 1 des anti-soviétiques. Il se plaint d'avoir été victime des « bureaucrates » qui l'ont empêché de gagner, en 1974 la finale du tournoi des candidats contre Karpov, et va jusqu'à accuser ses assistants d'alors de l'avoir trahi. Il traite son adversaire d'hier et d'aujourd'hui de « carpe », de joueur sans imagination, au jeu « froid et sec », tout en reconnaissant, prudemment, qu'il a fait « de grands progrès ».

Pour parvenir à obtenir le droit de disputer le titre mondial, Kortchnoi — et ce n'est pas sa moindre satisfaction — a successivement rencontré sur sa route, en les éliminant de belle façon, trois Soviétiques, le grand maître Polugajevski et les deux anciens champions du monde, Petrossian et Spassky.

Anatole Karpov est l'idole des millions de joueurs d'échecs soviétiques. Maître à quinze ans, grand maître international à dix-neuf ans, il fut champion du monde à vingt-trois ans, mais sans avoir pu rencontrer Fischer, le tenant du titre. Il est, à vingt-sept ans, bien placé pour acquérir une couronne qui ne serait plus contestée. Depuis cinq ans, en effet, il domine les échecs grâce à un jeu équilibré, sans failles en défense, redoutable dans les fins de parties. Il aura sur son rival, dans une compétition où la forme physique joue un rôle considérable, l'avantage de l'âge mais le handicap d'une constitution plus fragile.

Tout est désormais possible. Avant même le début de la rencontre, Kortchnoi redoute quelque arme secrète, se défie des rayons magnétiques et du K.G.B. Il voudrait voir Batourinski, le chef de la délégation soviétique, « pendu, noyé, écartelé ». Les Russes, eux, sont venus pour voir gagner leur champion et disputeront chaque point du règlement. On ne sait pas encore, par exemple, sous quel emblème jouera Kortchnoi, qui veut adopter soit le drapeau suisse — mais il n'est pas citoyen helvétique, soit le drapeau soviétique à condition qu'on y inscrive : « Je me suis enfui. » On vient d'apprendre qu'un laborieux compromis aurait décidé la... suppression des deux drapeaux. Il faut souhaiter que les inévitables difficultés de dernière heure s'aplanissent, que la guerre des nerfs idéologique fasse place à la bataille des trente-deux pièces.

Laissons à leurs profondes réflexions les seuls joueurs et leurs assistants, deux grands maîtres britanniques pour Kortchnoi, quatre grands maîtres soviétiques, conduits par Mikhail Tahl, pour Karpov. Les amateurs vont vivre un bel été et pourront, bien entendu, suivre au jour le jour, dans *le Monde*, le déroulement des parties.

JACQUES SAUVAGEOT.

(1) 1 f3 - e5 ; 2 g4 - Dh4 mat.

CARNET

Naissances

— M. et Mme Salim ISMAIL sont heureux de faire part de la naissance de

Gauthier Salim,

Paris, 12 juillet 1978.

— Le secrétaire général du tribunal de commerce de Lyon et Mme Edith NGUYEN laissent à Fabien la joie d'annoncer la naissance de

Laure,

51, rue Louis-Blanc, 69006 Lyon.

— Didier TRUCHET et Catherine, née Delaby, et Charlotte ont la joie d'annoncer la naissance de

Marie,

10 juillet 1978.

Mariages

Odile JACOB
et
Bernard GOTLIEB,
sont heureux de faire part de leur mariage, le 22 juin 1978, à Paris.

Décès

Le professeur Henri MOUREU

Nous apprenons le décès, vendredi 14 juillet, à Pau, du

professeur Henri MOUREU,
membre de l'Académie des sciences,
officier de la Légion d'honneur,

dont les obsèques auront lieu le mardi 18 juillet, à 9 h. 30, en la cathédrale Sainte-Marie à Oloron-Sainte-Marie (Pyrénées-Atlantiques).

[Né le 2 août 1899 à Paris, ingénieur de l'Ecole supérieure de physique et de chimie industrielles de Paris, docteur ès sciences physiques, Henri Moureu est, de 1921 à 1947, assistant, puis sous-directeur au Collège de France. Professeur à l'Ecole normale supérieure de Sèvres de 1938 à 1945, il dirige, de 1941 à 1964, le Laboratoire municipal de Paris. Directeur, de 1941 à 1973, à l'Ecole pratique des hautes études, il est, de 1945 à 1967, directeur scientifique du Centre d'études des projectiles autopropulsés au ministère des armées.

Membre à plusieurs reprises du Comité national de la recherche scientifique, il était depuis 1965 délégué scientifique pour la sauvegarde des peintures préhistoriques de Lascaux. Président, en 1964 et 1965, de la Société française d'astronautique, et en 1965 et 1966 de la Société chimique de France, Henri Moureu était depuis 1970 président du comité scientifique de la société l'Air liquide.

Membre de l'Académie des sciences depuis 1961, il avait réalisé de nombreux travaux, notamment dans le domaine de la chimie organique. Il était également spécialiste des problèmes de propulsion des fusées et de pollution atmosphérique. Pendant la dernière guerre, il avait réussi, en 1940, à faire quitter la France au stock d'eau lourde et avait participé au repérage des points de lancement des fusées V 2.]

— Le président-directeur général,
Les administrateurs,
Les cadres,
Et le personnel de la S.A. La Périphérique,
ont la douleur de faire part du décès subit, survenu le 13 juillet 1978, à Cannes, de

Mme Estéra Odette ATTIAS,
née Rzepa,
administrateur de la société.

33, rue Ledru-Rollin,
94200 Ivry-sur-Seine.

— Le président-directeur général,
Les administrateurs,
Les cadres,
Et le personnel de la S.A. Comptoir Paris-Sud Electric,
ont la douleur de faire part du décès subit, survenu le 13 juillet 1978, à Cannes, de

Mme Estéra Odette ATTIAS,
née Rzepa,
administrateur de la société.

33, rue Ledru-Rollin,
94200 Ivry-sur-Seine.

— Francis Crémieux,
Anne-France et Nathalie,
Elie Bessac-Crémieux,
Jean-Louis Crémieux-Brilhac,
Et Annie Ubersfeld,
ont la douleur de faire part du décès de

Marie-Anne COMNÈNE,
veuve Benjamin Crémieux,
leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et tante.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le lundi 17 juillet à Cargèse (Corse).

Cet avis tient lieu de faire-part.
Cargèse, 20130 Corse.
47 bis, rue de la Santé, Paris (13e).

[Née le 3 décembre 1887 à Cargèse, d'une famille gréco-corse, diplômée d'études supérieures d'italien, Marie-Anne Comnène, après quelques années d'enseignement, épousa en 1917 Benjamin Crémieux, écrivain et traducteur de Pirandello.

Le cadre et l'héroïne de son premier roman, « Rose Colonna », publié en 1930, étaient corses sans pour autant sacrifier au régionalisme. L'île, où ses ancêtres avaient trouvé asile à la fin du dix-septième siècle, ne fut jamais absente de ses quinze romans.

Après l'arrestation de Benjamin Crémieux, chef d'une organisation de Résistance, et sa mort à Buchenwald, Marie-Anne Comnène publia « France » et « Grazia », romans de l'alliance de familles corses et continentales, dont la tonalité autobiographique est évidente. On lui doit de nombreuses traductions de Pirandello pour l'édition du théâtre complet en neuf volumes publié par la N.R.F., ainsi qu'un ouvrage historique sur son village natal, « Cargèse, colonie grecque » (les Belles Lettres).]

— Mme Pierre Estorges et ses enfants,
M. Paul Estorges et son fils,
M. et Mme Alexis Monjauze et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Pierre ESTORGES,
géomorphologue
à l'Institut de géographie d'Alger.

Inhumation dans l'intimité à Eyzin-Pinet (Isère), mardi 18 juillet, à 11 heures.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Paul HAGUENAUER,
née Jeanne Willard,

survenu le 12 juillet 1978, dans sa quatre-vingt-septième année.

De la part de :
M. et Mme Georges Haguenauer et leurs enfants,
M. et Mme Yves Haguenauer et leurs enfants,
M. et Mme Paul Loeser et leurs enfants.

Les obsèques ont eu lieu le 17 juillet dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Charles Hirsch, son épouse,

Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Charles HIRSCH,
chevalier de la Légion d'honneur,
commissaire divisionnaire
de la préfecture de police (E.R.),

survenu le 10 juillet 1978, dans sa soixante-dixième année.

L'incinération aura lieu au columbarium du cimetière du Père-Lachaise, 75011 Paris, le mercredi 19 juillet, à 14 h. 45.

L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière de Bagnolet, dans la sépulture de famille le même jour, vers 16 h. 30.

67, avenue Victor-Hugo,
92140 Clamart.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 14 juillet 1978, à l'âge de quatre-vingt-un ans, de

M. René LECOCQ,
ancien député du Nord,
chevalier honoraire de Tourcoing,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier
de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,
croix de chevalier
de l'ordre de Léopold,

De la part de :
M. et Mme Marc Lecocq-Sauvage, ses enfants,
M. et Mme Jacques Jaffry-Gombert,
M. et Mme François Jupille-Gombert,
Mlle Françoise Lecocq,
M. Renaud Lecocq,
ses petits-enfants,
Et toute la famille.

Les funérailles seront célébrées le mardi 18 juillet, à 10 h. 30, en l'église Saint-Christophe, à Tourcoing.

Assemblée à la mairie de Tourcoing, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

42670 Belmont-de-la-Loire.
(« Le Monde » du 16-17 juillet.)

— Nous apprenons le décès de notre confrère

Félix NAGGAR,
ancien rédacteur en chef à l'A.F.P.,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu le 14 juillet.

[Né à Alexandrie (Egypte) en 1911, Félix Naggar était devenu journaliste à l'A.F.P. en 1944 après avoir été dix ans dans l'enseignement. Il avait dirigé les bureaux de l'Agence France-Presse à Sydney, Belgrade, Athènes, New-Delhi, Nairobi, Lisbonne et Rabat.

Félix Naggar, qui avait pris sa retraite en 1976, avait publié, en collaboration avec F. Lebettre, plusieurs ouvrages de grammaire.]

— Cannes, Paris, Annecy.
Mlle Anne-Marie Sabiani,
M. et Mme Delhumeau-Sabiani et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean SABIANI,
survenu à Cannes, le 13 juillet 1978, dans sa soixante-quinzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée ce jour, lundi 17 juillet 1978, à Cannes.

Cet avis tient lieu de faire-part.
193, rue de l'Université, Paris (7e).
Impasse du Gros-Chêne,
74000 Annecy-le-Vieux.

— Mme Maurice Vinçotte,
M. Jean Vinçotte et Mme Vinçotte-Lepersonne,
M. Pierre Vinçotte,
ont la douleur de faire part du décès de leur petit-fils, fils et frère,

M. Henri VINÇOTTE,
survenu accidentellement le 7 juillet 1978, dans sa vingt-huitième année, muni des derniers sacrements.

Selon la volonté du défunt, l'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité au colombarium du rium du Père-Lachaise, le 13 juillet 1978.

Cet avis tient lieu de faire-part.
25, rue Paul-Barruel,
75015 Paris.

— La famille Zaclama a la grande douleur d'annoncer le décès du

docteur Laurent ZACLAMA
survenu le jeudi 13 juillet 1978, à l'âge de cinquante-neuf ans, après une longue maladie supportée avec un courage exemplaire.

Selon le désir du défunt, le service religieux se fera à l'église copte orthodoxe, puis sera suivi de l'inhumation dans le caveau familial au Caire (Egypte).

Domicile mortuaire,
16, rue de Chaillot, Paris (16e).
Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

— Mme Guillaume Lafon,
Mme Dominique Weiss-Lafon,
remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné leur sympathie lors du décès de

M. Guillaume LAFON,
administrateur des P.T.T.,
chevalier
de l'ordre national du Mérite,
survenu le 17 juin 1978.

128, boulevard Blanqui, Paris (13e).

Anniversaires

— Il y a deux ans que

Jacques WOLBER,
nous a quittés. Monette, son épouse, Gérard, son fils, demandent une pensée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

Visites et conférences

MARDI 18 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., entrée de l'église, Mme Garnier-Ahlberg : « L'église de la Madeleine ».

15 h., 45, rue des Ecoles, Mme Oswald : « La Sorbonne ».

15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Vermeersch : « L'hôtel de Lauzun » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (A travers Paris).

15 h., 4, place du Palais-Bourbon : « L'Assemblée nationale » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h. 30, façade de l'église : « Saint-Julien-le-Pauvre » (M. de La Roche).

15 h., 58, rue de Richelieu : « La Bibliothèque nationale » (Paris et son histoire).

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

	Le m/m col.	T.C.
ANNONCES ENCADRÉES		
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

ENERGIE NOUVELLE

RESPONSABLE DE VENTES

L'une des premières sociétés françaises qui étudie, fabrique et commercialise des capteurs d'énergie solaire crée un poste de responsable de ventes rattaché au Directeur Général.

Il visite les prescripteurs : architectes, installateurs et les clients : grossistes municipalités, offices d'HLM de la Région Parisienne. Il anime la force de vente répartie sur toute la France (6 exclusifs). Dans une deuxième phase, il se verra confier la vente à l'export.

Agé de 30 ans minimum, il est, soit ingénieur, justifiant de 3 à 5 ans d'expérience commerciale, soit diplômé d'une école commerciale. Dans les deux cas, il a une réelle expérience du milieu bâtiment. Il parle Anglais.

Basé à Paris, il sera appelé à effectuer des déplacements.

Adresser CV très complet et prétentions à Monique Roux, sous référence M 3152 C.

Les candidats seront convoqués très rapidement; merci d'indiquer un numéro de téléphone utilisable pendant les heures ouvrables.

egor 5 rue Meyerbeer, 75009 Paris

DIRECTEUR FINANCIER

LA SOCIÉTÉ HOLDING D'UN GROUPE FRANÇAIS

Recherche le responsable de ses problèmes financiers et comptables.

De formation supérieure, il supervisera les services comptables du groupe.

La rémunération sera de l'ordre de 130.000 à 150.000 francs.

Adresser C.V., photo, prétentions et coordonnées téléphoniques à : Mme HADENGUE, 4, CITÉ VANEAU, 75007 PARIS

Société de Prestations dans le domaine de la Vidéo professionnelle et télévision recherche

RESPONSABLE DES VENTES

vis-à-vis agences de publicité et annonceurs. Poste évolutif et indépendant, fixe + commissions. La bonne connaissance du marché des agences de publicité sera prise en plus grande considération que la technique Vidéo, que nous assurerons. Envoyer C.V. + photo récente et rémunération act. à PVC, 7, rue Pierre-Demours. — 75017 PARIS.

technicien supérieur informatique

L'un des plus importants groupes français d'assurances recherche un technicien d'exploitation dont la mission consistera à résoudre les problèmes posés par la réfection des travaux en exploitation.

De formation DUT, il aura eu une expérience minimum de 2 ans dans la pratique du DOS. De bonnes connaissances en CICS, DL1 et VSAM sont nécessaires.

Niveau de rémunération : 90.000 F.
Lieu de travail : Proche banlieue Sud.

Adresser C.V., photo et salaire actuel sous la référence 62.02/TE/146 à ADEQUATION 54, avenue de Versailles - 75016 PARIS.

Adequation

Recherche pour service Monsieur seul, célibataire,

DAME EMPLOYÉE DE MAISON

ayant grande expér., logée, nourrie, blanchie (logée dans studio avoisinant), aimant les animaux (2 chiens adorables et bien élevés). Rémunération à discut. Quartier FOCH. Prière écrire avec résumé et photo : Mlle STEWART 34, av. George-V - PARIS (8e)

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INGENIERIE PARIS-EST

recrute

DOCUMENTALISTE

POUR EMPLOI A TEMPS PARTIEL 20 - 25 HEURES PAR SEMAINE

- Bon niveau et expérience de l'industrie lourde indispensables.
- Bonne connaissance en anglais.
- Age indifférent.
- Avantages sociaux importants.

Restaurant d'entreprise - Cafétéria. Proximité métro - Facilité parking.

Ecrire avec C.V. + photo, sous référence 9 495, à SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès - 92807 PUTEAUX

INFORMATIS

Pour projets internationaux S/MITRA 15/125-SOLAR

INGENIEURS LOGICIELS 3 a 4 ans exper. en temps réel.

INGENIEURS DEBUTANTS X-ECP ESE - SUP AERO, etc. FORMATION ASSUREE 26, r. Daubenton-5e. 337-99-22.

SOCIETE TUYAUTERIE INDUSTRIELLE RECHERCHE Pour SACLAY : Soudeurs Argon Agréés habitude nucléaire. Pour NANGIS : Tuyauteurs P. 3 Chef d'Equipe. Tél. 16-1 941-32-36 (Saclay). 16-1 438-34-20 (Nangis).

Pour Societe produisant du MATERIEL ELECTRIQUE région PARIS

INGENIEUR DE RECHERCHE

Electricite physique du solide Diplômé ingénieur. Minimum 25 ans. Experience au moins 1 an dans l'industrie en laboratoire, contrôle ou fabrication. 60.000 à 100.000 F/an selon expérience. Ecrire s/réf. 1.340 à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09 qui transmettra.

Importante société rech. pour postes stables

3 ANALYSTES-PROGRAMMEURS

COBOL, 1 à 2 ans expér. Libre rapidement. Tél. pour R.-Vs. : 292-06-77, M. Lespinas.

emplois internationaux

GTE INTERNATIONAL INCORPORATED

Recherche pour SIDI BEL ABBES - ALGERIE

CHEF SERVICE APRES-VENTE

Sa mission : la création du service après-vente de l'entreprise et la mise en place de bureaux A.V. en Algérie. Il sera aussi responsable du choix des villes d'implantation, de la sélection et de la formation ou mise au courant des techniciens AV, de la programmation et du suivi des fournitures ou équipements nécessaires au fonctionnement des bureaux.

Secteur d'activité : ELECTRONIQUE GRAND PUBLIC - Fabrication de téléviseurs mono et couleur, radios, chaines stéréo, magnétophones etc ...

Le candidat : jeune, dynamique, disponible, ayant de l'initiative et une formation ou une expérience en organisation d'un Service AV. Il devra avoir exercé des fonctions équivalentes dans l'industrie Electronique pendant au moins 5 ans.

Les conditions : GTE paiera un salaire élevé à une personne compétente - Avantages sociaux garantis par situation de détaché de la filiale française de GTE.

Envoyer votre C.V. dactylographié et lettre manuscrite avec photo et prétentions sous la référence A-902 à M. Jean LAURAIN GTE International - 2, rue de la Moselle 54100 NANCY

P.LICHAU

En Australie, Canada, Afrique Moyen-Orient, Amérique, Asie Europe, des emplois vous attendent. Demandez le mensuel spécial. MONDEMPLOIS (Serv. M. 68), 14, r. Clauzel, Paris-9e

Importante Sté française rech. dans le cadre d'une mission d'assistance technique en Algérie

INGÉNIEUR V.R.D.

Ce poste qui bénéficie d'un contrat d'expatriation conviendr. à un ingénieur diplômé de 30 ans minimum. Célibataire, ayant une expérience confirmée en VRD acquise si possible à l'étranger. Veuillez écrire (joindre C.V. + rémunération actuelle) sous la référence 17918 à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens - 75002 PARIS, qui tr.

Pour renforcer son équipe chargée de

RECRUTEMENT

société Paris recherche un jeune collaborateur ayant nécessairement une première exp. professionnelle en recrutement ou dans la fonction personnel et parlant anglais couramment. Veuillez env. lettre manuscrite (joindre photo et indiquer dernière rémunération) en spécifiant sur l'env. la réf. 3148, à MEDIA PA 9, bd des Italiens, 75002 Paris, qui transmettra.

FOSTER WHEELER FRANCAISE recherche

pour AFRIQUE DU NORD et GOLFE ARABIQUE

directeurs de chantiers ingénieurs de chantiers conducteurs de travaux

pour installations pétrolières et pétrochimiques dans les spécialités suivantes :
- GENIE CIVIL
- TUYAUTERIES
- SOUDURE
- MECANIQUE
- ELECTRICITE

Expérience 5 ans minimum requise dans la position demandée.

Langue anglaise nécessaire.

Ecrire - SERVICE CONSTRUCTION-31, rue des Bourdonnais 75021 PARIS CEDEX 01 ou téléphoner pour rendez-vous au 233.44.32.

Importante Société Française EXPLOITATION FORESTIÈRE

CAMEROUN

recherche :

DIRECTEUR

Responsable de l'ensemble des activités (chantiers forestiers, scieries, stocks pièces de rechange, gestion générale).
Capacité annuelle :
Production : 50.000 m3 — Sciage : 15.000 m3.
Minimum 5 ans d'expérience en AFRIQUE, comme responsable d'un ensemble opérationnel.
Env. lettre manuscr avec C.V. sous le n° 72.943,

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

ORGANISATION INTERPROFESSIONNELLE DE FORMATION CONTINUE EN AFRIQUE OCCIDENTALE

cherche pour octobre 1978

RESPONSABLE FORMATION PROFESSIONNELLE

ayant expérience gestion des entreprises niveau études supérieures.

Adr lettre candidature, curriculum vitae et photo à SOFRECOR, 8, rue de la Paix, 75002 PARIS Indiquer contact téléphonique.

chefs d'entreprise

pour recruter des collaborateurs pour l'Etranger notez la nouvelle adresse du

SEFRANE

Service pour l'Emploi des Français à l'Etranger

3, rue Clairaut, 75017 PARIS
Tél.: 627.70.57

un service gratuit de l'

BROSSETTE

recherche pour poste en Afrique un Chef de Département irrigation

INGÉNIEUR

connaissant parfaitement les

PROBLÈMES IRRIGATION

justifiant solide expérience dans cette branche et connaissance des différents systèmes d'irrigation.
- Etudes de profits.
- Contacts prescripteurs.
- Action commerciale.
- Réalisation Chantiers.

Envoyer curriculum vitae avec photo et prétentions ss le n° 319 à ARCHAT, 69288 LYON Cedex 1

Pour participer au développement de ses activités à l'étranger, importante société française souhaite entrer rapidement en contact avec des

INGÉNIEURS HYDRAULICIENS

possédant une large expérience dans l'un des domaines suiv. : HYDRAULIQUE rurale et urbaine, adduction d'eau et assainissement exploitation de réseau. Première connaissance de l'étranger sera appréciée. Anglais nécessaire. Possibilité de rémunération intéressante en tant que consultant. Merci d'écrire (joindre C.V. en précisant mode et niveau de rémunération actuelle) sous la référ. 9228, à MEDIA P.A., 9, bd des Italiens, 75002 PARIS qui transmettra.

Pour Iran, chantier industriel

DIRECTEUR DE TRAVAUX

Coffrage et génie civil. Anglais courant indispensable. Disponible rapidement. Envoy. C.V. détaillé à A.T., 29, av. de Friedland, Paris-8e.

OFFRES d'EMPLOIS outre-mer, étranger par répertoires hebdomadaires. Ecr. Outre-Mer Mutations, 47, r. Richer, Paris (9e)

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

emplois régionaux



INDUSTRIE DU SPORTSWEAR — CHOLET

JACQUES JAUNET S.A (marques NEW MAN, JACQUES PERNET),

recherche pour faire face à son développement (330 M de CA, 1700 personnes) un cadre de haute technicité pour créer sous l'égide de la Direction Générale le poste de Directeur de l'industrialisation des modèles ; ce collaborateur a en charge le service étude et essais, le service qualite. En position fonctionnelle il travaille en étroite collaboration avec le bureau de création et la Direction de Production (6 usines).
Seul un excellent technicien du vêtement, ayant eu des responsabilités similaires dans une entreprise de confection, peut réussir à ce poste.
Envoyer C.V., photo récente et rémunération actuelle sous réf. 80620G M (à mentionner sur l'enveloppe).
Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

Dans le cadre de notre développement mondial, nous recherchons

des JEUNES INGÉNIEURS

(Mines, E.C.P., E.S.E., Sup'Aéro, A.M....)

- ÉTUDE DE PROJETS D'IMPLANTATION D'USINES A L'ÉTRANGER.
- COORDINATION, SYNTHÈSE des réalisations et suivi en collaboration avec les fournisseurs métropolitains ou locaux.

Ces postes, basés en Province, impliquent de nombreux contacts et des déplacements en France et à l'étranger. Une expérience de quelques années en Production ou dans un Bureau d'Etudes serait appréciée. L'Anglais courant est souhaité.

Une évolution ultérieure conduisant à des affectations à l'Etranger peut être envisagée.

Nous vous remercions d'envoyer votre C.V. à no 760.932 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

NOUS SOMMES UN IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE

et cherchons

un chef de produits

confirmé, homme ou femme

POUR NOTRE DIVISION SOINS DE BEAUTÉ ET MAQUILLAGE

Agé d'au moins 28 ans le candidat aura une formation commerciale supérieure complétée par une expérience certaine dans le domaine des produits de luxe.
Lieu de travail : Sud-Ouest de la France.
Adrésser C.V. sous référence GREL (mentionnée sur l'enveloppe à)



Publicis Conseil
EMPLOIS et CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS

Ville de VILLEFRANCHE (Rhône) recrute par voie de concours sur épreuves

UN DIRECTEUR

d'Ecole Municipale de Musique agréée (2e degré)
Age limite : 40 ans

Certificat d'aptitude aux fonct. de professeur exigé. Rémunération nette de début de carrière : 3.574 F. Env. candidature avec C.V. et copie des diplômes à M. le Maire de Villefranche (Service du Personnel) avant le 1er septembre 1978.

ETABLISSEMENT HOSPITALIER PRIVE LYON 300 lits recherche

CADRE SUPÉRIEUR

pour occuper poste de trésorier chargé du budget, de la comptabilité et du fonctionnement financier de l'établissement en général.
INDISPENSABLES : connaissances comptables approfondies.
EXIGEES : très sérieuses réf en matière de gestion hospitalière.
SOUHAITEE : connaissance des problèmes informatiques et de leur application à l'hôpital.
Ce poste qui comporte logement de fonction est à pourvoir au plus tard le 1-10-1978
Reprise d'ancienneté dans fonction similaire possible.
Adresser exclusivement candidature et C.V. manuscrit avec photo à L.R.P., conseil en personnel, 48, rue de la République, 69002 LYON. Tel. : 16 (78) 37-43-01, cab. de 7 h. à 16 h.

Avis de recrutement
La ville de Montpellier recrute un Directeur Artistique de la Régie du Théâtre Municipal. Date limite de dépôt de candidature : 31 juillet 1978. Pour tous renseignements, s'adr Mairie de Montpellier, Polygone, Bureau du secrétariat général (5e étage, Tél. 92-48-85).

Société Electromécanique du Sud-Ouest, recherche pour encadrer équipe de techniciens :

INGENIEUR ELECTRONICIEN CONFIRME

Position II, capable d'étudier et mettre au point des nouveaux produits. Ecr av C V à N° 7.667 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Expert Comptable, ST-BRIEUC 22000 recherche

COLLABORATEUR

Niveau certificat supérieur ou DECS, expér. cabinet indispens. C.V., prét. n° 7076 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

VILLE DE MURET 31600

recrute UN SOUS-BIBLIOTHECAIRE et UN SOUS-ARCHIVISTE par voie de concours sur titres. Dépôt de candidature avant le 15 septembre 1978. Pour ts renseign., s'adresser à la Mairie de MURET Téléph. : 51-14-63

Sté fabrication OUTILLAGE à 1 heure de SAINT-ETIENNE recherche RESPONSABLE (H. ou F.)

SERVICE PERSONNEL

— Nous comptons au total 600 ouvriers mensuels et cadres, nous sommes un leader mondial ds notre secteur et exportons la moitié de notre fabrication.
— La personne que ns cherchons aura la formation et l'experience de prendre la responsabilité pr tous aspects du Département PAYE et PERSONNEL.
Ecr. n° T 7035 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

Entreprise moyenne Normandie rech. d'urgence

INGÉNIEUR DÉBUTANT

A.M., E.N.S.I. ou équivalent
- Format. mécanique hydraul.
- Sera chargé dans un premier temps, étude rationalisation outillage et organ. production.
- Deuxième temps, direction fabrication.
- Tous avantages sociaux.
- Intéressement.

Ecr. n° T 07081 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

BANQUE DE DÉPOTS PRIVÉE
Région Rhône-Alpes

recherche pour Paris

1) DIRECTEUR D'AGENCE

Classe V ou VI

30 ans minimum. Expérience bancaire très complète dans exploitation (5 ans minimum).

(Référence A.)

2) ATTACHÉS COMMERCIAUX

Ayant bonne expérience contact avec clientèle particulière, commerciale et industrielle (3 ans minimum).

(Référence B.)

3) RESPONSABLE ADMINISTRATIF D'AGENCE

Classe III minimum

Chargé de la gestion administrative de l'agence ; Relations avec clientèle ; Bonne expérience bancaire nécessaire.

(Référence C.)

Adresser curriculum vitae manuscrit et photo sous la référence indiquée à O.C.B.P., 66, rue de la Chaussée-d'Antin. — 75009 PARIS.

SG2 Société Générale de Service et de Gestion

recherche

pour activités maintenance

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

(quelques années d'experience)

Ecrire avec C.V. sous réf. H.M.

SG2 B.P. 215-16 75765 Paris Cedex 16

bleu

APRES FORMATION COMPLETE dont un stage aux U.S.A., nous offrons postes de :

TECHNICIENS DE MAINTENANCE

à

JEUNES DIPLOMES B.T.S. ÉLECTRONIQUE OU ÉQUIVALENT

— Anglais courant écrit et parlé indispensable.

— Libérés O.M.

Envoyer curriculum vitae à Société NOVASON, 22, rue de l'Abbé-Grégoire. — 75006 PARIS.

SOPRA
Société d'Ingénierie et de conseil en informatique en pleine expansion recherche

ingénieurs d'applications

réf. 1388 A

5 ans d'expérience minimum, connaissances en télétraitement, bases de données ou systèmes.

ingénieurs

EN DEBUT DE CARRIERE

réf. 1388 B

même débutants (INSA, MIAG...), formation en microprocesseurs appreciée.

Ces postes sont à pourvoir immédiatement, à Paris et en province; quelques postes sont à pourvoir à l'étranger (Côte d'Ivoire et Italie notamment).

Envoyer lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous référence choisie à Media System, 104 rue Réaumur, 75002 Paris.

media system

RADIO-FRANCE
116, avenue Président-Kennedy, 75116 PARIS recrute

TECHNICIENS D'EXPLOITATION EN STUDIO OU EN EXTÉRIEUR

Titulaire du Bac C, E, F 2 ou F 3

Les candidats masculins devront être libérés des obligations militaires

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions.

Société Américaine

COMPOSANTS ELECTRONIQUES

recherche pour région Parisienne

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Diplômés E.S.E., E.N.S.I..., débutants ou quelques années d'expér.. Connaissance anglais souhaitée.

Envoyer C.V., photo et prétent. ss la réf. 1.347 à P. Lichau S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02 qui tr.

ICL — INGENIEURS COMMERCIAUX

- Vous possédez une formation supérieure
- Vous pouvez justifier de plusieurs années d'expérience réussies dans la commercialisation de TERMINAUX - point de vente
- Vous êtes rompus à la négociation au plus haut niveau dans le domaine informatique,

SAISISSEZ L'OPPORTUNITE

- d'une position affirmée au sein des leaders du marché de l'informatique
- d'un créneau à fort potentiel, celui des terminaux - point de vente
- d'une cible parfaitement définie : le secteur de la distribution
- d'un produit d'une indiscutable qualité constituant notre nouvelle gamme
- d'une rémunération importante par le niveau du fixe assuré et alléchante par le montant des commissions perçues.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à I.C.L. Recrutement, 4, rue François Ory - 92128 MONTROUGE sous la référence POS 2

ICL

DIETER E. NEUMAIER
Expert Conseil en MARKETING et PERSONNEL

DIRECTEUR COMMERCIAL 120.000 F CHAUSSURES POUR ENFANTS
Sté allemande rech. le Stratège en matière de Marketing pour développer son profil et assurer son avenir. Allemand souhaité. Env. C.V. et photo sous réf. CA 183.

AGENTS EXCLUSIFS AGENCEMENT DE MAGASINS
Usine allemande, leader de sa branche rech. architectes et commerciaux confirmés pour régions Paris, Bordeaux, Lyon, Nord et Est. Env. C.V. sous réf. R 50.

DIRECTEUR COMMERCIAL 110.000 F + MAROQUINERIE
Groupe allemand très actif recherche le vendeur qualifié pour assurer la liaison entre sa clientèle franç. de maroquinerie et son usine allemande. Il aura une expérience acquise dans l'industrie des TISSUS ENDUITS DE PLASTIQUES. 30 ans env., parlant allemand. Siège Paris. Env. C.V. et photo sous réf. CS 110.

DIRECTEUR GENERAL 220.000 F + PRODUITS PHARMACEUTIQUES, Paris.
Laboratoire allemand importt. rech. pour sa filiale franç., pour renforcer ses structures et faire face à son expansion, un professionnel de marketing et de la distribution des prod. pharmac. allemand apprécié. Env. C.V. et photo sous réf. QR 741.

DIRECTEUR COMMERCIAL 150.000 F + MEUBLES DE HAUT DE GAMME.
Fabricant allemand, réputé pour le goût et la qualité de ses meubles, rech. pr filiale paris., le directeur ayt une expérience opérationnelle du marché du meuble. Animateur de l'équipe de vente, il parlera allemand, 35 ans environ. Env. C.V. et photo sous réf. 22 M.

CHEF DE BUREAU 65.000 F.
Société d'importt. rech. son chef pour les aff administratives ayant le sens des responsabilités et apportant de l'enthousiasme. 30 ans environ, parlant allemand Env. C.V. et photo sous réf. 24 M 7.

DISCRETION ABSOLUE ASSUREE
Les rendez-vous ne seront proposés qu'après le 15 août. D. E. NEUMAIER, 3, rue Marbeau, 75116 PARIS.

SEV MARCHAL
recrute
— pour son centre techniques projecteurs :

INGENIEUR

Diplômé de formation mécanique et connaissant la transformation et l'utilisation des mat. plastiques.

— pour sa direction commerciale branche export :

INGENIEUR

Diplômé de formation mécanique ou électromécanique et pratiquant couramment la langue allemande.

Une expérience industrielle de quelques années est indispensable dans chacune des spécialités évoquées.

Ecrire avec C.V. et photo à SEV MARCHAL Direction des relations sociales 26, rue Guynemer 92132 Issy-les-Moulineaux

---

Firme américaine quartier ETOILE recherche

COMPTABLE

plein temps de formation française et ayant certaines connaissances comptabil. anglo-saxonne. Tél. 723-61-51

Société française d'études et réalisation d'ensembles industriels rech. pour son siège proche banlieue Sud

EMPLOYÉE BUREAU OU AIDE-COMPTABLE

ayant au moins 1 an expér. en dactylo. 5 X 8. Restaurant d'entreprise. Mutuelle. Adr. C.V. s/réf. 8100 à P. LICHAU S.A., B.P. 220 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

ORGANISME DU SECTEUR TERTIAIRE
recherche

pour renforcer ses équipes informatiques :

— **INGÉNIEURS INFORMATICIENS**

— **JEUNES DIPLOMÉS DE L'UNIVERSITÉ** (Maîtrise informatique - Maîtrise de gestion)

— **DIPLOMÉS DE L'I.U.T.**

Faire demande avec C.V. détaillé ou écrire n° 7654 « le Monde » Publ. 5. r. des Italiens, 75427. Paris-9e.

IMPTE SOCIÉTÉ DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
Z.I. de TRAPPES - LA VERRIÈRE

recherche

TECHNICIENS B.T.S. ÉLECTRONIQUE

Ils assureront la mise en service et la maintenance de systèmes informatiques (applications centre de calcul ou transmission d'information).

Connaissances de l'informatique et de l'Anglais souhaitées.

Contacts clientèle - Déplacements de courte et moyenne durée France et étranger.

Envoyer curriculum vitae détaillé et prétentions avec photo sous la réf. 72.562 à CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra. Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
recherche

ATTACHÉS COMMERCIAUX

ayant de préférence quelques années d'expérience dans le domaine du matériel électronique de bureau et si possible de traitement de textes.

REGION PARISIENNE et REGION LYONNAISE

Situation d'avenir pour éléments dynamiques.

Envoyer C.V. manuscrit à :

SECRE

214, rue du Faubourg-Saint-Martin, 75010 PARIS.

RECHERCHONS

INGENIEURS METHODES

Mécanique, analyse de postes M.T.M., expérimentés : 100 à 120.000 F par an. Réf. 1.345.

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Haut niveau. Expérience confirmée, marché chaudronnerie lourde. 120 à 150.000 F par an. Réf. 1.346.

Ecrire à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, q. tr. en précis. référ. du poste choisi.

COMPTABLE

D.E.C.S. ou équiv. p. service comptabilité de gestion.
— Supervision plus de 10 pers.
— Statut cadre.
— Appointement selon candidat.
Envoyer C.V. et prétentions à n° T 07084 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

IMPORTANTE SOCIETE Quartier Champs-Elysées recherche

UNE ASSISTANTE JURIDIQUE

Licenciée en Droit (option droit privé). Intéressée particulièrement par le droit commercial, le droit des sociétés et des obligations. Anglais courant nécessaire.

Adr. C.V., prét. n° 72.877, CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

Ds le cadre de son expansion, recherchons

1. JOURNALISTE

sensibilisé aux problèmes économiques et de commerçants destiné à devenir Rédacteur en Chef au bout d'un an.

2. MAQUETTISTE

Responsable de la fabrication. Formation Ecole Estienne souh.

Libres rapidement. Envoyer C.V. aux Editions AUDIO-ACTUALITES 25, bd des Italiens, 75002 Paris.

ANNÉE SCOLAIRE 1978-1979 pour établissement enseignement supérieur algérien :

INGÉNIEURS DIPLOMÉS

ou

docteur ès Sc. pour postes PROFESSEURS

âge minimum 28 ans, expérience 3 ans dont 1 an enseignement.

Technologie, atelier mecanique, électricité, entretien, automatisation énergétique.

Nationalité française.

Conditions intéress., avant div. Envoyer C.V. + photo à : n° T 7073 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

---

SOCIÉTÉ CHIMIQUE FRANCAISE

EN EXPANSION

SIEGE A PARIS cherche

UN JEUNE CADRE COMMERCIAL EXPORT

POUR DEVELOPPEMENT VENTES A L'ETRANGER

ANGLAIS courant indispensable
ALLEMAND souhaité

Ecrire à Pub. A. LITAS 27, avenue de Tassigny 94220 CHARENTON

Important ORGANISME DE FORMATION cherche pour le 1-9-1978

2 PROFESSEURS DE PROGRAMMATION

Ayant pratiqué en entreprise GAP - COBOL - BASIC 10 ans de références. Envoyer URGENT : Photo, C.V. et prétentions a B.A.P. 22, rue de Douai 75009 PARIS

IMPTE SOCIETE COMMERCIALE - PARIS-16e recherche

COMPTABLES 2e ÉCHELON

Horaire mobile 40 h/semaine. Restaurant d'entreprise. 13e mois + primes.

Adresser C.V., photo et prét., n° 72699, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

FRANLAB INFORMATIQUE

SOCIETE de SERVICE et CONSEIL en INFORMATIQUE
Un réseau de 100 terminaux des ordinateurs très grande puissance CONTROL DATA : 7600 - CYBER 72 CYBER 171 recherche

UN INGÉNIEUR

— Ingénieur électronicien,
— 3 à 6 ans d'expérience dans le domaine des réseau informatiques,
— Connaissance de la programmation et des mini-ordinateurs,

pour seconder le chef d'exploitation dans la supervision de notre important réseaux de terminaux. Goût du diagnostic et du contact humain nécessaire.

UN TECHNICIEN

— Niveau DUT électronique,
— Expérience « transmission de données informatique » très souhaitée,
— Bon contact et bonne présentation nécessaire.

Pour s'intégrer dans une équipe de première maintenance d'un important réseau de terminaux d'ordinateurs.

Adresser lettre de candidature avec C.V. détaillé à Monsieur FORESTIER FRANLAB INFORMATIQUE 4, av. de Bois-Préau 92503 RUEIL-MALMAISON Cedex

---

SEFT

(Organisme d'Etat dépendant de la législation générale pour l'armement) recherche

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

de formation électronique pour emploi au BUREAU de PROGRAMMES FRANCO-ALLEMAND

Nationalité française. Dégagé des O.M.

Quelques années d'expérience professionnelle souhaitables

Connaissances en Allemand de préférence.

Lieu de travail : 92 - RUEIL-MALMAISON

Ecrire avec C.V. SEFT Service du Personnel 18, rue du Doct.-Zamenhoff 92131 ISSY-LES-MOULINEAUX

Sté de services, Paris-16e recherche

UN JEUNE PROSPECTEUR

— Courageux.
— Opiniâtre.
— Capable pendant 1 an de prospecter systématiquement les entreprises parisiennes pour promouvoir les services de notre société.

Situation très évolutive si résultats. Ecr. à M.G.F. S.E. 6, rue Picot, PARIS-16e

---

Sté Me Mairie-d'Issy, rech.

DÉSSINATEURS

en électricité et électronique qualification débutant à Etude 1. S.E.E.E. - 645-21-77

SEFT

(Organisme d'Etat) Centre Technique de la Délégation Générale pour l'Armement recherche pour son Département « INFORMATIQUE ET SYSTÈMES »

UN INGÉNIEUR INFORMATICIEN

CONFIRME Diplômé d'une Ecole d'Ingénieurs

Lieu de travail : FORT D'ISSY (Issy-les-Moulineaux).

En collaboration avec l'ingénieur de marque d'un grand système d'informatique répartie, il assumera des responsabilités :
— De spécification de systèmes et de rédaction de cahiers des charges techniques.
— De négociation, de coordination technique et de suivi d'exécution dans l'industrie, de contrats de logiciels et de matériels.

Ces responsabilités exigent du candidat une formation supérieure en informatique théorique et pratique, et une expérience concrète en développement d'applications complexes (télétraitement, base de données, temps réel...).

Une formation de base en électronique, une connaissance des conceptes de réseaux de mini-ordinateurs et des références en logiciel de base MITRA, seront particulièrement appréciées.

Ecrire avec C.V. au Service des Personnels Fort d'Issy, 18, rue du Dr.-Zamenhoff, 92131 ISSY-LES-MOULINEAUX.

CGEE ALSTHOM
EQUIPEMENTS ET ENTREPRISES ELECTRIQUES

recherche pour

PARIS et PROVINCE

INGÉNIEURS débutants

ESE, IEG, CENTRALE

Formation complémentaire souhaitée.

Après formation, ils seront chargés de l'étude et de la réalisation d'affaires dans le domaine des équipements et entreprises électriques et de l'automatisation d'installations industrielles.

Les candidats devront posséder les qualités nécessaires pour pouvoir accéder à des postes de responsabilités.

Adresser lettre de candidature, prét. et C.V. man. à CGEE ALSTHOM Direction du Personnel, à l'attention de M. HUA, 13, rue Antonin-Raynaud, 92309 LEVALLOIS-PERRET.

SG2 Une des plus importantes Société de Service et Conseil en Informatique

recherche

INGENIEURS GRANDES ECOLES DEBUTANTS

Ecrire avec C.V. sous ref. PHT

SG2 B.P. 215-16 75765 Paris Cedex 16

bleu

BANQUE D'AFFAIRES
QUARTIER CHAMPS-ÉLYSÉES

recherche pour son

SERVICE ETUDES FINANCIERES

ANALYSTE FINANCIER

JEUNE DIPLOMÉ I.E.P., H.E.C., E.S.S.E.C. ou E.S.C.P.

— Expérience de la fonction d'environ 3 ans ;
— Spécialisation financière ou comptable souhaitée ;
— Pratique courante de l'anglais indispensable.

Le poste implique des contacts fréquents avec les sociétés.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. détaillé, photo et prétentions, sous référence 3.080 à : PLAIN CHAMPS, 5, rue du Helder, 75009 PARIS.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL SPÉCIALISÉ DANS LES BIENS D'EQUIPEMENT

RECHERCHE POUR SECONDER LE CONTROLEUR DE GESTION DE SA DIRECTION DES FABRICATIONS (6.000 PERSONNES)

UN INGENIEUR (ECL - AM ou EQUIVALENT)

Ayant une bonne expérience en fabrication et attiré par les problèmes de gestion. Il participera à l'élaboration et au suivi des budgets d'une dizaine d'unités de production.

Envoyer curriculum vitae détaillé et prétentions (avec photo) sous référence 72.095 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra

---

Compagnie d'Assurances PARIS

recherche

UN MÉDECIN CONSEIL

à plein temps

— Libre rapidement.
— Qualifié en matière de réparation juridique du dommage corporel, ou formation chirurgicale ;
— Déplacements fréquents en Province ;
— Salaire motivant. Avantages sociaux.

TELEPHONE : 261-81-81 (poste 350)

IMPTE SOCIÉTÉ DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
Banlieue Sud-Ouest Paris

recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Formation D.U.T. Informatique

Débutants ou possédant 1 à 3 années d'expérience de réalisation de logiciel en langage évolué

Connaissance de SIRIS 7/8 appréciée

(REFERENCE : PLE/GLT.)

Envoyer curriculum vitae détaillé et prétentions avec photo sous la réf. 72.572 à CONTESSE Publ., 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

secrétaires

ADMINISTRATEUR DE BIENS Banlieue OUEST recherche : UNE SECRETAIRE co-propté DEUX SECRETAIRES Gérance. Env. C.V., photo et prét., Nº 760.919, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

URGENT EMPLOI STABLE
SECRÉTAIRE DIRECTION
POUR SERVICE CCIAL
Salaire : 3.000 à 4.000 F selon capacités.
Téléph. : 280-66-06 pour RVs, demander Mlle LENORMAND.

Imp. organisation juive rech. SECRETAIRE QUALIFIEE pour remplacement 5 mois min. Tél. : 526-16-50

ASSOCIAT. EDUCAT. POPUL. CHATOU, recherche Vacataires Peinture, Dessin, Gymnastiq. d'entret., Imprimer., Sérigraphie pour octobre SECRETAIRE MI-TEMPS mardi au sam., 14 h. 30-18 h. 30, 1.200 F mens. brut. Lib. de ste. Tél. : 071-13-73. 14 h. 30 à 18 h.

PETITE ÉCOLE PRIVÉE PARIS-9e
recherche pour FIN AOUT
UNIQUE SECRÉTAIRE
STENODACTYLO
pr administr. inter. et exter. Relations, courrier, comptabil. Bac min., dipl. prof. de secrét. Exp. profess. par réf., notions sérieuses de comptab. Expér. contacts commerciaux, sens de l'organisation, exc. éducat. et présentat. exigées. 28 a. min. 3.000 F net X 12. Repas. 6 sem. cong. Adr. urg. C.V., photo et référ. ou diplômes. Rép. assur. Ecr. nº T 07047 M, Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

propositions diverses

Reste places stage sympa danse primitive thérapie. 30-07 au 5-08. Provence. T. 254-74-06.

capitaux ou proposit. com.

Ds le but d'implanter une antenne en COTE-D'IVOIRE et au SENEGAL, P.D.G. et responsable du serv. EXPORT de notre groupe y effectue une tournée. Qu'avez-vous à nous proposer, touchant les industries annexes Travaux Publics, Equipement, Signalisation et Sécurité. Participation commune aux manifestations commerciales envisag. Faire offre détaillée à : nº T 07079 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

IMPORTANT MARCHAND DE BIENS
Sérieuses références notaires, rech. capital par fractions de 10.000 F pour opérations. GAINS IMPORTANTS. Ecr. nº 820, INFO 2000, 32, rue Le Peletier, 75009 PARIS (qui transmettra).

information divers

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI
Le CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bonnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour information, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78-Le Chesnay.

enseignem.

Cours privés de conversation en français pour Managers étrangers selon méthode inédite et efficace - Tél. : 747-91-65.

autos-vente

+ de 16 C.V.

JAGUARD J 12
74 Blanche, intérieur cuir rouge, pneus neufs.
Tél. 205-57-92 (Bureau)

A vendre voiture de Direction BMW 3,3 L1 automatique, toutes options. Parfait état. Tél. (35) 77-42-90.

divers

Vendons disponibles RANGE ROVER, RANCHO, GOLF DIESEL, 2 et 4 portes, GOLF G.T.I., AUDI tous mod. SIMCA et RENAULT tous mod. Véhicules neufs avec la remise. Téléph. - 16-35 - 91-96-68

LANCIA AUTOBIANCHI
Expos. tous modèles 11, rue Mirbel - Paris 5e
336.38.35 +

locat.-autos

CHOIX de Véhicul. de location EXPRESS ASSISTANCE 65, rue Lauriston (16e) 504-01-50

bateaux

DEAUVILLE, LES MARINAS EMPLACEMENT BATEAU de 12 mètres. 500-54-00.

demandes d'emploi demandes d'emploi demandes d'emploi

COUPLE JEUNE
PERFOS EXPÉRIMENTÉS
Pouvant prendre des responsabilités
recherche
Longs déplacements à l'ETRANGER (Pays chauds de préférence)
— Libre fin Août —
Ecrire M. KOSYK chez Mlle OULD KADI Melha, 16, rue des Aurès. — ORAN (ALGERIE)

ARCHIT. D.P.L.G., 31 ans, ch.empl. Ecr. CARRERE, 71, r. Sèvres-6e.

Attaché de direction, 28 ans, DEA de droit commercial, diplômé de l'Institut de droit des Affaires, ch. poste responsabilité dans région parisienne. Ecr. nº 7.675 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ECOLE DE FORMATION COMPTABLE rech. stages à mi-temps de 2 mois pour ses élèves en septembre 1978. Conversion possible en postes stables. Coût 1.500 F par mois. Tél. : 575-31-90 + 579-76-17.

J.F. 28 ans, Assistante de Direction, quadrilingue français, angl., espagn., néerland., sérieuses réf. France et étrang., rech. situation intéressante. Ecr. nº 6071, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.F. 24 ans, Maîtrise et licence Droit public, conn. dactylo. Débutante. Et. ttes propos. Rech. sit. ds rég. Nord. Libre imméd. Ecr. nº 7661, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Cadre informaticien expériment. Très actif, 45 a., ch. emploi chef de service. Libre rapidement. Ecr. nº 2885, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

H. 30 a. MAITR. SOCIOLOGIE en 77, b. connaiss. statistique et psycho, recherche 1er empl. Ecr. nº T 07066 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

Jeune homme, licence, maîtrise DEA philosophie. Expérience Enseignement, ch. emploi. Libre immédiatement. Téléphoner au 527-48-15

J.H. 30 ans. Bnes réf. ch. empl. Chauffeur Direction. Libre 1er août. Ecrire : M. HOSSAIN, 12, r. Mandard, 75002 Paris

PSYCHOLOGUE
Homme 30 ans
6 ans expér. format. adultes. Animation de stages. Etudes de besoins. Intervention en entreprise, cherche emploi Formation et/ou recrutement Est de la France. Entreprise ou centre de formation, public ou privé. Ecr. nº 6061, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

PROFESSEUR LICENCIEE LETTRES anglais, ch. poste même remplacement. Rentrée Ecr. nº T 07049 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

J. H., 22 ANS, dynam. cap. dégagé O.M. Niveau BAC, parle couramment FRANÇAIS, ANGLAIS, ALLEMAND, ITALIEN (écrit, parlé). LIBRE SUITE, ch. place réception (hôtel, agence voyages, interprete, ambassade, etc.). Etudierait toutes propositions. Tél. tte journée à M. SEBAN, 588-83-16 ou écr. : L.T.P., sous référ. M.A., 31, bd Bonne-Nouvelle, Paris-2e

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

J.F. CADRE. — Chargée des relations extérieures, 28 ans, licenciée de langues vivantes, B.T.S. publicité, formation économique, anglais courant. 4 ans d'expérience dans secteurs : informatique, relations publiques, presse.
RECHERCHE : poste similaire, Paris, R.P., Etranger (Section BCO/JCB).

33 ans. — Animateur des ventes. 10 ans expérience, 2e œuvre bâti. négociations tous niveaux, encadrement 8 à 10 personnes, animation, gestion commerciales, poste à responsabilités, Paris, Province. Salaire : + — 90 000 F, libre immédiatement (Section BCO/JCB).

CHEF DES VENTES. — 42 ans, autodidacte, stages divers aux U.S.A., anglais courant, grande expérience commerciale dans le secteur importation et distribution de matériel mécanographique, clientèle PMI-PME, revendeurs V.P.C., etc., sens des relations, habitué aux contacts haut niveau.
RECHERCHE : poste similaire, Paris, R.P. (dépl. acceptés) (Section BCO/JCB).

CHEF D'AGENCE MARITIME. — 53 ans, exp consignation, trafic, transit, gérance S.A.R.L., batelage, acconage, 28 ans en poste à Madagascar, célibataire.
RECHERCHE : situation à responsabilités pays francophones ou France (Section B).

s'adresser à: ANPE
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue Blanche 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

PHYSICIEN
6 ans C.N.R.S.
Programmation Fortran Univac et I.B.M. (+ notions A.S.M.) + exp. acqu. signal EEG (HP 2100) Anglais lu, parlé, écrit. Etudier. toutes propositions, y compris rédaction, traduct., docum., enseignement, technico-ccial.
Ecr. nº 7676, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

J.H 26 ans, licencié en droit, rech. poste administratif ou juridique dans Société française implantée à l'étranger. Claude HUCHET 56, r. de la Pompe, 75016 Paris

INGENIEUR E.C.P. 25 ans d'expér. BRESIL, tril. portug., franç., angl. En France jusqu'au 31 juillet. Etudie ttes proposit. Spécialement mesure instrumentation, automation. Ecr. nº T 7093 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Dr Etat, Hist. mod. contemp. Paris 76, Egypt., 39 a., parle ar., angl., fr., ch. pste cherch. prof., etc. Ts pays. Ecr. AMIN Helmy, 14, rue Abbé-Epée (5e)

CADRE COMMERCIAL 32 ans, connaissant photo, édit. et arts graphiques. sens esthétique. Anglais courant, ch. sit. Etudier. toutes propositions. CRESTO, 38, rue d'Enghien-10e

J.H. CAP AIDE-COMPTABLE, 26 ans, expér., ch. place stable. Ecr. ALIBAY, 144, r. Salvador-Allende - 92000 NANTERRE.

H. 31 a., tril. franç., allem., angl., ch. sit. Déplacements souhaités. Et. ttes prop. 206-74-25

traductions

Demande

Secrétaire expérim. français-anglais ch. Traductions, audio dactylo à dom. 544-26-35, soir.

L'immobilier

appartements vente appartements vente

Paris Rive gauche

DUNOIS Mº CHEVALERET
VUE Etage élevé balc., asc.
87 m2, 4 P. ODE. 95-10.
A SAISIR. 500.000 F.

SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE
Petit imm entièrem. restauré.
2-3 PIECES 83 M2 ENVIRON
Gros-œuvre et aménagements. TRES SOIGNES
SOREDIM 755-98-57 227-91-45

BOULEVARD ARAGO
Restauration de qualité Studio, 2, 3 et 4 pièces. Livraison fin 1978. Tél. 342-48-83, de 11 h. à 19 h., sauf le mercredi. SIVEGI, 15, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

RASPAIL. Beau 3 P., 55 m2, bel imm. pierre de taille à saisir. 298.000 F. Calme, clair. PROMOTIC. 322-15-76 ou le soir 622-04-16.

SAINT-DOMINIQUE
Occupé par jeune personne. Beau 2 P., cft., 40 m2, 6e ét. avec asc. Bel immeuble. A SAISIR. 150.000 F. PROMOTIC, 322-15-89.

MONTPARNASSE
Vaste studio 50 m2, très bel imm. récent. 340.000 F. PROMOTIC, 322-10-74 ou le soir 329-76-25.

Part. de préfér. à part. vends, 13e (place d'Italie), Appt 2 p., coin cuis., cave, tél., chff. gaz ind. Calme (tr. ensoleillé), 5e étage, sans ascens. Px 75.000 F. Tél. après 18 h. au 580-94-30.

CENSIER-DAUBANTON
pr acheteur avisé dans très bel imm. P. de T., asc., 2/3 p. tt cft. OCCUPES URGT - 225-89-19

LUXEMBOURG
Magnif. rénovation, original et charme, 7 pièces en duplex, possib. divisible. NOTAIRE, 501-54-30, le matin.

Particulier vend 15e, Grand 3 pièces, immeuble récent, 1er étage sur jardin, calme et clair. 420.000 F Tél. 577-19-39.

PANTHEON. Part. vd 2 P. + mezz., calme sur cour priv., cft. moderne, rénové av. goût. Ecr. SOMMERIA, 14, r. Fichet, 74-ANNECY ou tél. 50-45-31-43.

21, AVENUE D'ITALIE
Gd 3 p. 90 m2 en duplex entièrement équipé, vue panoramiq. Crédit 80 % possib. Location/Vente. Tél. : 588-13-26 - 622-35-05

55 APPARTEMENTS DANS LE **14e**
4.000 PARIS et AUTOUR
SELECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
VENEZ TEL. ou ECRIVEZ
MAISON DE L'IMMOBILIER **C.I.M.I.**
27 bis, avenue de VILLIERS 75017 PARIS. - 757-62-02

ARAGO 3 pièces, grand récent, tt cft
420.000 F 280-07-07

SÈVRES-BABYLONE
Immeuble bourgeois pierre de taille, 3e étage, CLAIR
UNIQUE PUBLICITE AVANT RENOVATION
5/6 PIECES 128 m2
+ CHAMBRE DE SERVICE
PRIX 730.000 F
S/pl. mardi, mercr., 13-17 h.,
6, RUE CHOMEL ou Tél. 723-96-05

Part. de préf. à part. vend 13e (place d'Italie), Appt 2 pces, coin cuis., cave, tél., chauf. gaz ind., calme (très ensoleillé) 5e ét. ss asc Prix : 75.000 F. Tél. ap. 18 h. 580-94-30.

Près Champ-de-Mars - Imm. neuf, gd séjour, 2 chambres, balc., soleil - 705-24-10

5e près Notre-Dame - 4e étage ss asc. 120 m2 4 P., gde cuis., bns, douche, 2 wc - 325-21-07.

Rue ST-CHARLES, Immeuble ancien, 2 p., cuis., wc, à rénov. NOTAIRE, 501-54-30, matin.

4, RUE HUYGHENS
MONTPARNASSE - Magnifique atelier : 180 m2, 2 loggias, calme, caractère exceptionnel, dans ensemble rénové. Tél. : 550-22-05

54, RUE JACOB
60 M2. Ascens. Bel immeuble. Poutres. En partie à aménager. PX INTERESSANT. S/place demain, 13/17 h., esc. B, 4e ét.

Paris Rive droite

EXELMANS. Magnit. 3 Pces, stand., etage élevé, asc., balc., terrasse. URGT. 225-89-19.

Mº VILLIERS, ds imm. rénové, CHARMANT DUPLEX à partir 198.000 F. 504-22-56 tous les matins ou 522-95-20.

R. SAUSSURE. Excel. placem. STUDIO PLEIN SUD. Balc. tt cft. Refait neuf. 125.000 F. 504-22-56 tous les matins ou 522-95 20.

BOIS VINCENNES près R.E.R. splendide 3 P., entr., cuis., w.-c. s. de bains, balc., park. 325.000 F. 346-63-85.

XVIe - ETOILE
140 m2, 5 pièces, cuisine, bains, immeuble grand stdg. 567-22-88.

EXCEPTIONNEL
TRUDAINE 2/3 pces, 45 m2 8e et., tout cft
Terrasse, 45 m2. Vue dégagée sur Montmartre et Sacré-Cœur MICHEL ET REYL. - 265-90-05

MALESHERBES beau 4 pièces 100 m2, 5e ét.
530.000 F s/pl. mardi 14 à 17 h. 38, rue Jouffroy

FRONT DE SEINE
19e et 4 Pces, tout cft 90 m2, park. Libre suite. 680.000 F. Jean FEUILLADE. - 566-00-75

IÉNA
PROPRIETAIRE VEND PRES PL. ETATS-UNIS
Splendide DUPLEX, 140 m2 dans HOTEL PART. du XIXe siècle entièrement rénové, gd style décoration de luxe. Renseignements : 734-93-36

ACHETEZ DIRECTEMENT
de Particulier à Particulier appelez :
INTERPROPRIÉTAIRES
Envoi gratuit d'une sélection d'apts et de maisons à vendre. 280-22-28 - 280-54-28. 30, rue de Londres, 75009 Paris.

MARAIS
Rue des Lions, rue St-Paul. Appartements rénovés Studio, 2, 3 et 4 pièces. Livraison 4e trimestre 1978. Sur place lundi, mardi, jeudi de 11 h. à 13 h. et de 14 h. à 18 h. Tél. : 278-05-01. SIVEGI, 15, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

MÉTRO PELLEPORT
Imm. nf stand., calme, très bel appt. 4-5 P. 91 m2, 6e et dern ét. S.-O., gde terrasse, 68 m2. A saisir : 663.900 F. Créd. 80 %. Poss. locat-vente. Vis. sur pl., 16, r. de la Dhuis. Tél. 360-89-48 ou SEFIMA : 622-35-05.

CHAMPIONNET
Imm. pierre de taille. 2 p., cuis., salle de bains, 3e étage, 150.000 F - Visite le 18-7 au : 117, rue Championnet, Paris-18e

BD SUCHET
Dans imm. gd standing, pptaire vend STUDIOS 40 M2 et GD 2 PIECES 78 M2. 734-93-36, heures bureau.

PRES PLACE DES VOSGES Tr. bel imm. récent, séj. dble, + 1 chbre 65 m2 + balc., park. Parfait état. Prix 400.000 F. SEGONDI S.A. 874-08-45

16e CHARMANT 2 PIECES, salle de bains, cuis. équipée. Immeuble ancien, ascenseur. Etage élevé. - 633-29-17

Mº LEDRU-ROLLIN
à 50 m Fg SAINT-ANTOINE, dans immeuble XVIIIe, très belle restauration, tout confort. Ascenseur, descendeur, ch. cent. et eau chaude p. imm., cuisine équipée, moquette, interphone.

Je vends pour habiter ou pour très BON PLACEMENT,
35 TRÈS BEAUX STUDIOS
à partir de 112.000 F dont 25 déjà loués à administration.
6 DUPLEX de 2 pièces
à partir de 180.000 F.
Me voir : B. GAMBLIN, les 17 et 18 juillet, 11 h. à 19 h.
5, RUE ST-NICOLAS

5, AV. VAN-DYCK
Duplex 140 m2 rénovation exceptionnelle, entièrement rénovée, dans imm. gde tradition, donnant sur PARC MONCEAU. Tél. : 555-82-35, s/pl. 14 à 17 h.

Région parisienne

BOULOGNE 3 P. neuf, 71 m2 Est-Ouest. 622-35-05, heures bureau.

BOULOGNE 100 rue du CHATEAU
6e ét., ravissant liv., 2 chbres, balc. s/jard., récent et impeccable parking 605-10-08.

ASNIERES MAIRIE
Part. vend appt 4 pièces, cuis., s. de bns, chff. centr., 80 m2 + jardin privé 100 m2. Plein Sud - 300.000 F. 733-57-54

LE PECQ bord. Seine, part. vd 2 p. cuis., s.d.b., log. park., cave. 180.000 F. 963-34-99

RESIDENCE NEUVE STANDING
ST-GRATIEN. Sél. + 3 chbres 106 m2 + terrasse 16 m2. Park. dble. 4e et dernier étage. 550.000 F. 989-31-74

SAINT-CLOUD
DANS PARC 2 HA
Imm. pierre de taille quelques beaux appartements 4 et 5 PIECES.
Habitables à la rentrée.
Sur place : 132, bd de la République, 11-13 h. et 14-19 h. Tél. 602-95-06.

Province

DEAUVILLE, LES MARINAS STUDIO, balcon, garage. VUE sur PLAGE - 500-54-00

DEAUVILLE, LES MARINAS, DUPLEX, 3e étage, balcon. TRES JOLIE VUE - 500-54-00.

De particulier à particulier à vendre à Cannes F 2, terrasse 63 m2, 20 m de la plage près Palm-Beach. Prix intéressant. 450.000 F. Tél. 522-55-93, ap. 19 h.

ARCS 1600 vds chbre skieur, 10 m2, kitch., toil., disp. dche, w.-c., tél., Casier skis près pistes cent., comm. Bertrand 705-02-39, h. repas, 13, Bellechasse, Paris.

appartem. achat

Jean FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet-15e - 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement compt.

PART. ACH. CPT 3/4 PIECES 80 m2, 15e préfér. Ségur ou Sèvres-Lecourbe, asc., parkg pl. air (appt même dispon. dans 1 an). - Téléph. : 783-21-16.

Rech. appts 1 à 3 p. PARIS, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e avec ou sans travx. Paiem. cpt chez notaire - T. 873-23-55

locaux commerciaux

Offre sous-location meublée ou non de 1 à 7 pièces pour profession libérale ou commerciale Paris (8e) - Tél. : 359-80-42 +

Métro LE PELETIER
A vdre Bail tous commerces Ds appt 4 pièces 103 m2. 35.000 F + 1.600 F loyer mensuel. Téléph. : 824-66-87

Aurillac, dans petit immeuble Rez-ch., 200 m2 (com. prof. lib.) +F 3 100 m2 + dép. : 350.000 F Mº Seguy, office notarial à 15000 Aurillac. (71) 48-60-60.

Quartier Opéra à louer, bureaux 75 m2, 2 lignes tél., Télex ligne installée. Tél. pour R.-Vs. : 285-84-00.

12e RUE DE CHARENTON
A louer sans pas-de-porte dans imm. récent, local ccial équipé (9 m façade, 63 m2 sur jard.). 622-35-05, poste 225.

bureaux

Sur CHAMPS-ELYSEES
Face av. George-V, propriétaire loue deux bureaux très bon standing - 563-17-27

Domicil. artis. et commerç. Siège S.A.R.L. - Rédaction d'actes, Statuts, Informations juridiques, Secrét., Tél., Télex, Bur. - A partir de 100 F/mois.
PARIS 11e - 355-70-80
PARIS 17e - 229-18-04
PARIS 10e - 770-16-80

1 à 20 BURX tous quartiers. Locations sans pas-de-porte. AG. MAILLOT - 293-45-55.

PALAIS-ROYAL
4 ou 2 beaux bureaux de 13 à 20 m2 chacun, téléph., possib. salle de conférences, télex et petit équipement bureaux. Très bel emplacement. 260-37-17, Poste 37.

fonds de commerce

Portefeuille courtage assurance Paris. Cons. 900.000 F à vendre après décès part 1/2. Autos 18 % seulement. Ecr. Assurmoder, 33, r. Bienfaisance (8e)

viagers

Vendez rapidement Conseil, Expertise, Indexation gratuit. Discrétion. Etude LODEL, 35, bd Voltaire - 355-61-58

LIBRE sous 2 ans, 45 km Sud Paris, fermette restaurée, jardin 1.000 m2, 65.000 F + 800 F rente - LODEL, 700-00-99

LIBRE, 16e Muette - Studio 38 m2 165.000 F + 750 rente. ETUDE LODEL - 700-00-99

pavillons

Vds maison, St-Malo, anc., gr. jumelée, 4 pces, cuis., eau, ch., wc, cave, jardinet clos, prox. mer, comm. 250.000 à d. Bourdin, 6, cité Rougemont, Paris-9e

A vdre, 120.000 F, Pavillon T-3, 58 m2 + gar. + jdin 100 m2. T.B.E. Ardèche. - (42) 28-65-55

maisons de campagne

Part. vd dans petit bourg, mais. tt cft 120 m2, rez-ch., séjour, cuis., cellier, wc. 1er ét. 2 ch., s. de bains + wc. Dress.-room. Gren. aménag. Jardinet. 360.000. Neauphle-le-Vieux - 489-35-02.

VENTABREN (13)
Maison dans village - 6 pièces, dépendances, 3 terrasses, tout confort. Vue magnif., caractère Prix : 550.000 F
AGENCE VENTABREN
Grand-Rue, 13122 Ventabren T. : (16-42) 28-81-41 et 28-71-79.

Bord de Seine, Poses (Eure), terrain 1.500 m2. Maison : living, 2 chbres, cheminée pierre, cuisine, garage, poutres. Téléph. : 727-18-02

terrains

A vdre terrain 1.100 m2 jouxtant gare S.N.C.F. Saint-Roch, 138, route de Turin, Nice. M. Mottet-Ausalo, 1, av. du Parc-des-Princes - 75016 PARIS

LUBERON, entrée Cadenet ds petit lotiss. villas 800 m2 3 fac. entièr. viab. tout-à-l'égout, vue bourg et vallée Durance. Cause dble empl. T. 460-92-14, ap. 19 h.

locations non meublées Offre

Paris

CHERCHE-MIDI - Très beau studio aménagé 35 m2, poutres, cuis. equip., bns, placards. Tél. 1.350 F CC. - 325-20-06, P. 29, de 10 heures à 17 heures.

CHAMPS-ÉLYSÉES
HOTEL particulier, 1.000 m2 + jardin 600 m2 à usage professionnel en totalité. 30.000 F + reprise. Tél. 720-49-73

17e Pte POUCHET. 2 p. + séj. kitchen., wc, bns, tel., parkg, 1.300 F + ch. Tél. : 228-38-04.

Région parisienne

92-Villeneuve-la-Garenne
SANS INTERMEDIAIRE
appartements bon confort
4 Pces, 83 m2, loyer 1.073 F., charges 366 F.
5 Pces, 99 m2, loyer 1.246 F, charges 439 F.
S'adresser bureau de gerance, de 9 heures à 12 heures, 11, allée Saint-Exupéry, Villeneuve-la-Garenne. Transport S.N.C.F., 9 minutes gare Nord, arrêt Saint-Denis ou Bus 137 à la Porte de Clignancourt. Villeneuve-la-Garenne arrêt : STADE.

MAISONS-ALFORT
SANS COMMISSION
2 pces, 1.030 F + charges.
3 pces, 1.300 F + charges.
5 pces, 1.900 F + charges.
RUE DU 18-JUIN-1940 près Mº « LES JUILLIOTTES ». Lundi, jeudi, vend. 11 à 19 h.

locations non meublées Demande

Paris

EMBASSY SERVICE rech. direct. Stud. ou Appt Paris, villa banl. Ouest - 265-67-77.

Particulier recherche 5-6 p. Paris 5e, 6e, 7e arrts ou Pavillon Sèvres environs, 3.500 F. Téléph. : 626-71-71

Professeur rech. 3/4 p. ancien, loyer modéré, même si à rénov. Téléph. : 857-87-33, soir.

Région parisienne

Pr société européenne ch. Villas, Pavillons pour Cadres. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02

locations meublées Offre

Paris

26, AV. GEORGES-MANDEL
Imm. gd standg sur verdure, 170 m2, dble récept., 2 chbres, 2 bns, cuis. equipée, tr. luxueux. Mardi, de 14 h. à 18 h.

chalets

ST-GERVAIS (Hte-Savoie). Vds chalet « coteau Duvernet » chemin de Vorasset. 6 p. pr., tout cft. Px 340.000 F. Vis. s/place les 18, 19, 20, 21 juill. 10 à 14 h.

villas

ENGHIEN LIMITE pav. récent
Séj. en L + 2 ch., bns., hall cuis. + 3 ch. à l'étage, bains. Sous-sol total. Jard. 900 m2. 840.000 F. 989-31-74.

VERNEUIL-SUR-SEINE
Part. vd maison 7 pces, tt cft, terr. 608 m2, situation dans forêt, gare et ttes commodités à 5' Prix de vente : 570.000 F. Tél. le soir au 971-65-82

Nanterre centre, 10 mn R.E.R., villa 228 m2 tt confl., séj. dble + 6 ch., petit jard., gd gar. Agences s'abstenir Pour RV, téléph. au 721-21-33

83 ST-AYGULF. Part. vd villa poss. 2 appts sép. jdin ombragé. Vue mer. T. : (93) 35-89-95

propriétés

5 km SENS Cause départ MAISON RUSTIQUE
living, 2 chambres, s.d.b., W.-C., cuisine aménagée, buanderie, grenier aménageable, cave, voûtee, chauffage central, téléph., + autre bâtiment av. 2 chbres amis, garage 2 voitures avec fosse. Sur terrain 4.000 m2 clos en dur, arbr. fruitiers, barbecue. Prix : 550.000 F. Agences s'abst. Tél. : 65-30-09

CEVENNES, LE VIGAN. Part. vend tout confort, flanc coteaux Sud, belle propriété : 2 habitat. récentes accolées. 1 ha. Vue Panoramique. Tél. (66) 91-05-97 ou (66) 84-41-97 avant 9 h. ou après 20 h.

Part. à part., 7 km de St-Tropez mas provenç. Grimaud village calme, très bon état, rez-de-chaussée et rez-de-jardin avec entrées indépend., belle cuis. et dépend., 1 séjour, 6 chambres, 1 atelier, séj et 1 kitchenette, 1 s. de bains, 1 salle d'eau, 2 w.-c., jardin sur 13 ares. Px 1.050.000 F. T. (94) 43-20-95

BRETAGNE-SUD (44) Propriété 500 m2 habit., impecc., séjour 120 m2, 4 s. de bains, 19 ha cultivables. Libres 900.000 F. CELTIQUE, 2, rue Héronnière, Nantes. (40) 71-80-18

CHARENTES
Prop. caract. - tout confort. 5 pp.p., dépend., jard. 1.300 m2 250.000 F + frais. Agence FOUQUET-THIOT Richelieu (47) 58-18-11 ou 58-20-17

AU CŒUR de la PROVENCE à GORDES MAISON de village en pierre 17e siècle. ANCIEN
MOULIN A HUILE
tr. belle P. voûtée 50 m2 + cave + 5 P. + grenier. A rest., joli jard. 1.000 m2 beauc. de CARACTERE. Prix 420.000 F.
GORDES IMMOBILIER
84220 GORDES. 16 (90) 72-00-70.

URGENT DEPART ETRANGER
100 km OUEST Paris sortie bourg touristique. Agréable, mais gd sél., cheminée, 4 ch., 2 bains, gar., ch. cent. Ensemble impecc. Terr. 4.000 m2 Partie boisée. Prix justifié.
MOUQUET (EVREUX) Téléphone : (16-32) 33-29-27 et 33-42-25.

villégiatures

PARIS-LONDRES
Aller et retour. Avion + autoc. 345 F (IPEX). - Tél. 203-46-00

Sables-d'Olonne - Locations juill., août, sept. Agence des Présidents, B.P. 153. Tél. : (51) 32-13-19

VAL-ANDRÉ
Baie Saint-Brieuc, non polluée. A louer, juillet, août, villas, confort. AGENCE CERVERA, B.P. 121, 22370 Pleneuf Val-André - (96) 72-97-29

---

les annonces classées du
Monde
sont reçues par téléphone
du lundi au vendredi
de 9 heures à 12 h. 30 – de 13 h. 30 à 18 heures
au 296-15-01
Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.

EN ILE-DE-FRANCE

— PARIS CHANTIERS —

Un réseau souterrain pour la gare du Nord

Les membres du comité de défense des riverains de la gare annexe Paris-Nord ne sont pas contents : ils soutiennent que les travaux de terrassement entrepris par la S.N.C.F. sont responsables des fissures, lézardes ou inclinaisons inquiétantes constatées ces derniers temps dans des immeubles situés à l'aplomb du chantier.

A la S.N.C.F. on déclare, sans nier, qu'un chantier est par définition bruyant, que ces accusations ne sont pas fondées. Les travaux engagés rue Jean-Robert par exemple, ont révélé, et non entraîné, le délabrement de certains immeubles.

Ces travaux, malgré les protestations qu'ils provoquent, étaient inévitables pour poursuivre la réalisation du réseau de l'interconnexion qui donnera la possibilité aux trains de la banlieue Nord de circuler sur la ligne de Sceaux et inversement.

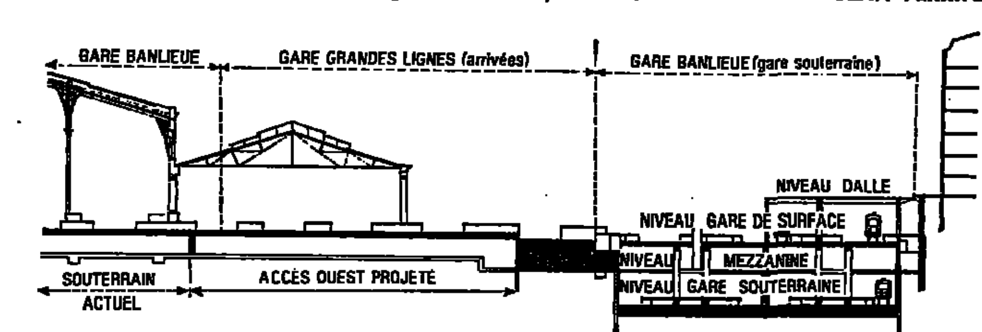
La construction d'une gare souterraine, commune à la S.N.C.F et à la R.A.T.P., à Paris-Nord, permettra de raccorder la ligne R.A.T.P de Sceaux à la ligne S.N.C.F. d'Aulnay et Roissy, puis, dans une étape ultérieure, les lignes de Creil à celles de Melun en empruntant le tronçon Châtelet - Gare-de-Lyon du R.E.R.

Pour la S.N.C.F., il devenait, en effet, de plus en plus difficile, compte tenu des installations actuelles de la gare du Nord, d'assurer dans de bonnes conditions l'acheminement de cinquante-huit mille voyageurs de banlieue à chaque heure de pointe (soixante-dix mille voyageurs prévus vers 1981). La S.N.C.F. a donc voulu accroître la capacité des installations existantes en créant des infrastructures nouvelles indépendantes des voies de grandes lignes.

Les quatre voies de l'interconnexion, situées au niveau souterrain, desserviront deux quais de larges dimensions permettant la correspondance sans changement de quai en gare souterraine. Au niveau supérieur, un vaste hall permettra d'accéder aux voies souterraines ainsi qu'aux voies « banlieue » de surface à la gare principale et aux lignes du réseau urbain de la R.A.T.P. Le passage d'un niveau à l'autre se fera par l'intermédiaire d'escaliers dont certains seront mécaniques.

La S.N.C.F. procède actuellement à la réalisation de la tranchée à la future gare souterraine. Ce sont ces travaux, engagés dans des entreprises étroites et dans un tissu urbain serré, qui ont bouleversé la vie des riverains. L'ensemble du chantier sera achevé en 1980. Dès l'été 1981, la ligne de Roissy et la ligne de Sceaux seront raccordées et une partie des trains pourront les parcourir de bout en bout. Cette mesure sera appliquée pour tout le trafic dans le courant de l'hiver 1982.

JEAN PERRIN.



UNE EXPOSITION A BAGATELLE

Paris en « folies »

Une exposition consacrée au deuxième centenaire de la Folie d'Artois (Bagatelle) de la Folie Monceau et des deux principales « folies » de Paris organisée par M. de Montgolfier, conservateur du musée Carnavalet, et Mme de Andiz, qui anime la délégation artistique de la Ville de Paris, a été inauguré il y a quelques jours au Trianon de Bagatelle par M. Jacques Chirac, maire de Paris, et M. James, ministre ocnseiller à l'ambassade de Grande-Bretagne.

Les « folies », ce furent ces petites maisons des champs — ces « retiros d'amour » — élégantes et raffinées où on se rendait en moins d'une heure de cabriolet et qui, bâties à la fin du dix-huitième siècle, se dressaient dans Paris et ses alentours, des marécages de la Chaussée-d'Antin aux versants boisés de Clichy, de la Roquette à Picpus, de Vaugirard à Passy, et même, comme la Folie, Beaujon e tla Folie, Monceau, à deux pas des Champs-Elysées.

La plus belle de toutes, une des seules qui a pu être conservée, est sans conteste Bagatelle, que fit construire, à la fin de 1777, le comte d'Artois, le futur Charles X.

Après avoir traversé tant bien que mal la tourmente révolutionnaire, l'Empire et la Restauration, Bagatelle fut vendue en 1835 par l'administration des domaines à lord Yarmouth, marquis d'Hertford, qui le remit en état. En 1870, la propriété revint par héritage à Sir Richard Wallace, qui fit éditifer à côté du château une construction nouvelle qu'on appela le Trianon. A la mort de Sir Richard, en 1905, Bagatelle fut vendue à la Ville de Paris. Posée légèrement à la lisière du Bois, la « folie » du comte d'Artois donne toujours aux visiteurs une impression de paix, d'élégance et de grâce. La régularité classique du petit château, la sobriété de l'ornement, tout porte l'empreinte du dix-huitième siècle finissant. Le jardin, la superbe roseraie, le bassin des nénuphars, les rochers et les ruines imitées de l'antique sont célèbres.

C'est aussi en 1778 que Louis-Philippe d'Orléans, duc de Chartres, future Philippe-Egalité, acheta à Grimod de la Reynière et à d'autres propriétaires une grande garenne dans la campagne de Monceau pour y faire aménager sur les dessins de Carmontelle, intendant de ses plaisirs, un pavillon, des serres et un jardin conçu dans le style anglo-chinois qui faisait fureur à l'époque. Ce jardin, qui s'étendait fort loin, fut peuplé de fabriques inspirées des ruines de l'Antiquité, de constructions rustiques et d'œuvres de Bonchardon, Houdon et Pigalle, répliques de statues grecques. Cette « folie » de Chartres devait traverser au cours des années bien des vicissitudes. Sauvée au dix-neuvième siècle par Haussmann et Alphand, elle a survécu, mais amputée de la moitié de son territoire. C'est aujourd'hui le parc Monceau.

L'exposition « De Bagatelle à Monceau 1778-1978, les « folies » du XVIIIe à Paris » est abritée dans un bâtiment du domaine de Bagatelle, le Trianon, qui, jusqu'à ces derniers mois, était dans un grand état d'abandon mais a été restauré pour la circonstance. Elle fera parcourir aux visiteurs, à l'aide de cent soixante-dix sculptures, tableaux, dessins et gravures choisis dans ce trésor inépuisable qu'est le fonds du musée Carnavalet, une longue promenade à travers la vie parisienne du dix-huitième siècle.

La pièce maîtresse de cette exposition est certainement l'ensemble formé par quatre bas-reliefs baroques à sujets mythologiques dus à Nicolas — Sébastien Adam, spécialiste du style rocaille, exécutés en 1735 pour la « folie » du fermier général de la Bouexière, construite par Le Carpentier, rue de Clichy, et démolie en 1824.

Après être restée au Trianon de Bagatelle du 12 juillet au 20 septembre, l'exposition partira pour Kyoto, où elle sera présentée dans le cadre du pacte d'amitié scellé entre Paris et cette ville du Japon. Elle ne sera de retour dans la capitale qu'à la fin de cette année, où elle sera accueillie au musée Carnavalet du 6 décembre 1978 au 28 janvier 1979.

ANDRÉE JACOB.

★ Château et domaine de Bagatelle, l'entrée de l'exposition est gratuite. Heures d'ouverture, tous les jours de 10 h. à 12 h. 30 et 14 h. à 18 heures.

● *Paris deux mille ans d'urbanisme à la bibliothèque de l'Arsenal.* .. Une exposition organisée par les géomètres-experts, est présentée actuellement et jusqu'au juillet à la bibliothèque de l'Arsenal 1, rue de Sully, 75004 PParis. Tous les jours de 10 heures à 17 heures, sauf le dimanche.

NORD-PAS-DE-CALAIS

Les deux départements exportaient de l'électricité : ils en importent

De notre correspondant

Lille. — C'est à partir d'une source d'énergie, le charbon, que le Nord-Pas-de-Calais a développé sa puissance industrielle. Cette source se tarit. La chute de la production a été rapide, en vingt-cinq années : en 1952, les houillères produisaient 29 millions de tonnes de charbon, elles n'en fourniront pas 6 millions de tonnes en 1978. La cessation totale des activités d'extraction interviendra aux alentours de 1985. Autre indice révélateur : en 1962, la région produisait 12 % de l'énergie française, aujourd'hui le taux n'est plus que de 8 %, et, d'exportatrice de courant électrique qu'elle était traditionnellement, la région Nord-Pas-de-Calais est devenue importatrice.

Pour le Nord-Pas-de-Calais, il convient donc de trouver d'autres sources d'énergie. Mais lesquelles ? Un récent colloque sur le thème « Energie et développement régional » organisé par Société et Conjoncture, que dirige M. Bloch-Morhange, a tenté de faire un inventaire des possibilités offertes.

Premier relais envisagé : celui du nucléaire. La centrale en construction à Gravelines, près de Dunkerque, avec quatre tranche de 900 mégawatts, produira bientôt autant d'électricité que l'ensemble des centrales thermiques installées actuellement dans les deux départements. Cela risque pourtant de ne pas être suffisant. Au cours du colloque, M. Pierre Paraf, préfet de région, déclarait : « *Compte tenu de l'arrêt de certaines centrales classiques, d'autres tranches nucléaires pourraient être nécessaires.* »

Pour un tel plaidoyer insistant en faveur du nucléaire, les arguments, il est vrai, ne manquent pas. On fait valoir les « retombées » exceptionnelles qui pourraient en résulter pour la région si le projet Coredif, qui correspond à la construction d'une seconde usine européenne d'enrichessement d'uranim, se réalise dans le Calaisis, l'un des sites actuellement retenus.

Coredif représenterait un investissement double de la centrale de Graveline (7 milliards de francs) et la création de mille emplois, le chantier lui-même pouvant occuper à certains moments six mille personnes ! Mais Coredif absorberait aussi la moitié de la production de l'usine de Gravelines en électricité.

Par quoi pourrait-on remplacer cette source d'énergie ? D'autres possibilités sont offertes, que s'attachent à mettre en valeur les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. par exemple, et aussi le conseil régional, qui s'est prononcé à plusieurs reprises sur le sujet. Il s'agit essentiellement de la gazéification du charbon. Il y a deux ans le secrétaire général du P.C., M. Georges Marchais, avait fait sensation à Lille en parlant de l'exploitation possible de milliards de tonnes de houille à grande profondeur. Personne ne nie que ces réserves existent bien dans la région et que le filon se prolongerait sous la Manche vers l'Angleterre.

Un handicap cependant : on n'a pas encore mis au point la technique qui permettrait de gazéifier ce charbon pour le récupérer. Des expériences sont en cours en Belgique avec la collaboration des Allemands. On annonce une expérience prochaine dans les secteurs de Bruay-en-Artois, dans le Pas-de-Calais.

Si l'on passe ainsi, en matière de gazéification du charbon, « *de l'utopie à l'espoir raisonnable* », ainsi que l'affirmait M. Paraf, il risque de s'écouler beaucoup de temps — on parle de vingt années — avant que cette technique puisse être exploitée.

Un autre espoir vient d'apparaître avec le gaz. En dix années, le Nord-Pas-de-Calais a plus que triplé sa consommation de gaz en provenance des gisements hollandais, mais sera-t-il toujours tributaire de l'étranger. Confirmation vient d'être donnée que la Compagnie française des pétroles a déposé une demande de permis de recherche d'hydrocarbures sur une zone délimitée au nord par une ligne Maubeuge - Valenciennes - Saint-Omer - cap Gris-Nez, au sud par une ligne Le Touquet-Arras et Cambrai. Il s'agirait de récupérer un gaz naturel prisonnier dans le sous-sol à quelque 6 000 mètres de profondeur.

Curieusement, si l'on renonce ici à l'énergie éolienne en raison des moyens à mettre en œuvre, on ne néglige pas l'énergie solaire qui pourrait chauffer des logements et produire de l'eau chaude. Des expériences sont en cours.

GEORGES SUEUR.

PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR

Plage sale près de Saint-Raphaël

LA POLICE DOIT CHASSER LES BAIGNEURS

La petite plage du « Camp long » à Agay, sur la commune de Saint-Raphaël, a été évacuée par les forces de police, samedi 15 juillet, en raison de la pollution provoquée par la saturation d'une station d'épuration.

Une première mesure d'évacuation avait été prise par le maire de Saint-Raphaël la veille dans l'après-midi, lorsque les services techniques ont constaté que le collecteur des eaux usées se trouvait « en état de surverse » et que les effluents se répandaient dans la crique. Samedi matin, l'interdiction des baignades a été maintenue, un panneau apposé sur place ainsi qu'un drapeau noir. Néanmoins, plus de trois cents personnes se sont installées sur la grève.

La police municipale a été amenée à demander le renfort des C.R.S. pour parvenir à évacuer la plage.

Le collecteur des eaux usées desservant le quartier d'Agay, habituellement habité par cinq mille personnes, parvient difficilement à faire face aux besoins résultant d'une population estivale de cinquante mille à soixante mille personnes.

Selon « Que choisir ? »

LA POLLUTION PROGRESSE LES CONTROLES DIMINUENT

La pollution des plages françaises progresse plus que jamais, et, dans le même temps, le contrôle de l'état sanitaire du littoral faiblit : telles sont les conclusions que la revue *Que choisir ?* a tirées de l'enquête publiée sous le titre « La mer 78 », dans son numéro de juillet-août.

Etablissant une comparaison entre les contrôles faits en 1975-1976 et en 1977, *Que choisir ?* constate que « *tous les chiffres de la saison 1977 sont plus mauvais que ceux des années précédentes* ». En effet, le bilan des annees 1975 - 1976 s'établissait de la façon suivante : sur 261 points de surveillance, 42,4 % étaient jugés de bonne qualité ; 189 (3?,6 %) de qualité moyenne, et 167 (27 %) ne respectaient pas la norme de qualité minimum, puisque 33 (5,3 %) étaient classés de mauvaise qualité, et 134 (21,7 %) momentanément pollués. L'an dernier, sur 219 points contrôlés, 34,2 % pouvaient prétendre à la bonne qualité, 194 (30,3 %) à la qualité moyenne, 227 ne respectant pas la norme.

PAYS DE LA LOIRE

Le conseil régional financera en partie la modernisation de la ligne Nantes-Le Mans

De notre correspondant

Angers. — Le conseil régional des Pays de la Loire vient d'adopter le principe d'une participation financière de l'établissement public à des travaux d'amélioration de la voie ferrée Nantes-Angers-Le Mans. Décision remarquable en raison de l'importance de l'engagement financier qu'elle implique et de son intérêt économique pour l'ensemble de la région.

Un marché de 71 millions de francs

Les aménagements prévus consistent essentiellement dans la suppression de cinquante-quatre passages à niveau acommpagnant l'électrification de la ligne, qui sera terminée à la fin de 1983. Les trains pourront ainsi circuler entre Nantes et Le Mans à 200 km à l'heure, ce qui mettra Nantes à moins de trois heures et Angers à deux heures de la capitale. D'autre part, c'est un marché de 71 millions de francs qui est ainsi ouvert sur quatre ans aux entreprises de travaux publics de la région.

La S.N.C.F. avait mis à la région le marché en main : si l'établissement public et les départements intéressés (la Loire-Atlantique, le Maine-et-Loire et la Sarthe) s'engageaient à financer 45 % de l'opération, les travaux seraient exécutés à partir de 1979, en même temps que ceux de l'électrification de la ligne ; dans le cas contraire, on réaliserait seulement, pour l'instant, l'électrification...

La facture pour les collectivités sera de l'ordre de 32 millions de francs, dont environ 18 millions pour la région, et le conseil régional s'est engagé à une première inscription budgétaire de 4 à 5 millions en 1979.

CLAUDE-HENRI GAY.

— A PROPOS DE... —

Une rencontre à Brangues

CLAUDEL COTÉ VILLE

« La pluie, la pluie, la pluie, elle nous enveloppe, elle tombe, elle ruisselle. Cela me rappelle le temps de la « ny ubaï » au Japon, les montagnes noyées de vapeurs ! » *Ainsi Claudel, dans son Journal, évoque-t-il Brangues (Isère), où est sa demeure et où sera son tombeau.*

Il pleut donc au début du mois à Brangues sur les troisièmes Rencontres internationales claudéliennes (1) : élus, universitaires, diplomates, urbanistes, artistes — de plus en plus vieux et de plus en plus jeunes sont venus, au plus profond de la campagne parler de la ville, celle du poète et celle qui s'étale aux quatre coins de la planète.

Rencontres humides, mais chaleureuses : la famille Claudel accueille, réchauffe, sèche claudéliens et urbanistes. M. Jean-Hervé Donnard, président de l'université de Grenoble-III, préside. On passera jour après jour du poète à la cité, de la dramaturgie aux tours - de - béton. M. Pierre Massé, président de la Fondation de France, qui introduit les débats, entremêle l'histoire de la ville et les citations du poète qui y vit : « Le grand phénomène moderne ». « La forme de l'humanité », « Une civilisation épanouie en un mélange de ciment et de guerre ». *Le passé et l'avenir des concentrations urbaines se jouent à travers les excès et les essais.*

Et le passé ? M. Taupin, architecte en chef des Monuments historiques de la région Rhône-Alpes, montre la continuité de la ville ancienne dans le monde moderne. Villes nouvelles anglaises, villes nouvelles françaises, le New-York de Dos Passos, celui de John l'Enfer, *évoqué par Didier Decoin, Dakar, Beyrouth, tel qu'on le rêve... Tokyo, enfin, avec, bien sûr, Jean-Louis Barrault. M. Maurice Doublet vient parler de Paris, M. Hubert Dubedout, maire de Grenoble, médite sur l'avenir de sa ville, tel qu'il le faut vouloir.*

Sous un chapiteau secoué par les vents et battu par la pluie, Anne Delbée et ses comédiens présentèrent la Ville, *œuvre de jeunesse de Claudel,* « l'anti-théâtre », « un texte monstrueux, reflet d'une réalité monstrueuse » *selon son exégète M. Michel Autrand, de l'université de Bordeaux. Et, pour une jeune troupe, un travail acharné de recherche. Le difficile Claudel, il est vrai, séduit une nouvelle génération, que ne rebute pas la difficulté. A voir, en septembre, à Beaubourg : en ville et au sec.*

(1) Association des amis du château de Brangues. Château de Brangues, 38510 Morestel. Secrétariat, 13, rue du Pont-Louis-Philippe, 75004 Paris.

SEINE-ET-MARNE : un laboratoire d'essai contre le vol.

En cours de construction à Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne), un laboratoire d'essai contre le vol — sans doute le plus moderne d'Europe — va permettre dans quelques mois de tester les installations d'alarme et systèmes de protection qui sont actuellement proposés aux industriels et aux commerçants.

Le Centre de documentation et d'information de l'assurance signale que, devant la recrudescence des cambriolages commis dans les locaux professionnels (trois fois plus aujourd'hui qu'il y a dix ans), les chefs d'entreprise cherchent de plus en plus à « s'équiper » contre les voleurs. Les assureurs veulent contribuer à sélectionner les équipements les plus efficaces. D'où la création de ce centre, où constructeurs et installateurs de systèmes d'alarme pourront tester leurs dispositifs.

Rappelons à ce propos que près de 500 cambriolages sont perpétrés chaque jour en France. Toutefois, leur nombre (plus de 200 000 en 1975) diminue légèrement depuis deux ans. Les services de police en ont enregistré 183 395 en 1976, et il semble que cette tendance à la baisse se soit confirmée l'an dernier.

A Paris, sans être spectaculaire, cette régression est réelle : 36 894 cambriolages en 1976 (dont 17 289 de locaux d'habitation) au lieu de 38 010 en 1975, soit une diminution d'environ 3 %.

En province, les trois villes « les plus cambriolées » sont, dans l'ordre : Marseille (6 829 vols) en 1976, devant Lyon (5 774 vols) et Bordeaux (3 617).

BASSE-NORMANDIE

UN PROJET IMMOBILIER CONTESTÉ A CABOURG

Des habitants de Cabourg dans le Calvados, groupés dans un mouvement écologiste « Cabourg environnement » protestent contre le projet d'ensemble nautique et immobilier que la municipalité aurait l'intention de créer sur le front de mer.

Le conseil municipal de Cabourg, dont le maire est M. Bruno Coquatrix (div. maj.), a adopté, en avril 1977, le principe de la création, sous forme d'une zone d'aménagement concerté (ZAC), d'un parc d'attractions nautiques financé par la construction de deux mille logements. L'ensemble réalisé par les sociétés Merlin et Vaci serait édifié sur « une fenêtre » naturelle donnant sur mer et occupée actuellement par une prairie, une plage et un camping. Pour les défenseurs de l'environnement ce projet « *stériliserait définitivement 22 hectares de dunes et six cents arbres seraient abattus* ».

RÉGIONS

COLLECTIVITÉS LOCALES

Pour une décentralisation « à la française »

(Suite de la première page.)

Pour redonner aux collectivités locales plus de liberté, pour retrouver un cadre d'action à la mesure des hommes, le gouvernement, par-delà les idéologies ou les partis pris, s'en tiendra à une appréciation impartiale et à une approche non partisane des faits et des aspirations.

En premier lieu, le balancement perpétuel de la France entre l'espoir de décentralisation et la pratique de la centralisation est en train de tourner à l'avantage de la première. Les progrès de l'éducation, la satisfaction des besoins essentiels apportés par vingt ans de croissance économique, la soif de liberté qui caractérise notre tempérament national concourent à donner à chacun d'entre nous la volonté et les moyens de son autonomie. Aujourd'hui, l'autorité ne s'impose plus comme allant de soi. Elle doit se justifier quotidiennement.

Fin du gigantisme

Cette évolution, qui explique le développement du mouvement des associations — en particulier dans le domaine du cadre de vie — ou celui du mouvement coopératif dans la vie économique, justifie au premier chef le renforcement de ces collectivités naturelles et familières que sont les communes et les départements. C'est bien souvent par le biais d'enjeux locaux tels que la sauvegarde d'un espace vert, l'aménagement d'une rue piétonne ou la création d'une crèche que les citoyens découvrent la vie politique concrète, réalisant ainsi la formule de Tocqueville selon laquelle *« les institutions communales sont à la liberté ce que les écoles primaires sont à la science »*. La décentralisation cesse d'être perçue comme une simple technique d'administration pour devenir la composante essentielle d'un mode de vie qu'il nous faut inventer.

A ce facteur d'ordre sociologique s'ajoute une seconde raison, d'ordre économique. Durant les deux décennies qui ont suivi la guerre, du fait des nécessités de la reconstruction puis du défi lancé à nos entreprises par l'ouverture des frontières, la concen-
une mode.

La notion de volume, qu'il s'agisse de chiffre d'affaires, d'équipement ou de construction, apparaissait comme un gage de bonne gestion ! Ce temps du gigantisme est révolu. Nous franchissons une nouvelle étape qui touche les entreprises mais aussi les collectivités locales.

La concentration n'est plus toujours synonyme d'une réduction des coûts de production. Elle n'incorpore ni les coûts des infrastructures ni les coûts sociaux provoqués par une excessive concentration des hommes.

Elle freine, par la rigidité même des structures des trop grandes organisations, les reconversions rendues nécessaires par l'évolution de la conjoncture ou des besoins. Ainsi, au plan même de la gestion de l'entreprise comme de la cité, une nouvelle rationalité se dégage : plus petites unités de production, d'habitat, d'enseignement ; plus grande souplesse d'ensemble du système ; et, par conséquent, décentralisation de son organisation.

Le poids économique des collectivités locales est considérable. Leur « chiffre d'affaires » s'élève à 140 milliards de francs par an, soit trois fois plus que les sommes dépensées par les Français pour l'achat d'automobiles. Les élus locaux peuvent, par conséquent, grâce à une gestion moderne et économe, contribuer très largement à l'effort national de redressement économique.

En troisième lieu, durant les vingt dernières années, les gouvernements successifs et les élus locaux ont engagé sur le thème de la réforme des collectivités locales un véritable dialogue de sourds. Regroupez-vous d'abord, suggérait l'administration, influencée par les exemples anglais et surtout suédois, nous décentraliserons ensuite. Accordez-nous d'abord plus de ressources, nous verrons après, rétorquaient les élus locaux. Cette incompréhension mutuelle est aujourd'hui, je l'espère, levée.

Le gouvernement ne fera pas de la refonte des structures locales un préalable. La décentralisation est possible tout de suite, au besoin grâce à une meilleure coopération, au profit de nos 36 385 communes et de nos *100 départements. Le gouvernement* ne proposera pas l'attribution aux collectivités locales de nouvelles compétences sans possibilités financières. Il préparera et continuera de préparer le projet de réforme dans un souci de large concertation avec les intéressés et sans esprit partisan. Il a engagé un premier dialogue constructif avec le Sénat le 20 juin et avec la commission des lois de l'Assemblée nationale le 29 juin dernier. Nous n'hésiterons pas à intégrer toute proposition qui semblerait plus pertinente ou plus réaliste que nos propres projets. La réforme sera mise au point de façon démocratique et non technocratique.

Dans ces conditions, pourra être présenté, à l'automne prochain, au Parlement, un plan d'ensemble de développement des responsabilités locales qui devrait recueillir un large assentiment des élus.

Des objectifs précis

C'est en réalité une grande loi qui sera proposée. Mais il s'agira moins d'une loi de nature institutionnelle, comme le fut la loi de 1884 votée sous la IIIe République, que d'une loi fournissant à la démocratie locale des moyens concrets de vivre et de s'épanouir dans l'environnement historique qui est le nôtre à l'approche du vingt et unième siècle. Ce sera une loi-cadre car elle comprendra à la fois : des principes qui guideront à l'avenir le législateur dans l'élaboration des lois qui intéresseront les collectivités locales ; des mesures d'application immédiate ; et des dispositions qui devront intervenir à bref délai.

Aux textes législatifs s'ajouteront les décisions de nature réglementaire qui pourront être prises par le gouvernement. Les uns et les autres feront partie du plan de développement des responsabilités locales qui sera mis en œuvre de façon progressive, diversifiée et pragmatique.

D'ores et déjà, les textes en cours de préparation s'ordonnent autour des objectifs suivants :

— Supprimer les contrôles inutiles de l'Etat sur la vie quotidienne de nos collectivités pour donner toutes ses chances à l'initiative et à l'imagination ;

— Moderniser les finances locales des communes et des départements, à travers une plus grande justice pour les contribuables et un soutien renforcé aux communes démunies ;

— Clarifier les compétences exercées respectivement par l'Etat et par les collectivités locales, afin de mieux situer les responsabilités ;

— Donner aux élus locaux, et notamment aux maires, un statut digne de leur fonction ;

— Revaloriser la situation du personnel communal pour permettre une gestion exemplaire de nos collectivités en renforçant notamment leur encadrement ;

— Faciliter la coopération et la solidarité intercommunales pour mieux assurer certains services collectifs ;

— Renforcer le rôle du département, en particulier dans les domaines de l'aide sociale, de la lutte contre les nuisances, de la protection de la nature, des services d'incendie ;

— Favoriser enfin, par une meilleure information, la participation des citoyens à l'amélioration des conditions présidant à leur vie quotidienne.

Un exemple européen ?

Le plan de développement des responsabilités locales permettra-t-il à nos collectivités locales de devenir sinon un modèle, du moins un exemple de démocratie et de gestion décentralisée dont pourraient s'inspirer d'autres pays européens ? Après des siècles de centralisation, et par un retournement inattendu de l'histoire, la décentralisation « à la française » fera-t-elle école ? Des études faites dans le cadre du Conseil de l'Europe permettent de le penser sans faire montre, pour autant, d'un orgueil « hexagonal » excessif...

Nos amis britanniques, suédois, néerlandais ou allemands ont procédé au cours des dernières années à des opérations drastiques de regroupement communal : en Angleterre, aux 1 175 autorités locales ont été substitués 332 districts et 45 comtés. En Suède, il reste 280 communes sur 2 500 qui existaient à la fin du siècle dernier.

Les experts du Conseil de l'Europe constatent que, malgré les espérances, ce vigoureux remodelage n'a pas entraîné une diminution des coûts de fonctionnement de l'administration, mais au contraire son augmentation. Plus inquiétant encore, les fusions de communes ont provoqué un détachement de la population à l'égard des affaires locales.

Mes collègues étrangers doivent affronter des difficultés qui n'ont rien à envier aux nôtres, comme il est apparu clairement au colloque sur les collectivités locales organisé à Lisbonne en novembre dernier. Ils recherchent maintenant de nouvelles mesures de décentralisation dans le cadre de communautés aux dimensions plus réduites afin de favoriser à la fois une participation plus active des habitants à la vie locale et une gestion plus rigoureuse des deniers publics.

A cet égard, et contrairement à bien des idées reçues, la France est en avance. Malgré les difficultés, de nombreuses communes de notre pays restent des communautés vivantes. Quel atout si nous agissons à temps pour raffermir nos collectivités locales en respectant leur liberté et en organisant mieux leur solidarité ! Quelle chance pour la France de compter près de 500 000 élus locaux. A travers le pays, ils assument avec dévouement et ténacité leur mission. Nombre d'entre eux contribuent à donner force et vie à l'une des nouvelles dimensions de la politique d'aménagement du territoire : le renouveau de la France rurale. Sachons leur faire confiance. L'Etat en sortira grandi. La démocratie sera, pour les Français, à portée de leurs mains.

Comme l'affirmait le chef de l'Etat : *« Notre nation renforcera son unité en reconnaissant sa diversité locale. »* Le plan de développement des responsabilités locales n'est pas *« une simple réforme administrative, mais une réforme de l'Etat et des rapports entre le citoyen et le pouvoir. C'est aussi,* ajoutait-il, *un acte de foi dans la démocratie »*.

CHRISTIAN BONNET.

URBANISME

UN NOUVEAU SYNDICAT D'ARCHITECTES

« L'ordre et l'UNSFA ont abusé du droit à représenter l'ensemble de la profession », estiment les fondateurs d'un nouveau syndicat d'architectes (1), qui réunit déjà cent trente et un professionnels. « Aux dernières élections, seule une minorité des architectes diplômés ont voté. La majorité n'a pas voulu cautionner l'image de médiocrité qui dévalorise actuellement notre profession et que ces instances personnifient. »

Tandis que MM. Alain Gillot, président du conseil national de l'ordre, et Joseph Brémond, président de l'Union nationale des syndicats français d'architectes (UNSFA), réunissaient des « assises » à Aix-les-Bains (« le Monde » du 13 juin), le nouveau syndicat de l'architecture organisait à Paris sa première assemblée générale.

Parmi les revendications précises du nouveau syndicat, on note la refonte du décret sur l'ingénierie qui réglemente les marchés publics, la demande d'un moratoire pour le règlement des cotisations sociales et la création d'une caisse syndicale de nantissement. Il prône, d'autre part, le « contingentement de la commande » : un architecte ne devrait pas prendre plus de travail qu'il ne peut physiquement en assurer, comme le prévoit le code de déontologie.

Enfin, le syndicat demande que soient réservés, chaque année, mille chantiers de logements ou d'équipements « pour démontrer que les architectes français sont capables de faire de l'architecture. »

(1) Syndicat de l'architecture, 1, rue du Lieutenant-Lapeyre, 75014 *Paris. Tél. : 539-58-78.*

● ERRATUM. — Deux erreurs se sont glissées dans la liste des architectes retenus pour la réalisation du projet de Palais des festivals, à Cannes (*le Monde* daté 9-10 juillet). Il fallait lire M. Kenzo Tange (au lieu de Tango) et M. Andrault (au lieu de Androult).

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

LE SOMMET OCCIDENTAL DE BONN

Relancer l'économie mondiale

(Suite de la première page.)

Il reste à savoir quelle sera exactement la qualité des engagements pris. A cet égard, le travail de rédaction — qui est essentiel — continuait lundi : la déclaration mise au point par les Sept, après avoir exprimé la volonté commune d'entreprendre une action concertée, devait passer en revue, point par point (croissance, lutte contre l'inflation, énergie...), les engagements de chacun.

Les chefs de gouvernement étaient conscients de la nécessité, pour avoir une chance de convaincre leur opinion publique, d'être précis, concis, concrets. Le travail des hauts fonctionnaires, chargés de trouver les formules appropriées, consistait à faire coïncider autant que possible cette impérieuse nécessité avec le souci de prudence qui animait encore le président Carter et le chancelier Schmidt.

Lundi, les Sept, qui, la veille, avaient surtout porté leur attention sur le binôme croissance-énergie, devaient aborder les affaires commerciales, c'est-à-dire surtout faire le point sur les négociations commerciales multilatérales (N.C.M.) de Genève. C'est une affaire où les Français sont sur la sellette, comme l'a montré la négociation ardue qui s'est déroulée dimanche jusqu'à une heure avancée de la nuit entre les ministres du commerce extérieur, en fait surtout entre M. Jean-François Deniau, le ministre français, et M. Strauss, le représentant spécial du président Carter pour les N.C.M.

A Genève, la Commission européenne, qui négociait au nom de la Communauté, a signé, à la fin de la semaine dernière, un accord intérimaire — un accord cadre (en anglais « *framework of understanding* ») — comportant des engagements qui, pour être relativement imprécis, vont, selon la France, au-delà du mandat qui lui était confié. Il s'agit là d'un dérapage que Paris voudrait bien rattraper. C'est en particulier vrai pour l'agriculture, où la Communauté accepte — ce qu'elle n'avait jamais fait — de modérer sa politique de subventions à l'exportation.

Pour les Français, l'affaire est grave ; compte tenu des différentes interprétations possibles du texte adopté à Genève, cela pourrait même être très dangereux. Leur objectif à ce stade est d'essayer de limiter la portée juridique de l'engagement pris au nom des Neuf par la Commission. « *Ce qui a été approuvé, c'est un rapport, et non un accord* » s'apprête à dire M. Giscard d'Estaing.

La partie, cependant, n'est pas facile pour lui : ce sommet étant fait pour démontrer la volonté du monde occidental d'agir de manière concertée et déterminée pour réduire le chômage. Il lui est difficile de faire un éclat sur le commerce. D'autant plus difficile que l'arrangement intérimaire signé à Genève convient à la grande majorité des partenaires européens de la France, en tout cas à ceux qui sont présents à Bonn. On peut donc redouter que ledit arrangement n'ait déjà pris un caractère irréversible.

M. Giscard d'Estaing, faisant valoir que les N.C.M. doivent absolument donner des résultats équilibrés, voudra aussi obtenir des Etats-Unis des engagements plus précis que ceux figurant pour l'instant dans le texte de Genève. En particulier... qu'ils respecteront enfin les règles du GATT de la même manière que les autres pays contractants, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui en raison d'un « *protocole d'application provisoire* » en vigueur depuis la création du GATT, qui leur permet de faire prévaloir — à peu près à leur convenance — leur législation nationale sur les règles du GATT. Les difficultés rencontrées dimanche soir par M. Deniau pour faire accepter une formulation allant dans ce sens ont révélé qu'une telle revendication de bon sens n'est pas encore évidente pour tous.

Une relance chiffrée ?

Les discussions de dimanche avaient porté sur trois thèmes : la croissance, l'énergie et la monnaie.

● LA CROISSANCE. — Le chancelier Schmidt acceptera-t-il que soit chiffré l'effort de relance en République fédérale ? A en croire son porte-parole, ce n'est pas du tout évident. Il faudrait donc trouver pour l'Allemagne, c'est-à-dire le partenaire dont l'offre est la plus attendue en la matière, une formule qui soit convaincante, mais non quantitative. Exercice difficile.

M. Giscard d'Estaing a, quant à lui, répété ce qu'il avait indiqué à Brême : la France est prête à apporter par le biais budgétaire, une contribution égale à 0,5 % de son P.I.B. ; le déficit budgétaire 1978 serait doublé, passant de 10 milliards à 20 milliards de francs. Les Japonais quant à eux se seraient engagés à plafonner leurs exportations vers les pays occidentaux au niveau actuellement atteint.

● L'ENERGIE. — M. Carter a déclaré, selon M. Blumenthal, que de gros progrès avaient été réalisés aux Etats-Unis pour réduire la consommation d'énergie, et que le programme présidentiel — qui est l'objet d'un interminable débat au Congrès — avait fait « *de bons progrès* ». « *Cela inclut très spécifiquement l'objectif qui consiste à réduire les importations américaines d'énergie de plus de 2 millions de barils par jour en 1985* », a précisé le secrétaire au Trésor.

Ces affirmations n'ont pas dissipé le scepticisme des journalistes américains qui les jugent vagues et équivoques. « *Comment les Européens et les Japonais peuvent-ils s'en satisfaire ?* », ont-ils demandé. M. Blumenthal a répondu que le président Carter avait expliqué, avec beaucoup de détails, le système législatif et parlementaire américain, et comment il développait son action. Selon M. Blumenthal, il aurait été « convaincant » et ses partenaires s'en sont montrés satisfaits.

Tout en soulignant que M. Carter avait pris des engagements « *quantifiés et datés* », les autres délégations n'avaient cependant pas exprimé, lundi matin, une satisfaction sans mélange. Elles ne semblaient pas certaines que cette réduction « *spontanée de la consommation énergétique américaine* » décrite par M. Carter soit suffisante. Outre les mesures d'économies, le chapitre sur l'énergie de la déclaration commune soulignera la nécessité d'accroître l'emploi du charbon et de l'énergie nucléaire. Ce dernier point marque, pour le moins, un changement d'axe dans la politique de M. Carter, qui, pendant sa campagne électorale, n'avait pas caché sa méfiance pour le nucléaire. Cependant, le chancelier Schmidt a souligné, devant la presse, que la déclaration insistera « *en détail* » sur la nécessité de « *contrôles internationaux stricts pour éviter un mauvais emploi du nucléaire* » et sur « *les sauvegardes pour la préservation de l'environnement naturel et de la sécurité* ».

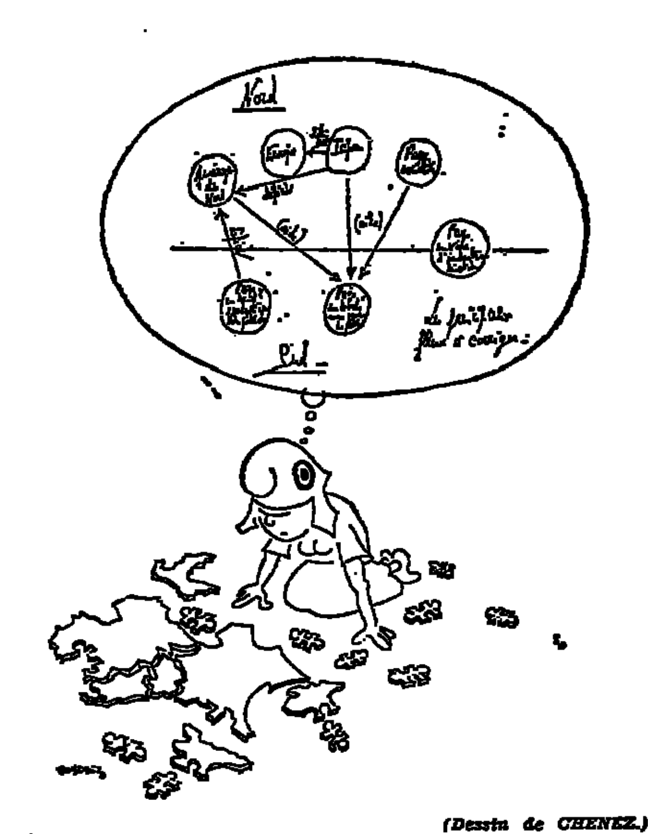
MM. Giscard d'Estaing et Schmidt ont, par ailleurs, mis l'accent sur l'importance de la « *régularité* » de l'approvisionnement de l'Europe en combustible nucléaire, M. Carter, qui avait récemment suspendu les livraisons américaines d'uranium aux Européens, pour les obliger à se plier à la nouvelle législation de son pays, aurait promis que cela ne se renouvellerait pas, tant que dureront les études en cours sur le cycle du combustible.

● LA MONNAIE. — M. Giscard d'Estaing a exposé le projet franco-allemand pour une zone de stabilité monétaire européenne. Le chancelier Schmidt et M. Jenkins, président de la Commission, l'ont commenté. Selon M. Blumenthal, le président Carter « *a indiqué que les Etats-Unis avaient toujours été favorables à une plus grande intégration européenne, aussi bien pour les affaires commerciales que monétaires* ». Le secrétaire américain au Trésor a poursuivi : « *C'est toujours l'attitude des Etats-Unis aujourd'hui, et c'est celle de M. Carter. Mais il n'est évidemment pas possible au président d'endosser un programme spécifique, dont beaucoup des éléments sont encore inconnus. Les Etats-Unis devront en savoir beaucoup plus avant de le commenter.* » Toujours selon M. Blumenthal, M. Carter a demandé et obtenu l'assurance d'être « *tenu pleinement informé à mesure que le programme sera élaboré* », de sorte qu'il puisse « *se consulter étroitement avec ses partenaires européens* », et qu'il ait l'occasion de donner son avis.

Du côté français, on souligne que les Européens informeront les Américains, mais il n'est pas question de « *discuter* » avec eux le projet monétaire européen. Il y a évidemment là un risque de conflit sur la façon dont cette « *consultation* » sera conçue. Du temps de M. Jobert, alors ministre des affaires étrangères, les dissensions franco-américaines venaient de ce que M. Kissinger exigeait d'être consulté sur toutes les affaires européennes intéressant les Etats-Unis, ce que Paris refusait.

De leur côté, les ministres des affaires étrangères ont discuté d'une déclaration sur le terrorisme — notamment les détournements d'avions — et de la Namibie. Certains points de l'accord récemment conclu, grâce aux bons offices des cinq Occidentaux membres du Conseil de sécurité, pour l'indépendance du territoire, feraient l'objet d'interprétations divergentes. Les ministres des affaires étrangères vont s'employer à les dissiper.

PHILIPPE LEMAITRE.
MAURICE DELARUE.



(Dessin de CHENEZ.)

LE P.C.F. : assurer de nouvelles possibilités aux multinationales.

M. André Lajoinie, membre du bureau politique du P.C.F., a déclaré dimanche 16 juillet à Tulle : « *Contrairement à ce que prétend M. Giscard d'Estaing, la rencontre des gouvernants des sept plus grands pays capitalistes qui vient de s'ouvrir à Bonn n'a nullement pour but d'* « *accroître l'activité économique et améliorer l'emploi* ».

» *Derrière cet objectif officiel, il s'agit en réalité de rechercher les moyens, dans une situation de crise aggravée, d'assurer aux multinationales de nouvelles possibilités d'actions et de nouveaux profits. D'ailleurs, le chef de l'Etat a dû reconnaître que, depuis la tenue de ces sommets, l'inflation n'avait fait que croître et le chômage se développer dans notre pays.* »

● *Selon l'agence Chine nouvelle,* « *l'économie occidentale est, pour l'essentiel, plutôt faible* » et le sommet de Bonn veut « *trouver une issue au gâchis économique* » des pays socialistes. — *(A.P.)*

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U.	4,4700	4,4800	— 40	— 20	— 80	— 45	— 160	— 110
$ can.	3,9740	3,9800	— 40	— 5	— 65	— 25	— 125	— 30
Yen (100).	2,2010	2,2060	+ 110	+ 125	+ 160	+ 190	+ 490	+ 570
D.M.	2,1670	2,1720	+ 70	+ 90	+ 140	+ 170	+ 480	+ 560
Florin ...	2,0080	2,0120	+ 45	+ 65	+ 85	+ 115	+ 250	+ 300
F.B. (100)	13,7500	13,7900	+ 180	+ 295	+ 360	+ 535	+1170	+1580
F.S.	2,4560	2,4630	+ 120	+ 145	+ 240	+ 270	+ 750	+ 830
L. (1 000).	2,2500	2,2650	— 240	— 180	— 470	— 380	—1385	—1180
£	8,4100	8,4300	— 310	— 210	— 510	— 420	—1500	—1230

TAUX DES EURO-MONNAIES

D.M.	3 5/16	3 9/16	3 9/16	3 11/16	3 7/16	3 11/16	3 5/8	3 7/8
$ E.-U. ...	7 7/8	8 1/8	8 1/16	8 7/16	8 5/16	8 9/16	9 1/16	9 5/16
Florin ...	4	4 3/4	4 5/16	5 11/16	4 9/16	4 15/16	5 9/16	5 15/16
F.B. (100)	4 1/2	5 1/2	5 5/16	5 11/16	5 7/16	5 13/16	6 5/16	6 11/16
F.S.	2 1/4	2 1/2	1 9/16	1 7/8	1 9/16	1 15/16	2	2 1/4
L. (1 000).	10	13	12 1/8	12 3/4	12 1/8	12 3/4	13 1/8	13 3/4
£	10 3/4	11 1/2	11	11 1/2	11	11 1/4	11 3/4	12 1/4
Fr. franç..	8 [illegible]	8 1/4	9 3/16	9 11/16	9 5/16	9 13/16	10 3/16	10 11/16

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LA QUESTION A 1 000 FRANCS...

« Etes-vous ou non indispensable ? » Dans la négative, et seulement dans ce cas, vous touchez une récompense de 1 000 F suisses, soit quelque 2 500 F français... Tout fonctionnaire fédéral suisse peut désormais jouer son poste pour cette somme plutôt modeste. A la roulette suisse, aujourd'hui est sombre et demain sera pire.

L'Office du personnel de la Confédération helvétique, qui lance cette épreuve d'honnêteté professionnelle, précise qu'il ne s'agit pas de faire « une chasse aux sorcières », mais simplement de « favoriser une meilleure rentabilité du travail ». Le « non indispensable » peut en effet, après examen approfondi, être transféré dans un autre service où « il sera plus efficace et utile ».

Un « mea culpa » à 1 000 F, pour ainsi dire. — D. R.

En Algérie

LA BANQUE NATIONALE EMPRUNTE 120 MILLIONS DE DOLLARS A UN CONSORTIUM INTERNATIONAL

(De notre correspondant.)

Alger. — *El Moudjahid* a annoncé, le 16 juillet, que la Banque nationale d'Algérie avait procédé, le 12 juillet, à un emprunt de 120 millions de dollars destiné à financer les projets industriels de ses clients du secteur public. La convention signée à Londres prévoit un prêt de sept ans avec une période de grâce de trois ans. L'intérêt sera de 11,4 % l'an pendant les trois premières années et de 13,8 % ensuite.

Le consortium dirigé par la Gulf International Bank (Bahrein), comprend des institutions du Proche-Orient, des Etats-Unis, d'Europe et de Singapour, dont l'Arab African International, Le Caire fonds monétaire, l'Arab Bankers, la Trust International, la L.T.D.-Burgan bank, la Compagnie luxembourgeoise de la Dresdner, la Bank international european, l'Arab bank, la National bank of Abu Dhabi, etc. — P. B.

En Grande-Bretagne

LA BALANCE DES PAIEMENTS COURANTS A ÉTÉ EXCÉDENTAIRE EN JUIN

La balance des paiements courants britannique s'est nettement améliorée en juin, ayant enregistré un excédent de 14 millions de livres. En mai, le déficit était de 98 millions. Le déficit de la balance commerciale a, quant à lui, été ramené à 106 millions de livres en juin, contre 218 millions en mai. Grâce à la mer du Nord, les importations pétrolières ont été, au deuxième trimestre, les plus faibles depuis dix ans (14,5 millions de tonnes contre 18,2 millions au deuxième trimestre 1977). Toutefois, l'objectif gouvernemental n'a pas été atteint, qui prévoyait un excédent global de 250 millions de livres au titre des comptes courants pour le premier semestre. Le déficit a été de 81 millions de livres.

Amélioration aussi dans la lutte contre l'inflation, dont le taux annuel est revenu à 7,4 % en juin, contre 7,7 % en mai. Il s'agit du niveau le plus bas depuis près de six ans ; mais il est généralement admis que la « désescalade » touche à sa fin. Le ministre des prix, M. Roy Hattersley, a estimé, le 14 juillet, à 8 % le taux annuel de l'inflation britannique jusqu'à la fin de 1978.

Cependant, la production industrielle a baissé d'environ 2 % en mai. Selon l'Office des statistiques, ce recul est lié aux deux fêtes légales de ce mois. Pour les trois mois de mars, avril et mai, la production est néanmoins en hausse de 1,3 % sur le trimestre précédent, et de 1,5 % sur la période correspondante de 1977. La production industrielle avait augmenté seulement de 0,2 % en 1977 (avant-dernier rang avant l'Italie, où la baisse avait été de 0,2 %).

AFFAIRES

LA COMPAGNIE PAKISTAN INTERNATIONAL AIRLINES COMMANDE QUATRE AIRBUS

Karachi *(A.F.P.)*. — La compagnie aérienne Pakistan International Airlines a conclu avec le consortium européen Airbus industrie, un contrat pour l'achat de quatre Airbus A-300 et a pris une option pour six autres appareils moyen-courriers européens, annonce-t-on officiellement dimanche 16 juillet à Karachi.

Le contrat a été paraphé par le directeur de la PIA, M. Enver Jamall, et le directeur commercial de la société Airbus. Il doit être maintenant présenté aux gouvernements des pays européens constructeurs (France, Allemagne fédérale, Espagne et Pays-Bas) et au gouvernement pakistanais pour accord final.

Aux termes de ce contrat, trois Airbus du modèle B-4 seront fournis en mars 1980 pour remplacer des Boeing-707 sur des vols intérieurs ou régionaux. Le quatrième appareil sera fourni en septembre de la même année.

Le consortium européen a vendu ferme, à ce jour, cent quinze exemplaires de l'Airbus et reçu quarante-cinq options.

Une délégation de la société nationale British Aerospace se rendra en France et en Allemagne fédérale pour étudier avec les représentants des gouvernements français et ouest-allemand la possibilité d'une participation au programme européen Airbus ou d'une coopération du Royaume-Uni avec la firme américaine McDonnell-Douglas et les constructeurs européens.

● *Le groupe britannique Automotive Products Ltd, spécialisé dans la fabrication de pièces d'équipement pour véhicules* (embrayages, freins, directions, suspensions), vient de prendre le contrôle à 75 % de deux affaires françaises, les usines A. Morinière installées près d'Orléans, et E.R.S.A. de Courbevoie.

Ces prises de participation, dont le coût s'élève à 12 millions de francs, permettront à Automotive d'élargir la gamme des produits qu'elle offre en première monte aux constructeurs d'automobiles — A. Morinière fabrique des freins, mais également des pompes à eau et des coussinets — et de développer ses activités en France dans la rechange grâce aux magasins et au réseau de distribution d'E.R.S.A.

Rapprochement à l'étude entre Usinor et Châtillon-Neuves-Maisons

Les sociétés sidérurgiques Usinor et Châtillon-Neuves-Maisons ont annoncé, le vendredi 14 juillet, qu'elles « étudiaient les possibilités d'une plus grande coordination de leurs activités industrielles et commerciales, lesquelles sont complémentaires, tant dans le Nord qu'en Lorraine ».

L'étude, qui durera trois mois, est motivée par « *les conditions actuelles du marché des produits sidérurgiques et ses perspectives* ». « *Cette décision a été prise dans l'éventualité d'une coordination plus étendue entre les deux sociétés afin d'être à même d'utiliser au mieux les différents outils de production existants ou à créer.* » Dans l'immédiat, il a été décidé de « *surseoir à la poursuite du montage de l'aciérie à l'oxygène de Neuves-Maisons* ».

Cette aciérie, dont la construction, au coût de 400 millions de francs, vient à peine de commencer, devait entrer en service dans deux ans environ. Ce sursis, s'il était définitif, pourrait se traduire par le chômage de six cents personnes employées en chantier. Il pourrait traduire la volonté des deux groupes de construire une seule aciérie à l'oxygène sur le site de Longwy, où Usinor avait programmé un tel investissement, « *si possible au cours du VIIe plan* ».

La direction de Neuves-Maisons avance que « *l'octroi des subsides du gouvernement était conditionnée à un accord entre Usinor et Châtillon-Neuves-Maisons pour harmoniser leurs investissements* ». Les pouvoirs publics, interrogés, ont répondu que les deux sociétés sont des « groupes responsables et la décision prise procède d'une étude faite en commun par les deux directions ».

Une telle étude sera facilitée par le fait que les deux groupes présentent des affinités certaines et une complémentarité indéniable. Sur le plan géographique, ils exercent leur activité dans les mêmes régions : dans le Nord, Usinor exploite les installations de Dunkerque, de Valenciennes et de Denain, Châtillon-Neuves-Maisons celles d'Isbergues, d'Anzin et de Biache ; en Lorraine, le premier a une usine à Thionville, le second à Neuves-Maisons et les deux à Longwy. Sur le plan industriel, une collaboration s'est déjà établie, puisque l'usine d'Isbergues, du groupe Châtillon, envoie ses produits de coulée se faire laminer à chaud chez Usinor à Denain, et que de même Usinor alimente le train de laminage à froid d'acier doux de Biache exploité par son confrère.

Les deux groupes sont déjà associés au sein des Tréfileries de Châtillon-Gorgy. En ce qui concerne les gammes de produits, si Usinor est l'un des deux géants français (avec Sacilor) pour la fabrication des tôles fortes, moyennes et minces, Châtillon-Neuves-Maisons est l'un des grands spécialistes pour le fil machine, l'inoxydable, l'acier doux et les tôles magnétiques au silicium à grain orienté (premier rang en Europe). En outre, la ligne de galvanisation de Châtillon à Blagny est complémentaire de celle d'Usinor à Montataire. On voit donc que bien des liens sont déjà tissés entre les deux groupes et que « l'étude de coordination » pourra s'appuyer sur des bases solides.

Leur problème immédiat est de savoir à quel endroit sera placé l'aciérie qui alimentera leur installation de Neuves-Maisons et de Longwy, où Usinor fait fonctionner des laminoirs parmi les plus modernes de France. Dans la crise sans précédent où se débat la sidérurgie française, il n'est pas question de réaliser des investissements inutiles, et les pouvoirs publics, qui vont être amenés à augmenter et consolider leur concours, poussent à la roue. Il est également probable que le groupe Paribas, qui contrôle Châtillon-Neuves-Maisons et demeure l'un des principaux banquiers d'Usinor, pourra jouer les intermédiaires. Une telle opération, qui aurait pour objectif de décharger presque totalement Usinor de la fabrication des produits longs et de renforcer la spécialisation de Châtillon-Neuves-Maisons, s'inscrirait dans ce qu'il faut bien appeler le nouveau plan de survie de la sidérurgie française.

Intervenant après la fusion de la Société métallurgique de Normandie avec les Chantiers de Dunkerque, au sein du groupe Empain-Schneider, elle pourrait conduire à associer étroitement deux ensembles, Usinor et Chiers-Châtillon, qui emploient respectivement 37 000 et 11 000 salariés, produisent 8,3 millions et 1,3 million de tonnes d'acier, ont réalisé en 1977 9,7 milliards et 2,8 milliards de francs de chiffre d'affaires et, perdu, hélas ! 2 milliards et 644 millions de francs.

F. R.

SOCIAL

LIP : nouvelle coupure de gaz à l'usine de Palente.

Des employés de Gaz de France, protégés par des forces de police, ont, le 15 juillet, coupé l'alimentation en gaz, basse pression, à l'usine Lip de Besançon-Palente.

L'usine est occupée depuis mai 1976, mais les ouvriers présents étaient peu nombreux et l'opération s'est déroulée sans incidents.

Le 7 octobre dernier, au contraire, un groupe de « Lip » s'était heurté aux ouvriers d'une entreprise lyonnaise chargée de couper la conduite de gaz, à l'extérieur de l'usine. Les occupants s'en servaient notamment pour alimenter les cuisinières du restaurant qu'ils avaient ouvert à tous les chômeurs de Besançon. Il y avait eu cinq blessés du côté des forces de l'ordre et trois du côté des « Lip ». Ces derniers avaient déclaré qu'ils rétabliraient l'alimentation, ce qu'ils firent.

Selon le chef du centre de Gaz de France local, la conduite n'avait pas de compteur, et il a l'intention de porter plainte pour vol de gaz.

● *L'Association des paralysés de France* a réuni son congrès, à Poitiers, les 15 et 16 juillet. Parmi les cent soixante-dix délégués, beaucoup ont fait porter leurs interventions sur la place des jeunes handicapés dans la société.

AGRICULTURE

QUAND M. BARRE « DIALOGUE » AVEC LE MODEF

M. Raymond Barre, invité avec son épouse, pour le week-end, par la duchesse de Sabran-Pontevès à son château d'Ansouis (Vaucluse), au cœur du Luberon, a eu samedi 15 juillet un « dialogue » imprévu avec des agriculteurs.

Les membres du MODEF (Mouvement d'organisation et de défense des exploitations familiales) du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône, ayant eu vent de la venue du premier ministre à Ansouis, avaient organisé en hâte une petite « manifestation d'accueil ». Samedi après-midi, banderoles en tête, une cinquantaine de manifestants traversaient en cortège les rues montantes du village afin de se rendre au pied du château, au moment où le premier ministre y arrivait. M. Gondrand, secrétaire départemental du MODEF, a fait part à M. Barre des inquiétudes des agriculteurs concernant l'entrée de l'Espagne dans le Marché commun.

Le premier ministre, après s'être fait présenter les responsables du MODEF, a discuté avec eux pendant une demi-heure. « L'Espagne est moins développée que la France, et son entrée dans la Communauté n'est pas pour demain, *leur a-t-il précisé.* Mais il faut bien organiser l'Europe pour contrebalancer les grandes puissances. L'Espagne et le Portugal constitueront de grands débouchés dans l'intérêt de tous, de plus, il y aura des négociations qui permettront de sauvegarder vos productions méridionales... Un plan de dix ans de développement de la façade méditerranéenne sera appliqué et la loi d'orientation stoppera l'exode des jeunes ruraux. »

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS
3 mois — 6 mois — 9 mois — 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
115 F 210 F 305 F 400 F

TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE
265 F 390 F 575 F 760 F

ETRANGER
(par messageries)

I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE
143 F 265 F 388 F 510 F

II. — TUNISIE
180 F 340 F 500 F 660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

MAJORETTE

L'assemblée générale ordinaire, réunie sous la présidence de M. Emile Véron, a approuvé les comptes de l'exercice 1977.

Le chiffre d'affaires hors taxes a progressé de 22,7 %, pour atteindre 76,7 millions de francs, contre 62,5 millions de francs en 1976. Avec un chiffre d'affaires à l'exportation en augmentation de 48 % sur l'exercice précédent, et représentant plus de 50 % du chiffre d'affaires total, Majorette a poursuivi et consolidé sa politique de présence à l'étranger.

Le réseau de filiales commerciales a été renforcé début 1977 par la prise de participations importantes dans deux sociétés commerciales en Allemagne fédérale et en Grande-Bretagne, et la création d'une société commerciale en Autriche.

Au total, la société a exporté dans soixante-dix pays 45 % du chiffre à l'exportation transitant via les cinq filiales Majorette.

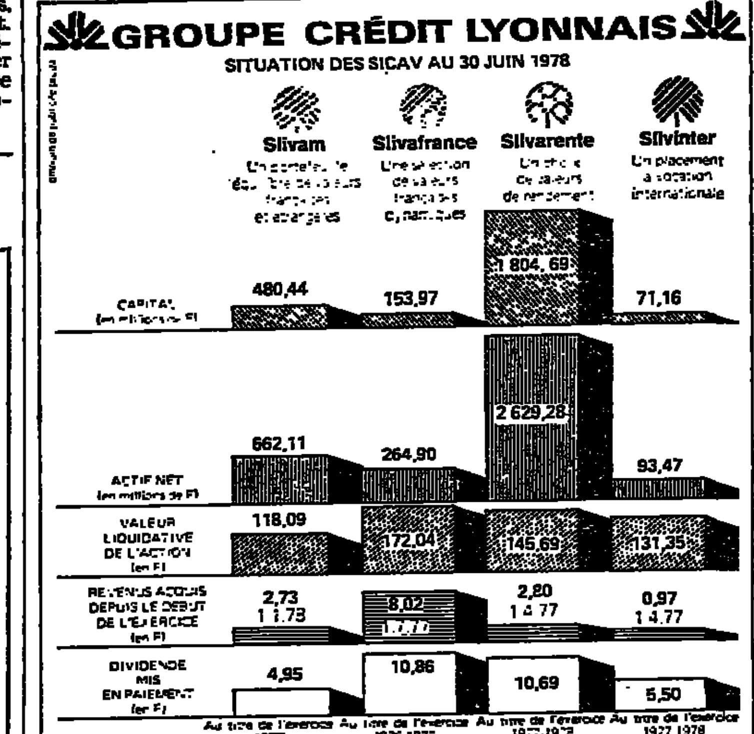
En 1977, avec une gamme de soixante et onze modèles, et une production de 53 427 870 voitures miniatures, la progression en volume de l'activité industrielle est de l'ordre de 12 %.

Le bénéfice net comparé à celui de 1976, qui était de 3,61 millions de francs, fait apparaître une augmentation de 47,6 %. Il s'élève à 5,33 millions de francs et s'entend après provision pour investissement de 1,04 million de francs et participation contractuelle du personnel aux résultats de l'exercice pour un montant de 1,85 million de francs.

L'assemblée a approuvé la distribution d'un dividende net de 12 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 6 F, soit un revenu global de 18 F au titre de l'exercice 1977. Ce dividende sera payable à compter du 1er septembre 1978, contre remise du coupon n° 4.

Au cours de son allocution, le président, M. Emile Veron, a signalé que la société venait d'obtenir le Lion d'or de l'exportation pour ses performances de 1977.

Partant des perspectives de l'exercice 1978, M. Veron a précisé que l'entreprise a atteint, avec un certain retard sur son programme, la progression espérée en chiffre d'affaires pour les mois de mai et juin, grâce à la commercialisation de la nouvelle série 3 000.



TUNNEL DU MONT-BLANC

La Société du tunnel du Mont-Blanc qui a, ces dernières années, construit l'autoroute Blanche B-41 du Fayet à Annemasse, a reçu, en décembre 1977, la concession de l'autoroute A-42 d'Annemasse à Châtillon-de-Michaille, après Bellegarde.

Pour financer la construction de cette nouvelle section, la société vient de procéder à une augmentation du capital de 95 millions de francs, portant le montant total du capital à 139 millions de francs. A cette occasion, la Caisse des dépôts et consignations, le département de l'Ain et un groupe de banques suisses, dont le chef de file est la Société de banque suisse, sont devenus actionnaires de la société ou ont augmenté leur participation dans son capital.

Le chiffre d'affaires représenté par les recettes de péages du tunnel du Mont-Blanc et de l'autoroute Blanche est en augmentation de 19 % par rapport à l'exercice précédent.

Les recettes nettes, déduction faite des charges d'exploitation, sont également en augmentation de 19 %.

Le bénéfice de la société avant impôts, amortissements et provisions, est, pour l'exercice 1977, de 35,80 millions de francs, soit une augmentation de 39 %.

Le dividende, payable à partir du 1er juillet 1978, a été fixé à 6 francs, ce qui, compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor, porte le revenu global à 9 francs par action de 100 francs.

LES MARCHÉS FINANCIERS

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1972

	7 juillet	13 juil.
Indice général	95,4	97,1
Assurances	153,3	153,2
Banq. et sociétés financ.	83,2	86,3
Sociétés foncières	85,5	86,7
Sociétés investiss. portef.	101,3	102,9
Agriculture	89,7	N.C.
Aliment., brasseries, distill.	88,9	N.C.
Autom., cycles et l. équip.	111,8	117,7
Bâtim., matér. constr., T.P.	119,5	121,1
Caoutchouc (ind. et comm.)	64,2	65,5
Carrières salines, charbon.	94,9	97,6
Constr. mécan. et navales.	85,5	86,4
Hôtels, casinos, thermal.	113,6	116,8
Imprimeries, pap., cartons.	63,2	63,6
Magas., compt. d'exportat.	79	82,6
Matériel électrique	113,4	114,1
Métall., com. des pr. métal	50,6	49,6
Mines métalliques	81	80,5
Pétroles et carburants	84,5	83,9
Prod. chimiq. et él.-mét.	114,2	117,9
Services publics et transp.	90,7	91,7
Textiles	144,4	144,5
Divers	111,4	114,3
Valeurs étrangères	100,3	101,8
Valeurs à rev. fixe ou ind.	132,7	N.C.
Rentes perpétuelles	50,7	N.C.
Rentes amortis., fonds gar.	202	N.C.
Secteur industr. publ. à rev. fixe	95,2	N.C.
Secteur industr. publ. à rev. ind.	297,1	N.C.
Secteur libre	106,1	N.C.

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	232,5	N.C.
Val. franç. à rev. variable.	661,1	672,9
Valeurs étrangères	741,3	753,1

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
BASE 100 : 29 DECEMBRE 1961

Indice général	77	78,3
Produits de base	50,2	50,5
Construction	115,6	117,1
Biens d'équipement	73,5	73,1
Biens de consom. durables	120,5	125,1
Biens de cons. non durabl.	81,9	83,4
Biens de consom. aliment.	83,1	85
Services	110,4	112,7
Sociétés financières	88,9	89,6
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	184,7	191,2
Valeurs industrielles	69,6	70,5

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 19 décembre 1972

Indice général	90,1	91,1

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Sicil (Centrale), c. 19..	4 p. 5	.. ..
Finsider, dr.	2 p. 1	... ..
Rolinco, c. 18	1 p. 20	.. ..

LONDRES

Peu d'affaires en ce début de semaine sur le marché londonien où les cours varient irrégulièrement sans s'écarter beaucoup de leurs niveaux précédents. Fermeté des fonds d'Etat, favorisée par la montée de la livre mais recul des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 185 85 contre 186 ..

VALEURS	CLOTURE 14 7	COURS 17 7
Beecham	667 .	662 ..
British Petroleum	866 ..	860 ..
Courtaulds	122 ..	122 ..
De Beers	381 ...	380 ...
Imperial Chemical	385 .	386 ..
Rio Tinto Zinc Corp.	222 ..	221 ..
Shell	570 ...	564 .
Vickers	170	169
War Loan 3 1/2 %	38 7 8	38 7 8
*West Driefontein	26 5/8	26 3 4
*Western Holdings	24 15 16	24 15/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	14 7	17 7
1 dollar (en yens)	202 72	202 95

NOUVELLES DES SOCIETES

SILIC. — Les loyers émis du 1er juillet 1977 au 30 juin 1978 ont atteint la somme de 50,94 millions de francs contre 44,15 millions pour les douze mois précédents. Rappelons que l'exercice en cours aura une durée exceptionnelle de dix-huit mois et se terminera le 31 décembre 1978.

Le dividende global sera au moins maintenu (« prorata temporis ») sur un capital augmenté.

SIEMENS. — Au cours des huit premiers mois de l'exercice, le chiffre d'affaires a augmenté de 5 % (sans K.W.U.) pour s'établir à 17 milliards de D.M. dont 8.8 milliards à l'étranger.

Avec K.W.U., contrôlée depuis janvier 1977, les chiffres correspondants font apparaître une contraction de 8 %. Les entrées de commandes pour la période sous revue ont totalisé 18,3 milliards de D.M. contre 17,2 milliards un an plus tôt à pareille époque.

I.B.M. — Le bénéfice net du second trimestre s'est élevé à 691,24 millions de dollars contre 658,33 millions, soit 4,73 dollars par titre, contre 4,44 dollars. Pour le premier semestre, les chiffres ressortent à 1.28 milliard de dollars contre 1,23 milliard, soit 8,74 dollars par action contre 8,26 dollars.

TUNNEL DU MONT-BLANC. — Le bénéfice avant impôts, amortissements et provisions, a atteint en 1977, 35,8 millions de francs (+39 %). Dividende global : 9 F par action.

B. A. L. O.

Le *Bulletin d'annonces légales obligatoires*, daté 17 juillet, publie notamment les insertions suivantes :

Laffitte-Bail. — Emission d'un emprunt d'un montant de 100 millions de francs représenté par 100 000 obligations de 1 000 F, à intérêt de 11 %. Ces obligations seront amorties en douze ans au maximum à compter du 25 juillet 1978.

Compagnie française de l'azote « COFAZ ». — Emission d'un emprunt de 100 millions de francs, représenté par 100 000 obligations de 1 000 F nominal, à intérêt de 11 %. L'amortissement de ces obligations s'effectuera en treize années au plus commençant le 17 juillet 1980.

Bordeaux - Parc auto. — Cotation en Bourse des obligations provenant de l'emprunt d'un montant de 2 000 000 de francs représenté par des obligations de 1 000 F dénommées Villes de France à 11 %.

BASF Aktiengesellschaft. — Introduction en France et cotation éventuelle en Bourse de 70 794 450 deutschemarks d'actions nouvelles portant le capital émis de 1 843 131 550 deutschemarks à 1 913 926 000 deutschemarks.

Natiobail. — A l'occasion de l'offre publique de réservation d'actions de la catégorie « H », à cette catégorie d'actions portant jouissance du 1er janvier 1978 sont affectés onze contrats de crédit-bail immobilier dont les échéances s'échelonnent de 1991 à 1996.

Ces onze contrats sont partiellement indexés sur l'indice INSEE du coût de la construction. Ils correspondent à un investissement total prévisionnel par Natiobail de 97 780 000 F.

Ces opérations, comme toutes celles conclues par la société, bénéficient d'une garantie de bonne fin de la Banque nationale de Paris.

L'indexation de ces contrats s'élève en moyenne à 24,11 % : elle profite intégralement au capital qui ne finance que 29,66 % des opérations de cette catégorie, le solde du financement étant assuré par des emprunts à taux fixe.

Le capital des actions de la catégorie « H » est donc indexé à concurrence de 81,29 %.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 30 déc. 1977.)

	12 juil.	13 juil.
Valeurs françaises	140,1	140,1
Valeurs étrangères	99,2	99,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	78,5	78,3

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 5 8 %

BOURSE DE PARIS - 13 JUILLET - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
e : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13 7	COURS DES BILLETS échangé de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 471	Marché clos	4 440
Allemagne (100 DM)	217 450		217
Belgique (100 F)	13 818		13 525
Pays-Bas (100 fl.)	201 650		199 580
Danemark (100 krd)	79 650		80
Suède (100 krs)	98 290		97 750
Norvège (100 k.)	82 910		83 500
Grande-Bretagne (£ 1)	8 400		8 400
Italie (1 000 lires)	5 265		5 350
Suisse (100 fr.)	245 870		248 500
Autriche (100 sch.)	30 175		30 250
Espagne (100 pes.)	5 763		5 700
Portugal (100 esc.)	9 810		10 625
Canada ($ can. 1)	3 976		3 955
Japon (100 yens)	2 202		2 160

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13 7
Or fin (kilo en barre)	26980	26950
Or fin (en lingot)	26985	27000
Pièce française (20 fr.)	259	259 50
Pièce française (10 fr.)	211	210
Pièce suisse (20 fr.)	240 10	238 70
Union latine (20 fr.)	238	230 .
Souverain	249	248
Pièce de 20 dollars	1240	1220
Pièce de 10 dollars	644	644
Pièce de 5 dollars	422 50	414 .
Pièce de 50 pesos	1103 50	1108 .
Pièce de 10 florins	242 10	242 10

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Bouteflika*, ministre algérien des affaires étrangères, a reçu samedi 15 juillet M. Blouin, sous-secrétaire d'Etat adjoint aux affaires extérieures du Canada, annonce l'agence algérienne A.P.S. Selon l'A.P.S., l'entretien a porté sur l'examen des relations bilatérales. — *(A.F.P.)*

● *Le Comité interministériel d'aménagement du territoire*, qui se réunit, lundi 17 juillet, prendra des décisions sur six sujets : la réforme des aides à la localisation des activités du secteur tertiaire, les zones industrielles, la remise en état du littoral breton touché par la marée noire, le développement du tourisme social sur la côte Aquitaine, la politique des « contrats de pays » et la polyvalence des services publics en milieu rural.

● *Fermeture de la Maison de Nice.* — La Maison de Nice à 38, avenue de l'Opéra à Paris (2e), fermera ses portes à la fin de ce mois. Créée avant la dernière guerre mondiale par M. Jean Médecin, alors maire de Nice, elle avait été la première représentation officielle, dans la capitale, d'une ville de province. La directrice de la Maison de Nice, Mme Claude Dodin, a indiqué qu'elle avait été avisée de cette décision par M. Jacques Médecin, mais n'avait pu obtenir du maire de Nice la moindre explication sur les raisons de cette suppression inattendue.

Le numéro du « Monde » daté du 16-17 juillet 1978 a été tiré à 487 071 exemplaires.

A B C D E F G

LA VISITE DU PRÉSIDENT AMÉRICAIN EN RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE

MM. Carter et Schmidt ont visité Berlin-Ouest

De notre correspondant.

Bonn. — Au cours de sa visite officielle en R.F.A. vendredi et samedi derniers, le président Carter a sans doute été accueilli avec plus de chaleur que dans certains Etats américains où, à en croire les sondages, sa popularité serait actuellement au plus bas. Toutefois, pour tous ceux qui ont vu il y a quinze ans le déchaînement d'enthousiasme dont a bénéficié alors Kennedy, le succès de Jimmy Carter apparaît nettement plus modeste.

Serait-ce parce que sa personnalité n'est pas aussi « magnétique » ? Est-ce parce que le rôle des Etats-Unis n'est plus aussi décisif que dans les années soixante, tandis que le poids de l'Allemagne de l'Ouest s'est accru ? Ne faut-il pas admettre tout simplement qu'à l'ère du terrorisme, les citoyens de la R.F.A. n'osent plus franchir les barrages de police pour manifester leur affection à un visiteur ? Toujours est-il que pour la génération actuelle en R.F.A., le président américain n'apparaît plus au même degré dans le rôle du « grand protecteur » tant apprécié par ses parents.

Après une journée dans la capitale fédérale, M. Carter, toujours accompagné de son épouse Rosalynn et de sa fille Amy, s'est rendu samedi dans la région de Wiesbaden pour « inspecter » les troupes allemandes et américaines, qu'il a saluées comme *« le fer de lance »* d'une épée occidentale *« bien aiguisée et digne de confiance »*. Un peu plus tard, à Francfort, M. Carter a soulevé quelques acclamations lorsque, après avoir célébré *« la patrie de Goethe et le berceau des Rothschild »*, il a de nouveau approuvé l'aspiration des Allemands à la réunification de leur pays.

C'est toutefois le voyage à Berlin qui constituait le chapitre essentiel. Comme on le sait, les Soviétiques ont vigoureusement protesté contre le fait que le chancelier Schmidt ait accompagné le chef de la Maison Blanche, ce qui est à leurs yeux une façon de revendiquer pour Berlin-Ouest une appartenance à la R.F.A., exclue par l'accord des Quatre de 1972. La R.D.A. a manifesté elle aussi son mécontentement en bloquant pendant quelques heures la circulation sur les autoroutes qui relient Berlin à la République fédérale.

« Berlin bleibt frei »

De leur côté, Américains et Allemands de l'Ouest se sont livrés eux aussi à une démonstration de fermeté. L'avion de M. Carter a survolé les secteurs orientaux de Berlin avant d'atterrir à Tempelhof. D'autre part, alors que l'autorité responsable pour Berlin-Ouest est son bourgmestre, M. Carter s'est adressé d'abord, dans ses déclarations, au chancelier Schmidt. Enfin, devant le mémorial édifié aux soixante-dix-huit victimes anglaises et américaines du pont aérien d'il y a trente ans, le chef de la Maison Blanche s'est étendu très longuement sur le blocus. Depuis Kennedy, qui avait proclamé : *« Je suis un Berlinois »*, la tradition exige que chaque président américain lance une formule frappante en allemand. M. Carter a choisi de se faire applaudir en disant : *« Berlin bleibt frei »* (Berlin reste libre).

La visite au *« mur de la honte »*, si l'on en croit les rumeurs circulant à Bonn, n'aurait pas non plus suscité un enthousiasme sans réserve de la part du chancelier. Celui-ci n'en a pas moins accompagné M. Carter sur le mirador d'où l'on découvre une affligeante étendue de barbelés, là où se trouvait autrefois la célèbre Potsdamerplatz. Un peu plus tard, le président américain devait dire que ce spectacle révèle *« un abandon de l'esprit humain »*.

Peut-être est-ce le *« town meeting »*, au cours duquel M. Carter s'est expliqué avec des citoyens berlinois, qui lui a permis de se montrer sous son meilleur jour.

Pourtant, certains questionneurs n'ont pas craint de mettre le président dans l'embarras. Attaqué sur ce qu'on appelle les interdictions professionnelles dans la République fédérale, il a admis qu'il ne connaissait pas *« les détails »*, mais proclamé sa satisfaction de voir les droits fondamentaux des citoyens scrupuleusement respectés en R.F.A. A propos de l'eurocommunisme, contre lequel les Etats-Unis n'envisagent pas *« d'intervenir »*, il a eu quelques bonnes paroles à l'adresse du parti communiste français qui se trouverait, selon lui, *« à la tête des protestations »* contre les procès de dissidents en Union soviétique.

JEAN WETZ.

En Haute-Volta

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT COMPTE DIX-NEUF CIVILS ET DEUX MILITAIRES

Ouagadougou *(A.F.P.)*. — Le premier gouvernement de la troisième République voltaïque, formé par le docteur Joseph Conombo, premier ministre, est composé de vingt et un membres, dont deux militaires.

Le gouvernement comprend des personnalités des trois partis politiques constituant la majorité présidentielle, l'opposition ayant rejeté l'offre du premier ministre d'y participer. Sont nommés, entre autres, au ministère de l'intérieur et de la sécurité, M. Daouda Traoré, et aux affaires étrangères, M. Moussa Kargougou.

Le nouveau gouvernement se caractérise par la stabilité. Huit des vingt et un membres ne changent pas de portefeuille, deux ont déjà appartenu au gouvernement du général Laminaza de 1967 à 1970, deux ont été directeurs de cabinet, trois ont déjà fait partie de cabinets sous le régime de l'ancien président Maurice Yameogo, écarté de la scène politique en janvier 1966.

En Allemagne fédérale

LE REGROUPEMENT DE LA CHAINE SPRINGER ET DU GROUPE M.Z.V. EST INTERDIT

Berlin *(A.F.P.)*. — L'Office fédéral de contrôle des cartels de la R.F.A. a interdit une prise de participation majoritaire de la chaîne Springer dans le groupe MZV (Muenchner Zeitungs-Verlag) de Munich. Ce dernier groupe possède notamment le quotidien d'information *Muenchner Merkur* (185 000 exemplaires) et le journal populaire *TZ* (200 000 exemplaires).

L'Office a estimé qu'une telle transaction procurerait une *« position dominante »* à la maison Springer sur le marché régional de la presse à sensation. Elle détiendrait alors dans ce secteur 57 % des tirages quotidiens et pourrait *« limiter d'une façon déterminante »* le champ d'action de la *Abendzeitung* (328 000 exemplaires), seul concurrent sur la place.

Les responsables de la chaîne Springer, qui avaient acquis, dès novembre 1976, des participations inférieures à 25 % dans les différentes sociétés du groupe MZV, ont décidé de faire appel.

Leur partenaire de négociation, le groupe Felix Buttersack, s'associera à cette plainte. Tous deux affirment que la décision de l'Office aboutit en fait à *« cimenter les positions de marche dominantes)* du grand quotidien suprarégional *Sueddeutsche Zeitung* (334 000 exemplaires) et *Abendpost*.

LE PRÉSIDENT CARTER A REPROCHÉ A M. YOUNG SES PROPOS SUR LES PRISONNIERS POLITIQUES.

Le président Jimmy Carter a sermonné, samedi 15 juillet, par téléphone M. Andrew Young, représentant américain auprès des Nations unies pour avoir déclaré qu'il y avait *« des centaines, peut-être même des milliers de prisonniers politiques aux Etats-Unis »*, a indiqué samedi à Bonn M. Jody Powell, porte-parole de la Maison Blanche (*le Monde* du 15 juillet). M. Young a reconnu qu'il s'agissait d'une *« erreur malheureuse »* et a présenté ses excuses.

M. Powell n'a pas révélé si l'ambassadeur avait présenté sa démission, mais a indiqué que, s'il l'avait fait, le président l'aurait refusée.

Le président de l'association des membres noirs du Congrès, M. Parren Mitchell, a déclaré à Washington, samedi dans la soirée, que, *« si quelque chose de fâcheux devait arriver à Andrew Young, la communauté noire s'éloignerait de l'administration Carter »*. La destitution (« impeachment ») de M. Young avait été repoussée, jeudi, par le Congrès.

Les propos non conformistes de M. Young lui ont déjà valu des réprimandes, en privé, de MM. Carter et Cyrus Vance, le secrétaire d'Etat. Mais c'est la première fois qu'il est fait état publiquement des reproches adressées par le président à son collaborateur.

Plaidoirie d'Anatole Chtcharansky devant ses juges

« Je suis fier de participer à la renaissance juive »

Nous avons eu connaissance de la plaidoirie faite par Anatole Chtcharansky lui-même devant ses juges. Nous publions ci-dessous ce document.

« Je comprends maintenant que la tentative de se défendre soi-même dans un procès presque à huis clos était une tentative vouée à l'échec dès le début. D'autant plus que, dans le cas présent, j'ai été déclaré coupable par le journal les *Izvestia* un an et demi avant que le procès ne commence, et même avant que le dossier ne soit ouvert et que l'instruction ne démarre.

» Mes activités sociales furent transformées par les rédacteurs de ce journal et par mes accusateurs en activités contre la société et contre l'Etat.

» Mes efforts non dissimulés pour divulguer des informations dépourvues de tout caractère secret et accessibles à tous étaient taxés d'espionnage.

» Je ne doute pas que cette Cour suivra les instructions qui lui ont été données et se pliera à la requête des accusateurs quand ils me condamneront.

» Dans notre monde contemporain, il existe différents systèmes, mais ils ne rendent pas compte dans toute leur étendue de l'activité et de la vie des peuples. Chaque nation a sa propre période de résurrection, et la Russie aussi a traversé une telle période.

» L'histoire du peuple juif est différente de celle de toutes les autres nations, en ce sens que, depuis deux mille ans, il n'a pas eu de foyer qui lui soit propre, de souveraineté ni de sol qui lui soit propre où s'épanouir. Mais, en dépit de cela, le peuple juif a préservé son identité et a continué d'exister et de s'épanouir en exil.

» Il y a cent ans, le mouvement sioniste moderne devint une véritable force. Il a pris un sens pour tout le peuple juif dispersé.

» A la fin du siècle dernier, le monde fut témoin du dégradant procès de Dreyfus en France. Spectateur de ce procès, qu'il vaudrait mieux qualifier d'exécution civile, il y avait le juif assimilé Th. Herzl. Dès lors, le sionisme moderne était potentiellement né. A l'origine et au cours de la révolution bolchevique, et durant les premières années du pouvoir soviétique, beaucoup de juifs participèrent à la fondation de l'U.R.S.S. et contribuèrent à la hisser à son rang actuel de grande puissance mondiale.

» Il y eut beaucoup de tentatives d'assimilation des juifs, mais sans succès. Les années 1948 à 1953 sont connues comme étant les « années noires » du judaïsme soviétique, la période la plus difficile de toute l'histoire des juifs d'U.R.S.S. Le point culminant de cette époque a été le procès dit « des blouses blanches », procès monté de toutes pièces par Staline. Ce fut alors que la presse contrôlée par le gouvernement central commença à développer sa campagne insidieuse contre les juifs.

» C'est alors qu'un bon nombre de gens exprimèrent le désir d'émigrer. Mais, évidemment, sans plus attendre, ils se retrouvèrent aussitôt en prison ou en camps de travail à régime sévère de l'Union soviétique, et la plupart d'entre eux y périrent.

» Après la guerre de six jours, ce mouvement pour l'émigration repartit et eut pour résultat l'émigration de 150 000 juifs.

» Comment cela peut-il s'expliquer ? Est-ce simplement la conséquence d'une provocation émanant des services secrets américains ? Cela n'existait-il pas auparavant ? Non ! C'est un processus historique. Les juifs ont commencé à rechercher leur identité et à opter non pour l'assimilation mais pour l'émigration. Ils ont cherché à atteindre leur ancienne patrie nouvellement créée en luttant pour son existence dans un monde encore hostile, un monde prêt à oublier l'holocauste dans lequel six millions de nos compatriotes trouvèrent une mort brutale, un monde qui a du mal à accepter le fait que le peuple juif ne disparaîtra pas de la surface de la Terre. Notre Etat d'Israël recréé, dont nous sommes si fiers, continuera à être florissant et à montrer l'exemple aux nations de cette Terre.

» Je suis fier de participer à ce mouvement de renaissance. »

PAUL VI DEMANDE A L'U.R.S.S. DE RESPECTER LES DROITS DE L'HOMME

Castelgandolfo *(A.F.P.)*. — Paul VI a lancé, dimanche 16 juillet, à Castelgandolfo, un appel à l'Union soviétique pour qu'elle respecte la charte d'Helsinki. Après avoir évoqué la « grande sévérité » des peines infligées aux dissidents soviétiques, il a dit que la vague de protestation internationale ne devait pas être considérée comme une *« ingérence »* mais comme la manifestation de la solidarité de l'humanité pour la défense des droits de l'homme.

Evoquant l'U.R.S.S. sans la nommer, le chef de l'Eglise catholique a déclaré : *« Je voudrais émettre le vœu que ce grand pays, que ce peuple dont on connaît l'extraordinaire richesse humaine et vers lequel notre pensée se tourne avec respect, que ce peuple et tous les pays et peuples du monde s'unissent dans un commun hommage, dans la pratique et dans l'affirmation du grand idéal des droits de l'homme. »*

« L'HUMANITÉ » : une énorme hypocrisie.

René Andrieu écrit dans *l'Humanité* du 17 juillet à propos des commentaires suscités par les procès qui viennent d'avoir lieu en Union soviétique :

« Il y a une énorme hypocrisie dans l'attitude d'une partie de ceux qui se présentent aujourd'hui comme les champions indignés des droits de l'homme.

» Certes, il n'est pas besoin d'être communiste pour lutter pour plus de justice et il y a, parmi les personnalités qui ont élevé leur protestation, des hommes et des femmes dont la sincérité ne peut être mise en doute.

» Mais il y a aussi les autres. Ceux qui crient le plus haut alors qu'ils devraient avoir l'élémentaire pudeur de se taire. Ceux qui orchestrent pour d'évidentes raisons politiques une violente campagne contre les pays socialistes. Ceux dont l'indignation est à sens unique. Ceux qui condamnent l'injustice en dehors de leurs frontières mais la cultivent chez eux. »

● *Un Groupe d'action sioniste* a prévenu, dimanche 16 juillet, des organes de presse londoniens qu'il avait déposé une bombe à bord d'un Ilyouchine-62 de la compagnie soviétique Aeroflot, qui faisait la liaison Londres-Moscou. Le pilote de l'appareil a été immédiatement avisé par radio par Scotland Yard. La fouille de l'avion n'a donné aucun résultat. — *(A.F.P.)*

LA GRÈVE DES CONTROLEURS DE LA NAVIGATION AÉRIENNE A PERTURBÉ LES VOLS VERS L'ESPAGNE

Des retards importants ont été enregistrés dans le trafic aérien à destination ou en provenance des aéroports du sud-est de la France, d'Espagne et du Portugal, samedi 15 et dimanche 16 juillet, à cause d'une « grève du zèle » des contrôleurs du trafic aérien des centres de Bordeaux-Mérignac et d'Aix-en-Provence.

Les « aiguilleurs du ciel » de ces centres prennent en charge, non seulement le trafic intérieur français, mais aussi les avions en provenance d'Europe du nord qui se dirigent vers les Canaries, l'Espagne et l'Afrique du Nord. L'aéroport de Palma-de-Majorque, aux Baléares, complètement engorgé, a dû être fermé au trafic (pour les arrivées) dimanche en fin d'après-midi.

Les contrôleurs, dont la grève du zèle s'est achevée ce lundi à 7 h. 30 pour le centre de Bordeaux et à midi pour Aix, veulent, par leur mouvement, attirer l'attention des pouvoirs publics sur la dégradation, selon eux, de la sécurité aérienne. Dans un communiqué, les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et syndicat national des contrôleurs du trafic aérien (S.N.C.T.A.) estiment que *« les risques graves de collision aérienne augmentent dangereusement à cause notamment du manque de fiabilité du matériel (radar, liaisons téléphoniques, informatique »*. Les grévistes demandent en outre *« la revalorisation de leurs primes, non indexées depuis huit ans, et le plein exercice de leur droit de grève »*. (Le droit de grève est interdit par la loi à cette catégorie de fonctionnaires.)

Les syndicats des contrôleurs réclament enfin l'ouverture d'une négociation globale avec les pouvoirs publics, négociation qui leur avait été promise à l'issue de la grève de 1973.

[Au ministère des transports, on précise que M. Joël Le Theule, a reçu le 6 juillet une délégation du syndicat autonome S.N.C.T.A. des contrôleurs.

A cette occasion il leur a annoncé que dans le budget de 1979 un effort financier serait fait pour ces fonctionnaires dont les effectifs seront renforcés. D'autre part, l'équipement du centre de contrôle aérien de Reims (destiné à soulager le centre régional nord d'Orly) sera accéléré.]

● *L'inflation britannique* devrait marquer une pause au cours des prochains mois, après être tombée en juin à 7 % par an, estime la commission officielle des prix. Les préavis de hausse de prix, dont la commission a été informée au cours des six derniers mois, font apparaître en effet une hausse de 6 %. — *(A.F.P.)*

LE PROCÈS DE QUATORZE SÉPARATISTES BRETONS S'EST OUVERT DEVANT LA COUR DE SURETÉ

Le procès de quatorze séparatistes bretons du Front de libération de la Bretagne-Armée révolutionnaire bretonne (F.L.B.-A.R.B.) s'est ouvert à Paris, ce lundi matin 17 juillet, devant la cour de sûreté de l'Etat.

Huit d'entre eux, arrêtés au cours du mois de février dernier dans les Côtes-du-Nord, ont reconnu avoir participé à un ou plusieurs des attentats, commis entre mars 1975 et octobre 1977, et revendiqués par le F.L.B.-A.R.B. contre des gendarmeries, des banques, des installations E.D.F. et le palais de justice de Saint-Brieuc. En plus de ces huit personnes inculpées de vols d'explosifs, de destruction d'édifices par explosifs et de reconstitution de ligue dissoute, six prévenus libres comparaissent devant la Cour de sûreté de l'Etat.

● *Six attentats en une demi-heure à Ajaccio.* — Six attentats à l'explosif ont été commis durant la nuit du 14 au 15 juillet à Ajaccio, entre 23 h. 30 et minuit. A l'exception de l'un d'eux, qui visait le service de la répression des fraudes — « attaqué » pour la troisième fois, — ces attentats ont eu lieu selon un scénario désormais classique en Corse. Des charges explosives de faible puissance ont été déposées contre les portes d'appartements de personnes ayant des noms à consonance continentale, et demeurant dans des ensembles résidentiels de la ville. Ces attentats n'ont pas encore été revendiqués.

